



HAL
open science

Agrégation d'histoire, agrégation de géographie et CAPES d'histoire-géographie Le Moyen-Orient de 1876 à 1980

Pierre Nevejans

► **To cite this version:**

Pierre Nevejans. Agrégation d'histoire, agrégation de géographie et CAPES d'histoire-géographie Le Moyen-Orient de 1876 à 1980. Master. France. 2017. cel-01673522

HAL Id: cel-01673522

<https://shs.hal.science/cel-01673522v1>

Submitted on 30 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Moyen-Orient de 1876 à 1980



PIERRE NEVEJANS

® Tous droits réservés. Pas d'utilisation commerciale.

Lyon, mai 2017.

Illustration de couverture : « La liberté sauvée », carte postale de Sotirios Christides en l'honneur de la constitution ottomane de 1876, Istanbul, 1908.

Introduction : le Moyen-Orient, un objet historiographique et ses mutations

Le Moyen-Orient, qu'est-ce que c'est ?

Le terme Moyen-Orient, qui traduit l'expression anglo-saxonne Middle East, n'apparaît qu'au début du XXe siècle (1902) pour désigner cette **zone médiane entre Proche et Extrême-Orient, centrée sur le golfe Persique**. Si les Américains l'étendent parfois du Maroc au Pakistan, les Européens la définissent plus volontiers comme un arc de cercle étiré de la vallée du Nil aux plateaux irano-afghans et des côtes sud de la mer Noire jusqu'aux rivages de l'océan Indien. **Le mot tire ainsi ses origines de la géopolitique, même si les sciences sociales s'en sont emparées, s'efforçant de doter d'une hypothétique cohérence un monde contrasté et mal délimité**. Le Moyen-Orient est donc un concept fourre-tout plus qu'une réelle région politique (Bozarslan 2011, p. 7). À la charnière de l'Afrique, de la Méditerranée orientale et de l'Asie du Sud-Ouest, le Moyen-Orient est un espace ouvert, dépourvu de frontières naturelles. **Carrefour géographique et humain**, il se définit plus par les réseaux qui le parcourent que par les limites qui l'enserrent. S'il fallait pourtant lui découvrir une unité, elle se fonderait sur la dominante semi-aride du climat, qui détermine la confrontation séculaire entre monde nomade et paysanneries sédentaires et rend compte de la précarité des bases agraires (Universalis).

Trois groupes humains ont fait l'histoire de la région : les Persans, les Arabes et les Turcs. Relativement homogène, le monde turc est solidement ancré sur le plateau anatolien depuis que les premières invasions turcomanes du XIe siècle ont peu à peu subverti le peuplement grec. Le monde irano-afghan apparaît à l'inverse très diversifié, et, dans les frontières de l'Iran actuel, près de la moitié de la population n'est pas persanophone d'origine. L'Orient arabe enfin se décompose en trois sous-ensembles : la zone égypto-soudanaise, sur l'axe du Nil ; le Croissant fertile, qui étend ses complexités naturelles et humaines du littoral méditerranéen aux vallées mésopotamiennes ; la péninsule arabe enfin, que son centre désertique n'a jamais fermée aux influences extérieures. Ce tableau général simplifie pourtant abusivement les réalités du peuplement régional, car chacun de ces trois groupes humains prolonge son implantation au-delà des limites du Moyen-Orient tel qu'il est envisagé ici : les turcophones dans le Caucase et les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, les Arabes au Maghreb, les persanophones au Tadjikistan : autant de souvenirs d'empire susceptibles de nourrir des tentations hégémoniques. L'incontestable prépondérance de ces trois peuples n'épuise pas la richesse ethnique de la région, que l'on songe aux populations africaines du Sud du Soudan, aux Kurdes, aux Arméniens ou aux Baloutches, pour n'en citer que quelques-uns.

Il est naturellement tentant d'opposer à cette extrême variété ethnolinguistique le **puissant facteur unitaire que représente l'Islam**. Mais l'islam n'est pas moins pluriel que les groupes qui s'en réclament : de l'islam réformiste et lettré des villes à l'islam populaire et mystique des confréries, en passant par cet islam idéologisé, devenu l'arme de toutes les protestations politiques. Les majorités musulmanes ne sauraient enfin nous faire oublier l'existence de **minorités chrétiennes et juives** notamment concentrées dans le Croissant fertile. N'y voir que des communautés résiduelles sans incidence sur le destin de la région serait méconnaître le rôle stratégique qu'elles ont joué dans la confrontation entre le Moyen-Orient et l'Occident.



Figure 1. Le Moyen-Orient tel que défini par le programme

La lettre de cadrage de la question définit strictement l'espace occupé par le « Moyen-Orient » : ce sont les États actuels de l'Arabie Saoudite, du Bahreïn, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Iraq, de l'Iran, d'Israël, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, de la Palestine, du Qatar, de la Syrie, du Sultanat d'Oman, de la Turquie et du Yémen. Il est bien précisé que **toute autre entité spatiale n'est pas prise en compte par le programme**. Autrement dit, même pour la période antérieure à la Première Guerre mondiale, il ne faut pas inclure les provinces dépendantes des États ciblés, comme les Balkans par exemple. La zone impliquée est, bien qu'étendue, circonscrite de manière assez précise, comme sur la carte (figure 1).

Questions de point(s) de vue : comprendre le Moyen-Orient par lui-même

« Il s'agit donc d'**aborder la région en elle-même et pour elle-même** : la question ne porte ni sur l'histoire de la colonisation, ni sur l'histoire des relations internationales » (lettre de cadrage). L'expression même de « Moyen-Orient » est issue de la géopolitique. Cette question au programme a donc pour but de suivre et d'accompagner le tournant historiographique des études historiques sur le Moyen-Orient, vers une étude de la zone pour elle-même. Leyla Dakhli, auteure d'un manuel récent sur l'*Histoire du Proche-Orient contemporain*, décrit ainsi cette nouvelle manière de voir le Moyen-Orient : « L'une des explications de la méconnaissance générale des sociétés arabes proche-orientales tient au fait que l'ensemble géographique considéré est plus facilement abordé par des questions géopolitiques que dans une **approche par le bas**. Car la société révèle plus aisément les distorsions que les approches plus globales et surplombantes que sont la géopolitique ou l'histoire des idées » (Dakhli 2015, p. 4).

L'histoire sociale, les *subaltern studies* et les *postcolonial studies* se retrouvent toutes entières dans cette question de l'étude du Moyen-Orient par lui-même. Il faut comprendre par là que si l'influence des États européens ne doit ni être minimisée, ni être reléguée au second plan, elle ne doit plus être comprise comme clé de lecture essentielle et unique de l'histoire du Moyen-Orient. Au contraire, les sociétés moyen-orientales sont mues par des constances et des mutations qui leur sont propres, que ce soit autour de facteurs sociaux, religieux, économique, ethniques ou encore démographiques. C'était déjà l'objectif de

Bernard Lewis au milieu des années 1990, qui expliquait son désir « de consacrer davantage d'attention aux mutations sociales, économiques et surtout culturelles » (Lewis 1997, p. 8 ; sans pour autant le faire). Il faut donc oublier une histoire de la guerre au Moyen-Orient, une histoire de la colonisation, puis de la décolonisation, et, ce qui serait encore pire, une histoire de l'Orient vue depuis l'Occident.

Cette synthèse tente donc de faire le moins possible de place aux puissances occidentales et aux grandes crises géopolitiques, pour s'attarder sur les crises et les mutations internes, qu'elles soient d'ordre politique, économique, social ou religieux. La vision thématique a été en partie mise de côté pour mieux répondre à une double entrée, chronologique et spatiale. Les parties comme les sous-parties sont des découpages directement issus de la lettre de cadrage de cette nouvelle question.

De la géopolitique à l'histoire sociale : une nouvelle historiographie du Moyen-Orient

Exit la question d'Orient

L'histoire du Moyen-Orient s'est fondée sur une vision essentiellement géopolitique et eurocentrée de la région. Cette vision se distingue particulièrement autour de trois points. **1° La structure du Moyen-Orient est un ensemble dont on ne cesse de redouter un éclatement partiel ou généralisé**, qui déstabiliserait la région autant que l'équilibre mondial, tout en répétant qu'il s'agit d'une « mosaïque » de confessions et de peuples irréconciliables ou rendus tels par des siècles de conflits. **2° Son histoire est ensuite celle du jeu des puissances européennes, puis mondiales.** Le Moyen-Orient, c'est un théâtre, une arène, dans laquelle l'histoire des sociétés locales laisse la place aux grandes puissances européennes, soviétique et américaine. Le Moyen-Orient, en résumé, ne vit pas par lui-même. **3° Le développement de la région est essentiellement étudié sous un angle politique, pour les rares fois où cet angle n'est pas géopolitique.** La société et l'économie sont elles-mêmes enchâssées dans un mécanisme historique qui fonctionne par révolutions, coups d'État et stabilisations généralement autoritaires. C'est l'histoire des régimes et de quelques grandes figures politiques qui s'imposent d'autant plus qu'elles ont tenu tête aux tutelles occidentales.

Tout cela, c'est ce qu'il ne faut pas faire dans le cadre du programme, telle qu'a été conçue la question par ses conceptrices. Aujourd'hui, l'histoire du Moyen-Orient se fait avec plus d'épaisseur, de profondeur. Attachée à l'étude de la durée et des sources locales, la discipline historique permet aujourd'hui de rendre compte de l'évolution des sociétés moyen-orientales dans leur complexité, celle des grandes questions politiques et internationales évidemment, mais aussi celle des changements matériels et culturels (l'habit, les médias, les transports). Cette prise en considération des sociétés et des économies change la manière de faire l'histoire du Moyen-Orient, qui ne se réduit plus à la succession des régimes et aux crises internationales. Elle permet également de voir au-delà des séparations confessionnelles de ces sociétés, qui se fondent au-delà de ce facteur « islamique ». Le Moyen-Orient est aussi mu par des phénomènes culturels, ethniques, sociaux et politiques, que l'Islam seul ne peut absolument pas expliquer.

Un tournant historiographique

Ce nouveau cours d'une historiographie largement renouvelée depuis les années 1980 est permis par un changement de paradigme méthodique, notamment autour de l'étude de sources en turc-ottoman, persan ou arabe et par de nouvelles questions posées à ces sources (en particulier l'histoire sociale). Les registres des tribunaux (*mahkama*) musulmans sont un bon exemple de ces sources qui modifient la manière de percevoir la région et les sociétés qui la composent. La presse, les archives privées, la culture matérielle sont aujourd'hui autant de prismes à l'histoire du Moyen-Orient contemporain. Ce renouvellement permet de faire l'histoire du Moyen-Orient « par lui-même » ; mais il permet aussi de reprendre des chantiers classiques, avec de nouveaux outils : l'histoire religieuse et l'intérêt pour les communautés sont toujours des aspects importants, mais plus uniques. L'identité même des historiens du

Moyen-Orient change beaucoup de choses : depuis les années 1980-90 s'imposent des historiens venus de la région, principalement arabes, iraniens, israéliens et turcs, qui participent au débat, parfois en l'enflammant quand il s'agit de traiter de sujets polémiques (question palestinienne, génocide arménien).

Aujourd'hui, il s'agit de faire l'histoire du Moyen-Orient avec trois objectifs principaux. **1° Écrire une histoire inclusive du Moyen-Orient**, c'est-à-dire une histoire autocentrée, qui s'appuie autant que possible sur les sources produites par les sociétés étudiées, sans pour autant nier l'existence de la documentation étrangère. Dans cette histoire inclusive, la démographie, l'anthropologie, la sociologie religieuse, l'histoire culturelle matérielle et immatérielle, l'évolution des activités économiques sont intégrées à la réflexion pour rendre sensible la compréhension affinée de l'histoire des sociétés moyen-orientales. **2° Poser des jalons d'une histoire à la fois contemporaine et régionale du Moyen-Orient**, c'est-à-dire de considérer les individus à la fois dans leur temps et dans un espace transcalaire, où tout est imbriqué : **aujourd'hui, le Moyen-Orient n'est plus une mosaïque, mais un espace cohérent, dont l'unité semble manifeste**. **3° Proposer une histoire juste et actualisée, mais accessible du Moyen-Orient.**

Un prisme intéressant pour penser le programme : la question de la modernité

Les mutations, la modernité, la nouveauté, le développement, la formation sont des termes plus que récurrents de l'historiographie et des manuels. L'enjeu des sociétés moyen-orientales contemporaines, c'est de forger leur propre modernité. Cette recherche est englobante, puisque tous les éléments constitutifs d'un monde fonctionnent de manière systémique. La modernité s'enclenche par l'action politique, le choix d'un régime et de ses institutions, une carence fonctionnelle ou au contraire une mutation décidée. Les sociétés sont touchées, volontairement ou non, par les changements et les choix politiques, que ce soit par le prisme purement social (exemple type de l'école), par l'économie (essor ou baisse du niveau de vie) ou encore par le culturel. La modernité, c'est aussi un curseur, une manière de concevoir une société, de décider de ce qui est acceptable ou non. La modernisation recouvre tantôt la rationalisation, le changement social, la sécularisation des comportements, tantôt l'élévation du niveau de vie, la croissance ou l'industrialisation. Quant au vocable de modernité, lorsqu'il ne se confond pas avec la modernisation, il est utilisé tantôt pour exprimer l'autonomisation de l'économie ou le capitalisme tout court, tantôt l'idée d'une révolution culturelle, d'une modification des mentalités et des références idéologiques. La modernisation donc, c'est la redéfinition des normes d'une société dans son ensemble. Cette redéfinition provoque des tensions : certains voudront aller plus loin, d'autres refuseront les changements impulsés. La modernisation au Moyen-Orient est ainsi vécue par beaucoup comme l'imposition des normes sociales et politiques occidentales : elle est donc largement contestée. Elle est aussi volontairement impulsée par des dirigeants et des élites ouvertement occidentalisés ; à l'inverse, la contestation peut venir des élites elles-mêmes. Le Moyen-Orient apparaît comme un lieu un peu à part de cette question de la modernisation, à tort ou à raison d'ailleurs : la région est-elle compatible avec la modernité telle qu'elle a été conçue par les Européens (tenants de l'historiographie quoi qu'on en dise) ? L'Islam tout particulièrement, question d'actualité, cristallise les tensions : Islam et modernité peuvent-ils être inclus dans le même monde ?

La modernisation du Moyen-Orient contemporain implique des mutations profondes, qui touchent à l'organisation même de l'espace. À grande échelle, l'éclatement progressif des grandes structures impériales (Empire ottoman surtout, mais aussi Empire qâdjâr) provoque une balkanisation de la région, peu habituée à se tenir sous la domination de plus petites structures étatiques. Première question que voilà : la modernité correspond-elle à la transposition du concept d'État-nation au Moyen-Orient ? Les nationalismes de tous types accompagnent le programme. L'unité et la division sont des *leitmotiv* incontournables : la modernité réunit et sépare, de gré ou de force, et cela provoque des tensions et des mutations aussi intéressantes que profondes. À l'intérieur des États, les mutations socio-économiques

sont induites (et induisent à leur tour) par un basculement vers une urbanité majoritaire. S'installe progressivement une dichotomie entre des villes modernes et des campagnes traditionalistes, avec tous les jugements de valeur que cela implique la plupart du temps. Cela pose plusieurs questions : comment les urbains conçoivent-ils leur propre modernité ? Comment les ruraux voient-ils la modernité des urbains ? À l'échelle locale, comment sont vécues les disparités d'accès à la modernité au sein des populations ?

La modernité est-elle vécue comme une chance d'émancipation ou une décadence qu'il serait de bon ton de juguler ? Autrement dit, la modernité est-elle condamnée, jalouée, prisée, impulsée ou induite par des facteurs exogènes aux sociétés ? Comment les acteurs du Moyen-Orient, et tout particulièrement les intellectuels et les gouvernants, pensent-ils cette modernité ? Quel est le regard de ces personnes sur leur propre monde ? Répondre à ces questions, c'est étudier la dimension socio-politique de la modernité : la modernité, c'est un projet, sujet à débats, d'autant plus vif qu'il touche au plus profond des modes de vie des populations. Projet d'autant plus vif également qu'il pose la question du vivre ensemble. La redéfinition des frontières et la question (nouvelle ?) des nationalismes impliquent de redéfinir son rapport avec l'autre, que cette altérité soit induite par des considérations ethniques, confessionnelles ou même sociales. Tout au long du programme, ce rapport à l'altérité a tendance à se montrer dans des émanations de violence, parfois subtile et idéologique, parfois extrême et génocidaire. La violence et les conflits sont intéressants aussi parce qu'ils sont induits par les mutations profondes des sociétés et des États, autour d'une modernité désirée, crainte, mais surtout incontrôlée.

Le Moyen-Orient à l'heure des réformes (1876-1914)

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle constituent une période qui a été appelée « **l'ère des empires** » par Éric Hobsbawm (Hobsbawm 1989) : le Moyen-Orient ne fait pas exception, et se trouve tiraillé entre différentes grandes puissances. Au dernier quart du XIXe siècle, le Moyen-Orient est marqué en son sein par deux grandes puissances que sont l'Iran et l'Empire Ottoman. Mais l'impérialisme européen se déploie peu à peu dans le monde, les tensions et les rivalités entre les grandes puissances s'exacerbent, la question des nationalités s'aggrave, le développement économique et la montée des problèmes sociaux s'accroissent. **En leur sein donc, les empires orientaux souffrent de problèmes non résolus** (Georgeon 2003, p. 12). Mais à leurs portes, **les Européens gagnent du terrain, prenant territoire sur territoire**, et limitant spatialement la zone d'influence qui nous intéresse ici. C'est par cette double problématique qu'il faut comprendre cette période complexe, charnière entre deux époques.

L'Empire Ottoman au XIXe siècle, en quête de réformes

En 1876, lorsqu'Abdülhamid II* (1842-1918) prend le pouvoir à Istanbul, l'empire n'est plus celui de ses illustres prédécesseurs, mais il constitue encore un ensemble imposant. Touchant trois continents, il s'étend de l'Adriatique au golfe Persique, du Caucase jusqu'à la régence de Tunis. Il occupe aussi une situation géopolitique impressionnante. Il contrôle notamment les accès de la Méditerranée orientale, et renferme de grandes richesses potentielles : à la fin du XIXe siècle, on sait combien les gisements de pétrole vont devenir une aménité naturelle considérable.

Depuis les conquêtes du XVIe siècle, le système administratif ottoman est celui d'un État centralisé autour d'un **gouvernement appelé la Sublime Porte**. Le gouvernement est nommé par le sultan, souverain de l'Empire. La Porte nomme dans les provinces des gouverneurs (*wali*), qui sont sans cesse recadrés en raison de leurs tendances indépendantistes. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, des réformes administratives sont mises en œuvre. Dans les régions arabes, comme dans le reste de l'Empire, **les territoires sont organisés en vilayet, eux mêmes divisés en sandjak**. Ce découpage administratif est doublé d'un découpage militaire : **dans chaque vilayet, le gouverneur (*wali*) est assisté d'un chef militaire (*muchir*)** (Cloarec et Laurens 2003, p. 10). En 1876, l'Orient arabe est divisé en six *vilayet*-s, trois syriens (Alep, Damas, Beyrouth) et trois mésopotamiens (Mossoul, Bagdad, Bassorah). Dans la zone syrienne, le *sandjak* de Jérusalem dépend directement de la Sublime Porte. Le Mont-Liban possède un statut spécial d'autonomie, mis en place sous la pression des Européens en 1861 : la région est dirigée par un gouverneur (*mutassarif*) nommé directement par la Porte et obligatoirement catholique. Ce gouverneur catholique est assisté par un conseil administratif composé de représentants de l'ensemble des confessions de la Montagne, où les Maronites possèdent la majorité des sièges.

La première moitié du XIXe siècle est pour l'Empire Ottoman une sorte de gueule de bois perpétuelle. La perte de l'Égypte (cf. infra) au tout début du siècle laisse un goût amer à la Sublime Porte. D'autres pertes territoriales suivent, avec la Bessarabie en 1812, la Serbie en 1817, la Grèce en 1828, la Mingrétie en 1829, l'Algérie en 1830, les dernières enclaves de la Moldavie et de la Valachie en 1856. **Les pertes territoriales, en quelques décennies, sont considérables**. La situation économique se dégrade continuellement à cause des guerres. L'inflation est de 5% par an en moyenne. Les dépenses de l'État augmentent annuellement de 30% entre 1761 et 1885. Le prix des biens et services nécessaires à l'effort de guerre augmente de plus de 200% avant même l'entrée dans le XIXe siècle (Bozarslan 2013, p. 122). **La situation économique donc n'est guère plus réjouissante...**

Tout se conjugue au début du XIXe siècle pour mettre les Ottomans face à une « crise de temps » (expression de Norbert Élias). Le temps ancien est révolu parce qu'il ne fonctionne plus, mais aussi parce qu'il n'est plus considéré comme un âge d'or, source de modèles et de normes. L'Empire Ottoman avait

fonctionné, depuis le XV^e siècle au moins, par une fermeture sur le monde, une sorte de déni de l'altérité. **Au XIX^e siècle, l'Empire Ottoman, en tout cas les Ottomans eux-mêmes, s'ouvre sur le monde.** Les capitales européennes sont visitées, parcourues et habitées par des Turcs. L'influence de l'Europe se fait plus grande. Les ambassadeurs ottomans, conscients du décalage important entre leur empire et les régions qu'ils visitent, hurlent à la réforme (Bozarslan 2013, p. 126). Ces réformes prennent la forme d'une politique, le *Tanzimat* (littéralement « les Réformes »).

Le Tanzimat, une politique réformatrice mise en échec

Ce terme, qui signifie « les Réformes », désigne la période de rénovation de l'Empire ottoman, inaugurée en novembre 1839 avec la promulgation du khatt-i shârif (charte impériale) de Gülhane par le sultan 'Abd al-Madjid ; cette charte proclame l'égalité de tous les sujets de l'Empire, quelles que soient leur religion et leur nationalité, le droit à la justice pour tous, une juste répartition des impôts, l'institution du service militaire avec réorganisation de l'armée. Par la suite, d'autres réformes sont introduites : sécularisation du droit criminel et d'une partie du droit civil (1847), création de nouveaux types d'enseignement (écoles primaires avec instituteurs appointés par l'État [1845], écoles primaires supérieures, lycée de Galata-Saray à Istanbul [1868], université à Istanbul). Le gouvernement central est réorganisé à l'europpéenne avec des ministères, un Conseil d'État et une Cour suprême de justice ; les provinces sont elles aussi réorganisées. Le principe des réformes avait été réaffirmé par le khatt-i hümayün (rescrit impérial) de 1856.

En 1839, la mort de Mahmoud II laisse le trône à Abdülmeçid (1823-1839-1861). La même année, la politique du *Tanzimat* est lancée avec la promulgation de l'édit auguste (*hatt-i şerif*) de Gülhane (novembre 1839). Par cet édit, il est décidé que tous les sujets de l'Empire sont égaux, sans distinction de religion ou de nationalité, que la loi est la même pour tous, que chacun versera directement à l'État des impôts en proportion de sa fortune, que le service militaire est institué et effectué par tirage au sort (Universalis). Cette égalité en droit est une révolution juridique dans un monde où la différence entre musulmans et non-musulmans était fondatrice de tout lien social. Cette réforme constitue donc, selon les points de vue, une avancée ou un facteur de déstabilisation interne.

En 1856, le décret impérial des réformes (*khatt-i Hümayun*) confirme et amplifie les prérogatives du rescrit de Gülhane. Il garantit aux communautés non musulmanes le respect de leur immunité, interdit les conversions forcées et met un terme au statut de dhimmi. Le paiement de la *jizya*, l'impôt des non-musulmans, est également supprimé. Cette mesure instaure une égalité de droit entre les sujets de l'Empire devant l'impôt, la justice et les obligations militaires. Un impôt spécifique permet cependant aux non-musulmans d'échapper à la conscription. Ce rescrit indique la possibilité d'organisation des communautés non-musulmanes sous la forme de *millet*-s, structure sociale à caractère confessionnel. Ce décret donc induit une transformation radicale du mode de gouvernement ottoman, marqué par une relecture de la relation entre sultan et sujets, mais aussi surtout par une volonté de développer la citoyenneté ottomane. Il est complété en 1869 par une loi instituant une nationalité ottomane (cf. infra).

1839	Rescrit de Gülhane	1850-54	Code de commerce
1840	Réforme de l'impôt ; création d'assemblées provinciales, premier Code Pénal ; création du journal officiel	1856	Décret impérial de réformes
1842	Mise en circulation du papier monnaie	1858	Code foncier ; code pénal
1844	Recensement démographique	1860-65	Règlements sur les millets
1845	Ouverture des premières écoles secondaires, campagne de vaccination contre la variole	1868-76	Compilation d'un code civil
1847	Prohibition du commerce des esclaves	1869	Loi sur la nationalité

Les grandes dates du Tanzimat (1839-1876)

Le Moyen-Orient en 1876 : des empires à bout de souffle ?*L'Empire Ottoman en 1876 : une puissance en guerre, une puissance en crise*

De 1875 à 1878, l'Empire Ottoman traverse l'une des plus graves crises de son histoire. Elle débute à l'été de 1875 par une révolte des paysans chrétiens de l'Herzégovine, révolte qui se propage en Bosnie puis en Bulgarie, et débouche sur une guerre avec le Monténégro et la Serbie (juillet 1876). À cela s'ajoute la **banqueroute financière de l'État** qui suscite la colère des créanciers européens. En mai 1876, le sultan Abdülaziz est déposé au profit de son neveu Murad, lequel s'avère inapte à régner et est remplacé à la fin août par son frère Abdülhamid. Les grandes puissances pressent le gouvernement ottoman d'entreprendre des réformes en faveur des chrétiens ; leurs démarches s'avérant infructueuses, **la Russie lui déclare la guerre en avril 1877.** Isolé diplomatiquement, l'Empire s'effondre face aux armées russes. **Au Congrès de Berlin (juin-juil. 1878), il cède à la Russie deux provinces en Anatolie orientale** ; dans les Balkans, la Serbie et la Roumanie sont définitivement indépendantes, la Bosnie-Herzégovine est occupée par l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie devient une principauté autonome. L'Empire doit payer une lourde indemnité de guerre à la Russie et entreprendre des réformes dans les provinces arméniennes. En outre, il lui faut faire face à l'afflux de centaines de milliers de réfugiés des territoires perdus, et, pour comble, il doit céder Chypre au Royaume-Uni (Universalis).

L'Iran en 1876

La seconde moitié du XIX^e siècle pour le vieil empire de Perse est une période de délitement. « **Si jamais pays fut dépecé, c'est bien la Perse de la fin du XIX^e siècle.** Sous la dynastie des Qâdjârs, la Perse était progressivement livrée aux Russes et aux Anglais par le jeu des concessions » (Blanchet 2012, p. 159). Les Russes souhaitaient, par l'Iran, atteindre le golfe Persique et l'Océan Indien sans toucher l'Empire Ottoman. Les Anglais entendaient protéger la route des Indes et contrecarrer les plans du vieil adversaire russe (Universalis).

L'Iran de cette fin du XIX^e siècle est un empire hérité des empires Seldjoukides et Safavides, donc d'une longue tradition politique. **C'est un empire autocratique, dans lequel le Chah a tous les droits,** au moins en théorie. Cependant, le gouvernement s'y déroule comme dans tous les empires musulmans, c'est-à-dire avec une administration assez complète et des organes de gouvernements établis. **Depuis 1786, l'Iran est aux mains de la dynastie des Qâdjârs et la capitale basée à Téhéran.** À l'origine, ils étaient issus d'une tribu turque installée dans le nord de la Perse, dans la région d'Astarâbâd. Ils avaient intégré les milieux politiques iraniens en étant au service des Safavides. Ils étaient arrivés en profitant de la chute des Safavides lors d'une révolution de palais, et manquaient donc partiellement de légitimité. En installant leur capitale à Téhéran, les rois Qâdjârs gardaient un accès relativement proche à leur territoire traditionnel de la plaine Caspienne. S'ils craignaient le sud du pays, où les campagnes militaires de Âqâ Mohammad Khân* avaient été particulièrement cruelles, ils voyageaient volontiers dans le nord, où ils partaient en expéditions militaires ou cynégétiques. L'été leur rappelait les coutumes de transhumance et ils n'étaient alors vraiment heureux que sous la tente. Le gouvernement se déplaçait généralement avec eux, un peu comme lorsque les rois de France passaient de château en château.

Les Qâjâr étaient turcophones : entre eux, à la cour, ils parlaient turc, même si la langue administrative et culturelle dominante était le persan. Certains principes de fiscalité – comme le nom des années fiscales – étaient hérités de l'administration mongole. La titulature revendiquait symboliquement l'héritage des anciens empereurs de la Perse antique – *Shâhanshah*, littéralement « Roi des rois » – et celui d'une société islamique traditionnelle. Le roi était d'abord le protecteur de l'islam et des croyants. Son prestige s'étendait sur les territoires non dominés politiquement par son gouvernement, où vivaient des communautés chiïtes, comme au Liban, dans le sud de la Mésopotamie, à Bahreïn ou en Inde... Les frontières du pouvoir n'ont jamais été clairement définies : les revenus des

provinces étaient affermés à des gouverneurs qui achetaient souvent leur charge par des présents – pishkesh – et qui avaient toute liberté pour pressurer fiscalement les populations : ils gardaient le surplus, à charge de reverser au trésor royal les sommes convenues à l'avance. La justice était rendue, jusqu'aux premières réformes des années 1860, uniquement par des religieux, laissant au monarque le droit régalien de faire mettre à exécution ou non les condamnés à la peine capitale. Chaque gouverneur avait sa propre garde armée. Parfois des clercs puissants localement avaient leurs hommes armés.

Une sorte de conscription permettait de lever des troupes dans les villages, selon des barèmes fixés en fonction des répartitions fiscales. Les soldats restaient à la charge du village pendant la durée de leur service. En réalité ils se payaient fréquemment sur les populations chaque fois qu'avait lieu un mouvement de troupe. Malgré des efforts pour moderniser la formation militaire à l'imitation des réformes militaires ottomanes – notamment à l'aide d'instructeurs français dans les années 1830 – les forces armées de l'État Qâdjâr sont restées déficientes jusqu'à la fin de la dynastie. Ce sont des corps d'armée formés et commandés par des officiers étrangers – brigade cosaque dirigée par des Russes en 1883 ou gendarmerie dirigée par des Suédois en 1911 – qui constituèrent les éléments les plus crédibles de la nouvelle armée unique, formée à partir de 1921. Jusqu'au début du XXe siècle, le trésor royal, alimenté par les taxes reversées par les gouverneurs, n'était pas distingué des biens personnels du monarque. Les dépenses inconsidérées de ce dernier pouvaient servir le bien commun, mais rien ne pouvait en vérifier la bonne utilisation.

Nasser-al-Din Shah Qajar* (1831-1848-1896), le Chah d'Iran en 1876, est un souverain tiraillé entre des vieux démons tyranniques et la nécessité de réformer son empire. L'un des intérêts de son règne est sa durée exceptionnelle, sur presque cinquante ans. **Au début des années 1870, il se rend en Europe à deux reprises, ce qu'il est le premier à faire parmi les Chahs.** En Angleterre, il brade une partie de ses territoires contre des accords financiers et commerciaux désavantageux. Les Européens font leur entrée sur les territoires iraniens de ce fait, ce qui provoque un certain mécontentement des populations. Après le retour du Chah à Téhéran en 1873, ce dernier s'essaie au gouvernement sans ministre principal, et semble improviser ses différentes politiques gouvernementales (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 190). **En 1876 donc, le pouvoir politique du Chah d'Iran commence à être déstabilisé, par les intrusions extérieures autant que par lui-même.**

L'Égypte vers la domination anglaise (1876-1882)

Au début du programme, **l'Égypte n'appartient plus vraiment à la sphère d'influence ottomane** depuis les campagnes françaises menées par Bonaparte à la fin du XVIIIe siècle. Après les trois années d'occupation française, elle se trouve tiraillée entre deux prétendants que sont l'Empire Ottoman et les Mamelouks. Les Anglais prétendent quant à eux au rôle d'arbitre. En 1803, les Anglais partent et s'impose un challenger inattendu en la personne de **Muhammad Ali**, général de la brigade des Albanais ayant pactisé temporairement avec les Mamelouks. Écartant progressivement ces alliés encombrants, il instaure un pouvoir sultanien officiellement allié à l'Empire Ottoman (Universalis). Pendant son règne, il mène une politique agressive, participant aux campagnes ottomanes en Grèce et tentant d'envahir la Syrie.

En 1876, c'est Ismâ'il, descendant direct de Muhammad Ali, qui règne sur l'Égypte. Répondant aux aspirations d'une élite urbaine, il ouvre au peuple la possibilité de participer à la gestion du pays. Les privilèges capitulaires de son grand-père, qui donnaient au pacha l'usufruit de l'ensemble des terres du pays, sont restreints par **l'établissement de tribunaux mixtes** (1875). Composés de juges égyptiens et étrangers, ils ont compétence en matière civile, commerciale et pénale. Rapidement, il devient impossible de se soustraire à la loi, ce qui constitue une grande avancée dans un pays rongé par la corruption et les privilèges. En 1881, des tribunaux nationaux sont créés, et enlèvent aux tribunaux religieux toutes les affaires ne relevant pas du statut personnel. **Ces institutions laïques permettront la**

formation d'une élite d'avocats et de magistrats ouverts aux idées occidentales, et qui fournira à l'Égypte un grand nombre d'hommes politiques. Parallèlement, une **réforme de l'enseignement public permet l'ouverture des premières écoles de filles**, la réouverture d'écoles d'élites comme Polytechnique ou l'École de Médecine. Le nombre d'écoles publiques ne cesse de croître, passant entre le début et la fin du règne d'Ismâ'il de 185 à 4817 à travers le pays. D'un point de vue économique, on voit les mêmes avancées que pour l'Empire Ottoman et l'Iran, notamment avec la **construction d'un vaste réseau de canaux** (inauguration de Suez dès novembre 1869) **et de chemins de fer**.

Le problème de cette modernisation, qui commence dès les années 1850, se révèle justement dans les années 1874-1877. **Cette modernisation s'est faite à crédit**, et les dettes ont été contractées à des taux usuraires. Pour éviter une catastrophe financière, en 1874, Ismaïl vend les parts égyptiennes du canal de Suez à Disraeli, Premier ministre britannique. Mais deux ans plus tard, le souverain se trouve acculé à la faillite et contraint par les puissances européennes d'accepter l'installation, au Caire, d'un organisme chargé de contrôler les recettes du pays et leur affectation au remboursement des emprunts. C'est la Caisse de la dette publique. À l'ingérence étrangère dans les finances nationales s'ajoute, en 1877, la **constitution d'un « Conseil des ministres » formé de trois personnes, un Français, un Anglais et un Égyptien** (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 140-147). En effet, l'Angleterre et la **France**, qui sentent le gouvernement égyptien vaciller, tentent de s'y insérer, ce qu'ils peuvent faire assez facilement en raison de leurs intérêts financiers. Il s'ensuit une explosion nationaliste, qui prend l'année suivante la forme d'un soulèvement de l'armée, conduit par 'Urabi, l'un des premiers officiers supérieurs égyptiens promu à la suite des réformes de Sa'ïd. Ismaïl, fort de l'appui de l'opinion publique, chasse ses ministres étrangers mais, sur l'ordre de la Porte poussée par la Grande-Bretagne, il doit abdiquer le 25 juin 1879. **Son fils aîné, Tawfiq, accède au pouvoir mais doit composer avec 'Urabi, devenu le chef de l'opposition par son « Parti national », et rapidement nommé ministre de la Guerre**. Porté par le mouvement nationaliste populaire, il favorise la révolte armée contre l'ingérence étrangère. La flotte anglaise bombarde Alexandrie en juillet 1882. Le pays est occupé militairement par la Grande-Bretagne, 'Urabi capturé le 13 septembre 1882 à Tell el-Kébir et l'armée licenciée. **À partir de 1882, l'Égypte est officiellement sous domination anglaise, en tant que colonie**.

Entre réformes et résistances : histoire(s) croisée(s) des deux empires

À eux deux, les empires Ottoman et Iranien dominant ou influencent grandement en 1876 la majeure partie de la zone impliquée par le programme d'histoire contemporaine. Cette domination, si elle tend à reculer sur certains espaces, notamment les Balkans, le Caucase et l'Égypte, permet de comprendre le Moyen-Orient par les événements qui secouent ces deux empires.

L'Empire ottoman sous Abdülhamid II (1876-1908)

À Istanbul, l'arrivée d'Abdülhamid II au pouvoir s'accompagne d'un événement politique considérable : la proclamation d'une constitution. Les révoltes des premières années 1860-70 avaient été entendues. La Sublime Porte prend acte et promet officiellement les réformes demandées dès le 13 février 1876 (Mantran 1989, p. 513). Mais cet élan réformateur est anticipé d'une vague de répression. Dans les premiers mois de 1876, les forces ottomanes entreprennent un nettoyage systématique de la région, notamment dans les Balkans, générant des milliers de réfugiés chrétiens. Cette vague répressive est scrutée par les puissances européennes, qui finissent par intervenir en demandant la cessation des hostilités (mai 1876). À Istanbul, on s'inquiète des victimes musulmanes dans les Balkans. C'est alors qu'Abdülhamid arrive au pouvoir. **La promulgation d'une constitution, le 23 décembre 1876, est alors le « coup de théâtre » politique et diplomatique qui lui permet de désamorcer la situation avec la Russie et les puissances européennes**, qui prévoient déjà de se partager les restes de l'Empire Ottoman. En fait, cette constitution est l'aboutissement d'un long processus de réforme issu du Tanzimat. Désormais,

l'État ottoman apparaît doté d'un appareil d'État « moderne ». Il dispose d'une Chambre des notables, dont les membres sont nommés à vie par le sultan, d'une Assemblée formée de députés élus par la population, d'un exécutif assez semblable, dans sa structure, à un ministère européen. Les députés votent les lois et le budget, une prérogative qui leur permet de contrôler toutes les opérations fiscales et financières de l'État. Le sultan conserve une grande partie de ses pouvoirs traditionnels : il n'a à rendre compte d'aucun de ses actes, nomme ou démet les ministres, convoque le Parlement et le dissout, promulgue les lois, commande les forces armées, signe les traités, déclare la guerre ou la paix. Enfin, **la Constitution renouvelle aux sujets les garanties et libertés offertes par les chartes de 1839 et 1856 : respect des libertés individuelles, égalité des droits et des devoirs, libre accès à tous les emplois publics, élimination de toutes les formes d'arbitraire** (Mantran 1989, p. 517).

La promulgation de cette nouvelle forme politique est cependant assez fantôme. Si la réunion du parlement est décidée en 1877, les populations comme les responsables politiques sont bien plus préoccupés par l'imminence d'un conflit armé de grande ampleur. Mais, malgré l'invasion russe dans le Caucase suite à l'échec des négociations concernant les statuts des chrétiens (avril 1877), **Abdülhamid parvient à s'imposer à la tête de l'État.** Le contexte de guerre lui permet de reprendre ses prérogatives et de marcher sur les accords de 1876 (Georgeon 2003, p. 75-78). **En 1878, il en vient à suspendre la constitution, dissout le Parlement et fait de son palais de Yıldız le centre de décision politique au détriment de la Sublime Porte.** Il instaure un régime qui repose sur la police, l'espionnage, la censure, le contrôle étroit de la bureaucratie, de l'armée et de l'institution religieuse. Il s'appuie sur les notables conservateurs de province, et privilégie l'Anatolie et les provinces arabes. Plutôt que la sécularisation à la mode des Tanzimat, **il met l'accent sur l'islam et promeut l'institution du califat** (Universalis, « Empire Ottoman »).

À l'intérieur des provinces, la mobilisation de plusieurs centaines de milliers d'hommes sur les fronts militaires a provoqué du désordre. Le « vide d'hommes » et les ponctions financières laissent des provinces appauvries et démunies. Un peu partout dans l'Empire, l'insécurité s'est aggravée, la corruption s'est étendue. Les relations entre musulmans et non-musulmans se tendent. Certaines régions, comme l'Anatolie orientale, sont frappées de famine à la fin des années 1870 (Georgeon 2003, p. 107-109). Cette situation sociale est aggravée par une conséquence directe de la guerre contre la Russie. Le territoire ottoman, du fait des accords de Berlin en 1878, se retrouve largement amputé dans les Balkans et en Afrique. Du fait de ces changements territoriaux et des afflux de réfugiés, la proportion des musulmans par rapport à la population totale de l'empire gagne quelques points, passant de 68 à 76% (Mantran 1989, p. 525).

Abdulhamid II, présenté jusqu'ici comme un homme autoritaire, est aussi le premier sultan à remettre en question l'efficacité de la politique du Tanzimat. Profondément marqué par son arrivée tumultueuse au pouvoir, il entreprend une **politique de révision complète des principes de gouvernement et de réforme.** La remise en question du régime constitutionnel lui permettait de se laisser le champ libre et de réformer « tranquillement ». Le système politique qu'il met en place est le produit d'une double réaction. D'abord, contre l'affaiblissement de l'autorité du sultan qui a accompagné la politique du Tanzimat, ensuite contre le libéralisme et le constitutionnalisme de Midhat Pacha*, qui « représentent » la dernière étape de cet affaiblissement (Mantran 1989, p. 528). Pour Abdülhamid, le régime constitutionnel et parlementaire n'est pas applicable à cause de la diversité de l'empire. Il faut un pouvoir fort, capable de rassembler toutes les ethnies et minorités indépendantistes. Le sultan réussit à regagner son pouvoir, aux dépens de la Sublime Porte et donc du grand-vizir, en dehors peut-être des grand-vizirats de Sa'îd Pacha* et Kâmil Pacha*. Le premier, sept fois grand-vizir, entreprend d'importantes réformes concernant l'organisation de la police, l'indépendance de la justice, la

modernisation de la bureaucratie, la création de la Chambre de commerce d'Istanbul, l'extension du réseau scolaire moderne. Le second encourage les sociétés étrangères à s'insérer économiquement au cœur de l'Empire Ottoman (Mantran 1989, p. 528-530).

Au début des années 1880, un autre problème touche durement l'Empire : la crise de 1875-1878 a laissé une **dette financière insolvable** (Georgeon 2003, p. 119). Par des jeux financiers, et surtout grâce à une **concession laissée à la Banque Ottomane et aux financiers de Galata pour dix ans**, la situation est rapidement redressée. L'état de banqueroute est officiellement levé avec le décret de Muharrem, en décembre 1881 : l'Empire a survécu à la crise, sa souveraineté est intacte.

Dans l'Empire Ottoman, les années 1880 et 1890 sont marquées par le **développement rapide de l'administration et du nombre de fonctionnaire** (100 000 vers la fin du siècle). Ces fonctionnaires se voient dotés d'un statut officiel moderne, sont recrutés selon des modalités établies (concours et examens). La période est marquée aussi par un renforcement continu du pouvoir sultanien : rapidement, **l'État devient un État policier** (on parle de « dictature hamidienne ») (Mantran 1989, p. 531 ; cf. encart). Ce renforcement est justement permis par le développement de l'administration. La censure se renforce considérablement. Des commissions de censure sont attachées au ministère de l'Instruction et à celui des Affaires étrangères, pour surveiller autant ce qui émane de l'intérieur que ce qui provient de l'extérieur de l'Empire.

Parallèlement, des réformes sont lancées dans différents domaines (judiciaire, éducatif, communications), dans le **prolongement de la politique des *Tanzimat***. La loi de 1869 sur la constitution d'un système d'enseignement public est enfin appliquée. Les provinces de l'empire se couvrent d'un réseau d'écoles primaires, moyennes et secondaires, jusque là surtout présentes à Istanbul. À Istanbul justement, une université est fondée en 1900 (pour que les jeunes n'aient plus à aller étudier en Europe). **La différence fondamentale entre la politique des *Tanzimat* et celle d'Abdülhamid II concerne la place de la religion islamique**. Sous Abdülhamid, on assiste à une sorte de « **retour du religieux** » dans un certain nombre de domaines, notamment à l'école. Au palais gravite d'ailleurs un nombre important de dignitaires religieux. Le sultan lui-même mène une vie pieuse et dévote. Il s'appuie sur le lien religieux pour tisser des liens avec d'autres États musulmans. Cette politique religieuse d'Abdulhamid s'insère parfaitement dans l'**idéal panislamiste** du temps, panislamisme qui effraie d'ailleurs les puissances européennes (Mantran 1989, p. 533). En fait, **l'Islam remplace la Nation ottomane comme ciment collectif**. Cela est dû à la plus forte représentation des musulmans (cf. infra). Mais cela est aussi dû au constat de l'échec du nationalisme : l'Islam est un autre principe de solidarité, voilà tout. Cette politique religieuse est tout particulièrement illustrée par l'utilisation massive du thème du califat par le sultan (Georgeon 2003 ; Mantran 1989, p. 534).

À l'échelle de l'Empire, la politique d'Abdulhamid passe par une favorisation quasi-systématique des provinces arabes, sur les plans politique et économique. Elles sont dirigées par les meilleurs, et reçoivent une part plus importante des investissements et des fonds publics. La Syrie bénéficie tout particulièrement de cette politique de modernisation (Mantran 1989, p. 535). À l'échelle de l'empire toujours, on assiste à une **occidentalisation de l'économie, en parallèle d'une réponse favorable du pouvoir aux attentes conservatrices de la société**. L'empire connaît une véritable transformation, notamment avec la construction des chemins de fer, source de vives tensions entre les grandes puissances (Bozarslan 2013, p. 176-177). Au total, alors qu'il y avait 1800 kilomètres de voies ferrées en 1878, on en recense 5800 en 1908. La Syrie et le Hedjaz, favorisés, se voient recouvrir de 2350 km de voies, contre 1850 pour l'Anatolie (Mantran 1989, p. 535). Le chantier le plus spectaculaire relie les Villes Saintes du Hedjaz à Damas : officiellement, pour faciliter le pèlerinage à La Mecque ; officieusement, pour faciliter l'acheminement de troupes vers des régions turbulentes. Le problème de

cette modernisation est qu'elle se fait en partie sous la houlette de compagnies européennes. Mais la politique est payante, les rendements agricoles doublant dans certaines régions, et les régions ainsi desservies voyant leur population augmenter, alors que l'Empire dans son ensemble était en situation de déperdition démographique (Bozarslan 2013, p. 177).

La naissance de la police ottomane

Les forces de police ottomanes sont en cours de formation depuis les années 1820, et plus précisément depuis 1826 avec la suppression du corps des Janissaires. Abdülhamid accélère et parachève un processus dont il est l'héritier. En 1879 est créé un ministère de la Police. En 1881 est organisée une force de police chargée du maintien de l'ordre dans la capitale. C'est donc désormais une organisation policière, complétée par une unité de gendarmerie, qui est chargée de régir l'ordre public dans la ville. Cette organisation policière est calquée sur le modèle européen. Lors d'un recensement de 1902, pour la seule capitale, cette police est composée de neuf divisions et 2 275 hommes. Progressivement, les villes de province sont dotées d'organisations similaires. La police hamidienne, c'est en fait trois polices : une administrative, l'autre politique, la dernière judiciaire. La police administrative surveille les lieux publics, contrôle les mouvements de population au sein et depuis l'extérieur de l'Empire, réprime les attitudes contraires aux bonnes mœurs (alcoolisme, jeux), lutte contre la mendicité. La police politique protège les intérêts du régime en luttant contre les comploteurs, présumés ou avérés et en contrôlant étroitement toutes les productions imprimées. Cette police politique constitue vraisemblablement le gros des troupes à l'époque hamidienne : l'organisation policière dans son ensemble est dédiée au verrouillage du régime.

La volonté de distinction. Marquée par l'imposition d'un uniforme, ainsi que le port de l'épée (signe distinctif par rapport à une population qui porte largement le couteau à la ceinture). On note aussi une réglementation stricte des comportements des policiers (ivresse, mauvais port de l'uniforme, conversations avec des femmes de mauvaise vie), surtout dans les quartiers périphériques. Fréquence des rappels à l'ordre qui semble indiquer la difficulté à faire respecter ces règles en l'absence d'un recrutement sélectif et d'une formation de bonne qualité (euh... d'une formation tout court). Dans certains quartiers, la différence semble floue entre la police et les milices mafieuses. Affirmation enfin progressive de la présence policière dans l'espace urbain, notamment le poste de police qui émerge comme un nouveau type de bâtiment public, symbole du marquage de l'autorité politique sur la ville.

La volonté d'intégration. Proximité comme fondement de l'action policière (au moins pour la police administrative et judiciaire). Les postes de police en sont les principaux instruments : ils assurent progressivement un maillage du territoire. Utilisation des anciennes casernes de janissaires, mais pas que : construction continue de postes de police, jusqu'au début du XXe siècle. En 1863, 232 postes (1 pour 1850 habitants ; à nuancer selon les districts). Profil des agents de police : pas de formation mais prise en compte des « caractéristiques personnelles » des agents. D'abord, l'appartenance confessionnelle : la plupart des policiers est musulmane. Dans certaines régions, les minorités sont utilisées comme des intermédiaires convenables (genre un commissaire juif en Arménie). Les compétences linguistiques des non musulmans étaient particulièrement recherchées, notamment pour les services de douane. L'origine géographique enfin est importante : les agents en poste dans une région sont rarement originaires de ladite région (du moins en théorie).

Contrôle et répression. Vision traditionnelle de la police hamidienne comme une police répressive et très « castratrice ». La police est effectivement l'instrument privilégié de l'autoritarisme hamidien. Question d'un comportement différencié en fonction des types de populations. Par exemple, police extrêmement dure avec les populations mendiantes et vagabondes (ce qui correspond à une demande globale de la société et de la presse). Nature ethno-confessionnelle aussi, ainsi les vagabonds arméniens

prennent-ils vraiment cher. L'individu « sans attache », par nature échappant au contrôle, est considéré comme une menace pour l'ordre établi.

La perception de l'institution policière par la population. Il semble que la police avait très mauvaise réputation dans la population, d'abord parce qu'utilisée comme un outil de « répression préventive ». Parfois, des commissaires décidaient de tout ou presque dans le quartier, ainsi Hasan Pasa, commissaire en chef de Besiktas: il y contrôle l'installation de nouvelles familles dans le quartier, joue le rôle de juge quand des disputes interviennent entre les habitants, garantit l'ordre moral en réprimant le non respect du jeûne et la consommation d'alcool. Sa réputation va au-delà des limites du quartier, puisqu'on parle de ses « exploits » dans toute la capitale. Ainsi le publiciste Sadri Sema raconte qu'il ne fallait même pas regarder (fixer ?) le commissariat d'Hasan Pasa ou le palais, sous peine d'avoir de gros problèmes. Toutefois, ce tableau un peu noir de la police doit être nuancé. Le système hamidien est fondé sur un double appareil, où les agents de police et les agents de renseignement ne sont pas les mêmes et ne dépendent pas de la même hiérarchie. Or, il semble que les populations aient fait la différence (Lévy 2008).

École(s) et éducation dans l'Empire ottoman hamidien

Avant le milieu du XIXe siècle, il n'existe pas de système d'éducation publique dans l'Empire ottoman, en dehors des *madrassa*-s et des écoles primaires dans les grandes villes. Les espaces d'éducation et de formation sont des espaces d'autodidactes, des espaces de sociabilité et de transmission, parfois de l'ordre de la sphère privée, de l'ordre de l'informel. Les écoles primaires jouent tout de même un rôle social de premier ordre. Une cérémonie d'entrée, la « procession d'Amen », sert de rite de passage pour l'enfant musulman, le début de sa socialisation religieuse. Cette cérémonie, c'est l'enseignant qui la dirige : l'école correspond donc à un rite de passage clé dans la vie des jeunes musulmans de l'Empire ottoman.

Pour les non-musulmans, il existe des réseaux d'enseignement spécifiques, qui se développent très rapidement au XIXe siècle. En 1834, la communauté arménienne dispose d'une centaine d'écoles. En 1874, le même chiffre est de 450 ! Même chose pour les Juifs, surtout en Palestine. Cette hausse s'inscrit dans deux contextes différents, qui sont la montée en puissance des classes moyennes laïques dans chaque communauté et la multiplication exponentielle des écoles missionnaires. Ce second contexte n'est d'ailleurs pas caractéristique de l'Empire ottoman, ni du catholicisme : les missions catholiques et protestantes fleurissent partout dans le monde à partir des années 1850, jusque dans les îles les plus reculées du Pacifique !

L'un des enjeux du Tanzimat, c'est de créer les conditions institutionnelles d'un système éducatif plus « massif » et cohérent. En 1857, un ministère de l'Instruction publique est créé. L'architecture du système scolaire ottoman prend progressivement forme, avec les écoles primaires, secondaires, puis supérieures. Jusque dans les années 1860, l'enseignement primaire est une « case » réservée à la sphère religieuse. Les écoles « moyennes » (secondaire) font l'objet des premières réformes (multiplication des lycées sous Abdülhamid II). En 1869, une réforme totale du système d'enseignement public est envisagée, mais pas réalisée.

Abdülhamid II hérite d'un système d'enseignement public élaboré mais encore très théorique en dehors des grandes écoles supérieures fondées à Istanbul. Le sultan décide de l'application des projets établis par ses prédécesseurs, tout simplement par l'octroi de financements. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le nombre d'écoles moyennes passe de 277 à 435 entre 1879 et 1888 ; de 6 collèges en 1876 on passe à 55 en 1893 et à 98 en 1908. Des bâtiments neufs et dédiés sont construits, résolvant les problèmes liés aux conditions matérielles de l'enseignement. Après 1908, le décollage scolaire est poursuivi par les Jeunes Turcs. Ce sont les contenus de l'enseignement et les politiques scolaires qui changent : la Nation et

la patrie deviennent des objets récurrents dans les écoles, les cours religieux voient leur part diminuer, le turc est imposé dans l'ensemble des établissements (Atlande, p. 571 et suivantes).

L'Empire perse, des révoltes à la révolution (1876-1905)

Les réformes en Perse

Comme dans l'Empire ottoman, les années 1880-1900 sont marquées par des réformes profondes, à l'instigation du Chah et de quelques ministres emblématiques. Ces réformes s'ancrent dans la suite logique de premières réformes, impulsées tout au long du XIXe siècle. L'une des premières préoccupations fut d'assainir les finances de l'État en réduisant les pensions octroyées à la famille régnante et en instaurant un nouveau système pour le prélèvement de l'impôt, par lequel chaque village s'occupe de la répartition collective de ses versements. Un système similaire est mis en place pour la levée des troupes. Par ailleurs, en 1851, une école moderne est créée, appelée *Dar el-Fonun* et inspirée du Polytechnique français. Les professeurs persans qualifiés étant trop peu nombreux, des professeurs austro-hongrois arrivent à l'école en 1852. Aussi, le développement de l'agriculture est encouragé à travers l'amélioration du système d'irrigation, la création de marchés couverts à Téhéran et l'introduction de nouvelles cultures comme le coton ou la canne à sucre. Sur le plan judiciaire, des tribunaux de coutume viennent s'ajouter aux tribunaux religieux ; la protection des chrétiens et des zoroastriens est confirmée/renforcée. Les notables économiques et religieux s'opposent à ces réformes, ce qui aboutit à l'assassinat de celui qui les mène, le vizir Mirza Tasi Khan Kabir, en 1851 (Atlande, p. 90-91). Ces premiers mouvements de réformes n'empêchent pas une instabilité et des insuffisances économiques structurelles, qui aboutissent notamment à deux famines successives, en 1870 et 1871 (le même drame se reproduit en 1919). Chaque fois, la famine est « organisée » par les commerçants, parfois des aristocrates ou même des religieux, qui amassent les réserves alimentaires et les revendent, à prix fort, au marché noir (Richard 2016, p. 83-84). À partir de 1883-84, le vizir Amîn al-Soltan tente de reprendre les réformes laissées en cours de route par Mirza Tasi Khan Kabir. Jusque 1892, c'est une politique pro-britannique qu'il décide de suivre, par le biais du système des concessions (Cambridge History of Iran, vol. 7, p. 190-191).

Les concessions aux Occidentaux et l'essor du nationalisme perse

Après les épisodes de famine du début des années 1870, de nombreuses concessions sont émises en faveur des investisseurs étrangers. Naser od-Din Chah vend à des occidentaux le monopole de nombreux secteurs, dont les chemins de fer, les mines, une banque nationale. En 1887, il passe un accord secret avec les Russes qui doivent avaliser toute concession dans le secteur ferroviaire, ce qui bloque le développement de ce dernier. D'autres concessions ont des conséquences majeures sur l'économie perse, comme la création d'une brigade cosaque en 1879 (l'Iran n'a pas d'armée nationale jusque 1920). En 1890, la signature d'une concession en faveur du major Talbot, lui « offrant » le monopole de la production et de l'exportation du tabac pendant cinquante ans (contre une annuité de 15 000 livres et une redevance de 25% des profits), met le feu aux poudres : commence l'épisode du boycottage de la Régie des tabacs.

Rapidement, les réactions populaires se font légion : des tracts circulent, accusant le chah et Amîn al-Soltan de cupidité et les menaçant de mort. Une partie de la contestation est canalisée par le clergé chiïte, dont al-Afghani (depuis Bassora) et Mizrâ Hasan Shirâzi*. Les oulémas, voyant le mouvement se généraliser, quittent leur réserve et prennent position contre la Régie. Les mollahs entament une série de prêches contre l'invasion étrangère. En avril 1891, le dirigeant chiïte de Shiraz, Seyyed Ali Akbar, entre à son tour dans le mouvement d'opposition. À Ispahan, des hauts dignitaires religieux prennent la tête du cortège de manifestation. En septembre 1891, depuis Samarra, Mirzâ Shirâzi finit par écrire au Chah pour l'adjurer de chasser les Européens des secteurs centraux de l'économie. À l'automne, alors que la révolte continue à se propager, le clergé appelle au boycott de la consommation et de la vente de tabac. Le message est entendu jusque dans le harem impérial où les princesses et concubines refusent désormais de

préparer la pipe à eau pour leur époux. La concession est dès lors en danger, ce qui pousse le Chah à annuler l'accord. Le 26 janvier 1892, Mirzâ Shirâzi fait propager la nouvelle : les iraniens peuvent à nouveau fumer tranquilles (Richard 2016, p. 100-103).

On le voit avec cette révolte contre la concession Talbot, la situation politique du Chah Nasser al-Din n'est pas du tout la même que celle vécue par Abdülhamid dans l'Empire Ottoman. En Iran, le pouvoir politique est affaibli. Surtout, la révolte des Tabacs met en exergue un mouvement de fond, plus large : le pouvoir politique doit alors faire face aux premiers mouvements nationalistes, très critiques de la politique menée par le chah et son vizir. Ancien vizir de Nasser al-Din (début des années 1870), Mirzâ Malkom Khân (1833-1908) fait partie de ces « pionniers » du nationalisme iranien. En 1891, il crée un journal *Qânun* (« la loi »), publié jusque 1898, dans lequel il accuse les dirigeants de corruption et promeut l'idée d'une Constitution. Dans la version stambouliote du même journal, publiée sous le titre *Akhtar*, plus virulente, Malkom fait l'éloge de la civilisation occidentale, expliquant qu'elle reposait sur la science et la technique, et que son moteur essentiel était le progrès et l'instruction généralisée. Pour lui, l'Iran est paralysé par le conservatisme et l'ignorance. Il propose notamment une large réforme de l'instruction, avec une forte insistance sur l'histoire et le patrimoine iraniens. Enfin, proche d'al-Afghani, Malkom se fait le défenseur des théories panislamistes. Après son voyage en France justement, al-Afghani est l'un de ces pionniers du nationalisme iranien. En juillet 1890, il revendique le droit d'asile dans un sanctuaire proche de Téhéran, ce qui lui permet d'échapper aux forces de l'ordre, diffusant des idées libérales et constitutionnelles. Pendant l'hiver 1890-1891, il est expulsé vers la Mésopotamie, en résidence surveillée, à Bassora (Richard 2016, p. 95-100).

L'assassinat du Chah le 1^{er} mai 1896 doit se comprendre comme découlant de ce mouvement de fond. Son assassin, Mirzâ Rezâ Kermâni, avait été au service d'al-Afghani pendant son séjour à Téhéran, et directeur en chef du journal *Akhtar*, l'antenne stambouliote de *Qânun*. Son geste relève d'une vengeance personnelle, Mirzâ ayant connu l'emprisonnement, la torture et l'exil sur ordre du Chah. Cependant, au cours des interrogatoires qui suivent l'assassinat du Chah, il insiste aussi longuement sur la misère et l'injustice qui règnent alors en Iran, montrant que son geste est à la fois motivé politiquement et en réaction à une forme de détresse sociale : pour Mirzâ, l'assassinat du Chah relève... du tyrannicide.

La mort du Chah marque le basculement plus ou moins définitif de l'empire vers le déclin. Mozaffaredin* (1853-1907), qui succède à son père, est plus ou moins mis en place par consensus entre ses frères, les Russes et les Britanniques, ce qui n'aide pas à sa légitimité. Il paraît un souverain libéral, levant la censure et autorisant la création d'associations culturelles et éducatives. **Un premier ministre réformateur est nommé (Amin ol-Dowleh) : il encourage la mise en place d'écoles secondaires, y compris pour les filles, et la création d'établissements d'enseignement par les étrangers.** Cette politique pro-éducative, émanant autant du souverain que de son ministre, engendre l'hostilité des religieux, puisqu'elle ouvre à la concurrence face au système traditionnel des écoles coraniques élémentaires (*maktabs*) et des séminaires (*madrases*) (Djalili et Kellner 2010, p. 20-21). **Dans ses tentatives de centralisation et de réforme, notamment en matière juridique et financière, Amin ol-Dowleh se heurte continuellement aux intérêts et aux droits acquis de la cour, des courtisans, des officiels et des oulémas,** ce qui néanmoins ne le freine qu'assez peu. Là se trouve la situation iranienne à la toute fin du XIX^e siècle.

Les transformations de l'Égypte sous la domination britannique (1882 – v. 1900)

Histoire politique de l'Égypte « anglaise » (1882-1905)

Les années 1882-1900 sont pour l'Égypte une période de prospérité et de transformations. Les Britanniques prolongent leur occupation. Juridiquement, l'Égypte reste une terre ottomane, avec un khédivé héréditaire (Tawfîq jusque 1892, puis 'Abbâs Hilmî II jusque 1914), un gouvernement et une administration propres. Dans les faits, c'est le consul général de Grande-Bretagne qui oriente la politique égyptienne, des conseillers britanniques étant présents à tous les postes clés. L'Égypte est donc dans une situation de protectorat qui ne dit pas son nom, fortement lié à Lord Cromer (1841-1917), en poste au Caire de 1883 à 1907. L'idéal politique de Cromer, le *good government*, est celui d'une relative liberté, touchant notamment la presse (régime qui fait de l'Égypte le lieu idéal de publication pour la période).

En 1883, des instances consultatives partiellement élues voient le jour, notamment un Conseil législatif et une Assemblée générale, remplacées par une Assemblée législative en 1913. D'autres réformes vont dans le même sens, avec un strict contrôle des dépenses publiques, l'abolition de la corvée (1890), l'établissement d'un état-civil (1891) et d'un Département de statistique générale (1905). L'Égypte de la fin du XIXe siècle est donc un pays de relatives libertés, fait d'autant plus marquant qu'il constitue une exception au Moyen-Orient, quand les régimes d'Abdülhamid II et Qâdjârs n'ont de cesse que de s'enterrer dans une politique policière et répressive (ce qui fait aussi de l'Égypte un lieu d'exil politique).

La présence britannique se renforce dans les années 1890, en dépit des contestations du nouveau khédivé, 'Abbâs Hilmî II (1892-1914). En janvier 1893, le jeune khédivé est contraint à un changement de gouvernement. Mais la résistance du khédivé est perçue très positivement par les Égyptiens, participant au renforcement du sentiment national. Dans les années 1890, après de nombreux débats parlementaires, les Britanniques décident de maintenir leur présence, puis de l'accroître en dépêchant sur place du personnel d'administration. Ce renforcement de l'action britannique en Égypte s'accompagne d'une politique volontaire de modernisation économique du pays (Dupont, Mayeur-Jaouen et Verdeil 2016, p. 113-114).

Sociétés, économies et cultures en Égypte entre les deux siècles

Signe de prospérité, la croissance démographique égyptienne s'accélère : de 2,5 millions au début du XIXe siècle, les Égyptiens sont 6,9 millions en 1882, 7,5 millions en 1886, 12,1 millions en 1917. L'Égypte de ces années-là ne connaît plus ni famine ni grandes épidémies, même si les progrès en termes d'hygiène sont encore limités. Or, ces « progrès » doivent être compris avec l'action britannique.

En effet, Cromer met en place tout un ensemble de réformes économiques, notamment dans le domaine de l'agriculture. Les Britanniques s'intéressent tout particulièrement à la question de l'irrigation. Dans le sud du pays, un premier barrage est construit de manière à constituer une retenue d'eau, dans laquelle il sera possible de puiser en cas de besoin. En 1902, la construction du premier barrage d'Assouan est achevée. En 1933, après deux réfections, il offre un bassin de 5 milliards de mètres cubes (à titre de comparaison, le haut-barrage de 1971 en emmagasine 169 milliards). D'autres barrages préexistants sont renforcés. Au total, le développement des structures d'irrigation permet d'augmenter la superficie des terres arables de près d'un million de *feddan*, ainsi que des gains de productivité. Entre 1879 et 1913, la surface récoltée augmente ainsi de 65%, et le nombre de récoltes annuelles passe de 2 à 3. Point intéressant, l'augmentation de la surface agricole utile se fait au profit des champs de coton, le coton égyptien étant alors très apprécié des entrepreneurs anglais. En parallèle, les exportations agricoles égyptiennes se tournent rapidement vers le Royaume-Uni (2/3 des exportations dès 1885). L'économie égyptienne évolue vers une spécialisation agricole pour répondre à la demande émanant de la puissance dominante. En 1906, le coton seul représente 83% des exportations du pays ! En contrepartie, les cultures

vivrières diminuent, alors que la population augmente : une partie donc des importations du pays concerne des produits nécessaires à la subsistance (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 186-189).

Le développement industriel que l'on pourrait trouver ailleurs au Moyen-Orient est presque inexistant dans l'Égypte des années 1880-1900. Le nombre de travailleurs salariés de l'industrie, des transports et des mines, en 1907, est de moins de 500 000. Là aussi, conséquence directe de ce « manque », l'Égypte consacre une partie croissante de ses importations aux produits manufacturés.

L'ensemble de ces transformations économiques a des répercussions directes sur les couches sociales égyptiennes. Cette politique n'est pas mal reçue, notamment par les élites et la classe moyenne instruite, qui y gagnent largement. Même des opposants farouches à la domination anglaise, comme Muhammad Abdûh, renoncent progressivement à l'affrontement avec la puissance coloniale. Le modèle égyptien finit même par être perçu comme le plus proche des idéaux réformistes musulmans (Dupont, Mayeur-Jaouen et Verdeil 2016, p. 114-115). Les transformations économiques ont également des répercussions sur la structure de la société. Les grands propriétaires qui font le choix de la culture du coton font pour la plupart fortune. Cet enrichissement leur permet bien souvent de vivre richement, à l'occidentale, et de s'offrir des voyages en Europe. À l'autre bout du spectre social, la paysannerie égyptienne évolue vers le prolétariat rural. Les petits propriétaires (85%) possèdent au début du XXe siècle moins de 30% des terres. D'ailleurs, la proportion de petits propriétaires n'a de cesse que de croître, quand celle des grands reste à peu près stable. Ainsi, plus d'un million de fellahs sont propriétaires de moins d'un *feddan* en 1916. Or, la taille minimale d'exploitation pour faire vivre une famille est de... trois *feddan*-s. Cette situation de précarisation est connue et prise en compte par les autorités britanniques. L'abolition de la corvée, en 1890, tient effectivement compte de la grande précarité des fellahs. Une autre mesure, plus tardive, concerne la possession de la terre. En 1912, le principe de l'insaisissabilité des cinq derniers *feddan*-s est posé : il s'agit d'empêcher autant que possible le déclassement des petits propriétaires, par un rapetissement sans fin de leurs terres. En effet, l'essor agricole s'accompagne d'une spéculation sur les terres, dont les petits propriétaires sont les premières victimes (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 189-192).



Ginrud

www.delcampe.net

L'Heliopolis Palace Hotel du Caire

Dans les villes, la situation est un peu différente. Le Caire et Alexandrie ne cessent de croître. Alexandrie devient une ville cosmopolite, largement tournée vers son port et le commerce international. Des investisseurs étrangers s'y installent massivement, des aménagements sont réalisés pour améliorer le « rendement » du port (Ilbert 1992). Des projets urbains un peu fous voient même le jour. Au début du XXe siècle, le baron Édouard Empain achète un espace désertique presque aussi vaste que Le Caire, à une dizaine de kilomètres du centre-ville. Son projet est de fonder une cité idéale, qu'il baptise en toute simplicité Héliopolis. La ville sort rapidement du sol, rapidement reliée par une ligne de chemin de fer électrique au Caire. Les Levantins francophones, mais aussi les propriétaires fortunés, apprécient particulièrement l'endroit qui compte plus de 25 000 habitants au début des années 1930, quand Héliopolis ne se distingue plus du Caire. En 1910, le même Édouard Empain fait inaugurer l'Héliopolis Palace Hotel (voir photo), plus grand établissement d'Afrique et du Moyen-Orient de l'époque, avec une façade d'inspiration mauresque de cent cinquante mètres de longueur : la clientèle est occidentale, touristique et « d'affaires » (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 193-197).

Le Caire devient progressivement une ville mondaine moderne, qui plus est un passage obligé pour les nouveaux touristes de la vallée du Nil. Le Caire surtout devient une ville de presse. À la fin du XIXe siècle, Le Caire, Alexandrie et Beyrouth apparaissent comme les centres majeurs de la presse arabe, en étant respectivement le siège de 379, 100 et 73 périodiques. Suivent Paris (45), Tunis (41), Istanbul (24), Londres et New York. Une autre partie de ces documents est publiée dans des versions bilingues. Cette liste témoigne de la forte mobilité des intellectuels arabes. Les journaux bougent d'ailleurs avec leurs fondateurs. Ainsi le journal *al-Abram* (« Les Pyramides »), fondé à Alexandrie en 1876 par deux frères d'origine beyrouthine, est transféré au Caire en 1898, où il continue de couvrir l'actualité d'Alexandrie.

Cette très forte concentration en Égypte n'est pas anodine : elle découle d'une législation qui laisse plus de libertés aux publications qu'ailleurs. Dans l'Empire ottoman, la censure hamidienne ne laissait aucun répit aux journaux, particulièrement dans les provinces arabes. Or, à partir de 1882, les Britanniques instaurent en Égypte un régime de liberté, se basant sur le principe que la presse sert de soupape de sécurité politique et sociale (Ayalon 1995, p. 52). Ce qui est intéressant, c'est que cette liberté n'est pas inscrite dans la loi. Officiellement, le régime juridique reste celui de 1881, qui laisse les pleins pouvoirs de censure au khédive. Mais elle n'est pas appliquée, ou en tout cas pas constamment, ou seulement sur des sujets particulièrement sensibles comme des affaires étrangères. Attirés par cette liberté, nombre de journalistes s'installent au Caire ou ailleurs en Égypte pour y publier un journal. La presse égyptienne apparaît foncièrement cosmopolite. Ainsi, 15% des journaux fondés entre 1873 et 1907 sont le fait de Syriens. Entre 1876 et 1914, l'Égypte produit 849 journaux en arabe, surtout au Caire et à Alexandrie, et beaucoup plus dans d'autres langues (Ayalon 2011). À la veille de la Première Guerre mondiale, l'ensemble des journaux égyptiens publient chaque jour 80 000 copies ; 30 000 pour le Liban, quelques milliers dans les autres provinces arabes de l'Empire ottoman. En Anatolie et en Iran, les grands journaux tiraient alors à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Le Moyen-Orient dans la mondialisation : histoire économique et urbaine (1876-1914)

Entrée du Moyen-Orient dans la mondialisation ou entrée des Occidentaux au Moyen-Orient ?

Au milieu du XIXe siècle, l'Empire ottoman s'intègre au libre-échange mondial, autant par choix que par contrainte. La situation financière et fiscale ottomane en effet les y oblige ; les Anglais les ont sorti de la crise égyptienne, les grands États européens financent leur endettement. En Perse, on retrouve la même idée. Dans l'Empire ottoman, une partie des obstacles à l'importation et l'exportation sont levés ; le régime des capitulations est assoupli, les marchands étrangers sont notamment exemptés de taxes. En partie grâce à ces mesures, l'Empire profite pleinement du boom économique du milieu du siècle. Jusqu'au début des années 1880, le commerce extérieur quintuple, l'augmentation s'infléchissant un peu

par la suite. Les effets de la conjoncture extérieure (crise mondiale des années 1873-1896) restent limités car la production est orientée vers la consommation intérieure. Le commerce extérieur cependant continue de croître, avec un taux annuel moyen de 2,5% entre 1879 et 1899. Cet accroissement passe notamment par de profondes mutations sociales et économiques dans les villes portuaires de l'Empire ottoman (voir infra) (Bouquet, Pétriat et Vermeren 2016, p. 93-97).

Avec l'ouverture du Moyen-Orient sur le monde, des liens s'établissent entre économie mondiale et exploitations agricoles locales. Les conséquences de cette orientation nouvelle de l'économie sont majeures pour la structure même des campagnes. Elle impose tout d'abord la transformation de vastes espaces dans une culture spécialisée. Elle favorise le développement des infrastructures et notamment des moyens de communication. Sur le plan technique, les cultures commerciales se rationalisent, les espaces cultivés s'étendent. Enfin, conséquence un peu moins fun, l'arrimage mondial des productions rend les sociétés rurales extrêmement dépendantes des fluctuations du marché, entraînant de très importants mouvements de populations (sous la forme d'exodes ruraux) à chaque crise sectorielle, ainsi les champs de coton libanais (Sakatni, dans Dakhli 2016, p. 231-268, voir aussi supra en Egypte).

Cependant, cette ouverture sur le monde se fait avec un double revers. D'abord, la dépendance du Moyen-Orient aux capitaux européens est grande à échelle macro-économique. La dette ottomane, comme la dette perse, est quasi intégralement détenue par des puissances européennes, qui ont là un formidable moyen de pression pour s'arroger une partie des bénéfices de l'entrée dans la mondialisation. De même, beaucoup de sociétés anonymes à capitaux étrangers opèrent sous le régime de la concession, c'est-à-dire qu'elles obtiennent le droit d'exploiter une partie des ressources des États ou de construire des infrastructures. Ce système prévaut notamment dans les secteurs les plus stratégiques, puis, rapidement, dans l'exploitation des ressources pétrolières (ainsi la concession Darcy sur le pétrole iranien). Certains secteurs, comme le tabac (cf. supra), restent stratégiques, et l'établissement d'un monopole européen reste donc compliqué. Par exemple, le canal de Suez, déclaré voie maritime internationale en 1888, est exploité par une compagnie ayant son siège à Paris et dont le capital est partagé entre des Français et des Anglais : l'État égyptien ne touche pas un sou sur les passages de navires, ce qui devient un symbole national de la dépossession économique du pays (Dupont, Mayeur-Jaouen et Verdeil 2016, p. 117-119).

Au final, la modernisation économique du Moyen-Orient, dans les années 1880-1900, est majoritairement impulsée par l'afflux de capitaux étrangers. En 1914, 70% des capitaux investis dans des sociétés anonymes en Égypte sont étrangers, représentant un peu plus de 2,3 milliards de francs (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 188).

Les mondes urbains moyen-orientaux (fin XIXe – début XXe siècle)

Considérations générales

À la fin des années 1870, deux très anciens « monstres urbains » dominant le Moyen-Orient : Le Caire (370 000 habitants) et Istanbul (850 000). L'évolution démographique de ces deux mégapoles sur un siècle ne fait que confirmer le caractère décisif et dominant qu'ils ont sur la région toute entière. Le Caire en 1980, c'est 7 millions d'habitants (1,2 en 1930). Istanbul, qui souffre un peu des vagues migratoires grecques du début des années 1920, ne connaît pas une croissance aussi forte : en 1980, elle abrite « seulement » 3 millions de personnes. En Turquie, c'est Ankara, du fait de sa capitalisation, qui connaît la plus forte croissance urbaine, passant de quelques milliers d'habitants dans les années 1880 à 2 millions en 1980. Pareil pour Téhéran, qui passe de 150 000 en 1880 à 5 millions en 1980. D'autres villes de la région, des fois inexistantes au début de la période, connaissent une croissance de folie, ainsi Riyad, de 10 000 habitants en 1880 à 1,3 millions en 1980 (avec une croissance exponentielle entre 1950 et 1980).

	1880	1950	1970
Part de la population urbaine	15 %	25 %	40 %

Tableau 1. Part de la population urbaine au Moyen-Orient d'après Bernard Hourcade

Les facteurs de cette croissance urbaine ne sont pas seulement politiques. En général, ce sont effectivement des centres politiques et décisionnels majeurs. Les facteurs géographiques et économiques permettent en particulier de comprendre que les villes côtières et les villes situées à proximité d'un point de passage maritime (détroit ou canal) connaissent généralement une prospérité et un rythme d'expansion plus élevés que les villes situées à l'intérieur des terres. Ainsi Beyrouth connaît un accroissement urbain beaucoup plus important que Damas. Si l'on se focalise sur les grandes métropoles dominantes, il faut constater une certaine stabilité : les grandes métropoles le restent, et restent globalement à la tête du classement. À l'inverse, si l'on se concentre sur les villes intermédiaires, on observe que les hiérarchies sont souvent bouleversées, pour des raisons politiques, économiques et géographiques diverses. D'un point de vue temporel, l'auteur isole deux phases. La première, des années 1880 aux années 1930, se caractérise par une croissance régulière mais relativement modérée (1,5% par an en moyenne sur l'ensemble du Moyen-Orient). La seconde est une phase d'explosion urbaine, des années 1940 aux années 1980, dans le cadre des nouvelles frontières nationales et d'un exode rural massif. Cette seconde période correspond à une nette accélération de l'urbanisation, avec des taux de croissance qui dépassent les 5% par an en moyenne.

À partir de la fin des années 1970 naît au Moyen-Orient une forme de « conscience citadine », notamment dans les villes de l'Empire ottoman. Largement impulsée par la constitution d'une couche moyenne et supérieure, éduquée et intégrée dans les phénomènes de croissance/ouverture économique, cette conscience citadine favorise la formulation d'intérêts communs au niveau de la gestion proprement urbanistique de leur cadre de vie. En octobre 1877, une loi transfère aux municipalités de l'Empire ottoman un ensemble de compétences, parmi lesquelles le contrôle du bâti, l'élargissement, l'éclairage et le nettoyage des rues, le contrôle des eaux publiques, la distribution d'eau potable et la surveillance des égouts. Le renforcement progressif de la fiscalité urbaine consolide peu à peu l'existence et l'autonomie des nouvelles institutions. À Jérusalem, le budget municipal passe de 3000 livres en 1877 à 14 000 en 1910. Ces recettes fiscales passent essentiellement par des taxes sur divers droits d'octroi et de péages.

Des villes modernes et mondialisées

Les villes les plus « connectées » à l'économie-monde sont le plus souvent des villes littorales, portuaires. Nombre d'entre elles connaissent une phase de croissance démographique importante dans les années 1870-1910. Ainsi Izmir ou Salonique, grandes villes portuaires de l'Empire ottoman, connaissent un doublement de leur population entre ces deux dates. Cette croissance démographique s'appuie en grande partie sur un solde migratoire plus que positif, à hauteur de 20% pour Izmir. Parmi ces étrangers, beaucoup d'Européens, pour les raisons précitées.

Ainsi à Izmir, point d'arrivée de populations et de cultures venues d'Anatolie, le dynamisme vient de mutations et de recompositions démographiques internes au Moyen-Orient. Izmir compte 180 000 habitants en 1880, 300 000 en 1914. Sur cette population qui a presque doublé, on compte à peu près 20% d'étrangers. Parmi eux, beaucoup de marchands européens, mais aussi de nombreux anatoliens, et un bon tiers de chrétiens. Dans cette ville en pleine croissance sont d'ailleurs publiés pas moins de six journaux en langue étrangère. Izmir est en partie tournée vers le commerce méditerranéen, tout particulièrement en direction des possessions britanniques. On y trouve 90 maisons de commerce tenues par des marchands européens à la fin du XIXe siècle. Le port d'Izmir concentre 25 à 30% du commerce extérieur de l'Empire ottoman à la fin des années 1870. C'est justement à cette époque que les quais du port d'Izmir sont rénovés, avec des fonds européens. Une voie ferrée est également construite pour

connecter le port à Istanbul. Le dispositif commercial est alors extrêmement efficace, moderne et compatible avec les « standards » du commerce mondial. En parallèle, la ville s'industrialise, grâce à l'arrivée de marchandises et de capitaux étrangers. Ces industries sont essentiellement tournées vers le secteur agroalimentaire, avec des minoteries qui transforment les productions céréalières de l'hinterland. S'installent également des presses à olive, avec des outils de production modernes. La ville devient dès lors, peu à peu et de manière relative, une ville ouvrière, avec des quartiers très marqués (CM Legoullon).

Toutes gagnantes ?

Les villes iraniennes de Chiraz et Ispahan sont plutôt les perdantes de l'intégration dans la mondialisation. Chiraz et Ispahan ont un centre ville historique magnifique, extrêmement développé, avec une ville dans la ville, le quartier du bazar d'une part et l'ancien quartier impérial. La dégradation de ces quartiers historiques reflète le déclin économique de ces villes. Ispahan, ancienne grande ville de textile, périclité du fait du manque d'investissements extérieurs. À Ispahan, contre 1250 métiers à tisser en 1834 ; seulement 22 en 1906. Ce sont aussi des villes aux grandes difficultés économiques, écrasées par les taxes qui gonflent en Perse du fait de l'endettement. Régulièrement y éclatent révoltes et émeutes dans les bazars, toujours selon le même schéma : un dignitaire religieux ou un marchand très influent vient haranguer la foule, appelant à mener le jihad contre le tyran et les étrangers. C'est d'ailleurs ainsi que démarre la révolte des Tabacs, avec l'intervention de Seyyed Ali Akbar (CM Legoullon).

Alep connaît le même cas de figure avec la dégringolade des métiers à tisser. Sauf que le déclin y est enrayé, grâce à l'afflux de capitaux ottomans, qui font redécoller l'industrie textile de la ville. Des 10 000 métiers à tisser en 1820, il n'en reste que 4000 en 1840. Mais, à la veille de la Première Guerre mondiale, on en compte à nouveau 9000. Alep se démarque aussi par une longue tradition d'innovation et de savoir-faire, l'innovation constante, l'achat de machine « modernes ». Kamil al-Ghazzi (1853-1933) fait partie des élites locales inventives qui s'adaptent à la demande. Il est typique de la classe moyenne urbaine qui émerge à la fin du XIX^e siècle dans l'Empire ottoman, sur le modèle de l'*effendiyya*, couche sociale urbaine qui émerge dans l'Empire ottoman. Il est représentatif de cette classe sociale moyenne, urbaine, très proche du pouvoir, qui incarne la modernisation de l'Empire ottoman. Kamil al-Ghazzi est un intellectuel, journaliste, qui travaille à Alep, qui laisse des chroniques de la ville jusqu'à sa mort, source dans laquelle il retrace année après année la modernisation de sa ville. Il raconte comment l'éclairage, puis l'électricité, puis les chemins de fer, ont fait leur apparition dans sa ville. Il raconte également le développement de la presse à Alep, ainsi que l'histoire du journal *al-Shaaba*. Dans ce journal, la moitié est en turc, l'autre en arabe. Kamil al-Ghazzi est également proche de certains intellectuels réformateurs levantins, comme al-Kawakibi* (CM Legoullon).

Réformismes, nationalismes et constitutionnalismes à la fin du XIX^e siècle

Des réformes au réformisme : la Nabda

Le réformisme musulman est une vieille notion orientaliste, traduisant le terme arabe *Islah*, désignant la capacité de la communauté des musulmans à se régénérer. Avec l'*Islah*, il s'agit de corriger les déviances de la communauté, les innovations blâmables en particulier. Le réformisme a aussi à voir avec des transformations sociales et économiques de grande ampleur. La démographie, l'essor urbain, le développement des échanges avec le reste du monde, le développement des modes de vie vers une occidentalisation des mœurs, le développement de l'instruction et des médias sont autant de facteurs déclencheurs de la *Nabda*.

Qui sont ces réformistes ? La figure tutélaire du réformiste musulman est attachée à la fin du XIX^e siècle, avec des personnages comme Jamal al-Din al Afghani ou Muhammad Abduh (1848-1905). De son vivant, Muhammad Abduh ouléma de haut-rang, mufti d'Égypte, est une « star » du réformisme

musulman. Ayant beaucoup voyagé, il profite de ses réseaux considérables, notamment pendant son exil après 1882 (il a soutenu la révolte Urabiste). Il part notamment pour Paris, où il fonde avec al-Afghani la revue *Le lien indissoluble*, journal en arabe publié pendant quelques mois. Muhammad Abduh est en effet un homme de presse en plus d'être un ouléma. En 1898, il soutient la fondation d'*al-Manâr* par Rachid Rida, l'un de ses disciples. Ces hommes religieux, souvent oulémas, deviennent des figures intellectuelles assez connues, à moitié journalistes et à moitié intellectuels. Ainsi Rida portera-t-il, jusqu'à sa mort en 1935, l'habit blanc des oulémas.

Le réformisme passe cependant par autre chose que la religion. Ce qui rend leur discours audible, c'est justement le fait qu'ils ne disent pas des choses spécifiques à la religion. Leur instrument privilégié, c'est la plume : la presse devient un outil de diffusion des idées, de prédication à grande échelle. La presse est un bon moyen de diffuser autre chose que des articles inédits, des conférences, des sermons et des *khutba*-s. Les éditeurs des journaux racontent, souvent sous la forme de feuilletons, leurs visites du monde musulman et de l'Europe, reprenant la vieille tradition littéraire de la *rihâb*. Les premiers romans, comme le théâtre, sont alors des formes littéraires prisées pour la diffusion des idées réformistes.

Quelles sont ces idées ? Le réformisme musulman est fondé sur le constat d'un retard, perçu comme civilisationnel, et essentiellement conçu sur la base d'une « avancée » plus grande des puissances européennes. Le réformisme vise donc à rattraper ce retard. Mais quelles en seraient les causes ? Le despotisme est visé en premier. Ce qui est dénoncé, c'est le despotisme politique, dans la mesure où il n'y a pas (ou plus) de contre-pouvoir. Les expériences constitutionnelles enterrées, il devient facile de dénoncer le despotisme, d'autant plus que les despotes locaux sont protégés des empires coloniaux occidentaux. Par conséquent, le sultan ottoman, et plus particulièrement la figure califale, fait l'objet de débats parmi les réformistes autour de sa légitimité à exercer le pouvoir. En général, et Muhammad Abduh en est un bon exemple, les réformistes considèrent que les Ottomans sont des usurpateurs du califat, mais que leur capacité à unifier est trop pratique pour être abandonnée. Autrement dit, le calife n'est pas tout à fait légitime, mais s'il peut renforcer l'identité musulmane, alors autant lui faire confiance. L'avantage, c'est que cela sous-entend qu'il est possible de déposer un tel souverain s'il ne remplit plus les conditions minimales. Dans les faits, Abdülhamid II perd beaucoup de crédit auprès des réformistes, avec la suspension de la constitution, puis les massacres en Arménie : ce sont les réformistes qui commencent à l'appeler le « sultan rouge ». Quels sont les remèdes de ces maux pour les réformistes ? L'éveil des musulmans, et, par dessus tout, leur éducation. Dans la mesure du possible, il s'agit d'éviter la révolution, préférer un changement de long cours, par le bas. À la rigueur, les réformistes acceptent le renversement du régime despotique par la constitution : c'est ce mot – *inqîlâr* – qui désigne d'ailleurs les révolutions des années 1900 dans l'Empire ottoman et la Perse (cf. infra). L'*inqîlâr* considère la révolution comme renouveau de la réforme, une évolution perpétuelle de la société vers le progrès et vers la révolution. Le rôle des revues, c'est justement d'éveiller les esprits, de mobiliser contre les collusions entre despotisme et colonialisme/impérialisme. Toujours aussi, les réformistes musulmans en appellent à l'unité de l'Umma : le réformisme est empreint de panislamisme.

Surtout, les réformistes prônent une culture du juste-milieu. Ce juste milieu se construit par des contre-modèles. Ainsi le riche occidentalisé apparaît comme condamnable. L'autre contre-modèle, c'est celui de la masse ignorante, superstitieuse, qui pense que les saints font des miracles et pas la médecine. Concrètement, il s'agit d'opposer culture populaire et culture savante. Ce qui est rejeté, c'est l'imitation, l'imitation totale de la coutume islamique, mais aussi de l'occident. C'est pour ces raisons que Muhammad Abduh cautionne des pratiques interdites pour les musulmans qui ne vivent pas dans le Dar al-Islam : il s'agit de montrer la compatibilité entre islam et rationalité.

Qui est touché par le réformisme musulman ? Le public visé est essentiellement celui d'une classe moyenne, urbaine, éduquée, modernisée. Nombre des lecteurs des revues réformistes sont des oulémas, intéressés par des idées différentes, mais aussi en parties condamnées. Il ne faut pas oublier en effet que le réformisme n'est qu'un mouvement parmi d'autres, qui plus est minoritaire : les écrits traditionnels sont largement majoritaires dans les publications.

Les premiers mouvements nationalistes

L'affirmation d'une solidarité panislamique traduit, à partir des années 1870, l'émergence de consciences ethniques. Turcs et Arabes, mais aussi Persans, retrouvent dans leur passé et leur culture quelque chose de glorieux, de valorisant. Dans l'Empire ottoman se met rapidement en place une réelle distinction ethnique entre Turcs et Arabes. Cette montée des identités ethniques est perçue par Henry Laurens comme le produit des réformes et de l'accroissement des moyens de communications : hommes, idées et marchandises se diffusent dans l'ensemble de l'Empire. Les difficultés des années 1876-1882 font réapparaître des tensions politiques, ainsi que des projets « séparatistes » visant à la constitution d'un grand royaume arabe en Syrie. Le délitement territorial de l'Empire ottoman dans les Balkans ne fait qu'aider à la construction de ces projets : certains pressentent qu'il n'y en a plus pour longtemps avant un éclatement pur et simple.

Abdülhamid comprend parfaitement le malaise profond des provinces syriennes, et sait que les pertes dans les Balkans font statistiquement augmenter la proportion de musulmans dans l'Empire. L'essentiel de la politique hamidienne consiste dès lors en l'abandon de l'ottomanisme, et en l'octroi d'une forme nouvelle d'autonomie aux communautés pour gérer leurs affaires intérieures. En parallèle, le souverain se présente de plus en plus systématiquement comme calife, et parle officiellement au nom de l'Islam et des musulmans. La propagande hamidienne tourne donc autour d'une certaine forme de panislamisme, aussi perçu comme un projet à usage interne destiné à assurer l'intégration, même sous forme fédérale, des provinces arabes dans l'Empire (Laurens 2015, p. 92 et suivantes).

Quel rapport avec la naissance du nationalisme au Moyen-Orient ? La nationalité renvoie d'abord à un sentiment d'appartenance, à une identité commune. Elle est donc aussi un lien juridique et politique entre un territoire et un souverain. Ainsi, penser la nationalité suppose de penser le lien entre populations, territoire(s) et gouvernement, mais aussi les critères qui sont retenus par les « peuples » pour se construire ladite identité commune. En 1869, l'Empire ottoman se dote en effet d'une loi de nationalité, qui prend clairement place dans le Tanzimat (1839-1876). L'idée est alors de défendre la souveraineté du pays en renforçant les fonctions régaliennes : définir qui est ottoman constitue alors un enjeu crucial, principalement du fait des mouvements massifs de population sur le territoire de l'empire. Dans la loi de 1869, la citoyenneté ne dérive pas d'un principe territorial, mais repose sur un mode de transmission patrilinéaire, dérivé de la structure familiale islamique. Deux compléments à cette définition filiale de la citoyenneté : sont également réputés sujets ottomans les résidents de l'Empire dont les parents ne sont pas connus comme ayant une autre nationalité ; il est possible d'obtenir la nationalité ottomane sur demande, au cas par cas. Dans le cadre de la Palestine et des premières *alya*-s, l'idée est de permettre la naturalisation des immigrés juifs, de manière à prévenir la constitution d'une minorité étrangère en Palestine : juridiquement, les immigrés juifs sont ottomans avant d'être juifs. Autrement dit, c'est un cadre géographique qui définit la nationalité ottomane (Bourmaud 2009).

Dans le cadre de cette nationalité et de cette domination territoriale de l'Empire ottoman, se pose la question des premières oppositions au régime hamidien. En effet, la jeune génération des réformistes et des libéraux revendiquant le retour à la constitution de 1876 commence à réclamer l'indépendance des provinces arabes de l'Empire, selon une conception ethnique, linguistique et culturelle de la nation. Ces revendications correspondent au courant du (pan)arabisme, et non plus du panislamisme. Ce discours est

accompagné d'un autre discours, sur la pureté arabe de l'Islam, discours qui se développe dans le cercle intellectuel autour de Muhammad Abduh, puis de Rachid Rida. Dans les colonnes d'*al-Manâr*, ces derniers reprennent l'idée que l'avenir doit passer par un retour à la pureté des valeurs originales (arabes) de l'Islam. Pour eux, les Ottomans sont coupables d'adoption de lois contraires à la loi islamique et aux désirs des sujets, d'une trop grande centralisation du pouvoir, de l'irresponsabilité des fonctionnaires et de l'absence des gouvernés. Par opposition, les Arabes sont décrits comme de bien meilleurs musulmans, ils contrôlent les Lieux saints de l'Islam et disposent de meilleures cultures et langues. Là tiennent les idées d'al-Kawakibi (1849-1902), Syrien participant à l'entreprise *al-Manâr*. D'autres nationalismes arabes existent à l'époque, notamment des formes plus européanisées, où l'Islam n'est absolument pas la référence première. En parallèle, le nationalisme apparaît en réaction aux premières entreprises de colonisation, notamment en Égypte contre les Anglais.

En Égypte justement, le mouvement national réapparaît sous la direction d'un jeune avocat, Mustafa Kamil (1874-1908), qui tente de jouer sur l'opposition entre Britanniques et Français (Fachoda). Sur le plan intérieur, Kamil affirme que les Égyptiens ne doivent pas perdre courage, réclamer sans trêve leur indépendance, être fier de leur nationalité. Son nationalisme est d'abord sentimental, très influencé par les méthodes occidentales de gens comme Maurice Barrès. Il profite du régime de liberté d'expression instauré par Lord Cromer pour s'exprimer presque librement. Kamil insiste également sur l'appartenance ottomane et islamique de l'Égypte, ce qui lui vaut le titre de pacha, accordé par Abdülhamid en 1904. Son nationalisme égyptien est lié à un projet d'établissement d'une constitution libérale et parlementaire. Cependant, il n'est jamais réellement écouté, son ton populiste faisant penser à d'éventuels débordements (Laurens 2015, p. 103-105) (voir ci-dessous, « Le printemps du nationalisme égyptien »).

Constitutionnalisme et parlementarisme à la fin du XIXe siècle

Le constitutionnalisme, en tant que mouvement intellectuel voulant placer aux fondements de la vie politique un texte fondateur, constitutionnel, existe dans le monde ottoman dès les années 1860. Avec la constitution ottomane de 1876, mais aussi la loi fondamentale égyptienne de 1866, les premières expériences constitutionnelles, aussi brèves pussent-elles être, font du constitutionnalisme une ligne d'horizon, un espoir partagé par de nombreux groupes voulant réformer l'Empire et instaurer un mode de gestion à même d'intégrer les composantes de la nation. Ce constitutionnalisme, loin d'être homogène, s'oppose unanimement à l'autoritarisme du sultan, du chah dans le cadre iranien (Atlande, p. 358-359). L'idée est bien présente dans l'expérience constitutionnelle ottomane de 1876 : le texte reconnaît une chambre parlementaire qui dispose de pouvoirs de contrôle, de conseil et de formation de projets de loi. Son existence, même brève, est l'occasion d'élections qui créent un espace politique ottoman. Toutes les provinces élisent ou envoient des députés chargés de rendre présents les sujets au sultan et d'aider à la prise de décision. Dès lors, le rétablissement du Parlement devient une ligne d'horizon pour les réformateurs. Constitutionnalisme et parlementarismes ne sont pas réellement dissociables, dans la mesure où les régimes constitutionnels sont conçus comme parlementaires (Rey 2012).

Le Moyen-Orient des révolutions, le Moyen-Orient des constitutions (1905-1914)

La révolution constitutionnelle iranienne

En 1905, l'Iran est dans une situation d'instabilité politique et sociale grandissante. **Les ulémas servent de catalyseurs de la contestation du pouvoir.** Cette contestation se fonde principalement sur la politique pro-européenne menée par le Chah (Djalili et Kellner 2011, p. 22 et suivantes). L'Iran est devenu une sorte de poudrière, prête à exploser au moindre prétexte. Et c'est justement un micro-événement va mettre le feu aux poudres. Dans un contexte d'agitation lié aux difficultés économiques, le gouverneur de Téhéran, pour détourner l'attention de l'opinion, fait battre trois marchands de sucre qui avaient refusé de baisser leurs prix. Le bazar se met en colère. Les marchands cherchent refuse dans la

Mosquée royale de Téhéran, d'où ils sont dispersés par la force. Un groupe d'oulémas réussit à rejoindre des étudiants, des mollahs et des marchands et à se retirer au mausolée d'Abdol Azim, pour tenir un siège protestataire de près d'un mois, demandant la création d'une « maison de justice », sans pour autant en préciser la nature. En janvier 1906, le Chah accorde cette exigence et démet le gouvernement. Mais rien n'est fait. À partir de là, une série d'événements similaires provoque la réunion de *bast-s*, sortes d'assemblées contestataires qui discutent d'une forme nouvelle de gouvernement. Au cours des « séjours » protestataires, les idées politiques de chacun sont discutées entre intellectuels libéraux, nationalistes, étudiants et professeurs. De ces discussions émerge l'idée d'une assemblée nationale représentative et d'une constitution. En même temps, les grèves se généralisent. Après avoir tenté de discréditer les assemblées contestataires, **le Chah finit par proclamer, le 5 août 1906, la tenue d'élections nationales pour la formation d'une assemblée nationale constituante, élue et réunie en octobre 1906. Marchands et représentants des corporations y sont surreprésentés, à côté de membres du clergé, de propriétaires terriens, de notables locaux et d'officiels.** Deux groupes se forment : les modérés et les libéraux. Un projet de loi fondamentale prévoit rapidement, au centre du dispositif constitutionnel, la **création d'un Parlement élu (*Majles*)** et d'un gouvernement dont la formation lui serait soumise. Le Chah, mourant, signe la Constitution le 30 décembre 1906. En 1907, des lois fondamentales supplémentaires sont ratifiées par Mohammed-Ali, nouveau Chah. **Elles prévoient l'égalité devant la loi, la liberté de la presse, de parole, d'association, la sécurité personnelle et celle de la propriété, la création d'un enseignement public obligatoire. Le chiisme est proclamé religion officielle**, ce qui suscite un débat houleux entre les différents camps en présence (Djalili et Kellner 2011, p. 28-29).

L'un des problèmes de cette constitution réside dans son acceptation forcée par le souverain. De plus, Mohammed Ali, chah en 1907, ne l'a pas directement ratifiée : il ne s'en sent pas le dépositaire. En décembre 1907, le Chah tente une première fermeture du Parlement, avortée. Face à une situation complexe tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, le chah tente un coup de force, **décrète la loi martiale et fait fermer le Parlement (juin 1908)**. Une véritable guerre civile se déclenche. Des soulèvements pro-constitutionnalistes éclatent un peu partout dans le pays, notamment à Tabriz. Mieux soutenus en hommes et en moyens financiers, les révolutionnaires l'emportent et obtiennent **l'abdication de Mohammed Ali en faveur de son jeune fils Ahmad (1898-1930) en juillet 1909** (Djalili et Kellner 2011, p. 30). Après une purge des royalistes les plus fidèles, le nouveau *Majles* adopte une série de mesures, dont la démocratisation du système électoral (instauration du suffrage universel masculin en 1911). **Enfin, l'Iran se dote effectivement d'un régime constitutionnel, d'où le nom de cette révolution de 1907-1909.** Le problème majeur de l'Iran n'était cependant pas résolu : les finances n'étaient pas assainies. Maîtriser les finances, c'est aussi contrôler les provinces, qui étaient alors marquées par des conflits tribaux et de l'insécurité (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 206).

La révolution est considérée comme « terminée » en 1911. À court terme, elle peut être perçue comme un échec. Mais à long terme, elle laisse un héritage considérable. En plus de la constitution, une série de réformes financières mettent fin à un système féodal et régularisent largement les pratiques fiscales. La justice se régularise également. À petite échelle, les femmes font une apparition timide dans la sphère politique. L'ensemble de ces aspects tend à se renforcer encore après la première guerre mondiale.

L'Empire Ottoman à nouveau ébranlé (1900-1914) : les Jeunes Turcs au pouvoir

En 1889, quatre étudiants en médecine lancent un mouvement opposé à la politique hamidienne. Le chef de file, Ahmed Riza (1859-1930), dirige le mouvement par intermittences entre 1895 et 1908, et donne au mouvement le nom de Comité Union et Progrès (CUP), avec pour objectif d'utiliser l'ensemble ou presque des idéologies progressistes occidentales. Contestataires du régime, les leaders unionistes se dispersent en France et en Egypte, sans pouvoir fédérer leurs idées autour d'un programme commun. En

1902, un premier « congrès des Jeunes-Turcs » est organisé à Paris. Le mouvement se scinde alors entre le CUP d'Ahmed Riza et l'Organisation de l'Initiative Privée et de la Décentralisation du neveu d'Abdülhamid, le prince Sabaheddin. Les divergences tournent surtout autour de deux sujets : la participation des forces armées au mouvement révolutionnaire et la nécessité de l'intervention de puissances dans le règlement de la question arménienne. Aussi, Sabaheddin s'oriente vers une forme de libéralisme politique et économique ; en face, Ahmed Riza lui oppose des idées aux tendances jacobines et nationalistes (Bozarslan 2016, p. 10-11 ; Bouquet, Pétriat et Vermeren 2016, p. 141).

Au début du XXe siècle, les Jeunes Turcs sont assez nombreux en Europe et en Egypte pour fonder des dizaines d'associations. En décembre 1907, lors du deuxième congrès jeune-turc, une déclaration d'unité est signée par l'ensemble des participants, malgré les divergences entre les formations. Le CUP fusionne alors avec l'Organisation ottomane pour la liberté, implantée dans les Balkans. La nouvelle formation est constituée d'officiers ayant servi dans les Balkans, n'ayant aucun état d'âme à intervenir militairement sur le régime sultanien. Après la rencontre entre le tsar Nicolas II et le roi Edouard VII en juin 1908, la potentialité d'une alliance anti-ottomane accélère l'action du comité, qui lance une insurrection ouverte en Macédoine pour l'obtention du retour de la constitution et la convocation d'une assemblée. Début juillet, des bataillons « nationaux » prennent le maquis et menacent le palais d'une attaque sur Istanbul. Le passage à la violence se concrétise par le meurtre d'un général haut gradé que le sultan envoie sur place en « inspection ». Le 23 juillet, littéralement désarmé, le sultan panique et cède, **rétablissant la Constitution suspendue depuis plus de trente ans. Dans la foulée, il convoque des élections, et annonce son abdication** (Bozarslan 2016, p. 11-12 ; Id. 2015, p. 247-253).

Le 24 juillet, dans tout l'Empire, des fêtes célèbrent le retour de la liberté, scandant la devise « Liberté, Égalité, Fraternité, Justice ». L'allégorie de la Liberté (une femme dévêtue) et celle de la Constitution (un enfant) deviennent des symboles d'espoir. Cette ferveur soudaine a ceci d'utile qu'elle met en exergue les changements sociétaux progressifs qui prennent place sous le règne d'Abdülhamid II. En quelques semaines, une presse libre d'une grande vitalité, les premiers syndicats, des organisations féminines et les premiers centres culturels de nombreuses communautés musulmanes virent le jour.

Le 24 juillet, les Jeunes Turcs voient leur rêve se réaliser, avec le retour de la constitution. Qu'allaient-ils faire de cette victoire soudaine ? **Le sultan connaît un regain de popularité** : après tout, il est autant celui qui avait confisqué la liberté que celui qui vient de la rendre (Mantran 1989, p. 578). De plus, **les insurgés n'avaient aucune expérience politique**. Autrement dit, le 24 juillet n'est pas suivi d'un renouvellement total de la classe politique. Le 24 juillet est considéré finalement plus comme un coup de force temporaire et réussi qu'une révolution durable. Parallèlement, il faut replacer ces événements dans un empire malade. **L'annonce de la « révolution » s'y propage et accélère sa désintégration**. En quelques semaines, la Bulgarie proclama son indépendance, l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine. En 1911, l'Albanie quitte l'Empire Ottoman, l'Italie s'empare de l'actuelle Libye (Bozarslan 2016, p. 12). Ces pertes ont des conséquences considérables, parce qu'elles font rapidement perdre une partie de leur crédibilité aux Jeunes turcs.

La révolution Jeune turque agit aussi comme un révélateur des mouvements sociaux dans tout l'Empire Ottoman. Les années 1900 avaient été marquées par une modernisation extrêmement rapide de l'économie du pays. Les droits des travailleurs n'avaient pas encore suivi du fait du régime hamidien. La politique d'Abdülhamid visait de toute manière à moderniser le pays tout en maintenant un conservatisme fort. Les Jeunes Turcs sont en partie le **révélateur d'une génération qui ne comprend pas le paradoxe d'une société modernisée dans un État complètement verrouillé**. Cependant, contrairement à l'idée reçue, la révolution jeune turque ne fut pas un vaste soulèvement populaire de jeunes Turcs à travers l'Empire. Ce n'était pas non plus un mouvement réformateur libéral. Il s'agit plutôt

d'une insurrection militaire bien préparée, conçue et exécutée en Macédoine par une organisation dont les objectifs étaient essentiellement conservateurs. Une bonne part des membres de l'organisation n'est même pas « turque » à proprement parler, puisqu'ils viennent des Balkans ! Il faut tout de même noter l'écho que trouve la Révolution Jeune Turque dans l'ensemble de l'Empire ottoman. Dès le mois d'août 1908, une *vague de grèves* sans précédent sont organisées, d'abord à Istanbul, puis en Turquie. Vers la mi-septembre, plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers avaient cessé le travail, la paralysie était presque générale, ce qui rend la situation difficile pour le gouvernement, qui tente de freiner le mouvement social. Pendant plusieurs années, des grèves sporadiques ponctuent la vie économique et sociale ottomane : le désir de liberté est bien là (Mantran 1989, p. 587).

Quelque part, la révolution de 1908 accorde aussi une place inédite à l'armée, en tant que garante de la constitution, alors qu'elle avait été l'actrice principale de la répression au lendemain de la suspension du texte en 1878. L'armée est alors doublement fondée à remplir ce rôle : elle représente une force légale (une révolution en interne) et elle est perçue comme une institution progressiste et moderne, gagnée par l'esprit de la *Nahda*. C'est pourquoi Rida, hostile par principe à toute intervention militaire, justifie l'introduction de l'armée dans le processus politique, tout en demandant, immédiatement après la révolution, que « les sabres soient rentrés dans les fourreaux et que l'armée retrouve sa place initiale » (*al-Manâr*, 28 juillet 1908). Pour Rida, l'interventionnisme militaire est comme un mal nécessaire, quelque chose d'indispensable à l'instauration de l'ordre nouveau. Le fait que la révolution de juillet 1908 se soit déroulée pacifiquement était pour Rida comme pour Zaydân une forme de preuve de l'attachement sincère des militaires à la liberté et à la constitution (Dupont, dans Georgeon 2012).

Les Jeunes Turcs, qui avaient réussi à se faire une place dans l'État, perdent rapidement autant de crédibilité que leur arrivée a fait perdre de territoires à l'Empire. Perçu comme hégémonique, le CUP a des adversaires de tous bords : les uns l'accusent de saper l'autorité du monarque et du gouvernement légal, d'autres dénoncent son laïcisme, d'autres encore soupçonnent des tricheries électorales. Quand le parlement ouvre en décembre 1908, l'atmosphère y est explosive (Dupont, Mayeur-Jaouen, Verdeil 2016, p. 143). Le Comité Union et Progrès réduit progressivement le pluralisme naissant, et se fait le porte-parole d'un nouvel ordre répressif. Une purge au gouvernement est lancée : Kâmil Pacha* en est la première victime en février 1909 (Mantran 1989, p. 580 et s.). La rébellion apparaît aux yeux de beaucoup nécessaire. Dans la nuit du 12 au 13 avril 1909, des soldats et des étudiants en théologie marchent contre le Parlement : l'événement est connu comme « l'incident du 31 mars ». Plusieurs membres des Jeunes Turcs sont tués, d'autres quittent précipitamment Istanbul. Cet événement a ceci de conservateur qu'il est ponctué de revendications religieuses islamiques très fortes, les insurgés demandant notamment la stricte observance de la *Shari'a*. L'épisode n'est pas anodin. Il est d'abord le prétexte qui, dès le 27 avril 1909, permet aux députés et aux sénateurs unionistes de déposer Abdülhamid II au profit de son frère, Mehmet V (1909-1918). Des amendements constitutionnels sont rédigés et votés pour transférer les pouvoirs du sultan au Parlement et au gouvernement (Dupont, Mayeur-Jaouen, Verdeil 2016, p. 143).

Jusqu'en 1913, les Jeunes Turcs montent progressivement, s'imposent comme acteurs prioritaires et majeurs de la politique ottomane, mais pas comme acteurs uniques. S'ouvre une période de répression, où le culte des droits de l'homme du 24 juillet 1908 laisse place à l'expression « ordre et discipline ». La discipline est imposée par le CUP avec les moyens de pression de l'État et des modes de propagande. La presse notamment devient un lieu de propagande et de menaces des opposants. En outre, le comité contrôle d'une main de fer la vie électorale : ainsi lorsque le candidat de l'opposition gagne les élections partielles à Istanbul, le suffrage est annulé. L'interdiction de journaux libéraux s'accompagne de l'assassinat de plusieurs journalistes dont Hasan Fehmi (1909) et Ahmed Samim (1910).

En 1913, l'anéantissement de l'opposition libérale et la mise en place d'un régime de parti unique dirigé par une petite poignée de dirigeants du Comité Union et Progrès marquent la prise réelle et totale de pouvoir par les Jeunes Turcs. En janvier, un coup d'État unioniste (faisant suite au renversement du gouvernement par les libéraux en 1912) amène à l'assassinat du ministre de la défense Nazim Pacha. Le 11 juin 1913, c'est autour du Premier ministre, Talat Pacha, Enver Pacha et Cemal Pacha constituent alors une sorte de troïka à la tête de l'Empire ottoman. C'est alors que le CUP devient le parti unique de l'Empire (Bozarslan 2015, p. 257-259). Rapidement, entre 1914 et 1918, un programme politique plus audacieux est lancé : sécularisation par étapes du système judiciaire, rattachement de tous les établissements scolaires – y compris ceux spécialisés dans la formation d'hommes de religion – au ministère de l'Instruction publique, promulgation d'un nouveau code de la famille donnant satisfaction à bon nombre de revendications féministes (en particulier le droit d'initiative en matière de divorce), création d'un réseau d'écoles professionnelles destinées aux femmes. Le revers de la médaille, c'est une dictature extrêmement dure, qui se sert qui plus est de l'état de guerre pour mener la guerre autant à l'intérieur qu'à l'extérieur : propagande à haute dose, matraquage idéologique, envoi d'agitateurs dans les colonies françaises et britanniques, instauration d'une économie « nationale » fondée sur l'élimination des entreprises non musulmanes, déplacements de populations et autres massacres (cf. infra) sont l'autre visage d'un régime un peu bipolaire.

Le printemps du nationalisme égyptien (1906-1913)

Une situation explosive

En 1906, deux événements mettent le feu aux poudres en Égypte : l'incident de « Dinchwây » et l'affaire autour du projet de voie ferrée entre le Levant et le Hedjaz. En juin 1906, les loisirs de quelques officiers Britanniques dans le village de Dinchwây (entre Le Caire et Alexandrie) finissent en massacre collectif et punitif. Sur la base de la loi spéciale de février 1895 relative aux crimes commis sur les soldats britanniques, un tribunal d'exception est levé, devant lequel comparaissent 52 Égyptiens : le 27 juin, quatre sont condamnés à la pendaison, les autres peines vont des travaux forcés à perpétuité à la flagellation publique. L'affaire soulève l'indignation générale, les Britanniques sont décrits par les intellectuels et journalistes égyptiens comme des tyrans doublés de barbares. L'incident de Dinchwây, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. L'une des conséquences majeures de l'incident de Dinchwây, c'est de donner une audience, jusque là restreinte, aux nationalistes.

Dans l'affaire de délimitation du tracé des frontières entre la Palestine et l'Égypte, au moment de la construction de la voie ferrée entre Istanbul et le Hedjaz, la perte potentielle du Sinâï fait réagir l'Égypte, d'abord parce que le Sinâï sert de glacis stratégique pour le canal de Suez, ensuite parce qu'une telle voie ferrée peut servir d'outil d'acheminement de troupes ottomanes au plus près des frontières égyptiennes. La tension monte entre Égypte, Grande-Bretagne et Empire ottoman, jusqu'au retrait des troupes ottomanes d'Aqaba en mai 1906. Le projet de voie ferrée est repoussé à l'intérieur des terres. La ligne est inaugurée le 1^{er} septembre 1908. Par nécessité géopolitique, cette crise est un moment de resserrement et d'apaisement des liens entre Égypte et Grande-Bretagne, redoux marqué par une sorte de printemps de l'expression politique égyptienne (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 201-207).

Les nationalistes au pouvoir

En mars 1907, les disciples de Muhammad Abduh fondent le Parti de l'Umma, ou Parti du Peuple. Ahmad Lutfi al-Sayyid développe ses idées sur la nation égyptienne dans le quotidien *Le Journal*, fondé aussi en 1907, mais dont la diffusion est beaucoup plus restreinte qu'*al-Liwâ*. Pour lui, le patriotisme est un lien d'amour et de fidélité que tout Égyptien doit entretenir avec son pays ; il parle d'une sorte de contrat de sincérité entre un territoire et ses habitants. Le loyalisme qu'il invoque n'est pas conditionné à

une origine géographique, sociale, religieuse ; en revanche, il est pensé comme exclusif, incompatible par nature avec toute autre allégeance nationale ou religieuse.

En octobre 1907, c'est autour de Mustafâ Kâmil de constituer le Parti national, reprenant le nom d'un groupe politique semi-clandestin fondé en 1879 : la « cible » est plutôt jeune, urbaine, instruite mais peu fortunée, quand le parti de Lutfî al-Sayyid recrute parmi les notables. En revanche, leurs projets politiques sont très proches au moment de leur fondation.

En novembre 1907, le cheikh Alî Yûsuf, lui aussi patron de presse, fonde le Parti de la réforme constitutionnelle, qui défend les intérêts du khédivé tout en professant un esprit résolument nationaliste. Évidemment, il reçoit le soutien du khédivé, contrairement aux deux autres structures. La scission se fait autour du rapport avec l'Empire ottoman, que Kâmil souhaite resserré, alors que le khédivé est soucieux de conserver la grande autonomie de l'Égypte à l'égard de la Sublime Porte, puisqu'encore officiellement encore sous sa souveraineté. En février 1908, le débat s'éteint avec Mustafâ Kâmil. Les funérailles de Mustafâ Kâmil sont un moment intéressant : publiques, elles rassemblent une foule considérable qui lui rend un vibrant hommage populaire. Évidemment, le moment est analysé par les nationalistes comme un second éveil de la Nation égyptienne.

En novembre 1908, Boutros Ghali est nommé Premier ministre égyptien. Nationaliste, il est le premier chef de gouvernement né dans la vallée du Nil, symbole de reprise en main par les Égyptiens eux-mêmes des affaires du pays. Pourtant, cette arrivée ne suscite pas tellement d'enthousiasme. Homme de toutes les « situations » diplomatiques, il a une réputation qui le précède : il est cosignataire de la convention cédant aux Britanniques les droits sur la Haute-Vallée du Nil ; il assume en 1906 la présidence du tribunal spécial chargé de juger les inculpés de Dinchwây. Il est également un chrétien copte, appartenance religieuse en dépit de laquelle le khédivé l'élève à la charge de Premier ministre (ambivalence de l'union de tous les Égyptiens, mais qui n'est pas acceptée par une partie de la majorité musulmane quand il s'agit de les mettre aux affaires).

Une opportunité manquée ?

Violentement attaqué par la presse, Boutros Ghali a recours à la loi de 1881 sur la censure pour faire cesser les attaques, ce qui ne fait qu'accroître son impopularité. En 1909, un projet de prolongation de la concession du canal de Suez vient enflammer les passions. La quantité sans cesse croissante de marchandises qui passent par le canal (cf. tableau) et l'atteinte de la rentabilité dans les années 1890 pousse les dirigeants de la Compagnie à demander un allongement de la concession de 1906 (terme prévu) à 2008 (proposition). Avant ces dates, l'État égyptien obtiendrait une part croissante des bénéfices, passant progressivement de 4% en 1921 à 12% en 1968. Avertie des négociations, la presse arabophone se déchaîne contre le projet, appuyée par le Parti national. Le projet est porté devant l'Assemblée générale de l'Égypte. Alors que le projet est en examen, le 20 février 1910, un jeune nationaliste tire sur Boutros Ghali, qui succède le lendemain. En avril, l'Assemblée générale se prononce contre le projet : le canal est devenu un enjeu national et politique trop fort pour être « bradé » pour un siècle. Le rejet du projet est assorti de demandes nationalistes d'instauration d'un régime parlementaire et du droit de discuter l'ensemble des textes par l'Assemblée générale. En parallèle, les coptes se muent dans une « réaction identitaire », demandant plusieurs droits spécifiques comme le repos dominical, un plus large accès aux fonctions publiques, des améliorations en matière d'accès à l'enseignement et une représentation des minorités dans les Conseils provinciaux. L'assassinat de Boutros Ghali entraîne enfin une répression de grande ampleur du mouvement national, avec 12 000 arrestations et 300 déportations, dont Muhammad Fârid, président du Parti national et successeur de Mustafâ Kâmil.

Le retour au calme après les événements du printemps 1910 passe par un retour autoritaire des Britanniques, notamment en termes de censure. Ce retour porte un coup sévère au Parti du Peuple, qui s'inscrivait dans une logique de coopération avec les Britanniques. Le Parti national s'oriente vers un radicalisme pégnant, panislamique et panottomaniste, avant de décliner et de se diviser.

En 1913, les Britanniques proposent le remplacement des deux chambres instituées en 1883 par une Assemblée législative. À l'instar des organes précédents, cette Assemblée législative n'a qu'un rôle consultatif, sauf en matière fiscale, mais les projets de loi doivent lui être soumis, et elle dispose de la capacité de retarder la promulgation d'un texte. Les membres en sont élus au suffrage indirect et sont plus nombreux ; les groupes sociaux et confessionnels minoritaires ont l'assurant d'y avoir des représentants. L'Assemblée, convoquée pour la première fois en janvier 1914, ne survit pas au déclenchement de la guerre en Europe : les Britanniques imposent immédiatement leur pouvoir unilatéral sur le pays (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 210-221).

Le Golfe persique dans la mondialisation impériale (1876-1914)

La croissance urbaine du Golfe persique

Le Golfe persique semble économiquement à la marge du Moyen-Orient du XIXe siècle : il en est la marche, la porte d'entrée maritime. Les ports de Basra, Manama, Mascate, Aden et Dejddah sont particulièrement actifs, connectés à l'Inde et l'Asie du sud-est, mais aussi à l'Afrique et la Méditerranée. L'impérialisme britannique, qui touche les côtes yéménites depuis la première moitié du siècle, augmente cette orientation maritime. C'est vers le Moyen-Orient que s'intensifient les échanges dans la seconde moitié du XIXe, grâce à des infrastructures nouvelles (canal de Suez ouvert en 1869, voies ferroviaires qui arrivent jusque Médine en 1908). Ce double processus d'intégration, mondial et régional, se ressent par une inflation démographique des villes portuaires : ainsi le port de Koweït passe-t-il de 35 000 habitants en 1904 à 50 000 en 1913. À Koweït, une administration des douanes est créée en 1904 ; la surface bâtie de la ville est multipliée par dix entre 1880 et 1920. En gros, le phénomène d'urbanisation est le même que dans le reste du Moyen-Orient. La crise financière de 1929 touchera d'ailleurs durement les négociants des ports de la Péninsule arabique, justement parce qu'ils étaient fortement intégrés dans les circuits commerciaux mondiaux.

Le Golfe persique, un entre-deux des empires mondiaux

La fin du XIXe siècle voit passer le Golfe persique d'une marge à une zone convoitée par les empires régionaux et mondiaux. Le Chah Nasser el-Din entreprend de cartographier le Golfe dans l'optique d'une conquête. L'administration ottomane entreprend aussi de restaurer l'autorité du sultan dans la région, comme ailleurs dans l'Empire ottoman d'ailleurs. L'autorité ottomane dans le Hedjaz est rétablie depuis 1840 : le front égyptien est intéressant. La reprise en main de la région s'étend au Yémen : en 1872, Sanaa est conquise et les gouverneurs ottomans nommés imposent avec fermeté l'ordre ottoman restauré. Les zaydites sont combattus par l'installation d'institutions éducatives sunnites, dans l'idée de « civiliser » une population arriérée. Au début des années 1870, Midhat Pacha, alors gouverneur de Bagdad, entreprend une grande campagne pour reprendre le contrôle de l'est de la péninsule arabique : l'autorité ottomane est réaffirmée au Koweït, au Qatar et dans l'Ahsa (province orientale de l'Arabie saoudite actuelle). Les émirs reconnaissent l'autorité du sultan et conservent une large autonomie interne, y gagnant la protection lors des rivalités avec les émirats voisins.

D'autres émirats, plus au sud, préfèrent recourir au protectorat britannique : c'est d'ailleurs le choix que fait en 1899 l'émir du Koweït Mubarak al-Sabah. Le soutien britannique consolide les dynasties au pouvoir face aux empires et aux voisins rivaux. L'ouverture sur le monde y est préférée à l'ouverture sur le reste de la région. Les Britanniques comprennent rapidement où se trouve le futur de la région : en

1912, l'Anglo-Persian Oil Company commence l'exploitation de pétrole et construit une grande raffinerie à Abadan (ville perse avec un port sur le golfe d'Ormuz). Cette intervention britannique est cependant limitée aux côtes du Golfe et de la Péninsule.

Une proto-étatisation de la Péninsule arabique

L'ouverture régionale et mondiale accélère la formation et la transformation des émirats. Les dynasties au pouvoir s'institutionnalisent, le plus souvent sur la base d'une monarchie héréditaire. La fin du XIXe siècle est marquée par la montée en puissance des Rachidi de Riyad : le développement de l'émirat rachidi favorise l'ancrage urbain du pouvoir, de l'économie et de l'armée, de moins en moins tribale et de plus en plus composée de mercenaires sédentaires, dans le cadre d'un État centralisé autour de sa capitale. Ces familles sont souvent riches de terres et de biens, et s'intègrent parfaitement au développement commercial de la zone. Les al-Rachid s'impliquent par exemple dans le négoce des chevaux avec l'Inde et le commerce caravanier avec l'Iraq. Dans une économie limitée, les caisses du gouvernement sont surtout alimentées par le revenu des taxes et par les prêts ou les dons sollicités auprès des négociants. À l'échelle de la péninsule, le nouvel enjeu tient justement à l'accaparement, à la captation des négociants, dont les affaires et les capitaux sont par nature très mobiles. En contrepartie de leur soutien financier, les négociants participent au contrôle du gouvernement (les archives de ces négociants sont très intéressantes pour comprendre les sociétés de la région et leur insertion dans les réseaux commerciaux, voir Ph. Pétriat, *Le Négoce des lieux saints : les grandes familles marchandes hadramites de Djedda, 1850-1950*, Paris, 2016).

Un tableau contrasté : le Moyen-Orient à la veille de la guerre (1914)

Au moment où débute la Première Guerre mondiale, quelle est la situation globale au Moyen-Orient ? **La période allant de 1876 à 1914 est faite d'instabilité politique et de mutations socio-économiques profondes.** Les empires ottoman et iranien se modernisent, et les gouvernants se voient obligés de s'adapter à cette modernisation. Quelques mouvements importants sont déjà très perceptibles, comme **l'importance des nationalismes, panislamisme et panarabisme.** L'arabisme tout particulièrement, c'est-à-dire la conscience d'être Arabe et la volonté de se rassembler sous cette identité, émerge depuis la Syrie, où des groupes chrétiens demandent la fondation d'une monarchie syrienne sous souveraineté ottomane (Cloarec et Laurens 2003, p. 18). **L'Islam redevient peu à peu le point fédérateur potentiel de l'ensemble de la zone moyen-orientale.** En Iran, l'Islam chiïte prend le « dessus » en s'imposant comme religion officielle et en s'affichant comme fer de lance du modernisme politique et catalyseur de la révolution constitutionnelle. À Istanbul, les Jeunes Turcs marquent leur programme politique d'un Islam sunnite rigoriste autant que d'un nationalisme fondamentalement intolérant.

La **fin du XIXe siècle au Moyen-Orient doit être comprise par une distorsion considérable.** Dans un premier temps, des tentatives de modernisation des institutions sans bouleversement des sociétés déstabilisent les rapports socio-politiques. Dans un second temps, alors que les mutations économiques engendrent des mutations sociales profondes, **les institutions ne veulent plus suivre le train de la modernisation** : c'est l'éclatement. Dans l'Empire Ottoman, c'est exactement ce qui se passe. La société y repose traditionnellement sur la dichotomie entre musulmans et *dhimmis*, avec des droits propres qui sont assurés dans le cadre des *millets*. La promulgation d'une égalité civile nominale, sans remettre en cause le système des *millets*, impose de force un nouvel équilibre des communautés. Sauf que les majorités musulmanes comprennent ces changements juridiques comme essentiellement issus de pressions étrangères et occidentales : la société ottomane, en 1914, est profondément déséquilibrée (Universalis).

Peut-on parler d'une société moyen-orientale en 1914, et quelles seraient ses caractéristiques ? Les mutations économiques ont enclenché un **processus de mutations sociétales**, et ce un peu partout. Si parler d'une société homogène sur un tel espace semble difficile, quelques points communs émergent tout de même. Les **femmes entrent timidement sur la scène publique**, par le biais des révolutions et grâce à la constitution d'associations genrées. Économiquement, la **construction de milliers de kilomètres de voies ferrées, l'exploitation des premiers puits de gaz et de pétrole, la modernisation agricole** sont autant de facteurs de développement. Les productions moyen-orientales se retrouvent aussi mondialisées, ce qui change complètement le regard sur la production économique et ses débouchés. Cette **modernisation se fait sous influence** (sous financement en fait) occidentale, en grande partie parce que les Occidentaux ont tout intérêt à accélérer un processus qui démarre trop timidement. Cette modernisation par une intrusion étrangère a l'avantage d'aller vite, l'inconvénient de déstabiliser la zone par un sentiment d'invasion de la part des populations et, parfois, des gouvernements.

Le Moyen-Orient entre guerre(s) et révolution(s) (1914-1924)

La période qui s'ouvre en 1914 est décisive pour le Moyen-Orient. La guerre s'importe dans une région fragilisée en interne : le Moyen-Orient tel qu'il existe encore en 1914 ne peut pas y survivre. En 1918, l'Empire ottoman, encore existant sur le papier, est déjà mort en son sein. La Perse n'est plus la même, redessinée et occupée. La fin de la guerre est utilisée par la France et l'Angleterre pour se partager une grande partie du Proche-Orient, depuis la Méditerranée jusqu'au cœur de la Mésopotamie. À bien des égards, ces conséquences géopolitiques de la Première Guerre mondiale enclenchent une nouvelle phase de l'histoire politique interne du Moyen-Orient.

La Première Guerre mondiale au Moyen-Orient

Des empires dans un conflit qu'ils ne sauraient maîtriser

L'Empire Ottoman était-il prêt à s'engager dans un tel conflit ? N'était-il pas l'homme malade de l'Europe comme l'avait dit le tsar Nicolas I^{er} en 1853 ? Même s'il a été amputé d'une partie conséquente de ses territoires, **l'Empire Ottoman est moins malade qu'il ne l'était au moment de la guerre de Crimée, ou même en 1877-78** (Gayffier-Bonneville 2016, p. 7). Les réformes du Tanzimat et d'Abdülhamid II ont fait leur effet, et l'Empire ottoman reste une puissance inévitable dans un tel conflit. **Allié de l'Allemagne**, il reçoit des financements importants à partir du mois d'octobre 1914, et se retrouve engagé dans un conflit qu'il n'avait pas forcément décidé. Officieusement, il entre dans le conflit le 21 octobre 1914, à la première réception de caisses d'or allemandes (Mantran 1989, p. 621). Officiellement, il entre dans la guerre le 2 novembre 1914, lorsque le tsar lui déclare la guerre après le bombardement des côtes russes sur la mer Noire. Le sultan Mehmet V répond le 11 novembre : c'est la guerre. À la fin du mois de novembre, le sultan va même plus loin, en déclarant la guerre sainte, et en appelant dans tout l'Empire les hommes à se préparer pour le *jihad*.

Pourquoi cette entrée en guerre de l'Empire Ottoman ? **Robert Mantran l'explique par le jeu des alliances** : c'est l'Allemagne qui pousse Mehmet V à prendre sa décision. Également, il semble qu'il faille entendre l'idée de « réponse » à la déclaration de guerre russe. Pour Jean-Jacques Becker, l'Empire Ottoman avait toutes les raisons de ne pas se mêler de ce conflit européen. **L'entrée en guerre aurait été le fait des Jeunes Turcs, pour qui la guerre était un moyen légitime d'étendre leur aire de domination à l'ensemble des régions démographiquement turques** (Becker 2013, p. 66-67). Il semble en effet que les Jeunes Turcs soient les acteurs essentiels de cette entrée en guerre de l'Empire ottoman. Cette décision s'explique pour Hamit Bozarslan par une combinaison de différents facteurs. En premier lieu, **la guerre permettait de verrouiller politiquement le pays**, interdisant toute autre forme d'expression politique que celle décidée par les Jeunes Turcs, état de siège oblige. Ensuite, les Jeunes Turcs étaient persuadés de la supériorité militaire allemande : la guerre serait l'affaire de quelques semaines, comme en 1870. Aussi, la guerre donnait une chance de **rompre les liens de dépendance qui avaient mis l'Empire ottoman sous la tutelle économique des Anglais et des Français**. Enfin, la guerre offrait l'opportunité d'une revanche historique sur la Russie, qui avait humilié l'Empire Ottoman en 1877-78 (Bozarslan 2016, p. 19-20). On le voit donc, l'implication de l'Empire Ottoman dans le premier conflit mondial est probablement autant due à des facteurs externes qu'à des facteurs internes. Sur le papier, le sultan comme les Jeunes Turcs avaient beaucoup à gagner de cette guerre.

Militairement, la Première Guerre mondiale est une catastrophe pour l'Empire Ottoman, plus ou moins du début à la fin. En 1914, la somme des crédits alloués au ministère de la Guerre dans le budget national s'élève à six millions de livres, dont les deux tiers peuvent être utilisés pour des opérations extérieures. Budget conséquent donc. Mais l'armée est totalement désorganisée, minée par ses défaites successives et les purges unionistes. La collaboration entre Mehmet V, 70 ans en 1914, et Enver, ministre de la Guerre de 32 ans, ne pouvait qu'aboutir à un échec (Bozarslan 2013, p. 267). L'Empire Ottoman ne

pouvait supporter un effort de guerre conséquent, ni acheminer assez de ressources pour s'alimenter lui-même. Sa marge d'endurance est alors extrêmement réduite... **Dès les premiers mois, l'armée d'Enver est décimée sur le front russe**, terrassée par le seul hiver caucasien. L'armée tient dans les Dardanelles face aux Britanniques, mais c'est surtout grâce au général allemand Liman von Sanders. L'armée ottomane est écrasée lors de son offensive pour occuper Suez. En 1918, l'Empire Ottoman a déjà cessé d'exister de lui-même, fragilisé encore par la révolte de 1916 (cf. infra). Les conditions de l'**armistice de Moudros** (30 octobre 1918) sont drastiques : outre la libération de leurs prisonniers de guerre, **les puissances de l'Entente s'arrogent le droit d'occuper des positions stratégiques dans les Dardanelles et le Bosphore, ainsi que dans les six vilayet du Proche-Orient** (accords Sykes-Picot). Les tunnels du Taurus et un certain nombre de sections ferroviaires sont occupés. Les forces ottomanes basées dans les provinces arabes sont obligées à capituler et/ou se retirer. L'armée est démobilisée rapidement, les navires militaires immobilisés. **Le bilan de la guerre est lourd : 710 000 soldats meurent sur le champ de bataille ou du fait de leurs blessures, 400 000 meurent de maladies, 500 000 ont déserté** (20% de l'armée, contre 1% pour les armées allemande, française et britannique) (Bozarslan 2013, p. 268-269).

En Iran, le nouveau souverain Ahmad Shah* déclare la neutralité du pays dès le 1^{er} novembre 1914, sans avoir réellement les moyens de la faire respecter. Les forces armées russes et britanniques sont déjà sur place, et les forces ottomanes ne se gênent pas pour venir les chercher. Dès novembre 1914, les Ottomans pénètrent dans la région du lac Urumieh, avancent jusqu'à Tabriz en janvier 1915, avant d'être repoussées par les Russes. À l'automne 1916, les Ottomans prennent Kermanshah (conservée jusque février 1917). La révolution d'Octobre et le retrait des troupes russes permettent aux Ottomans d'occuper l'Azerbaïdjan iranien jusqu'à l'armistice de 1918 : cette occupation correspondait à la politique panislamique et panturque menée depuis Istanbul (Djalili et Kellner 2011, p. 33-34). **Pendant le conflit, deux pouvoirs persans coexistent.** D'un côté, on trouve le gouvernement central de Téhéran, avec le Chah et un cabinet, dirigé par un Premier ministre anglophile. Sous la pression russe, les cabinets successifs sont pro-Alliés jusqu'au printemps 1917. La situation se complique ensuite pour Londres avec la nomination d'un gouvernement comportant des nationalistes opposés à la présence britannique (un nouveau ministre pro-britannique est nommé en août 1918). Pendant le conflit, le pouvoir central n'exerce plus vraiment de contrôle sur le territoire iranien, en dehors de Téhéran. D'un autre côté, en province, le siège du pouvoir se trouve de fait dans les consulats russes et britanniques : on a une réelle tutelle anglo-russe. En parallèle, une force de résistance, le « Comité de défense nationale » (Komiteh-e Defa-e Mellî), est créée. Ce Comité suspend le Parlement (novembre 1915) et crée un gouvernement provisoire (janvier 1916), reconnu par l'Entente et faisant officiellement allégeance au Chah. Soutenu par de nombreux Persans, son activité est affaiblie par ses dissensions internes et l'absence du Chah, resté à Téhéran. Face aux avancées militaires britanniques en Mésopotamie et au retrait des forces turques, il quitte définitivement Kermanshah en février 1917. *Plusieurs milliers de personnes prennent alors la route de l'exil* (Atabaki 2006).

Le théâtre égyptien est quant à lui largement marqué par les offensives ottomanes et la défense britannique. Dès l'hiver 1915, le front d'Égypte s'installe de part et d'autre du canal de Suez, sans qu'aucune offensive alliée ne soit tentée. L'avancée du général Maxwell dans le Sinaï, à partir de 1917, est lente pour des raisons essentiellement logistiques, mais permet le retrait des Ottomans vers la Palestine : les Anglais font blocus pour s'emparer de la zone.

Les sociétés moyen-orientales dans la guerre

La guerre touche les sociétés de différentes manières. La mobilisation et la conscription, mais aussi le jeu des alliances, enrôlent les populations du Moyen-Orient dans un conflit qui ne devrait à première vue pas les concerner. L'extension de la guerre, dans l'espace et dans le temps, favorise le développement de situations alimentaires et sanitaires difficiles ; l'état de guerre accélère et durcit les politiques répressives menées par les différents régimes en place.

Près de 300 000 soldats arabes, dont 100 000 conscrits sont envoyés par l'Empire ottoman sur les différents théâtres d'opérations. Les Anglais mobilisent près de 70 000 Égyptiens. **La mobilisation de ces soldats crée dans les campagnes moyen-orientales un effet de vide d'hommes, une surreprésentation féminine et une baisse temporaire de la natalité.** Comme en Europe, ce vide d'hommes est comblé par les femmes, qui sont « mises » au travail : sur elles, la Première Guerre mondiale apparaît comme une période de rupture et d'émancipation (ne serait-ce que d'un point de vue économique). En 1917, Djemal crée des brigades de femmes à Adana ou dans la vallée du Jourdain pour faire la moisson et ravitailler les troupes. **Après cette rupture, le gouvernement lui-même encourage très fortement la scolarisation des jeunes filles et prend des mesures juridiques en faveur des femmes. Celles-ci obtiennent notamment le droit de demander le divorce. En 1917, un nouveau code de la famille fixe l'âge du mariage à 16 ans** (Dupont, Mayeur-Jaouen, Verdeil 2016, p. 160-161). La mobilisation, qui n'épargne que les régions les plus inféodées ou celles qui bénéficient d'un statut spécial (comme le Hedjaz), laissera un souvenir durable dans les populations, d'autant plus que les arabes sont envoyés sur le front dans des conditions objectivement plus dures que les turcs-ottomans.

En Syrie, Ahmet Cemal Pacha (nommé gouverneur avec tous les pouvoirs civils et militaires) impose un régime de loi martiale sans concessions pour les présumés traîtres. Des nationalistes et des réformistes arabes sont exécutés sans ménagement, pour l'exemple. Ce régime de terreur vaut à Cemal Pacha le doux surnom de « verseur de sang » (*al-saffah*) et à la domination ottomane une image très négative. D'un point de vue économique, la situation est d'autant plus catastrophique que le gouvernement ne paie plus qu'en papier-monnaie et centralise le numéraire en métal précieux. Seule la contrebande permet de survivre. Outre les réquisitions, la province syrienne connaît les rationnements et même une série de famines en 1915-1918, qui provoquent un ressentiment profond et des résistances aux demandes de l'administration ottomane. La famine et les épidémies qui vont avec font 500 000 morts (cf. *Le Pain*, roman de Tawfiq Yusuf Awwâd sur cette période de famine). À tort ou à raison (ce sont les Français qui ont organisé le blocus d'approvisionnement en blé, pas les Turcs), les Turcs sont tenus pour responsables de cette situation. Cependant, la population des provinces de l'Empire ottoman reste globalement attentiste, et même plutôt ottomaniste dans sa majorité. Il ne faut pas voir la révolte arabe de 1916 comme ralliée de toutes parts par l'ensemble ou presque des populations. C'est un mouvement politique, un peu social, expliqué par le ressentiment précité, mais pas une réelle lame de fond (Bouquet, Pétriat et Vermeren 2016, p. 182-185).

La question génocidaire (1915)

Avant le génocide, l'Empire Ottoman compte environ deux millions d'Arméniens, dispersés dans l'Empire avec une importante communauté à Constantinople, mais l'essentiel vivait en Arménie, au contact avec les territoires russes. Une première répression y avait été menée dans les années 1894-1896, en raison d'un embryon de mouvement national arménien (Becker 2013, p. 74). **Parmi les innombrables violences observées durant la Première Guerre mondiale, l'extermination des Arméniens constitue l'épisode le plus sanglant touchant des populations civiles : près d'un million cinq cent mille personnes perdent la vie en 1915-1916**, dans des conditions effroyables, victimes du régime jeune-turc. Le contexte de guerre – la Turquie est entrée dans le conflit aux côtés de l'Allemagne et de

l'Autriche-Hongrie en novembre 1914 – crée les conditions propices à un tel déchaînement de violence et permet de légitimer des mesures inconcevables en temps de paix (Universalis).



L'un des points à prendre en compte est l'existence de précédents à la question arménienne : **ce n'est pas un « délire » Jeune Turc**, comme cela a longtemps été présenté (Bozarslan, Duclert, Kévorkian 2015, p. 45 et suivantes). Depuis le XVI^e siècle et l'intégration de l'Arménie occidentale à l'Empire ottoman, les paysans arméniens (70% des populations arméniennes de l'Empire) vivent paisiblement dans le cadre d'une société patriarcale à majorité chrétienne. Le Patriarcat Arménien s'organise autour d'une Église autocéphale dont le patriarche est élu par sa communauté, mais aussi validé par le sultan. À la fin du XIX^e siècle, la modernisation économique de l'Empire touche les Arméniens peut-être un peu plus que les autres : les non-musulmans, et tout particulièrement les chrétiens, étaient historiquement relégués aux affaires marchandes et productives. Parallèlement, les lois issues du Tanzimat et instauratrices d'une égalité de droit entre les sujets de l'Empire ont pour conséquence indirecte d'accroître la pression foncière sur les populations arméniennes (en gros, des musulmans réussissaient à récupérer peu à peu les terres arméniennes). Les premiers mouvements politiques arméniens naissent de ce terreau de pression foncière, mais aussi de pratique quotidienne de la violence. Ils sont d'abord locaux, comme le mouvement Armenakan à Van (1885), puis plus radicaux, d'inspiration révolutionnaire et socialiste, comme **le parti social-démocrate Henrchak** (1887) et **la Fédération révolutionnaire arménienne** (1890). En 1891, Abdülhamid II met le feu aux poudres en instaurant une milice tribale kurde (*Hamidiye*) et en suspendant la constitution interne du *millet* arménien et en dissolvant sa Chambre des représentants. La formation des Hamidiye engendre des transformations politiques et sociales

considérables dans tous les vilayets orientaux. Les chefs de milice deviennent de véritables chefs régionaux, parfois à la tête de 60 000 hommes. Les Arméniens sont alors victimes de répression, mais aussi de spoliations, l'avantage étant toujours offert aux kurdes. Officiellement, le pouvoir politique ottoman justifie ces pratiques par la nécessité de s'opposer aux « révolutionnaires arméniens » : sans terres, ils n'ont pas les moyens de mener la révolution. Dans les faits, c'est surtout le contrôle effectif de ces territoires frontaliers qui intéresse le sultan. **Les massacres de 1894-1896 naissent dans ce contexte extrêmement tendu, avec une banale histoire de collecte fiscale. Une communauté arménienne, les Sassouniotes, refuse le paiement d'un double impôt (à l'État et aux milices) : la répression de la IV^e armée ottomane fait 7000 morts.** À cette époque, Abdülhamid laisse Zeki Pacha, le commandant de la IV^e armée, agir à sa guise. À Istanbul, une manifestation pacifique de 4000 personnes tourne au massacre de 1000 d'entre eux, le 30 septembre 1895 (les massacres se poursuivent dans la ville, ce qui fait plusieurs milliers de morts de plus). La violence, déjà à cette époque, se propage dans toute l'Anatolie. Mais pourquoi, et comment ? Il faut rappeler que l'époque est à la (ré)islamisation de l'Anatolie, processus de regain religieux largement impulsé par le pouvoir central. **Partout en Anatolie, avant chaque manifestation de violence(s) anti-chrétiennes / anti-arméniennes, les mollahs prêchent dans les mosquées l'extermination des chrétiens. Par les massacres et « grâce » aux bienfaits du cadastre (instauré en 1856), les musulmans récupèrent les terres des morts.** On a donc bien une violence de type confessionnelle, avec des motivations socio-économiques. Cette violence est légitimée par les autorités d'abord parce qu'elle est vécue comme punitive (contre les rébellions), ensuite parce qu'elle est le fait d'une majorité (les musulmans) contre une minorité (les chrétiens). Des massacres similaires sont répertoriés à la fin des années 1900, au moment de grande instabilité qui aboutit à l'abdication d'Abdülhamid et à l'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs. Évidemment, cette dimension confessionnelle est importante dans le génocide de 1915 : **les autorités Jeunes turques ont alors tout intérêt à opérer une politique d'« ingénierie démographique »** (H. Bozarslan ; O. Bouquet), dans une optique panislamiste, à l'échelle de l'Anatolie, si ce n'est de l'Empire ottoman. L'enjeu n'est pas seulement ethnico-religieux, mais aussi territorial : les Unionistes pensent que, pour sauver l'État ottoman, il faut d'abord sauver ce qui restait de l'Empire. Dans cette vision territoriale, **l'Anatolie est vécue comme un sanctuaire, un territoire d'une importance vitale devant être occupé et défendu à tout prix.**

Le génocide arménien est un événement majeur de l'histoire contemporaine mondiale, parce qu'il inaugure le XX^e siècle dans sa dimension génocidaire. Il l'est aussi par la volonté d'un gouvernement, d'un État et de certains segments de la société de détruire un groupe ethnique pourtant intégré à l'Empire. **Le génocide commence « officiellement » le 24 avril 1915, lorsque le Comité Union et Progrès arrête et assassine l'élite arménienne à Istanbul** (Bozarslan, Duclert, Kévorkian 2015, p. 11). Entre avril et septembre 1915, un terroir arménien vieux de trois mille ans – les provinces arméniennes de l'est de l'Asie Mineure – a été méthodiquement vidé de sa population, rayé de la carte en l'espace de quelques mois. Fortement influencé par une Europe où montent en puissance les mouvements nationalistes extrêmes, le Comité jeune-turc a été le premier parti nationaliste à accéder au pouvoir et à concevoir et exécuter un programme génocidaire contre une partie de sa propre population préalablement exclue du corps social comme « ennemi intérieur ». Cette destruction a été conçue comme une condition nécessaire à la construction de l'État-nation turc (Universalis).

Historiographiquement, et, il faut l'avouer, politiquement, la question est tout sauf résolue. L'historiographie turque, même la plus récente, qualifie les événements arméniens de 1915 comme un « acte d'autodéfense ». En 1915, menacé dans son existence par les comités révolutionnaires arméniens qui collaboraient avec les forces russes, l'État ottoman fut contraint de déporter une partie des Arméniens vers des lieux plus « sûrs ». **Près de la moitié des déportés (300 000) meurent des conditions climatiques lors du voyage et d'attaques de bandes armées** : ces morts ne peuvent être imputées à

l'État ottoman (Bozarslan 2016, p. 20-21). L'historiographie arménienne se place dans une posture de victimisation qui n'a pas grand intérêt scientifique. L'historiographie la plus récente, qui commence à se faire un peu plus neutre, tend à montrer que les Arméniens étaient pris pour cible parce qu'ils étaient plus ou moins les derniers chrétiens accessibles dans l'Empire Ottoman. Les révoltes arméniennes n'avaient jamais dépassé un cadre géographique très précis. L'alliance entre Russes et Arméniens n'a été effective que dans les régions les plus frontalières. De plus, cette alliance n'avait plus ou moins rien à voir avec la débâcle militaire ottomane dans la région... **On a donc un massacre de masse initié par un État en crise et cristallisé par des tensions pluridécennales, avec des acteurs plus ou moins intéressés.** Un autre point important consiste à déterminer si oui ou non il y aurait eu préméditation des massacres, c'est-à-dire anticipation politique et technique du génocide. Les grands travaux ferroviaires par exemple (le train a beaucoup servi aux déportations) ont été analysés par certains comme étant en partie impulsés dans cette optique. Les derniers travaux semblent amener à une décision politique prise et mise en place dans le contexte de la Première Guerre mondiale et de la « guerre totale » voulue par les membres du CUP. Le massacre serait une « *accumulation progressive de mesures de plus en plus radicales* » (D. Bloxham). **Ce qui est certain, c'est qu'en septembre 1915 la population arménienne de l'Empire Ottoman avait littéralement « fondu » : l'action des troupes des Jeunes Turcs avait été tout ce qu'il y a de plus efficace.**

La Révolte arabe de 1916

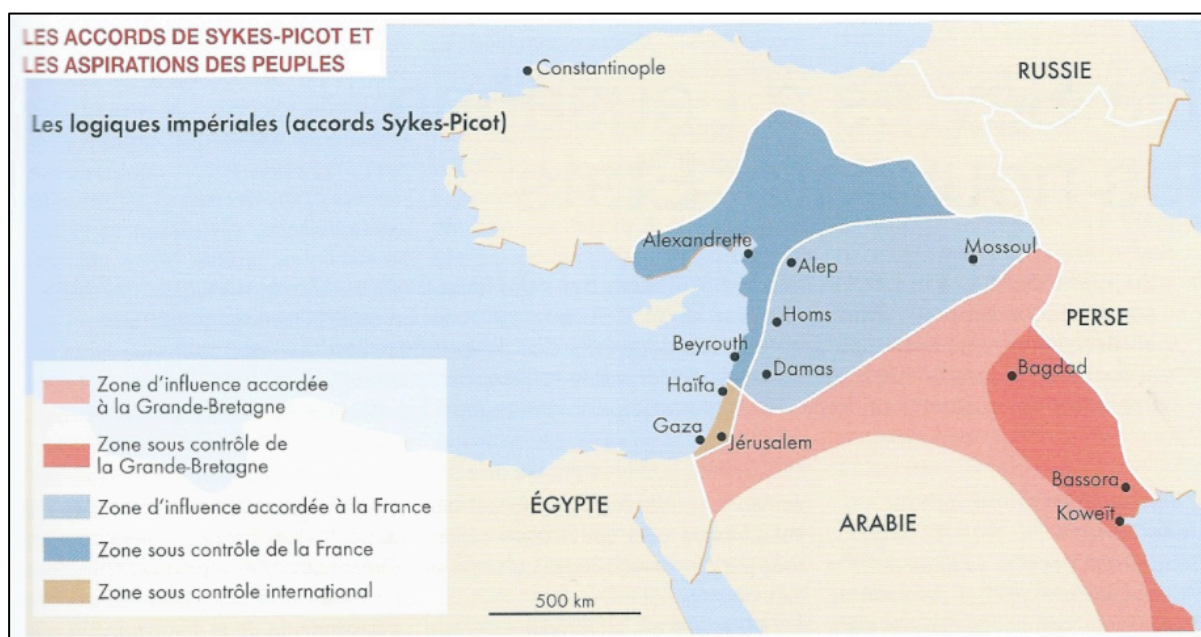
Avec le temps de la guerre s'ouvre le cycle des révoltes arabes. En 1916, un grand mouvement panarabe, sous la conduite des Hachémites*, se met en place. C'est lui qui va déstabiliser considérablement l'Empire Ottoman. **Ces mouvements révolutionnaires, situés dans le contexte de l'Empire en guerre, sont l'occasion de prises de parole venues non seulement des milieux urbains nationalistes organisés, mais aussi des zones rurales, et, plus tard (années 1930), des syndicats ouvriers.** D'où leur intérêt dans le cadre d'une histoire sociale du Moyen-Orient contemporain (Dakhli 2015, p. 17).

Le début du XXe siècle est marqué par l'émergence d'un véritable sentiment d'appartenance à **une communauté de la part des populations arabes.** Le monde arabe de l'époque des Jeunes Turcs est en pleine effervescence, et s'oriente rapidement vers la solution indépendantiste. Hors d'Istanbul, la presse du monde ottoman est largement arabophone. Paradoxalement, cette « montée du panarabisme » s'inclut toujours dans le cadre de l'Empire ottoman. Les discussions entre les partisans d'une indépendance panarabiste portent toujours sur la place de la Sublime Porte, **qui serait pour la majorité souveraine officielle des États arabes créés** (cf. supra). Au fond, tout le monde se sent ottoman. L'autre paradoxe de cette révolte, c'est qu'elle ne peut exister sans le soutien des forces citadines issues de l'Empire. En fait, la résistance menée par les Hachémites ne rencontre la bienveillance des notables que grâce à l'évolution tyrannique et paranoïaque du gouvernement ottoman des Jeunes Turcs. **L'Empire n'offrant plus la stabilité qui fondait son acceptation, les Arabes tentent de conquérir leur indépendance** (Dakhli 2015, p. 20).

Dès le début de la guerre, les comités politiques arabes se lancent dans un double jeu : tout en réaffirmant leur loyauté à l'égard de l'Empire, ils établissent des contacts secrets avec les alliés, notamment via l'Égypte, où de nombreux Syriens résident. **La ligue de la jeunesse arabe (Al-Fatat*)**, qui a transféré son bureau central à Damas, entre en relation avec les chefs de tribus des déserts syriens pour préparer une révolte de grande ampleur (Cloarec et Laurens 2003, p. 29). La composition arabo-syrienne de la IVe armée, stationnée dans la zone, pousse les révolutionnaires à enclencher l'action. Al-Fatat se tourne vers la Péninsule arabique, et, face au dédain d'Ibn Sa'ud*, s'allie au chérif de La Mecque. Ce dernier envoie son fils Faysal à Damas en avril 1915, et affirme la nécessité de s'allier à l'armée

britannique pour réussir quelque insurrection que ce soit. C'est dans ce contexte qu'est rédigé le « protocole de Damas », qui prévoyait l'application des revendications arabes d'une part, et britanniques de l'autre. En juin 1915, le chérif Hussein s'engage à déclencher la révolte au cours de l'année suivante. Dès l'hiver 1915, informés de l'imminence d'une révolte de grande ampleur, la IV^e armée est déployée sur place. À partir de l'été 1915, un tribunal militaire ottoman en Syrie est chargé d'arrêter et de juger toutes les personnes engagées dans des mouvements nationalistes arabes. Ces derniers sont décapités, pour la plupart littéralement. L'insurrection dépend alors totalement du mouvement mecquois. **La révolte arabe est effectivement déclenchée dans le Hedjaz le 10 juin 1916.** Le chérif Hussein accompagne son mouvement insurrectionnel d'une proclamation officielle où il accuse les Ottomans d'impiété, mais sans aborder la question du nationalisme arabe (Cloarec et Laurens 2003, p. 34).

L'insurrection gagne rapidement du terrain dans la péninsule arabique, prenant la plupart des villes du littoral, sauf Médine où un fort contingent militaire ottoman résiste. L'intervention de militaires britanniques et l'envoi de matériel des membres de l'Entente réorientent l'insurrection vers le Nord, s'emparant de la porte d'Akaba (juin 1917). Faysal s'avère un chef militaire charismatique et efficace, gênant fortement l'envoi de troupes ottomanes vers l'Égypte par des actions de guérilla. **Progressivement Faysal continue vers le Nord, obtient le soutien des tribus transjordaniennes, puis syriennes. Les Arabes prennent Damas (1^{er} octobre 1918) puis l'ensemble des villes syriennes jusqu'Alep**, ce qui inquiète les Français : cette intrusion sous impulsion britannique pourrait remettre en question les accords Sykes-Picot*. Le 7 novembre, les Britanniques obtiennent des Français la signature d'une déclaration commune affirmant que le but des Alliés au Proche-Orient est « **l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes que les populations arabes se seront librement données** » (Cloarec et Laurens 2003, p. 36).



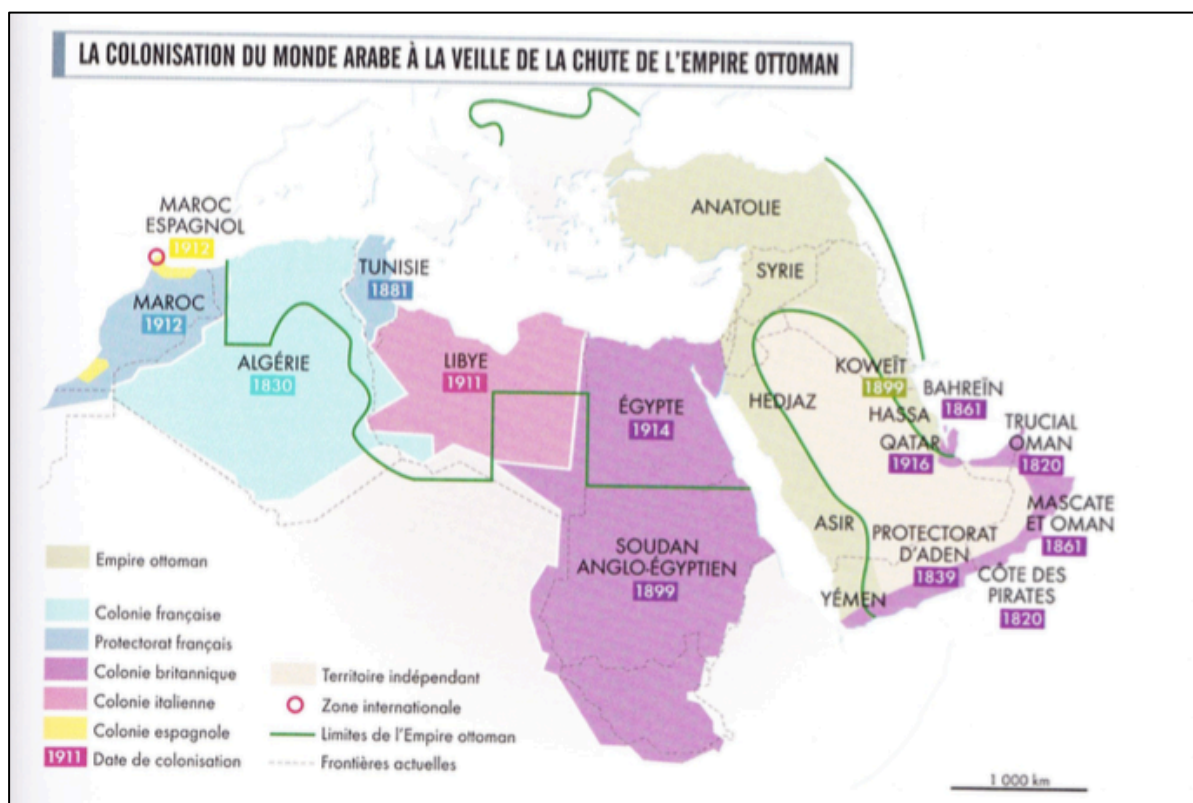
Du côté de l'Empire Ottoman, la révolte arabe est perçue comme un véritable coup de poignard dans le dos, et constitue rapidement la préoccupation première de la Sublime Porte. L'intrusion anglaise est tout particulièrement mal vécue : cette révolte est doublée d'une trahison. L'enjeu de la répression est hautement stratégique. En effet, il ne s'agit pas seulement de mater une révolte. Il faut surtout empêcher l'Entente de mener à bien ses projets de dépècement de l'Empire Ottoman. Les négociations entre Sykes et Picot sont connues à Istanbul, et vécues comme une humiliation qu'il n'est pas concevable de laisser passer (Mantran 1989, p. 626-627). Seulement, malgré l'envoi de la IV^e armée de Dejmâl Pacha* et de

l'armée Yildirim (« la foudre ») placée sous commandement allemand du général von Falkenhayn, les efforts ottomans ne font que repousser l'inévitable : la Syrie est perdue, comme l'Arabie.

Pourquoi cette révolte arabe de 1916-1918, en dehors de ses conséquences géopolitiques directes, est-elle encore considérée comme fondatrice ? **La ferveur et l'enthousiasme qui accompagnent l'entrée de Faysal à Damas et la fondation du Royaume arabe sont le signe d'un soulagement face à la fin de la guerre et de ses privations.** Mais ce moment est aussi celui des premières expérimentations politiques du panarabisme. Également, il marque l'entrée en politique d'une nouvelle génération, déçue par l'éphémérité des événements de 1908 et le tournant psychotique du gouvernement jeune turc (Dakhli 2015, p. 20-21). C'est en raison de cette révolte arabe que des protectorats sont installés dans la zone, plutôt que des colonies sous contrôle direct des puissances européennes. Là est aussi un point important de cette révolte : elle prend place en plein milieu du redécoupage du Moyen-Orient par les puissances européennes, principalement française et britannique.

1918 : le Moyen-Orient redécoupé et occupé par les Européens

À la fin de la Première Guerre mondiale, la carte du Moyen-Orient est fondamentalement différente de ce qu'elle était en 1914. En 1914, en dehors du sud de la Péninsule arabique et de l'Égypte, l'ensemble de la zone concernée par le programme restait sous domination ottomane ou iranienne (cf. carte). **L'Empire Ottoman, du moins ce qu'il en reste, est cantonné à l'Anatolie et aux détroits des Dardanelles et du Bosphore.** Les accords Sykes-Picot sont officiellement appliqués, et l'ensemble des territoires au sud de l'Anatolie est partagé entre zones d'occupation et d'influence franco-britanniques. Des États arabes sont officiellement créés autour de communautés qui n'ont pas toutes des velléités indépendantistes. Le panarabisme, jugé trop dangereux par les puissances occidentales, est écarté. La carte est entièrement redécoupée selon des intérêts différents de ceux des acteurs originels de la région. Ce découpage nouveau entraîne ce que certains ont appelé une « balkanisation du Moyen-Orient ».



L'effondrement de l'Empire ottoman, au lendemain de la Première Guerre mondiale, peut apparaître comme l'aboutissement logique de son histoire récente. Il n'en est pas moins précipité par la défaite militaire. À la fin de la guerre, en l'absence de la Russie qui a basculé dans la révolution, le face-à-face franco-britannique façonne la carte territoriale du Proche-Orient d'aujourd'hui. Il le fait au mépris des réseaux d'échange traditionnels, subvertis par les nouvelles frontières qui atomisent le Croissant fertile. Les États s'ordonnent autour des groupes humains dont l'émancipation a pu bénéficier du soutien actif des puissances. La Grande-Bretagne encourage à la fois le sionisme, désireux d'obtenir la création en Palestine d'un Foyer national juif, et ce nationalisme arabe, aristocratique et militaire, incarné par le mouvement hachémite, semant ainsi les germes du conflit qui dominera l'histoire contemporaine de la région. La France émet quant à elle des prétentions sur la Syrie, tant au nom de sa protection traditionnelle des catholiques d'Orient que dans une logique d'expansion impériale qui voit dans le Proche-Orient le prolongement naturel de ses possessions maghrébines. Mais la difficulté de concilier le patronage de ses clientèles chrétiennes et le rapprochement avec les majorités musulmanes ne cessera d'hypothéquer sa politique orientale. En réalité, la France n'a guère considéré les nationalistes arabes comme des interlocuteurs crédibles, soit qu'elle les ait exclusivement assimilés à l'islam sunnite, soit qu'elle n'ait voulu y voir que l'instrument des ambitions territoriales britanniques sur le Proche-Orient : une politique qui favorisera la naissance d'un Liban indépendant, territorialement élargi sous la pression du libanisme maronite et l'éclatement de la Syrie en quatre entités distinctes. D'autres peuples seront un moment soutenus dans leurs aspirations nationales, avant d'être sacrifiés aux lois supérieures de la géopolitique. C'est le cas des Arméniens et des Kurdes. Dans le traité de Sèvres, imposé à l'Empire ottoman en 1920, les premiers se voyaient attribuer un État sous mandat américain. Aux seconds, le texte reconnaissait une entité autonome réduite à une fraction de l'actuel Kurdistan de Turquie. Car la Grande-Bretagne ne pouvait envisager l'indépendance d'un Kurdistan méridional au sous-sol gorgé de pétrole. Le repli politique américain et la résistance imprévue du mouvement national turc ruineront ce schéma. La sympathie dont les Arméniens ont un moment bénéficié dans les opinions occidentales à la suite du génocide de 1915 n'aura pas suffi à leur assurer un État. Répression et cooptation se conjugueront dans la nouvelle Turquie pour tenter de faire des Kurdes anatoliens les « Turcs des montagnes » (Universalis).

La création d'une nouvelle entité politique : l'Arabie Saoudite

Au début du XXe siècle, le Hedjaz est administré par les Ottomans grâce à la délégation de pouvoir accordée aux chérifs de La Mecque. L'Arabie centrale est sous la domination des Al-Rachid, alliés de la Porte. Les Britanniques sont présents dans le sud et l'est de la péninsule (Aden et Oman) et dans le golfe Persique, mais ils n'attaquent pas les Ottomans et campent simplement sur leurs positions. **La Première Guerre mondiale relance un processus qui était stoppé depuis les dernières acquisitions britanniques dans la zone, en 1861.** Le Hedjaz est un front important de la guerre anglo-ottomane. Hussein bin Ali*, chérif de La Mecque depuis 1908, s'inquiète de l'exploitation de la nouvelle ligne ferroviaire Istanbul-Médine, qui, selon lui, menace son indépendance. Allié d'Al-Atat en Syrie, Hussein proclame l'indépendance du Hedjaz au moment de la révolte arabe, le 5 juin 1916 (Ménoret 2010, p. 62-63 ; cf. supra). Les conflits entre Hussein et les troupes ottomanes se concentrent essentiellement sur la partie ouest de la péninsule, le long du cordon de villes du littoral de la Mer Rouge.

À l'Est et au centre de l'Arabie, les Britanniques soutiennent une autre révolte anti-ottomane, qui remonte quant à elle un peu plus loin dans le temps. **Le 15 janvier 1902, à la tête d'une petite troupe de guerriers, 'Abdelaziz Al Sa'ud, chef de la tribu des al-Sa'ud, reprend Riyad aux Al Rachid et se proclame imam du Nadjd.** Il est soutenu financièrement et militairement par l'émir du Koweït (sous protectorat britannique depuis 1899). 'Abdelaziz continue ses conquêtes et prend la région du Qasim (à l'ouest de Riyad) en 1906. Il entreprend de rallier les confédérations tribales, et, en 1912, exhorte les habitants de la péninsule au *jihad* contre les mauvais musulmans que seraient les Ottomans. En 1913, fort

d'un succès populaire, 'Abdelaziz prend aux Ottomans la province côtière d'al-Ahsa, où ses troupes (« *al-Ikhwan* », ou « les Frères ») commencent à massacrer les chiïtes. **La Grande-Bretagne signe le succès de la révolte en offrant aux al-Sa'ud une reconnaissance officielle et le versement d'une pension en livres sterling** (Ménoret 2010, p. 65). 'Abdelaziz se voit décoré de l'ordre de l'empire des Indes (20 novembre 1916) : officiellement, le centre et l'Est de l'Arabie sont sous protectorat britannique à la fin de l'année 1916.

En 1919, les troupes d'Abdelaziz se dirigent vers l'ouest pour attaquer Hussein, mais les Britanniques s'interposent. Abdelaziz se « console » avec le nord de la péninsule en ralliant les Al-Rachid, laissés pour compte de la déroute ottomane. En 1922, la frontière avec l'Iraq est tracée pour limiter les avancées saoudiennes (conférence d'al-Uqayr). Pragmatiques, 'Abdelaziz et ses troupes se dirigent alors vers le sud, à la conquête du 'Asir (sud du Hedjaz). Lorsque Hussein s'autoproclame calife en 1924 (après l'abolition du califat ottoman par Atatürk), 'Abdelaziz lui déclare la guerre. **Il entre triomphant dans La Mecque en octobre 1924, se trouve proclamé roi du Hedjaz, puis sultan du Nadjd à la fin de l'année 1925.** À partir de là, son influence sur la péninsule ne cesse de croître. Soutenu par les Britanniques et leur aviation, il parvient à imposer son autorité sur les tribus, malgré une révolte des Ikhwan en 1927 (Cloarec et Laurens 2003, p. 58).

Une première au Moyen-Orient : l'instauration d'un foyer national juif en Palestine

Le 2 novembre 1917, le gouvernement de Londres s'engage formellement à favoriser la formation d'un « foyer national » juif en Palestine : c'est ce qu'on appelle la déclaration Balfour. Comment en est-on arrivé à cette déclaration capitale pour l'histoire de la Palestine ?

La « question juive » est vécue différemment par l'ensemble des pays occidentaux impliqués dans la Grande Guerre. La Russie organise régulièrement des pogroms depuis les années 1880. Les Etats-Unis sont marqués par une immigration juive d'exil, principalement venue d'Allemagne et de Russie. La France et l'Angleterre souhaitent se placer en « défenseurs des droits des peuples » (Cloarec et Laurens 2003, p. 38). **L'Organisation sioniste*** a proclamé sa neutralité au début de la guerre et transféré son siège de Berlin à Copenhague. Dans les pays de l'Entente, les associations sionistes se détachent progressivement de l'Organisation. Les pays de l'Alliance, Allemagne en tête, permettent aux juifs d'Europe de garder contact avec les juifs de Palestine. En 1914, Chaïm Weizmann, vice-président de la Fédération sioniste de Grande-Bretagne, rencontre Herbert Samuel, ministre de confession juive partisan des idées sionistes. En décembre 1914, c'est lord Balfour qu'il rencontre, et celui-ci semble réceptif à l'idée d'une nation juive en Palestine. Or, Balfour est nommé ministre des Affaires étrangères britanniques en décembre 1916. La déclaration Balfour du 2 novembre 1917 prend la forme d'une lettre de Balfour à lord Rothschild, dans laquelle il précise que **le gouvernement britannique « envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour al réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et au statut politique dont les Juifs disposent dans tout autre pays »** (Cloarec et Laurens 2003, p. 39-40). En février 1918, le gouvernement français se range aux côtés du gouvernement britannique, confirmant que c'est une bonne idée. Les populations arabes de Palestine, elles, trouvent un peu fort d'être reléguées au statut de « collectivités non juives ».

En Palestine, les accords Sykes-Picot offrent la gestion de la zone aux Britanniques, sous un régime de protectorat qui devait laisser une large place aux populations locales. Face aux conflits entre Arabes et colons juifs, le gouvernement britannique choisit d'administrer directement la zone (Universalis). Les conflits sans cesse croissants entre Arabes et colons ne permettent jamais réellement l'instauration du foyer prévu en 1917. La publication d'un premier Livre blanc en 1922 rectifie le dessein britannique dans

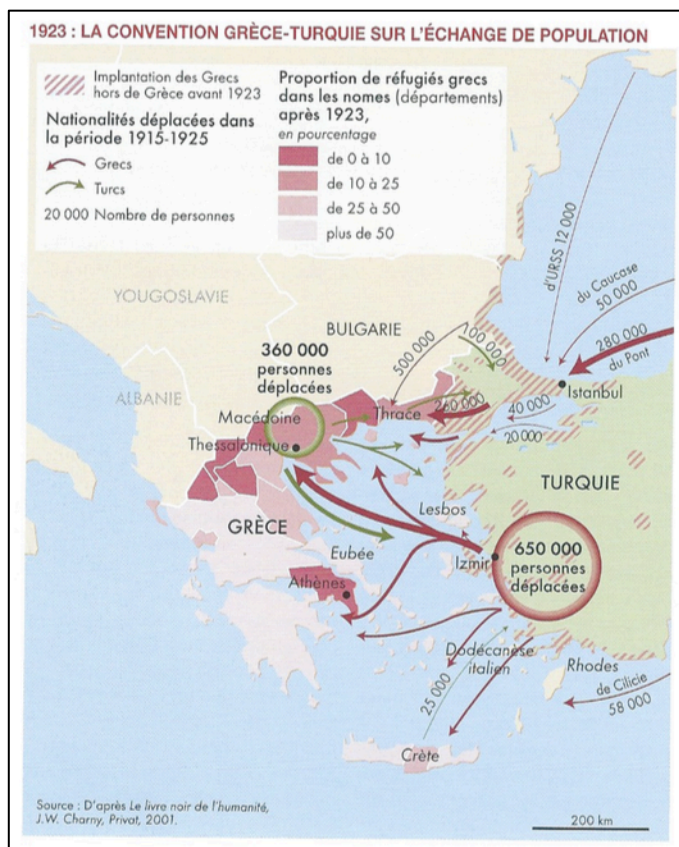
la zone : un « foyer national juif en Palestine » ne signifie pas que la Palestine toute entière devait devenir un foyer juif. Autrement dit, la déclaration Balfour est utilisée par les Sionistes pour revendiquer des droits territoriaux en Palestine, sans pour autant que ces droits ne leur soient accordés par qui que ce soit. En revanche, leurs revendications ont tendance à « énerver » un peu les Palestiniens, et ces tensions donnent régulièrement lieu à des émeutes (notamment en 1929). Quelque part, cette déclaration Balfour donne donc une justification diplomatique à la politique sioniste initiée par Theodore Hertzl, et fonde la « question de Palestine », telle que l'a appelée Henry Laurens (Laurens 1999-2015).

De l'Empire Ottoman à la République turque

De la guerre mondiale à la fin de l'Empire ottoman

Au sein de l'Empire Ottoman, avant même la guerre, l'accession au pouvoir des Jeunes Turcs bouleverse complètement la donne. Ils mènent une politique belliqueuse dans et hors de l'Empire. **Les trois dirigeants unionistes, Cemal*, Enver et Talat***, peuvent être considérés comme les fossoyeurs de l'Empire Ottoman, ou en tout cas ceux qui creusent le trou destiné à l'enterrement. En octobre 1918, conscients de la débâcle, ils fuient Istanbul. Un nouveau gouvernement, dirigé par Ahmet Izzed Pacha* (1864-1937), signe le 30 octobre l'armistice de Moudros : l'Empire Ottoman capitule sans conditions. Le gouvernement tombe juste après avoir signé cette capitulation totale. Lui succèdent deux gouvernements précaires et éphémères, ceux d'Ahmet Tevfik Pacha* (11/11/1918-3/3/1919) et de Damad Ferid Pacha* (4/3/1919-30/9/1919). **En décembre 1919, des élections sont remportées par le parti de l'Entente libérale, opposant aux Jeunes Turcs** et interdit sous le régime unioniste (Bozarslan 2013, p. 295-296). Au même moment, l'Italie, la France et le Royaume-Uni investissent les territoires du vaincu, jusqu'à Istanbul en mars 1919. Les trois alliés poussent à la signature du traité de Sèvres (10 août 1920), qui acte la dislocation de l'Empire, leur cède des territoires d'occupation et crée un régime de contrôle international des détroits (Bozarslan 2015, p. 22).

C'est alors qu'apparaît le nouveau « héros » de la résistance turque : Mustafa Kemal*. Né en 1881, d'origine balkanique, il a combattu dans les Dardanelles pendant la guerre, issu directement des rangs des Jeunes Turcs. Il entre dans Union et Progrès en 1906/7, puis prend part à la répression de la révolte de 1909 à Istanbul. Il prend ses distances des Jeunes Turcs en 1914, parce qu'il est contre une entrée en guerre précipitée de l'empire. Il combat tout de même dans les armées ottomanes, il se fait connaître avec la victoire des Dardanelles. Il n'a pas été impliqué dans le génocide arménien, qu'il qualifie d'acte honteux, même s'il partage, sur le fond, le discours anti arménien des Unionistes (Bozarslan 2013, p. 297). **En 1919, il se fait le porte-parole de l'opposition au démantèlement et à l'occupation de l'Empire.** Le 22 juin, depuis Amasya, il lance un appel à la désobéissance au gouvernement d'Istanbul, et est rallié par la quasi-totalité de la bureaucratie des provinces anatoliennes. La résistance s'intensifie surtout après l'adoption par la dernière Assemblée ottomane d'un « Pacte national » (*Misak-ı Milli*), prévoyant la préservation de l'intégrité des frontières d'avant l'armistice (28 janvier 1920). Le parti Liberté et Entente, arrivé en tête aux élections de décembre 1919, est rapidement marginalisé parce que son leader était partisan de la coopération avec les forces occupantes (Bozarslan 201, p. 23). **Quand le 16 mars 1920 l'Assemblée est investie par les forces alliées et que ses membres pro-unionistes sont exilés à Malte, Kemal convoque une nouvelle assemblée nationale et constitue un contre-gouvernement à Ankara.** Rapidement, cette résistance passe du statut d'opposition politique à celui de guerre d'Indépendance. Un *statu quo* sur le front est avec les Russes permet aux troupes indépendantistes de se concentrer sur le front ouest. Avec la conférence de Londres (février 1921), le gouvernement kémaliste devient l'interlocuteur officiel des autres États. Rapidement, les Français et les Italiens abandonnent l'Anatolie (juillet 1921) ; parallèlement, l'armée grecque est écrasée, Smyrne est reprise. Le



19 octobre 1922, l'évacuation sans combat des Dardanelles et d'Istanbul marque la fin de la guerre (Bozarslan 2015, p. 24).

Hamit Bozarslan propose de voir la guerre d'Indépendance et la victoire de Mustafa Kemal dans la continuité de la décennie précédente. Elles couronnent en quelque sorte une série de conflits initiés dans les Balkans en 1912 et conduisent à une sortie progressive d'empire et de transformation de l'Anatolie islamisée en noyau central d'un pays héritier de tout cela (Bozarslan 2015, p. 24-25). **Le kémalisme est un héritier politique direct de l'unionisme.** L'élite kémaliste est même directement issue des rangs d'Union et Progrès. Cet héritage n'est pas particulièrement caché, et Talat Pacha est même salué par la presse kémaliste comme « un géant de l'histoire et un génie dont l'immense figure passera à la postérité ». S'ils ont renoncé aux aspects les plus extrémistes

de l'unionisme, les kémalistes sont tous profondément nationalistes.

Le 23 juillet 1923, la signature du traité de Lausanne consacre la victoire de Mustafa Kemal et la récupération par la Turquie d'une grande partie des territoires perdus en 1920 : le traité permet de tracer les frontières de la Turquie naissante. Les dernières grandes migrations voient partir 900 000 chrétiens orthodoxes vers la Grèce, et, inversement, près de 400 000 musulmans vers la Turquie. À la fin de ces « transhumances » forcées, la Turquie est à 99% un pays musulman. L'ancienne province de Mossoul est léguée à l'Iraq en 1926. En 1937 est annexée l'ancien *sandjak* d'Alexandrette. Officiellement, en 1923, la Turquie a supplanté l'Empire Ottoman. Le 29 octobre 1923, La République turque est officiellement proclamée, et Mustafa Kemal en devient le premier président. Elle s'instaure sur une base entièrement faite de kémalisme. Officiellement, la monarchie ayant été supprimée le 1^{er} novembre 1922 et le pouvoir kémaliste étant arrivé là par un processus révolutionnaire, c'est la nation qui possède la souveraineté, d'où le choix d'un régime républicain.

Le Moyen-Orient contemporain au prisme des phénomènes migratoires

À partir du XIX^e siècle, et tout au long de la période visée par le programme, le Moyen-Orient dans son ensemble est marqué par des phénomènes migratoires d'envergures, largement intensifiés et accélérés par les mutations politiques et techniques (les moyens de transport sont beaucoup plus rapides). La mobilité devient quelque chose de normal avec le bateau à vapeur, le chemin de fer, puis le bus, la voiture individuelle et enfin les lignes aériennes. Le volume croissant des migrations rend très difficile leur contrôle. Cela apporte donc des enjeux sociaux et politiques nouveaux, qu'il s'agit d'étudier et de comprendre.

Contrôler les migrations, c'est aussi contrôler la composition démographique des sociétés. C'est donc là un enjeu majeur des États moyen-orientaux contemporains. Les migrations forcées, récurrentes dans le monde ottoman entre 1850 et 1918, montrent bien une pratique étatique la nature même de l'Empire ottoman, qui cherche à constituer et fidéliser des groupes d'appartenance diverses, de créer de toutes pièces les conditions d'une multi-ethnicité et d'une multi-confessionnalité de manière à pérenniser la situation sociopolitique de l'Empire. En

parallèle, le renforcement du caractère territorial des États du Moyen-Orient produit les outils permettant de modeler les populations. Donner une nationalité aux individus, c'est déjà mettre un frein à la mobilité des individus. Couplées avec la construction des idéologies nationalistes, on voit que les États se dotent (et se servent) d'un appareil institutionnel visant à la formation d'États-nations. Cette vision des choses cependant n'est pas neuve. Elle est héritée du long XIXe siècle, au moins dans l'Empire ottoman, où la loi de 1869 préfigure de telles pratiques de gestion des populations. De plus, il fait bien entendre que la formalisation des territoires et des nationalités ne constitue que marginalement un frein à la migration. Le ralentissement des migrations des années 1930 n'est ainsi pas tant du à des considérations politiques qu'à des causes économiques, le capital manquant alors pour financer le voyage. À terme, les considérations économiques deviennent d'ailleurs le principal critère des migrations.

À l'intérieur des territoires, les recompositions spatiales de la démographie sont au moins aussi importantes que les grands flux migratoires transnationaux. Le Moyen-Orient est touché, plus ou moins fortement en fonction des moments et des espaces, par un phénomène d'exode rural, encouragé par les politiques macroéconomiques. L'ampleur de l'exode rural, à l'échelle du programme (temps et espace), montre bien que les réformes macroéconomiques ont eu des effets migratoires incontrôlés, ainsi la constitution de quartiers informels dans les grandes villes. L'une des seules manières de gérer cet exode interne, c'est de renvoyer vers l'extérieur, ainsi les accords bilatéraux entre la Turquie et l'Allemagne dans les années 1960 : l'exode rural turc est redirigé vers le besoin de main d'œuvre allemand. Après coup, les diasporas moyen-orientales dans les pays occidentaux (pas que mais surtout) permettent des transferts d'argent, qui constituent un apport non négligeable au développement économique des régions d'origine des migrants.

Les migrants conçoivent le plus souvent leur(s) trajectoire(s) en dehors des objectifs sociopolitiques de l'État. La diaspora déjà présente à l'étranger est l'un des principaux critères de décision : l'intégration à une communauté d'origine, de confession religieuse ou de nationalité est un moyen éprouvé pour faciliter l'immigration. Cependant, la ressource communautaire est à double tranchant, puisqu'intégrer une communauté et faire grossir ses rangs (constitution de grands foyers migratoires) n'aide pas nécessairement à s'intégrer dans le pays d'accueil ! Jusque 1948 s'intensifient les pratiques de migrations forcées, par des déportations et des expulsions décidées politiquement. Ainsi a-t-on parlé du génocide arménien comme d'une politique d'« ingénierie démographique ». Dans l'immédiat, la migration forcée est une action d'autant plus violente qu'elle aboutit le plus souvent à des problèmes de survies, ne serait-ce que sur le trajet (300 000 Arméniens meurent au cours des déportations, et pas au cours des massacres). La concentration de populations déportées en un endroit accroît les risques sanitaires, mais aussi économiques. Ces migrants « victimes » se trouvent dans une situation de vulnérabilité économique accrue et de déculturation accélérée. Le cœur de ces problématiques, ce sont les camps palestiniens, gonflés progressivement au fil des conflits israélo-arabes. Les camps palestiniens constituent des enclaves palestiniennes dans des territoires « autres », ainsi au Liban ou en Jordanie. Ces camps de réfugiés sont tellement massifs qu'ils en deviennent un problème politique majeur, une sorte d'enclave étrangère, un bastion politique qui importe un conflit non désiré sur un territoire tiers. À plus large échelle, les communautés de migrants, toujours dans le cas palestinien, opèrent une réticulation politique : les camps deviennent une diaspora, un réseau monopolisable dans le cadre d'une action politique, en l'espèce le nationalisme palestinien.

L'intensification des migrations affecte les sociétés moyen-orientales, non seulement du fait que celles-ci connaissent une immigration accrue à partir de la fin du XIXe siècle, mais aussi parce que les émigrés deviennent des acteurs importants dans leur société d'origine. En Palestine, l'immigration sioniste, basée sur une idéologie de colonisation foncière et économique, transforme radicalement, du fait de son ampleur et de son action contrôlée, l'organisation socio-économique du territoire. Par la suite, du fait de sa nature profondément politique, l'immigration juive affecte l'ensemble du Moyen-Orient, entraînant à la fois un basculement démographique en Palestine et un basculement diplomatique à l'échelle de la région. D'autres espaces fondent leur entrée dans la modernité économique sur l'utilisation des flux migratoires. Dans la Péninsule arabique, l'exploitation pétrolière n'est possible sans l'attraction d'une main d'œuvre nombreuse et absente de ces paysages désertiques. Bahreïn est le premier État de la péninsule Arabique à s'engager dans l'exploitation pétrolière en 1932. L'exploitation du champ pétrolifère fait doubler la population de l'île entre 1941 et 1965. L'accroissement continu, mu quasi intégralement par des flux migratoires, au point que dans les années 1970, la population du pays est à 80% composée d'étrangers. Le contrôle de ces flux migratoires passe par une vision profondément inégalitaire de la société : les nationaux (et les occidentaux des compagnies pétrolières) forment une élite richissime, qui profite largement des ressources pétrolières, quand les petits exploitants immigrés vivent dans une

précarité prolétarienne. Dans les villes de la Péninsule arabique, la discontinuité est totale entre un centre luxueux, moderne et des faubourgs faits de bidonvilles. Les cités arabiques deviennent ainsi des villes modèles, mais aussi des lieux de tension sociale et de politisation : c'est par ces phénomènes migratoires que s'importe la cause palestinienne dans les pays du Golfe (Yasser Arafat fait partie de ces migrants). Il en résulte un déséquilibre instable, une société sous pression. À travers ces cas, on voit bien une autre évolution, vers un symbole migratoire : la migration devient un symbole et un problème politique (Bourmaud, dans Dakhli 2016).

Les fondements de la République de Turquie

La République de Turquie est proclamée par Mustafa Kemal le 29 octobre 1923. Le passage d'un empire multinational à un État-nation provoque de profonds changements pour la vie politique turque. L'un des débats historiographiques encore en cours tient à la mesure des ruptures et des héritages par rapport à l'Empire ottoman, les uns arguant d'une continuité accélérée avec les Jeunes Turcs, d'autres parlant d'une accélération tellement forte qu'elle se comprendrait en termes de rupture. La proclamation de la République et l'élection de Kemal à sa tête opèrent un transfert de légitimité, depuis le calife vers des institutions sécularisées. La création du Parti Républicain du Peuple (PRP), le 17 novembre 1923, répond de cette même logique de mise en légitimité politique, d'organisation institutionnelle du nouveau gouvernement, afin d'empêcher, très concrètement, tout retour en arrière.

Mais sur quelles bases juridiques la République de Turquie est-elle fondée ? La Constitution de la République turque, votée le 30 avril 1924, institua un régime parlementaire à chambre unique, élue pour quatre ans au suffrage direct (les femmes ont obtenu le droit de vote en 1934), détentrice des pouvoirs législatif et exécutif ; en fait, le pouvoir exécutif est aux mains du président de la République, élu tous les quatre ans par l'Assemblée et des ministres. Quelques points majeurs de la Constitution de 1924 doivent être mis en exergue. D'abord, le texte consacre, dès son article 3, le principe de souveraineté nationale. Cette souveraineté du peuple turc est représentée (de manière fictive dans les faits) par le suffrage universel qui élit l'Assemblée nationale. Le second apport de la Constitution de 1924 au concerne une série de concepts qui, même s'ils n'ont pas toujours survécu en l'état par la suite, ont néanmoins durablement marqués les structures politiques et constitutionnelles turques car ils concernent, finalement, la forme du nouvel État nation et le statut moderne du citoyen turc qui se révèle, d'ailleurs, être aussi une citoyenne. La version révisée de la Constitution fondait l'État turc, dans son article 2, sur six principes (républicanisme, nationalisme, populisme, étatisme, laïcisme et réformisme) qui étaient également ceux du parti unique, le Parti républicain du peuple (les six flèches du kémalisme). En réalité, trois de ces principes ont durablement marqué l'État turc : le laïcisme, le républicanisme et le nationalisme (Marcou 2005). Le dernier apport de la Constitution de 1924 est plus subtil, mais aussi plus global : c'est celui du rapport à l'identité turque. En partie hérité des Jeunes turcs, ce rapport de Kemal à l'identité nationale se lit dans l'établissement de la langue turque comme seule langue du pays, ou encore dans des articles partiellement flous, établissant que tous les Turcs sont citoyens. Quid des Kurdes alors ? Certains aspects de la constitution de 1924 doivent donc se comprendre comme posant les bases d'un système partiellement exclusif, et non inclusif comme pourrait le faire croire le régime républicain parlementaire.

Le système politique dont hérite la République en 1923 est donc à la fois pluraliste et subordonné à la personne de Mustafa Kemal. En 1923 et 1924, les deux « groupes » parlementaires qui avaient participé à la rédaction de la constitution se transforment en partis politiques : le Parti Républicain du Peuple et le Parti progressiste républicain de Kâzım Karabekir. Le premier est étatiste, nationaliste et « révolutionnaire » ; le second se présente comme un parti libéral et plus modéré. Rapidement, le premier va museler le second, entrer dans un régime de parti unique, de modernisation autoritaire (cf. infra).

De la destruction de l'édifice ottoman : un point sur la question du califat

Avec l'abolition du califat le 3 mars 1924 par l'Assemblée de la nouvelle République turque meurt la dernière forme d'autorité supranationale du Moyen-Orient. Quelque part, une fois que l'on dit cela, il apparaît évident que cette abolition ne pouvait aller de soi. De plus, la décision est intéressante, parce qu'elle est prise par Mustafa Kemal, en Turquie, mais concerne l'ensemble du monde musulman, contrairement à la suppression du sultanat en nov. 1922. L'événement connaît un grand retentissement. Mais les réactions vont dans des sens opposés, de la satisfaction à l'indignation et l'inquiétude, en passant par une forme d'indifférence au sort d'une institution qui pouvait sembler désuète.

Petit historique d'abord. Le 1^{er} novembre 1922, la Grande Assemblée nationale de Turquie dépose Mehmed VI Vahieddîn (1918-1922) et abolit le sultanat. Le successeur de Vahieddîn, Abdülmedjîd, n'est donc que calife. La mesure est déjà révolutionnaire, non seulement parce qu'elle sépare la fonction califale de la fonction monarchique, mais aussi parce que, pour la première fois, une assemblée de type parlementaire, sans aucune compétence religieuse, statue sur le califat, allant jusqu'à élire son titulaire. Le 3 mars 1924, le califat est à son tour aboli par un vote de la Grande Assemblée nationale. Concrètement, l'État turc laïc succède à l'empire musulman multinational (Dupont 2004, p. 43-44).

Quelle fut la position de Mustafa Kemal à l'égard du califat ? Pour le moins changeante. En 1923, il se confie à un journaliste français, Maurice Pernot : les réserves à l'égard de l'institution califale sont là, et tiennent notamment au désir de Mustafa Kemal de placer la religion dans une sphère plus privée. Il l'affirme ainsi d'ailleurs : « *Il faut que le peuple turc devienne plus religieux, je veux dire religieux avec plus de simplicité. Ma religion, en laquelle je crois comme en la vérité même, ne renferme rien qui soit contraire à la raison, rien qui soit un obstacle au progrès* ». En octobre 1927, lors de son grand discours fleuve devant les Grande Assemblée Nationale, Kemal revient sur cette « question du califat ». Le discours s'ancre dans un autre contexte, celui d'une reconstruction historique et d'un pouvoir absolu, sous la forme d'une profession de foi républicaine et sécularisée. L'abolition du califat est alors abordée comme nécessaire, mais aussi provoquée par l'incompatibilité structurelle et conjoncturelle du sultan Mehmet VI, puis du calife Abdülmedjîd, avec la modernisation institutionnelle voulue par Kemal (Bozdemir et Bacqué-Grammont 1994, p. 81-82).

Ces événements turcs sont accompagnés, puis suivis, de débats et de réflexions sur la nature du califat et sa nécessité. Surtout, l'abolition du califat permet la révélation au grand jour des antagonismes nationaux et des ambitions concurrentes des États successeurs de l'Empire ottoman, en déclenchant de furieuses polémiques sur les rapports entre politique et religion et en posant, une nouvelle fois, la question du panislamisme. En effet, dans les pays arabes, l'abolition du califat ouvre immédiatement la compétition entre monarques pour la domination régionale. Le Chérif Hussein, roi du Hedjaz depuis l'effondrement du pouvoir ottoman, fait aussitôt valoir ses prétentions au califat, avec le soutien de son fils, l'émir Abdallah de Transjordanie. Il reçoit l'allégeance d'une grande partie des oulémas levantins, qui lui reconnaissent sa qualité de Qurayshite et gardent à l'esprit son action en faveur de l'indépendance des Arabes pendant la guerre. En Egypte, les oulémas d'al-Azhar, haut lieu de l'enseignement musulman au Caire, proposent de réunir un congrès qui serait chargé de désigner un nouveau calife. Le roi Fouad (1917-1936) y voit évidemment une belle opportunité politique personnelle : pourquoi pas lui ?

Ainsi, l'abolition du califat ottoman souligne les nouvelles logiques étatiques à l'œuvre. Elle participe de la révélation et de l'accroissement de la concurrence entre les nouveaux pouvoirs et montre combien le rapport à l'identité nationale est devenu prééminent. Elle pose également la question du rapport des nouveaux États à l'islam. Ces deux questions sont bien soulignées dans les débats intellectuels autour de la nature et de la nécessité du califat. En résumé, les plus traditionnels continuent à penser que le califat est nécessaire à l'islam ; les plus audacieux soit historicisent le califat (et en font donc une construction politique et historique séparée de la révélation), soit en envisagent une refonte. Dès 1922, Rachid Rida

propose l'élection d'un calife qui serait uniquement chargé de l'interprétation de la *shari'a*, et par conséquent de l'impulsion du mouvement de réforme auquel il aspire (Rachid Rida, *Le Califat ou l'imamat suprême*, trad. Henri Laoust 1986). En 1925, Ali Abd al-Raziq, un juge religieux formé à al-Azhar et à Oxford, et surtout disciple de Muhammad Abduh, publie *L'islam et les fondements du pouvoir*. Il s'y fonde sur un examen « scientifique » de la mission du Prophète, de l'histoire de l'islam et des sources islamiques... pour en conclure que le califat n'est pas une nécessité pour le gouvernement des hommes. Preuve que la question n'est pas anodine, le livre fait scandale, mais il signale une forme de sécularisation du politique. En 1926, les congrès réunis au Caire et à La Mecque pour réfléchir à l'institution califale n'aboutissent à aucun consensus : exit le calife (Bouquet, Pétriat et Vermeren 2016, p. 196-197).

Les bouleversements dynastiques en Iran : l'avènement des Pahlavi

La Perse sort de la Première Guerre mondiale dévastée et très affaiblie, alors même qu'elle était officiellement neutre dans le conflit. Entre 1917 et 1918 a sévi une famine considérable, suivie de pandémies de typhus et de grippe espagnole, le tout causant des centaines de milliers de morts (Djalili et Kellner 2013, p. 37). À Téhéran, on relève 50 000 morts sur une population totale de 300 000 personnes. **À la fin du conflit, le gouvernement ne contrôle plus que la capitale**, et encore. Les troupes russes se sont retirées, mais les incertitudes quant à la politique extérieure des Bolchéviques sont nombreuses. Sous influence russe justement, un Parti communiste iranien est officiellement créé en 1920.

Le pays est en 1920-21 dans une situation proche de l'anarchie. Dans les provinces, la guerre a entraîné une dislocation notable des systèmes économiques : la production agricole est minimale, et la présence de forces d'occupation n'aident pas à nourrir toutes les bouches (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 213). Compte tenu de la situation globale du pays, et ce à tous les niveaux et à tous les points de vue, l'idée de trouver un homme providentiel fait le bout de son chemin, aussi bien à Londres qu'à Téhéran. **Reza Khan**, colonel iranien originaire du Mzanderan, est choisi par l'armée britannique pour assurer et maintenir l'ordre et la sécurité en Perse après le départ programmé des troupes britanniques. Au même moment, la diplomatie britannique choisit **Seyyed Zia al-Din Tabatabai**, un journaliste n'appartenant à aucune formation politique. Les contacts entre ces deux hommes sont assez bons. L'armée britannique fait comprendre à Reza Khan qu'un coup d'État contre le gouvernement des Qâdjars ne serait pas arrêté (Djalili et Kellner 2013, p. 40).

Dans ce contexte, **le 21 février 1921, 2 500 hommes de Reza Khan marchent sur Téhéran et prennent la ville sans opposition ou presque**. À la suite de ce coup de force, un gouvernement est formé autour de Seyyed Zia al-Din (Premier ministre) et Reza Khan (commandant en chef de l'armée). La loi martiale est instaurée : des dizaines de riches notables sont arrêtés. Seyyed Zia lance une politique réformiste, annonçant des réformes dans les secteurs de la justice, des finances, du commerce, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation. Mais rien n'est fait, faute de moyens. En termes de politique extérieure, les sensibilités britanniques et russes sont ménagées. Une alliance est faite entre Russes et Perses, sur les plans économiques et militaires.

Seyyed Zia ne se maintient au pouvoir qu'une centaine de jours, et s'aliène un peu tout le monde, depuis le Chah jusqu'à Reza Khan. Ce dernier obtient son départ le 24 mai 1921 et renforce encore son influence dans le nouveau gouvernement en cumulant les fonctions de ministre de la Guerre et de commandant en chef de l'armée. Parallèlement à une fusion des différents corps militaires sous ses ordres, il réorganise les finances publiques, ce qui lui permet d'assurer l'efficacité de ses interventions dans tout le pays. Rapidement, il réunit la Perse et contrôle à nouveau le territoire. Jusque 1925, il ne fait que renforcer son pouvoir au sein de gouvernements successifs. Nommé Premier ministre en 1923, il concentre finalement plus de pouvoirs que le Chah lui-même : c'est lui, *de facto*, le dirigeant de la Perse. En 1924, il abandonne un projet de République iranienne, inspiré de l'œuvre kémaliste en Turquie, mais trop

radical pour passer auprès des conservateurs et du clergé. En octobre 1925, il obtient du *Majles* à la quasi-unanimité la déposition d'Ahmad Chah et de la dynastie Qâdjâr. En décembre 1925, il devient, toujours sur validation du parlement, le premier Chah de la dynastie des Pahlavi (Djalili et Kellner 2013, p. 45).

Rezâ Khan compte alors parmi les plus fervents admirateurs de Mustafa Kemal, lancé dans sa politique de modernisation forcée de la société turque. Les deux hommes se rencontrent d'ailleurs au milieu des années 1920. À l'exemple de Kemal, Reza Khan aurait souhaité abandonner l'alphabet d'origine arabe pour le persan, mais l'opposition farouche du clergé chiïte l'en dissuade. Le changement de dynastie, confirmé par le Parlement, est déjà un bouleversement important. De plus, le nom même de Phalavi, l'ancienne langue de l'Empire sassanide, affirme une forte tonalité nationaliste et anti-islamique. Dès 1925, Reza Khan se lance dans une politique de modernisation forcée, ce qu'il affirme dans des documents relevant à la fois du bilan et du projet politique (cf. encart).

Les réformes de Reza Khan (1925)

Ces points sont extraits d'un document de propagande, rédigé par Reza Khan en personne et publié dans la revue iranienne Hablulmatin le 22 mai 1925. C'est la un journal initialement publié en Inde par la diaspora iranienne, réinstallé à Téhéran en 1921 et hautement favorable à Reza Khan. Le texte, ambivalent, est à la fois un bilan et un programme politique, de modernisation politique, sociale et économique. Il s'agit alors de distinguer le fait du projeté, mais aussi l'influence de chaque proposition, dont voici quelques-unes.

1° L'organisation d'une armée régulière et uniforme qui dépasse le nombre de soixante mille ; 3° La réforme de la police, de la métropole et des départements, ont le nombre des agents dépasse aussi dix mille ; 4° L'ouverture d'écoles régulières, primaires, secondaires et supérieures ; 9° L'organisation d'écoles primaires dans les départements ; 11° Le rétablissement de la sécurité publique dans toute la Perse ; 31° Le changement des appellations européennes en persan dans l'armée ; 34° L'engagement de conseillers financiers pour le ministère des finances ; 36° La limitation des abus des fonctionnaires ; 40° Le rétablissement de la grandeur de la Perse aux yeux des puissances civilisées ; 41° (et s.) La soumission des Kurdes, des Lørs et des malfaiteurs du Kurdistan ; 48° Le désarmement des achirats et des tribus ; 59° L'introduction de la télégraphie sans fil.

Source : *Hablulmatin*, n°15, p. 22-25, trad. et ed. dans *Revue du monde musulman*, Louis XI, 1925/3, p. 204-206.

L'Égypte constitutionnelle (1918-1924)

Les années de guerre, remarquables par le calme qui règne à l'intérieur du pays, donnent aux Égyptiens le sentiment que la situation s'est détériorée depuis la proclamation du protectorat. L'attitude peu morale des soldats britanniques, mais aussi la dégradation de la situation économique, sont autant de reproches faits aux Britanniques. **Le nationalisme égyptien cesse dès lors d'être un mouvement circonscrit à une minorité, pour devenir un sentiment partagé par l'ensemble des Égyptiens : ce changement de nature est essentiel pour comprendre l'ampleur nouvelle des événements**, notamment en comparaison du mouvement de 1906-1908. De plus, une grande partie des élites pense que la contribution égyptienne à la guerre est un motif valable d'indépendance, celle-ci étant alors perçue comme une forme de « récompense » (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 225).

Les nationalistes, dirigés par Saad Zaghloul*, forment une délégation (*Wafd*) qui rencontre le 13 novembre 1918 le haut-commissaire britannique en Égypte : la rencontre est un échec. Face à l'arrêt des négociations et à la déportation des principaux dirigeants du *Wafd* en mars 1919, **une vague révolutionnaire se déclenche dans le pays** (Cloarec et Laurens 2003, p. 42 et suivantes). La mobilisation est populaire et multiconfessionnelle, encadrée par la petite notabilité rurale et la classe moyenne urbaine. La répression fait des milliers de morts, mais Saad Zaghloul finit par être libéré. **En 1922, après trois années de stagnation des négociations, l'indépendance de l'Égypte est déclarée, sous conditions** : les Britanniques se réservent la sécurité des communications qui les concernent, la défense militaire de l'Égypte, la protection des intérêts étrangers et des minorités, l'occupation du Soudan.

Ahmed Fouad*, sultan d'Égypte depuis 1917, forme un gouvernement (sans participation du *Wafd*). **Le 19 avril 1923, une Constitution est adoptée : elle prévoit un régime parlementaire bicaméral avec une chambre des députés élue au suffrage universel et un sénat composé de personnalités élues ou nommées par le roi.** Ce dernier conserve de larges prérogatives : il désigne le premier ministre, peut renvoyer le gouvernement et dissoudre la Chambre. L'islam demeure la religion d'État (Cloarec et Laurens 2003, p. 52). Au printemps 1923, le *Wafd* est autorisé à reprendre ses activités politiques. **Les premières élections législatives, en janvier 1924, voient la victoire des nationalistes, qui occupent 195 des 214 sièges.** Saad Zaghloul est nommé chef du gouvernement, et place au centre de son programme l'indépendance totale du pays.

En 1924, l'Égypte se trouve dans une situation politique tendue. **La victoire nationaliste est mal acceptée par Fouad I^{er}** : la monarchie constitutionnelle nouvellement créée s'ancre dans une sorte de cohabitation entre un souverain modéré et conscient de la nécessité d'aller doucement avec les Britanniques et un chef du gouvernement radical et indépendantiste. **Le *Wafd* se pose en défenseur des libertés et de la démocratie, sous l'autorité constitutionnelle.** Fouad tente, dès qu'il peut, de lui mettre des bâtons dans les roues. Il dissout la Chambre dès décembre 1924, profitant de la démission du président du Conseil après l'assassinat du Gouverneur général du Soudan. Il fait modifier la loi électorale et suscite un parti pro-monarchie. Cette politique semble un échec : au début de l'année 1925, le *Wafd* remporte les nouvelles élections législatives avec une large majorité, ce à quoi le souverain répond par la dissolution de la nouvelle Chambre le jour même de sa première séance, le 23 mars 1925 (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 243-244).

La Mésopotamie redécoupée : Iraq, Syrie, Liban, Jordanie et Palestine à l'heure mandataire

Des tutelles européennes s'imposent dans l'ensemble de la région levantine, sous forme de mandats, en Syrie, au Liban, en Jordanie, sur l'Iraq et la Palestine. Si les mandats participent à l'imposition de logiques nationales au Moyen-Orient, ils encouragent aussi les logiques communautaires. La communautarisation des populations est encouragée, *a fortiori* en Palestine, par les tensions que suscite l'immigration juive continue et l'ambiguïté de la politique britannique à ce sujet (Bouquet, Pétriat, Vermeren 2016, p. 200-204). Surtout, les États mandataires exercent volontairement une forme d'occidentalisation des institutions et, dans une moindre mesure, des mœurs. En cela, les mandats anglais et français au Moyen-Orient sont bel et bien des puissances coloniales : elles calquent un modèle allogène sur une région du monde considérée comme « en retard ». En avril 1919, l'article 22 de l'acte de constitution de la Société des Nations consacre d'ailleurs cette mission, assignant aux puissances européennes « une mission sacrée de civilisation » à l'égard « des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes ». La tutelle, notamment sous forme de mandat, est prévue par ce même acte de constitution de la SDN (De Wailly 2010, p. 110).

Faysal, roi d'Iraq

À la fin de la guerre, Faysal ayant joué un rôle considérable dans la révolte arabe et la lutte contre les troupes ottomanes, et occupant de fait Damas et la Syrie, est déclaré roi de Syrie. Il est alors convaincu de la possibilité de création d'un État arabe, dont la Syrie serait le cœur politique et géographique. **Après avoir compris que les Français n'avaient pas les mêmes projets pour la zone, il échoue à calmer des chefs arabes, qui donnent une bonne raison à Paris d'ordonner la prise de Damas (juillet 1920).** Faysal est alors exilé à Londres, d'où il est nommé par les Britanniques roi d'Iraq, et couronné en août 1921. Il obtient un soutien large dans tout le croissant fertile, et réussit à unir tout le monde sur fond de panarabisme (Universalis).

Au moment de l'installation de Faysal en Iraq, il est prévu que le pays accède à l'indépendance rapidement, une fois les intérêts économiques et stratégiques des Britanniques garantis.

La présence militaire occidentale est réduite au profit de forces locales. En interne, les notables chi'ites accueillent favorablement la nomination de Faysal. Le seul problème tient à la place des Britanniques. Un traité entre Iraq et Grande-Bretagne est sensé établir les relations entre les deux puissances. Mais il est violemment contesté par les puissances locales. Les chi'ites boycottent dans un premier temps les élections législatives, empêchant la ratification du fameux traité. Les principaux chefs religieux chi'ites sont arrêtés et déportés en Perse durant l'été 1923. Le 10 juin 1924, après l'élection de l'assemblée irakienne, la ratification du traité est enfin acquise. **Officiellement, le pays reste sous influence britannique : son indépendance n'est acquise qu'en 1930** (Cloarec et Laurens 2003, p. 54).

Faysal enclenche des réformes importantes en Iraq, et lance la modernisation du pays. Sous l'impulsion de Sati al-Husri*, un réseau d'écoles primaires et secondaires est fondé. L'enseignement de « masse » concerne avant tout les classes moyennes, et dispense un programme voué à **éduquer la conscience nationale arabe de la jeunesse irakienne**, en introduisant l'idée de l'unité arabe. Cette école nationale est fondamentalement antibritannique et anti-occidentale. Elle est boycottée par les chi'ites. Militairement, **Faysal favorise la formation d'une armée moderne et nationale**. Elle sert de structure d'accueil aux anciens officiers ottomans. C'est un moyen pour le roi de renforcer sa légitimité dans un pays où les forces politiques et sociales sont centrifuges.

L'établissement mandataire français en Syrie et au Liban

Les gouvernements et l'administration des États du Levant sous mandat français sont placés sous le contrôle du haut-commissaire à Beyrouth. L'État du Grand Liban reste séparé, comme, jusque 1925, les deux États de Damas et d'Alep. Comme en Iraq, les services français doublent les gouvernements syrien et libanais, tandis que l'administration militaire française contrôle directement les États druze, alaouite et le sandjak d'Alexandrette. Le mandat renfloue et contrôle donc les budgets structurellement déficitaires des États, pénètre les pouvoirs locaux au nom de la supervision des services civils par l'intermédiaire des conseillers placés à tous les échelons. Comme dans le mandat britannique, le mandat français recherche le ralliement des chefs de tribus, des propriétaires fonciers qui voient leurs propriétés enregistrées et des notables dont le rôle politique est conforté en échange de leur collaboration.

La première moitié des années 1920 est consacrée à la mise en place du mandat. Ce dernier s'inscrit d'abord dans une longue tradition d'ingérence politique et économique dans l'Empire ottoman, développée à l'abri des capitulations et renforcée à la fin du XIXe siècle (cf. supra). Les capitulations, ainsi que les institutions missionnaires, particulièrement présentes au Levant, servent de fondations pour la construction de l'édifice mandataire. La liquidation du gouvernement arabe de Damas par l'armée française, en juillet 1920, lève les derniers obstacles à l'organisation d'une Syrie fédérale et cantonale. L'État du Grand-Liban est séparé du reste et conçu comme le cœur économique du mandat. Dans les deux petits États syriens, népotisme et clientélisme tribaux forment un jeu complexe de nominations en cascade et de distribution de charges, sous les yeux bienveillants des responsables mandataires qui veillent à ce qu'une forme d'équilibre entre notables soit respecté. Dernière touche à ce tableau, deux régimes d'autonomie, avec au nord-ouest l'autonomie du sandjak d'Alexandrette et un État du Djebel Druze au sud, créé au mois de mars 1921 (Mizrahi 2002, p. 35-41).

Quel statut pour la Palestine ?

Voir « À l'origine de la question palestinienne : sionisme et colonisation juive ».

La création de l'émirat de Jordanie

En mars 1921, au Caire, la question de la Transjordanie est abordée en marge d'autres négociations diplomatiques. La France manifeste quelques prétentions, mais l'émir Abdallah, second fils du roi Hussein et frère de Faysal, s'y installe avec une troupe de Bédouins et une poignée de nationalistes syriens ayant fui Damas après l'entrée des Français. La question se pose un temps de savoir s'il faut rattacher l'émirat à la Palestine, ou en faire un État indépendant : c'est cette seconde formule qui s'impose, notamment parce qu'elle permet d'offrir quelque compensation aux grands émirs de la révolte arabe, avec la fondation d'un royaume Hachémite hors du Hedjaz. C'est donc sous la souveraineté d'Abdallah qu'est créé l'émirat de Transjordanie, État tampon, frontière, perçu comme un glacis protecteur pour les autres mandats français et anglais. Une légion arabe est formée en 1923, placée sous la direction d'un officier britannique : la Jordanie est un État indépendant, mais stratégiquement surveillé (Atlande, p. 143-144)

Comment fonctionne ce petit émirat ? Le roi, chef de l'État, a le dernier mot sur les décisions d'ordre politique. Il est assisté d'un gouvernement complet, fait de conseillers, sur un modèle aulique. Parmi les conseillers se trouvent des proches familiaux du roi, mais aussi le Premier ministre, le chef de l'état-major des armées. Le roi consulte aussi d'anciens hauts-fonctionnaires, utilisant leur expérience à la bonne gouvernance des affaires. Du fait de la concentration du pouvoir de décision entre les mains d'un seul homme, c'est seulement en exerçant des pressions et des influences plus ou moins subtiles que les partisans ou les adversaires d'une ligne politique donnée peuvent se faire entendre. À ce titre, le Premier ministre dispose d'un droit de regard important : il contrôle l'accès au roi (Bocco et Chatelard 2001).

L'heure du bilan : une carte politique du Moyen-Orient totalement bouleversée (1924)

Le Moyen-Orient sort durablement bouleversé de la Première Guerre mondiale. Il faut voir la période 1918-1924 comme celle des conséquences directes et induites de la guerre. La guerre marque la fin des Empires et la naissance de nouvelles frontières, de l'Anatolie au Yémen. Elle ouvre aussi une fenêtre d'expériences politiques nouvelles, qui sont certes contraintes par les tutelles européennes, mais qui émergent dès la fin de la guerre. La mobilité des hommes, l'expérience de la guerre, d'une violence paroxystique et les nouvelles frontières établies à partir de 1918 sont autant de facteurs qui orientent la carrière de nombreuses élites politiques et culturelles de l'entre-deux-guerres. Les premières contestations du nouvel ordre politique et territorial, clairement orientées contre les tutelles européennes, sont aussi des signes de l'adaptation rapide du Moyen-Orient à l'ère des États-nations.

En 1924, il semble qu'il suffise de prendre une carte du Moyen-Orient et de la comparer avec une carte à la sortie de la Première Guerre mondiale pour comprendre combien la région a été bouleversée par les événements précités. Partout, la carte politique est totalement différente. Des États ont été créés, d'autres ont disparu, d'autres encore ont été redessinés et refaçonnés. L'Empire Ottoman n'est plus. L'Empire Perse est territorialement moins de la moitié de ce qu'il était, et sa nature politique a profondément changé. En Égypte, les Britanniques sont à moitié dehors, comme en Iraq. Dans la péninsule arabe, un État nouveau s'étend et se forme progressivement, jusqu'à devenir à la fin de la décennie le royaume d'Arabie Saoudite. Ces bouleversements politiques et géopolitiques ont ceci d'important pour le programme qu'ils ont des conséquences sur les orientations économiques et sociales dans les pays concernés. Les sociétés sont en partie façonnées par la vie politique. La période allant de 1924 à 1948 est en effet marquée par deux évolutions parallèles : un processus d'étatisation et un autre de modernisation profonde des sociétés turque, perse et arabes.

C'est dans des sociétés en contraste, créées par cette période de crises et de recompositions, que s'élabore un « nouveau » Moyen-Orient. Le passage à la forme État-nation après la Première Guerre mondiale est crucial, en ce qu'il accompagne l'insertion de cet espace dans une logique de préhension et de conquête. Le Moyen-Orient devient un lieu de positionnement, un laboratoire de la modernité.

Une région dans un processus d'étatisation et de modernisation (1924-1948)

L'entre-deux-guerres n'est pas le cœur du programme pour rien. À bien des égards, cette période correspond au façonnement de nouvelles sociétés, ou d'une nouvelle société, au Moyen-Orient. Le nationalisme naît et se développe un peu partout, en réaction à la présence hiérarchique des pays occidentaux, notamment au Proche-Orient et en Égypte. La Turquie kémaliste correspond à une tentative de création d'une société nouvelle, renouvelée totalement sur ses bases. En Iran, l'avènement d'une nouvelle dynastie, les Palahvi, implique des changements similaires. L'école et l'armée deviennent des outils étatiques de fondation de ces sociétés nouvelles, et ce un peu partout au Moyen-Orient. Dans la Péninsule arabique enfin, la fondation de l'Arabie saoudite redécoupe et redessine en profondeur le fonctionnement politique de la zone. Économiquement, la modernisation se poursuit un peu partout, avec l'intégration plus poussée dans des processus de mondialisation.

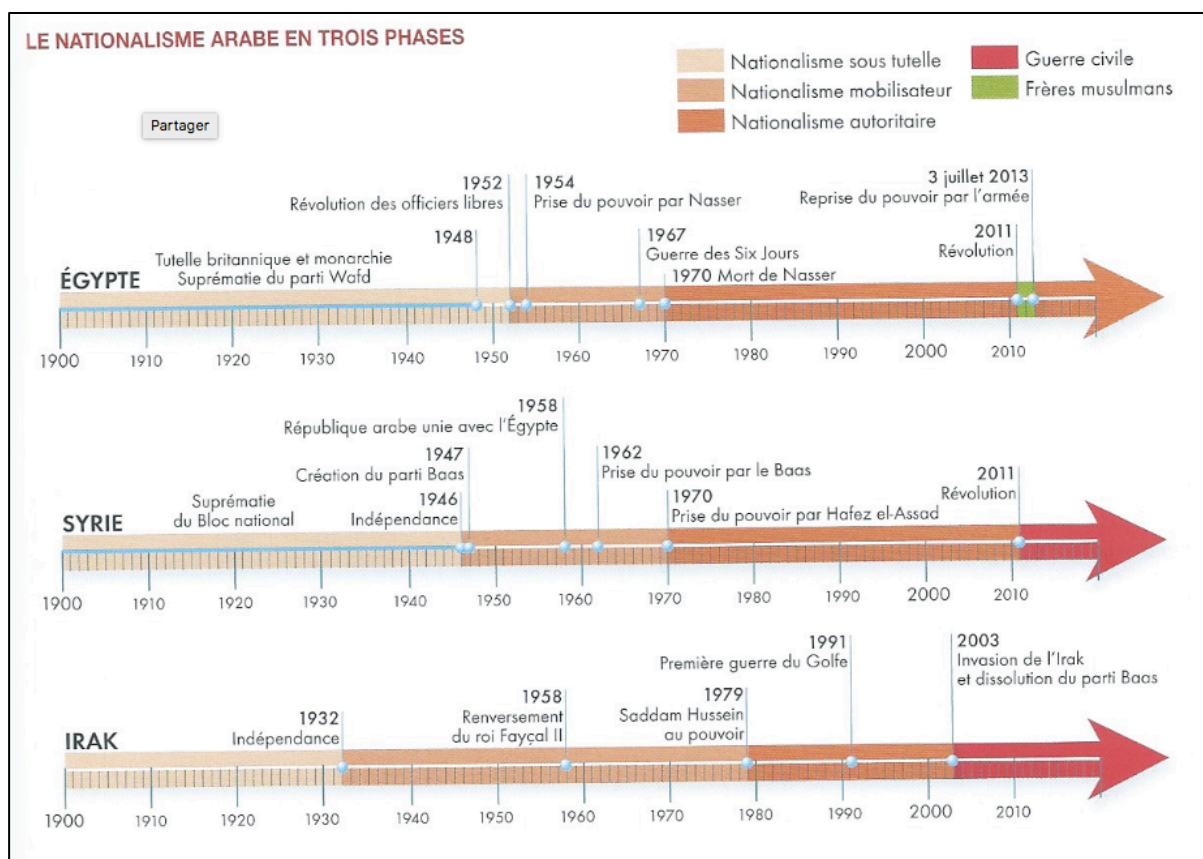
Une société nouvelle ?

Nationalisme(s) et panarabisme

Les années 1920-1930 sont largement marquées au Moyen-Orient par une identification à des territoires et des nations. C'est une approche du Moyen-Orient qui a tendance à être éclipsée au profit de l'approche confessionnelle (Dakhli 2016, p. 32). Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. D'une part, l'essor d'un véritable **nationalisme arabe**, notamment dans les pays du Levant, et faisant suite logique aux phénomènes embryonnaires vus ci-dessus. Ensuite, le développement d'un **panarabisme**, idéologie différente mais tout aussi fondatrice.

« **Le nationalisme arabe est à la fois un corpus de pensée traduisant un mode d'auto-identification et d'organisation de la collectivité**, et un véhicule pour la réalisation d'objectifs concrets. Il s'agit bien d'un ensemble de propositions et de conceptions tirées de l'univers de la pensée. Mais, comme pour tous les nationalismes, au-delà de la dimension idéelle, même anhistorique, il représente un projet et des espoirs en quête de matérialisation. Le nationalisme arabe a été le vecteur d'une poursuite de progrès, de modernité et d'émancipation » (Abou-Hsab et Saul 2016, p. 130).

Le nationalisme arabe n'est pas « naturel » au Moyen-Orient en ce qu'il se greffe sur une société essentiellement basée sur l'appartenance confessionnelle. Au Maghreb et en Égypte, les premiers mouvements nationalistes naissent sur l'idée d'une contestation de l'ordre ottoman, puis européen. Au Levant, un nationalisme plus intéressant d'un point de vue sociétal naît au début du XXe siècle. **Ce dernier prend racine sur le concept d'arabité**, et s'appuie donc sur des critères linguistiques et culturels. Ce nationalisme arabe s'étend au domaine politique, et s'adresse à toutes les régions arabes de l'Empire ottoman, Égypte incluse à l'époque qui nous intéresse ici (Abou-Hsab et Saul 2016, p. 131). Traditionnellement, l'arabisme considère que l'Arabe se définit essentiellement, fondamentalement même, par son appartenance à une ascendance arabe issue de la Péninsule arabique. Cette appartenance est fictive ou réelle, mais c'est l'auto-identification qui est importante. Au sein de la catégorie des « Arabes », des hiérarchies sont faites entre bédouins et sédentaires, membres de familles illustres (chérifs) et les arabisés, issus d'une acculturation progressive commencée depuis l'époque des grands califats (Cloarec et Laurens 2003, p. 61). C'est sur cette vision traditionnelle, largement héritée de l'époque médiévale, que se greffe la théorie de la nation arabe. **À l'époque contemporaine, le premier facteur d'unité des Arabes devient la langue, moyen de compréhension entre les individus mais aussi vecteur de l'histoire de l'arabité**. L'histoire justement est le second facteur d'unité : les Arabes sont liés par une histoire commune. Le troisième facteur, plus négligeable, est le facteur religieux. Avec ces acceptations, les grands théoriciens du nationalisme arabe, dans la lignée de Sati 'al-Husri*, réussissent rapidement à affirmer la continuité nationale du « monde arabe », de l'Atlantique au Golfe persique.



Le panarabisme peut être défini quant à lui comme la **volonté politique de réunir tous les Arabes sous un même gouvernement et un même régime**. La différence essentielle est là : il s'agit de vouloir créer une entité politique commune à l'ensemble du monde arabe, idée qui n'est pas du tout fondatrice dans le cas du nationalisme. Le panarabisme naît réellement après la Grande Guerre : il s'agit alors de trouver une formule politique de substitution à l'unité jusque là offerte par l'Empire Ottoman. Shakib Arslan* en est le principal propagandiste. Son panarabisme reste très proche de l'arabo-islamisme. Pour lui, la grandeur des Arabes vient de l'Islam, ce qui le pousse à refuser toute modernisation des mœurs selon un modèle occidental. Il prône une modernité orientale propre, se présentant en cela comme un héritier des réformistes musulmans de la fin du XIX^e siècle. Le modèle à suivre est alors celui de l'Arabie Saoudite : le souverain conserve l'application de la loi islamique, en modernisant économiquement le pays. Le panarabisme se politise réellement dans les années 1930, avec la fondation en 1931 du premier parti panarabe, l'*Istiqlal* (« l'Indépendance »), à Jérusalem, par des Libanais, des Syriens et des Palestiniens. Pour les membres de ce parti, les Arabes ne reconnaissent pas les divisions territoriales issues des traités de l'après-guerre, ils forment une nation une et indivisible. Leur action politique prioritaire est l'indépendance totale de la nation arabe, en vue de son unité complète et de la lutte contre la colonisation (Cloarec et Laurens 2003, p. 63).

Les années 1930 marquent l'apparition de la conscience de l'unité arabe comme nécessité historique, culturelle et économique. Trois phénomènes y contribuent : la crise économique mondiale incite à chercher des substituts régionaux aux marchés lointains qui se ferment ; le développement d'une classe moyenne, composée d'une petite bourgeoisie urbaine de professionnels et de fonctionnaires ; la colonisation de la Palestine et les révoltes qu'elle provoque, notamment celle de 1936. Ce sont justement les couches sociales intermédiaires et inférieures qui tendent vers le nationalisme arabe (Abou-Hsab et Saul 2016, p. 134). Ce n'est d'ailleurs pas un hasard que le premier parti politique qui inscrit l'unité arabe dans son programme soit le Parti communiste (1931). Il est suivi deux ans plus tard par *Misr al-Fatat* (Parti

de la Jeune Egypte). Progressivement, le « nationalisme » des décennies précédentes change d'échelle, s'orientant vers l'idée d'une nation arabe, et donc favorable aux théories panarabistes.

L'école et l'armée comme vecteurs de la société nouvelle

L'entre-deux-guerres représente une période de croissance de la scolarisation des populations du monde arabe. L'essor de l'enseignement, mentionné plusieurs fois dans ces pages (infra et supra), est souvent le résultat de l'action gouvernementale, certains pays faisant un réel effort de démocratisation de l'école primaire. L'enseignement secondaire se développe également, mais reste accessible surtout pour les classes moyennes. En Égypte, le gouvernement semble très au fait de la nécessité de cette scolarisation. En 1925, l'Université Égyptienne est nationalisée. Mais, surtout, la population égyptienne est beaucoup plus scolarisée en 1936 qu'elle ne l'est en 1925 (cf. tableau). En Iraq, les résultats de la politique de Faysal sont similaires : le nombre d'écoles de garçons passe de 238 en 1921 à 1863 en 1930 (Cloarec et Laurens 2003, p. 64). Cette scolarisation plus « massive » permet surtout un renforcement des consciences nationales, clairement voulu par les États à l'initiative de ces politiques.

	Population totale (en millions)	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Université du Caire
1925-1926	13,8	193 144	16 979	–	3368
1930-1931	14,8	373 880	38 809	6760	4247
1935-1936	15,8	661 025	45 203	8393	7515

Les progrès de la scolarisation en Égypte

Les armées nationales, qui se constituent dans chaque pays créé, jouent un rôle similaire. L'idée est à la fois de favoriser la naissance d'une identité commune et d'aider à l'apprentissage de la langue. Dans plusieurs pays arabes, la constitution d'une armée nationale est souvent le résultat du désengagement militaire de la puissance mandataire. Concrètement, cette dernière délègue les affaires militaires, faute de moyens. Parallèlement, au sein des armées mandataires, des corps arabes sont créés, comme en Transjordanie où l'émir Abdallah forme avec les anciens combattants de la révolte de 1916-1918 une « Légion arabe », encadrée par des officiers britanniques et composée de bédouins : elle devient rapidement une force d'excellence et un moyen de cimenter la construction du pays en conférant une légitimité au pouvoir du souverain (Cloarec et Laurens 2003, p. 65). En Iraq, une première armée « nationale » est créée dans les années 1920 sous l'impulsion des Britanniques. Mais c'est avec l'indépendance, acquise officiellement en 1932, que l'armée opère un travail de consolidation de la souveraineté et de l'unité nationales. Rapidement, l'ensemble des aspects « nationalisants » de l'armée voulue par Faysal I^{er} dans les années 1920 est amplifié. En Iraq cependant, cette armée devient l'outil des politiques et l'instrument de l'instabilité, notamment lors du coup d'État de 1936 (cf. infra) (Tillier 2014, p. 35).

La place des femmes

La place des femmes dans les sociétés moyen-orientales est en question dans les années 1920 et 1930. Elle devient un enjeu d'affichage et de contestation de la modernité pour les plus conservateurs (Al-Ali 2000). D'un côté donc, les autorités mandataires se poseraient en défenseurs des droits des femmes ; de l'autre, certains mouvements conservateurs s'arquebouteraient face à cette « modernité » jugée décadente et inappropriée. Cette vision est cependant fautive, poussée par une vision négative des sociétés moyen-orientales. En réalité, les mouvements féministes arabes et musulmans prennent leur essor avant cette époque, et avant l'instauration des États mandataires (Dakhli 2015, p. 29).

Des figures féministes émergent au tournant du XX^e siècle. Des lieux du féminisme se distinguent : ce sont les salons littéraires, des associations, des mouvements politiques plus ou moins discrets, des

fondations d'écoles, des journaux féminins (voir encadré infra) où un spectre large de sujets sont abordés (Slim et Dupont 2002). Au début du siècle, à la suite de la révolution des Jeunes Turcs et des mouvements féministes du monde entier, les femmes au Moyen-Orient développent un féminisme pluriel, inséré dans un contexte global de désir d'émancipation (en parallèle des nationalismes donc). La présentation des objectifs du Congrès mondial des femmes de 1935 par Evelyn Boustros*, déléguée orientale, montre bien cette gradation dans les revendications : « *Nous voulons élever la condition des femmes progressivement, lui permettre de vivre dans une société mixte, puis obtenir pour elle des droits sociaux dans un premier temps, puis des droits politiques* » (interview au journal beyrouthin *al-Maarad*).

Ce sont bien les droits politiques qui sont les objectifs finaux de ces mouvements féministes. La femme est associée progressivement à la nation. Définir la femme, c'est définir la nation, l'État (importance aussi de la définition du corps civique dans un moment constitutionnaliste de l'histoire du Moyen-Orient). Aussi, la domination coloniale, question bien plus importante que celle de la domination masculine, pousse à penser l'émancipation féminine dans un contexte global d'émancipation des sociétés moyen-orientales : le féminisme arabe naît, mais aussi joue de cet état de fait (Dakhli 2015, p. 30). Dans la lutte pour l'émancipation des sociétés moyen-orientales, les femmes se démarquent positivement par la ferveur de leurs actions. En 1920, quelques semaines avant l'invasion française à Damas, le Congrès Syrien discutait de l'instauration d'un droit de vote des femmes, sous l'impulsion de Marie 'Ajami*. Un véritable féminisme national se développe donc. Il a ceci d'intéressant qu'il n'est pas porté uniquement par des femmes. **Néanmoins, le nationalisme a tendance à transformer la femme en symbole plus qu'à lui offrir un véritable espace d'émancipation** : la femme, plutôt que de se voir accorder les mêmes droits que les hommes, va se voir attribuer un régime juridique spécifique, sorte d'application littérale de l'expression « droit des femmes » (Dakhli 2010).

D'emblée, le féminisme arabe trouve sa voix dans l'écriture, celle des journaux féminins et des pages « femmes » des journaux généralistes. Ces femmes entretiennent aussi des correspondances assidues, notamment sous la forme de courriers de lecteurs.

La vie intellectuelle des femmes à Beyrouth dans les années 1920 à travers la revue *Minerva*

La revue féminine en langue arabe *Minerva*, qui était sous-titrée « revue de culture, d'art et de société » (*Majallat adab wa fann wa ijtimâ'*), parut à Beyrouth de 1923 à 1927. Mensuel édité par Marie Yannî* (1895-1967), une jeune femme de la bourgeoisie grecque-orthodoxe, *Minerva* mettait l'accent sur l'identité arabe des lectrices, majoritairement des chrétiennes occidentalisées et émancipées, et les incitait à participer à la renaissance de l'Orient et à œuvrer pour le service de la collectivité.

Minerva n'était pas une initiative isolée. **Les premiers journaux féminins étaient apparus une trentaine d'années auparavant dans les milieux de l'immigration syrienne en Égypte.** En 1892, Hind Nawfal lançait à Alexandrie la revue *Al-Fatât (La Jeune fille)*. Son exemple fut suivi par deux autres femmes syriennes, également de confession chrétienne, Louisa Habbâlin et Alexandra Averinio. Celles-ci fondèrent respectivement *Al-Firdaws (Le Paradis)* en 1896 et *Anîs al-Jâlîs (Le Compagnon)* en 1898. En 1899 était encore lancée *Al-'Â'ila (La Famille)* par Esther Moyal, de confession juive, puis, en 1906 *Fatât al-Sharq (La Jeune fille de l'Orient)*, une revue qui devait paraître jusqu'en 1939 (Badran 1996). En Égypte, l'impulsion était donnée. De 1900 à 1914, ce sont au total dix-huit périodiques qui furent publiés par des femmes pour moitié syriennes et pour moitié égyptiennes. **Quand *Minerva* paraît pour la première fois le 15 avril 1923, elle est la sixième revue féminine alors disponible sur le marché en Syrie et au Liban. Mais ces revues avaient une diffusion restreinte, ne dépassant pas à elles toutes les six mille exemplaires.** Cette difficulté à toucher un public plus large pousse les éditrices à se serrer les coudes, réfléchissant ensemble et soutenant les autres constamment.

Minerva se veut paraître à un moment charnière du journalisme féminin. La question de la rentabilité, à l'époque de l'installation de véritables maisons d'édition et de sociétés de presse, ne pouvait plus être esquivée. La revue se veut donc synthétique de la presse féminine (et féministe de l'époque) : c'est sa marque de fabrique. La revue comprenait une cinquantaine de pages. *Minerve*, représentée en couverture, aurait été choisie pour faire de la

revue l'éclairage de la raison et de l'intelligence des lectrices, les guidant vers la sagesse, les arts et la beauté : l'objectif final est clair, c'est celui du succès de la femme en Orient. La revue combine textes et illustrations, et commence toujours par un article de Marie Yannî célébrant la confiance en soi et le rôle de la mère dans la nation. Ensuite, des articles sur la presse féminine, la comparaison entre orientales et occidentales, la comparaison entre orientales elles-mêmes (en fonction des nationalités), la comparaison entre les femmes des différentes confessions, des portraits de femmes... se succèdent au fil de la revue. D'autres thèmes, plus culturels et artistiques, ponctuent la lecture. Sur le fond, *Minerva* a pour objectif essentiel que de soutenir le patriotisme arabe syrien des lectrices. L'engagement de la revue au service de la cause arabe se fait dans les limites d'un militantisme littéraire : pas de désignation de l'ennemi, pas de réelle polémique. L'attachement au sol s'exprime en grande partie par une défense de la langue arabe et de son rayonnement et l'encouragement à la maîtrise de l'arabe littéraire. La nécessité de la transmission de la langue est aussi largement mise en avant.

Pour les journalistes de *Minerva*, affirmation nationaliste et cause des femmes sont intimement liées. La revue affirme que la renaissance nationale est impossible sans la participation des femmes. Mais en mettant l'accent sur les questions identitaires, elle s'interdit de réfléchir à la nature profonde de l'émancipation féminine. Qualifier la revue n'est pas soi-même chose aisée : *Minerva* est-elle une simple revue féminine ou une revue féministe ? Incontestablement, c'est une revue féministe, mais qui est paradoxalement dépourvue de toute revendication expresse de droits pour les femmes : *Minerva* est une revue engagée, pas une revue militante ou de combat. *Minerva* surtout témoigne de toutes les interrogations de l'opinion publique libanaise des années 1920, et montre ainsi que les femmes participaient pleinement à la vie intellectuelle.

Quid de la réception de la revue *Minerva* ? Les lecteurs sont globalement des femmes chrétiennes. Un tiers de ces lectrices était basé en Amérique. Les autres sont établies au Moyen-Orient, depuis l'Égypte jusqu'en Iraq. Au Moyen-Orient, *Minerva* était reçue par des associations et des écoles de jeunes filles. La revue cherchait également à se faire connaître dans les hautes sphères intellectuelles syriennes.

D'après Slim et Dupont 2002.

Un point mérite d'être détaillé, parce qu'il est représentatif de l'étendue des enjeux autour de la féminité : c'est celui du voile. **Le voile, attribut social plus que religieux, devient peu à peu un symbole, le porte-drapeau d'une identité nationale, que ce soit en l'ôtant (émancipation) ou en le mettant (identité nationale musulmane, traditions).** À partir des années 1920 justement, le voile se met à cristalliser les tensions et à se charger d'une signification politique nouvelle. Huda Shaarawi*, en 1923 au Caire, se dévoile publiquement, en signe de contestation des puissances coloniales d'une part, de la société patriarcale d'autre part (Baron 1989). Dans les années 1920 en Syrie, la polémique autour du voile met en exergue les tensions entre modernisation, nationalismes et traditionalismes. Ces tensions font des femmes un objet politique, mais aussi juridique. Les Constitutions sont inspirées des modèles politiques occidentaux. Mais les codes civils sont laissés aux tribunaux religieux et confessionnels : la femme est constamment tiraillée entre modernité et traditions (Dakhli 2015, p. 31). Dans cette optique, des mouvements féministes se lancent dans une libération des femmes par et pour elles-mêmes. En 1924, c'est dans une lettre privée qu'Amîn al-Rihânî exprime son soutien à la féministe Marie 'Ajami : « Quant à cette cause, nous en sommes les défenseurs, même si nous ne prononçons qu'une phrase par an pour elle. Le mérite est tout entier à toi, qui édites des livres, montes es associations, qui poses des pierres à tous les anglais de la *Nabda* bénie » (lettre du 29 mai 1924). **En 1928, Nazira Zayn publie *Pour ou contre le voile (al-Sufûr wa-l-bijâb)*, mettant le feu aux poudres : elle y explique que le choix de porter ou non le voile doit revenir intégralement aux femmes.** Elle tente de « dénationaliser » cette question du voile et de laisser un libre accès, mais volontaire, à chacune. Les femmes auraient ainsi, peut-être plus facilement, accès à l'espace public. Au moment de cette publication, le féminisme en Syrie et au Liban s'organise principalement dans les salons littéraires. Les débats d'actualité y sont légion, mais restent plus ou moins de l'ordre du privé. L'ouvrage de Nazira Zayn a ceci de fort qu'il porte ces débats sur la scène publique, dans la lignée d'autres écrits journalistiques publiés depuis la fin de la Première Guerre mondiale (Dakhli 2010).

Enfin, les femmes (et plus précisément le corps des femmes) deviennent un enjeu sociopolitique. Le voile se construit un peu comme le symbole de la tradition, et le dévoilement comme symbole de l'entrée dans la modernité. Dans les années 1930, les deux grandes puissances lancées dans une politique de modernisation sociale, l'Iran et la Turquie, font inscrire le dévoilement des femmes dans la loi au cours des années 1930 (cf. infra), ce qui se propage un peu partout dans la région, à l'exception de l'Arabie saoudite. Dans les années 1960, on constate même un renversement de la pensée, vers un « revoilement » des femmes : ainsi Nasser concède-t-il en 1966 aux Frères musulmans l'obligation pour les femmes d'être voilées pour marcher dans la rue. Ce revirement correspond aussi à une réaction à une émancipation « trop » rapide du corps féminin : dans les années 1950, le cinéma égyptien montre des femmes aux décolletés plongeants, des relations assez libres entre hommes et femmes, des images finalement très semblables à celles diffusées dans les films occidentaux. Paradoxalement, à cette époque le féminisme est entré dans les mœurs, et dans les lois puisque les femmes ont accès aux droits civiques dans de nombreux pays (les femmes ont le droit de vote en Iran dès 1936, en même temps que l'obligation du dévoilement).

La période des années 1940 et 1950 révèle un ensemble de paradoxes qui touchent à la condition féminine. Du fait de la situation économique difficile, surtout pendant la guerre, de nombreuses femmes sont contraintes de rentrer sur le marché du travail ; en parallèle, les gouvernants montrent des tendances autoritaires renforcées, parce qu'ils ont un peu peur des conséquences sociales globales de l'émancipation féminine (retour à l'idée d'éducation : qui va s'en charger) ? Certains répondent à ces inquiétudes avec humour. Ainsi au Liban et en Syrie, pendant la guerre, le régime de Vichy encourage justement un retour à la cellule familiale traditionnelle. Ces mesures sont combattues, notamment par le journal satirique libanais *al-Dabbâr*, qui organise un concours à l'occasion de la fête des mères pour couronner les femmes qui emploient des nounous, laissent leurs filles travailler et leur apprennent à danser avant de leur apprendre à cuisiner.

Peu à peu, nationalisme arabe et féminisme fusionnent, sous l'impulsion toujours de Huda Shaarawi*, qui fonde en 1944 la Conférence féministe arabe, réunissant au Caire des déléguées égyptiennes, irakiennes, libanaises, palestiniennes, syriennes et transjordanienne. Leur idée principale est de créer un régime homogène de la condition féminine, à l'échelle du monde arabe. Ces conférences, qui développent un réel projet de société, s'opposent farouchement aux populismes islamistes, qui tentent de revenir à un régime de ségrégation genrée (en 1944, ils obtiennent par exemple en Syrie le retour à la ségrégation dans les tramways pendant les périodes de fêtes religieuses et demandent l'interdiction de l'accès au cinéma pour les femmes).

L'accès à la politique est l'une des figures de l'émancipation, par le féminisme mais aussi par les luttes anticoloniales et révolutionnaires. Cet engagement politique est instrumentalisé par les hommes, qui intègrent une femme dans les mouvements quand ils veulent paraître modernes. Pourtant, cet engagement politique est l'une des perspectives par lesquelles l'accès à la sphère publique des femmes dépasse le cercle étroit des élites lettrées. Dans les années 1950, les mouvements communistes, qui prônent une vision extrêmement égalitariste entre les individus, sont les principaux tremplins pour les femmes qui veulent tenter leur chance en politique. En Iran, cette intégration politique (les droits politiques sont accordés aux femmes en 1963, dans le cadre de la Révolution blanche) amène à placer des femmes au Parlement. En 1963, le 21^e parlement iranien comporte tout de même six femmes, soit 3% des députés, chiffre stable en 1967. En 1971, ces élues passent au nombre de 15, puis 17 en 1975, soit 7,5% des députés (Dakhli 2016).

Presse et médias, cultures populaires et nationales

Pour bien comprendre l'âge d'or de la presse moyen-orientale (et surtout arabe) que constitue l'entre-deux-guerres, il faut remonter un peu. À partir du milieu du XIX^e siècle, la langue ottomane est

légèrement simplifiée, de nouvelles méthodes d'enseignement permettent d'apprendre à lire et à écrire directement en turc, et non plus à partir des textes coraniques. La simplification de la langue est encouragée. Lire et accéder à l'écriture n'est plus « impossible ». Sur les bases de cette petite révolution, des « lieux de lecture » bourgeonnent dans les villes ottomanes, une opinion publique se forme et de nouveaux titres apparaissent : ainsi naquirent les premiers périodiques du monde ottoman, accueillant des rubriques consacrées à la vie politique et internationale et à l'actualité des arts et des lettres. En 1867 naît le premier journal turc illustré (*Ayine-i vatan*). En 1895, le magazine « Connaissances illustrées » déploie une propagande officielle, qui se fait l'écho du programme impérial de construction de bâtiments publics, d'infrastructures médicales et d'œuvres de bienfaisance. Une presse quotidienne d'opinion, évidemment étroitement contrôlée par la censure hamidienne, voit le jour : *İkdam* et *Sabah* publient à plus de 10 000 exemplaires quotidiens dans Istanbul. Des journaux arabes et persans paraissent également. Aux lendemains de la Révolution jeune turque, la presse explose. On dénombre alors 730 périodiques pour l'ensemble de l'Empire, dont la moitié paraissent à Istanbul. Une presse satirique et une presse féminine se développent rapidement. La réception en est alors nécessairement limitée, puisque moins de 10% de la population ottomane est alphabétisée vers 1900 (mais les statistiques augmentent dans les grandes villes) (Pétriart 2016, p. 133-134).

La désintégration de l'Empire ottoman ouvre une nouvelle réalité pour la presse moyen-orientale. L'argumentation politique, essence de l'activité de presse en Égypte et dans l'Empire ottoman depuis la fin du XIXe siècle, continue à être la composante dominante du journalisme arabe, même si les cibles ont un peu changé. L'essai politique, distillé par morceaux dans les revues et autres journaux, devient une formule adaptée, capable de marquer les esprits autour d'une question donnée. Beaucoup de papiers paraissent d'ailleurs uniquement pour lancer la controverse, engager le débat : ce sont autant de pavés dans la mare, qui éclaboussent toute la région. Typiquement, la forme matérielle des journaux de l'époque adopte un éditorial en une, avec des nouvelles/informations sur le dos. Ces journaux, à la mise en page extrêmement dense, ne font pour la plupart que quelques pages. Dans un contexte de balkanisation de la région, il semble intéressant que la presse soit l'un des outils de mise en relation constante de ces mondes séparés par des frontières. Les journaux d'un pays sont fréquemment lus en public ailleurs, et visent fréquemment un lecteur qui se trouve à l'étranger. L'Égypte tout particulièrement, plus libre en termes de publication que les autres pays de la région, est un centre de publication de presse considérable à l'époque, avec une concentration au Caire hallucinante. Le Caire de l'entre-deux-guerres est une ville de foisonnement intellectuel et politique, une ville de forte proportion de population « éduquée », qui lit quotidiennement journaux et autres magazines littéraires. Cet eldorado de la presse inonde les pays du Levant : en 1936, on estime qu'environ 10 000 copies de la presse quotidienne égyptienne et 15 000 copies d'autres périodiques sont envoyés dans les pays du Croissant fertile toutes les semaines. La presse égyptienne y semble d'ailleurs plus lue que la presse locale !

Cet essor de la presse, dans des proportions inédites et un monde nouveau (celui des cadres nationaux), permet des évolutions sociales et sociétales plus profondes. À la figure « absolue » de l'intellectuel fait petit à petit place celle du journaliste, « professionnel » dont la carrière est encore à définir. Dans la période des années 1920 et 1930, il est encore difficile de distinguer le journaliste de l'éditorialiste, du directeur de journal, du patron et même de l'imprimeur : souvent, le journaliste est un peu tout cela à la fois. Le journaliste est une figure sociale intéressante. Urbain, il s'ancre dans la mondanité de l'époque, se notabilise. Son nom s'attache au titre de son journal, il se transmet en même temps que l'activité qui lui est liée. L'activité journalistique devient rentable, et même patrimoniale : le journaliste s'offre aussi une position sociale par des considérations économiques. Ce n'est plus la figure de l'intellectuel qui cumule des activités, ainsi le romancier et écrivain Jurji Zaydân* si cher à Anne-Laure Dupont. L'activité journalistique peut même devenir un tremplin social et/ou politique, ainsi Jibrân Tuéni

utilise-t-il la notoriété de son journal *Al-Nabâr*, créé en 1933, pour devenir ministre sous le mandat français en Syrie. Dans un contexte nationaliste et indépendantiste, les journalistes bénéficient d'une image assez héroïque, celle de combattants de la liberté, luttant contre la censure des puissances mandataires. Cette image est d'ailleurs tournée en dérision par la presse satirique : il ne faut pas être dupe, et bien repérer l'ambition politique et sociale de ces journalistes héroïques et combattants.

La presse moyen-orientale est un objet intéressant parce qu'englobant et transnational par nature. La presse constitue un monde réticulaire, qui induit l'acheminement et la diffusion d'informations sous différentes formes et par différents moyens. Aussi, des fonctions journalistiques naissent de cette réticularité, comme le correspondant, d'abord plus ou moins informel, constitué par le tissage des relations interpersonnelles entre les rédacteurs, qui devient un chargé d'enquête, un envoyé spécial. Des collaborateurs circulent et stationnent un peu partout dans la région, les informations s'échangent et circulent. C'est un peu là l'ambiance du monde de la presse de l'entre-deux-guerres.

De l'autre côté, quid de la réception de ces journaux ? On trouve sur les journaux quelques informations concernant la vente, qui se fait le plus souvent sous la forme de l'abonnement. Le public semble essentiellement cultivé et urbain : les échanges d'articles entre les titres, les réactions des lecteurs, les lettres envoyées aux rédacteurs et les polémiques lancées par les journaux, tout abonde dans le sens de la constitution d'une sphère publique qui est celle des « journaux d'opinion ». La spécialisation d'un certain nombre de titres atteste quant à elle à la fois de la constitution progressive d'un marché concurrentiel (il s'agit de s'insérer dans des niches commerciales) et de demandes commerciales spécifiques (l'exemple le plus flagrant étant celui de la presse féminine, cf. « La vie intellectuelle des femmes à Beyrouth dans les années 1920 à travers la revue *Minerva* » supra). Dans l'entre-deux-guerres, l'enjeu du public « réel » et interactif naît dans le cœur des journaux. Ces derniers développent des formes commerciales de participation et de fidélisation des lecteurs : concours, jeux, courrier des lecteurs. Une autre forme de participation prend également sa place : le reportage, souvent le fait de correspondants, qui peuvent être des lecteurs-amateurs. Enfin, les interviews accompagnent une évolution du métier : l'entretien est une chose technique, qui nécessite des compétences, une certaine manière d'amener la personne interviewée.

En définitive, et c'est certainement là le plus intéressant, c'est la transformation de l'espace médiatique qui est en jeu dans les transformations de l'entre-deux-guerres. L'analyse des journaux permet de mettre en avant un phénomène de professionnalisation des journalistes. La presse devient un espace de débat. Intervenant dans l'espace public en gestation, les journalistes prennent leur place dans les États en voie de constitution. Cette évolution répond à l'envie de trouver un espace d'autonomie et de critique, au souhait d'une sphère publique. Elle est également une réponse à d'autres questions, ainsi la survie économique de ce monde de la presse qui ne peut plus être dépendant de quelques bienfaiteurs. L'introduction de la publicité est à ce titre un point intéressant. Celle-ci ne peut se développer que si le journal fait appel à l'extérieur, se trouve un public. C'est dans l'articulation entre pressions économiques et exigences, à la fois sociale et politique, que naît la presse d'opinion arabe, définissant un langage et une forme nouveaux, l'expression d'une société en pleine mutation (Dakhli 2009).

Al-Fath, une revue néo-salafiste en Egypte pendant l'entre-deux-guerres

Muhibb al-Dîn al-Khâtib, le fondateur de la revue *al-Fath*, fait partie de ces courants réformistes musulmans égyptiens, menés par Rashid Rida, avec pour objectif principal la conciliation d'une certaine forme de modernité avec la culture traditionnelle du monde musulman. Dans une période d'essor exceptionnel de la presse égyptienne, al-Khâtib fonde *al-Fath* : la revue hebdomadaire se veut un journal de combat, accessible à tout musulman alphabétisé, et se proclame le premier et le seul journal à défendre l'islam. Finalement, tout est dans le nom : *al-Fath*, ça veut dire à la fois l'Ouverture et la Conquête. Le journal se présente comme une revue « islamique, scientifique et morale » (*islâmiyya, cilmîyya, akhlâqîyya*), qui vient remplir un vide dans le monde de la presse

égyptienne. L'échelle ciblée est intéressante : *al-Fath* montre une conscience d'être l'organe d'un monde uni, qui désire donner des nouvelles du monde islamique dans son ensemble. Le panislamisme informatif est quelque chose de nouveau, et de caractéristique du temps. Surtout, ce monde apparaît comme une forteresse assiégée, qu'il faut défendre. Le journal recense par exemple méticuleusement tous les signes de désislamisation de l'Islam contemporain. Quatre thèmes apparaissent : l'œuvre du kémalisme, les attaques du parti des occidentalisés, les entreprises des missionnaires chrétiens et la dérélition générale des mœurs qu'illustre par-dessus tout le dévoilement des femmes orientales.

La violence des attaques d'*al-Fath* a un enjeu : il s'agit de disputer à ces maîtres à penser la jeunesse estudiantine. La jeunesse égyptienne des années 1920 et 1930, c'est une jeunesse urbanisée, éduquée et cultivée, qui est passée ou est encore sur les bancs de l'université. Or, l'université égyptienne est alors un puissant vecteur de modernisation de d'appropriation des influences occidentales. *Al-Fath* condamne cette université athéiste. Les universités sont ciblées par *al-Fath* aussi parce qu'elles sont des lieux privilégiés, surtout en Egypte, de l'émancipation des femmes. La femme qui anime ce mouvement d'émancipation en Egypte, Hudà Sha'râwî, est vilipendée par *al-Fath* : elle aurait perdu son argent et sa religion par soif de célébrité. Le dévoilement des femmes évidemment est perçu par *al-Fath* comme un fléau, symbole absolu de la décadence de la société, puisque ce dévoilement est une véritable « masculinisation » des femmes.

La lutte prônée par *al-Fath* se fait d'abord par la propagande missionnaire (da'wa) contre l'athéisme : c'est là une application directe du jihad majeur. En parallèle, l'action menée par *al-Fath* est profondément et explicitement politique : le journal rend ainsi compte des démarches de députés égyptiens à la cambre contre tout ce qui est condamné par le journal. *Al-Fath* développe l'idée qu'il faut faire pression sur les institutions parlementaires, par des discours, des pétitions, des protestations de tout ordre : c'est une forme de lobbying confessionnel.

Le tableau du Dar al-Islam (et plus précisément de l'Egypte des années 1920) présenté dans les colonnes d'*al-Fath* est donc bien sombre. Cependant, dans un monde assiégé de l'extérieur et miné de l'intérieur, quelques lueurs d'espoir sont quelques fois soulignées, ainsi la naissance de l'Arabie saoudite, dont les premiers pas sont suivis avec grand intérêt. En Egypte surtout, *al-Fath* note fréquemment la création et la multiplication d'associations et de groupements musulmans, ainsi l'Association des Jeunes musulmans (novembre 1927), création qui marque un tournant : désormais, la propagande islamique est accessible au plus grand nombre. L'association est créée au Caire, en 1927, avec quelques réunions à Alexandrie, autour d'oulémas, de juges, de médecins, d'avocats, de notables. L'Association des jeunes musulmans essaime rapidement, en quelques mois, dans tout le pays, sans réel lien avec des organisations politiques. Les buts de l'Association convergent avec ceux d'*al-Fath* : lutter contre l'athéisme et l'impunité, se battre contre les mœurs dissolues des musulmans contemporains. Le siège alexandrin se dote d'une bibliothèque, d'une section des sports. Les recueils des conférences sont publiés à partir de 1929... dans l'imprimerie d'al-Khatîb, là où est imprimé *al-Fath*. Parmi les jeunes membres de l'Association des Jeunes Musulmans... Hasan al-Bannâ (1906-1949), le futur fondateur des Frères musulmans.

Après la disparition d'*al-Manâr* en 1935, *al-Fath* se retrouve comme le principal écho de la *salafîyya* en Égypte. L'hebdomadaire paraît jusqu'en 1948 sous la houlette de son fondateur Muhibb al-Dîn al-Khatîb. Les premières années d'*al-Fath* apparaissent comme une étape essentielle, le passage intellectuel de la *salafîyya* à une sorte de *néo-salafîyya*. Trois générations de réformistes musulmans se superposent durant l'entre-deux-guerres, avec leurs transmissions, leurs ruptures et leur sens propre de la modernité. Al-Khatîb, c'est la figure du nouveau salafiste, l'homme de presse. Avec lui surgissent sur le devant de la scène ces intellectuels nouveaux, des intellectuels de presse, d'édition, de diffusion du discours autant que de théorisation de l'idéologie.

D'après C. Mayeur-Jaouen, « Les débuts d'une revue néo-salafiste : Muhibb al-Dîn al-Khatîb et *Al-Fath* de 1926 à 1928 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2002, 95-98, p. 227-255.

La presse écrite est intéressante donc, mais elle a un réel défaut. Dans un monde encore marqué par de très forts taux d'illettrisme, il faut avouer que la presse, même lue publiquement, ne touche qu'une partie extrêmement réduite de la population : pour l'essentiel, une bourgeoisie urbaine qui a profité de la modernisation économique et sociale, qui est allé à l'école, voire à l'université, et qui comprend quelque chose à la politique. L'avantage de l'époque contemporaine, c'est qu'elle est aussi un moment de

« massification » de l'accès aux médias, sous différentes formes. À partir des années 1930, la radio et le cinéma touchent potentiellement/théoriquement un ensemble beaucoup plus large de personnes, laissant même Walter Armbrust parler de *mass media* (Armbrust 2007). En revanche, l'objectif n'est plus le même. Avec la musique et le cinéma, on quitte la sphère informative à proprement parler pour se déplacer vers une sphère plus culturelle, de divertissement. La musique est évidemment l'instance prééminente de cette production médiatique nouvelle. La musique devient, entre les années 1920 et les années 1950, un élément très attractif de la production culturelle, parce qu'elle ne requiert pas de compétences linguistiques et/ou intellectuelles particulières (la musique, c'est de l'émotion, il suffit d'écouter). Ces médias reposent sur la diffusion de nouvelles technologies. Dans les années 1930, les salles de cinéma se multiplient dans les grandes villes, particulièrement en Égypte. La diffusion radio s'y développe aussi très fortement. La radio s'introduit en Égypte dans les années 1920. Après une tentative de diffusion des postes à travers le pays, la diffusion radiophonique est placée sous le contrôle étatique en 1934, à travers le ministère de la Communication. Le gouvernement égyptien délègue cette tâche à une compagnie britannique, l'*Egyptian State Broadcasting* (ESB, qui tient le système jusqu'en 1947). Le système est alors financé par une taxe sur l'achat des postes de radio. Deux programmes sont diffusés, l'un en anglais, l'autre en arabe. On y parle jamais politique, et la plupart des plages de diffusion sont consacrées à de la musique. Dès 1937, des concerts sont diffusés, permettant à des artistes de se connecter plus facilement avec leur public (cf. Oum Kalsoum). Entre 1934 et les années 1970, le nombre d'auditeurs égyptiens n'a cessé d'augmenter. On pourrait calquer le même raisonnement pour le cinéma, qui a lui l'avantage d'être un instrument privilégié de propagande (Adadag 2016).

Oum Kalsoum, un symbole du monde arabe

Oum Kalsoum naît en 1904 dans un petit village du Delta du Nil, dans une famille très modeste. À cinq ans, elle commence à fréquenter l'école coranique de son village, où elle apprend notamment la récitation du Coran (marquée un phrasé-chanté très particulier). Son père, imam, chante dans des cérémonies : il emmène toute jeune sa fille l'accompagner. Le répertoire d'Oum Kalsoum est très marqué par cette enfance : il se compose de chants religieux et traditionnels, très prisés et compris de tous les Égyptiens. Au début des années vingt, elle devient une chanteuse de salons bourgeois au Caire, où elle s'installe en septembre 1923. Rapidement, elle signe ses premiers disques. Oum Kalsoum, la petite paysanne, se féminise rapidement, devient une femme élégante, représentative d'une certaine bourgeoisie urbaine modernisée. Les succès s'enchaînent. En 1932, elle effectue sa première tournée dans le monde arabe. En 1934, premiers concerts à la radio égyptienne. Ces derniers deviennent un rituel immuable : tous les premiers jeudis du mois, jusqu'en 1973, les postes égyptiens résonnent de cette voix si prisée. Oum Kalsoum est déjà, dans les années 1930, l'étoile de l'Orient. Toute sa vie, elle est un symbole de modernité dans la tradition. Dans la vie comme dans la mort, Oum Kalsoum est liée aux Égyptiens. Le 3 février 1975, elle s'éteint à l'hôpital. Ses funérailles rassemblent près de cinq millions de personnes, avec des scènes de pleureuses et d'émotion populaire inouïe.

Oum Kalsoum est un symbole à bien des égards. Femme, qui plus est libre, est elle aussi une poétesse, une femme extrêmement populaire, mais assez isolée dans les milieux intellectuels de l'époque, dominés par des hommes. Oum Kalsoum, c'est une femme moderne, mais une femme orientale, qui refuse d'intégrer les codes occidentaux dans sa musique. La musique d'Oum Kalsoum est une musique modale, improvisée, marquée par la présence d'instruments traditionnels comme le oud, d'une rythmique très difficile à suivre, caractéristique de la musique orientale. Oum Kalsoum est aussi actrice, principalement dans des films musicaux des années 1930 et 1940. La radio, le cinéma, Oum Kalsoum est décidément une femme qui sait user de la modernité pour faire entendre sa voix. C'est un peu pour tout cela qu'Oum Kalsoum transcende les frontières du monde arabo-musulman. A l'heure du nationalisme arabe, c'est un sacré symbole que voilà.

Oum Kalsoum est surtout le symbole d'une « modernité à l'égyptienne ». Représentative d'un répertoire traditionnel, l'image « kalsoumienne » fait émerger les paradoxes de la modernité des années 1930. Cette modernité paradoxale apparaît de manière flagrante dans le film *Le Chant de l'espoir* (1937), où elle incarne une mère célibataire vivant dans un quartier pauvre de la partie orientale et désordonnée du Caire. Cette mère célibataire est repérée par un médecin de sa fille, qui la lance sur la voie de la renommée : cette femme devient

célèbre, connaît une ascension sociale qui ne peut que faire rêver la plupart des spectateurs. Or ce film, c'est un peu un rôle tout choisi pour Oum Kalsoum ! *Le Chant de l'espoir* reflète la modernité égyptienne : un sujet visuel moderne, urbain, social, sur fond de musique traditionnelle, patrimoniale.

La révolution de juillet 1952 marque une nouvelle étape dans la carrière d'Oum Kalsoum, très proche de Nasser. Au lendemain de la révolution, elle chante *Miṣr al-latī fī khabāliṣī* (« L'Égypte qui est dans mes pensées »), ce qui énerve une partie des Officiers libres, parce qu'elle est une femme et qu'elle avait chanté pour le roi, mais Nasser la protège et empêche la censure de faire taire Oum Kalsoum. À partir de là, Oum Kalsoum donne de la voix de manière encore plus politique, à des moments symboliques de l'histoire du pays, avec des chants et des hymnes patriotiques. Le 9 juin 1967, quand Nasser annonce le désastre militaire de la guerre des Six jours à la radio et présente sa démission, il ne parle que quelques minutes. Dès que sa fois se tait, c'est le chant d'Oum Kalsoum qui s'élève, et se prolonge à l'infini. Comme si la diva endossait la défaite militaire. Ce morceau, long de plusieurs dizaines de minutes comme à son habitude, voire de plusieurs heures, n'est pas choisi au hasard : c'est *al-Aṭlāl*, « Les Ruines », morceau auquel Nasser a fait référence dans son allocution. La défaite, en Égypte, est donc couverte par cette voix si célèbre : celle de la nation.

D'après « Oum Kalsoum : la diva arabe », *Qantara*, 68, 2008/3, p. 17-49.

La Turquie kémaliste entre nationalisme et laïcisme : l'avènement d'une société nouvelle

Le pouvoir kémaliste se définissait par opposition à la politique ottomane. L'Empire Ottoman ne pouvait pas être invoqué positivement sans avoir des problèmes... Les siècles ottomans sont exclus de l'histoire turque, en tout cas réduits à une parenthèse de plusieurs siècles. Historiquement, **le kémalisme se définit comme un mouvement de saut entre un âge d'or révolutionnaire et un avenir radieux** (Bozarslan 2016, p. 33). C'est par ces moyens « négationnistes » vis-à-vis du passé ottoman que naît le nationalisme turc. Bien qu'il récuse les politiques fondatrices de l'unionisme, le pouvoir kémaliste reste attaché à la plupart des symboles du nationalisme du comité, comme le Loup gris* et Ergenekon* (Bozarslan 2013, p. 336).

Durant les premières années du régime, le nationalisme kémaliste se définit par le rejet de l'autre, notamment des Grecs. Représentant la seule minorité encore numériquement significative, les Grecs sont victimes d'une répression brutale au début des années 1920. La deuxième phase de la politique de « nettoyage ethnique » vise justement à organiser un échange de population(s) entre Grecs orthodoxes et Turcs musulmans. Cette phase prend place après la signature du traité de Lausanne. En 1927, le recensement de la population turque atteste des résultats de cette politique. Les minorités confessionnelles sont alors quasi-absentes du pays. De 1927 à 1935, le nombre de Grecs passe de 111 822 à 108 725, celui des Arméniens de 64 345 à 57 599, celui des Juifs de 68 900 à 56 846. Les déclarations des membres du parti confirment que les Turcs sont largement favorisés. En 1922 déjà, Mahmud Esad Bozkurt* explique que « les Turcs doivent montrer qu'ils sont les vrais propriétaires économiques de la Turquie, comme ils le sont juridiquement, historiquement et politiquement » (Bozarslan 2013, p. 338).

C'est la politique religieuse de Mustafa Kemal qui constitue le point principal de la qualification du kémalisme comme régime radical et modernisateur : c'est la seule expérience « laïque » du Moyen-Orient contemporain. Dans le courant des années 1920, Kemal lance une série de réformes radicales destinées à diminuer (voire supprimer) les liens entre État et Islam. L'abolition du califat est suivie de l'abrogation de la *shari'a*. L'Islam perd en Turquie son statut de religion d'État dans la constitution. L'alphabet latin est privilégié sur l'alphabet turc. Ces bouleversements visent alors à influencer de manière décisive sur la nature de l'État et de la société turcs appelés à se situer dans le prolongement de la civilisation occidentale scientifiquement et technologiquement développée. De fait, la Turquie opère alors une rupture volontairement radicale avec ses racines musulmanes. Quelles sont la définition et la réception de cette laïcité turque ? La laïcité est le pilier fondamental de l'idéologie kémaliste et son aspect le plus original. Bien que Mustafa Kemal n'ait apparemment jamais conçu la laïcité comme un principe a-religieux – ce

qu'elle n'est pas, la majorité de la population a quant à elle identifié la laïcité comme un principe athée, en fonction de sa formation culturelle selon laquelle on ne pouvait que se situer à l'intérieur d'un système socio-politique islamique ou en dehors. Loin, donc, de considérer la laïcité comme un élément garantissant la liberté de conscience des citoyens de la République, la population dans sa grande majorité l'a appréhendée comme une composante de l'idéologie dominante qui lui était imposée par le groupe détenteur de l'autorité politique (Anciaux 2001).

Dès les premières années de la République turque, Mustafa Kemal lance un projet de « révolution » complète, visant à changer totalement la société turque. Dans les années 1922-1927, cette révolution s'apparente presque exclusivement à l'usage de la force pour marquer l'irréversibilité du pouvoir kémaliste. La promulgation de la « loi sur le rétablissement de l'ordre » (*Takrir-i Şâkûn Kanunu*) restreint considérablement les libertés individuelles et la liberté de la presse (1925) (Bozarslan 2013, p. 330 et s.). Le recours à la force, réel ou symbolique, permettait au pouvoir kémaliste de dissocier la révolution de la question sociale, et d'associer parallèlement la société nouvelle à la nation toute entière. Refuser ce nouveau modèle de société, c'est alors trahir la nation. Dans les années 1930, le pouvoir n'abandonne pas ses termes favoris, axés sur la trahison et la nécessité d'user de la violence contre les ennemis. Seulement, le « culte d'Atatürk » prend une place nouvelle dans ces nouveaux usages sociaux. Une propagande officielle est organisée et diffusée, montrant un président « Grand », génial et sauveur.

Le pouvoir kémaliste cependant ne dispose pas des moyens de ses ambitions. Bien que massifs, les moments de coercition sont rares. Souvent, l'État ne peut ni prévoir, ni réprimer, ni localiser parfois les résistances qui s'organisent. En 1930, un événement révolutionnaire prend place à Menemen. Sous les applaudissements de la population qui fêtent la « mort de la République », les insurgés égorgent un sous-lieutenant de l'armée. Atatürk pense un moment à raser purement et simplement la ville, mais le premier ministre l'en dissuade. Vingt-neuf personnes sont exécutées (Bozarslan 2016, p. 42-44). Malgré les activités des institutions propagandistes et éducatives, l'adhésion des populations urbaines à la révolution semble avoir été dans un premier temps assez faible. Dans les années 1930, alors qu'une partie de la jeunesse s'identifie désormais aux idéaux kémalistes, nombre d'intellectuels vivent encore dans un « exil intérieur » qui signifie surtout une « conformité d'apparence ». Nombre d'universitaires boycottaient les conférences où étaient distillées les théories kémalistes sur l'histoire et la langue turques. L'un des autres moyens clandestins de cet exil intérieur était d'entrer dans des confréries religieuses, en théorie interdites. Si elles refusent tout affrontement direct avec le pouvoir, elles constituent des tissus de relations sociales et des réseaux de solidarités internes (Bozarslan 2016). Pourtant, il faut avouer que les réformes entreprises par Atatürk jusqu'à sa mort en 1938 entraînent des transformations politiques, économiques et culturelles profondes. **Sous la férule du Parti républicain du peuple (P.R.P.), le régime républicain renforça sa légitimité fondée sur le suffrage universel et le principe de la souveraineté nationale, ce qui n'allait pas de soi dans un pays de tradition islamique** où, de tout temps, l'autorité légitime ne pouvait appartenir qu'à Dieu, le prince l'exerçant en son nom. Les réformes culturelles, touchant à tous les aspects de la vie publique et privée, visaient à créer une nouvelle citoyenneté et une nouvelle identité nationale (Universalis).

Le fil événementiel des premières décennies de la République turque est assez linéaire. Jusqu'à 1930, Mustafa Kemal bloque largement toute tentative de rébellion. En 1930 cependant, il est obligé de revenir en arrière. La crise économique mondiale touche aussi le Moyen-Orient et la Turquie. Le président, face à une situation économique désespérée, est convaincu de la nécessité d'un débat sur la politique économique à mener. La multiplication des petites révoltes l'y oblige. Ouvrir, même temporairement, le pluralisme permettait de contrôler les oppositions. **Un Parti libéral est créé par Fethi Okyar***, un ami de Kemal. Sauf que **ce parti est utilisé par des centaines de milliers de Turcs comme mode**

d'expression massif, et remporte un réel succès aux élections municipales. L'expérience pluraliste ne dure pas : en novembre 1930, Kemal dissout le Parti libéral et le laisse en pâture à la presse kémaliste. Cette expérience a des conséquences lourdes sur le régime. Le succès du Parti libéral montre l'échec du kémalisme à l'échelle de la Turquie. C'est à la suite de cette ouverture que le kémalisme est doté d'un véritable appareil idéologique, capable d'encadrer les populations.

À la mort de Mustafa Kemal (1938), c'est **Ismet İnönü*** qui prend sa succession en tant que président de la République. Dans le cadre du parti kémaliste, il gouverne avec la même main de fer que son prédécesseur. La Turquie est alors un pays stabilisé politiquement, mais encore assez pauvre du fait de sa **forte ruralité** (80% de ruraux). Tout de même, **une industrie lourde est initiée au cours des années 1930, et la croissance économique cumulative du pays est de 10,8% entre 1930 et 1939.** Le régime se trouve alors dans une situation similaire : stable, mais usé. İnönü, tombé en disgrâce en 1937, n'arrive au pouvoir qu'avec le soutien de l'armée. **Sous sa présidence, le caractère autoritariste du régime se renforce encore, comme le culte autour de la personnalité du président** (Bozarslan 2016, p. 45-46).

Penser cette « révolution » kémaliste implique de revenir sur quelques points essentiels. En effet, une véritable révolution est-elle possible ? Un recensement officiel de 1927 fait le tableau de la société turque. Il en ressort notamment que 10,7% de la population est analphabète. Or, il est beaucoup plus facile de changer l'alphabet quand 90% de la population ignore que celui-ci est nouveau dans le pays ! C'est finalement bien plus dans les couches supérieures, ainsi que dans la classe politique, même kémaliste, que se dresse une opposition à la réforme de l'alphabet. Enfin, ce recensement officiel montre avec force les « deux mondes » de la Turquie des années 1920, celui des villes et celui des champs. Fort de ces constats, les grands cadres de l'appareil kémalistes se lancent dans une sorte d'action « civilisatrice », pour laquelle les politiques éducatives sont une priorité absolue. L'État met en place des cours d'alphabétisation populaires, théoriquement obligatoires pour tout adulte de moins de 40 ans : ce sont les « écoles de la Nation », qui accueillent 2,5 millions d'individus entre 1928 et 1935 si l'on en croit le régime. En parallèle, dans l'espace public (plus difficile de contrôler l'espace privé), les caractères arabes sont pourchassés avec une force inouïe. Le régime se lance dans une politique de turcisation massive des noms de lieux et de personnes. En juin 1934 est adoptée une loi sur les noms de famille, dont l'objet est l'introduction du système patronymique européen (prénom + nom), ainsi que l'abolition des titres et dignités civiles hérités de l'Empire ottoman. L'année suivante, l'ensemble des citoyens est tenu de se choisir un nom de famille dans le vocabulaire pur-turc : c'est alors que Mustafa Kemal se dote du surnom *Atatürk*.

Alors quid de la réussite de la politique kémaliste ? Dans les faits, la société turque de la fin des années 1930 est-elle si différente de celle des années 1910 ? Correspond-t-elle, de près ou de loin, aux préceptes kémalistes ? Difficile de le dire, mais le simple fait de poser la question vient nuancer grandement la force de frappe du discours officiel du PRP. L'une des théories serait de penser le durcissement du régime et de sa politique dans les années 1930 comme le résultat d'une sorte de constat d'échec. Il semble que le régime n'avait pas les moyens humains et financiers de ses ambitions. La présence de l'État (et donc des réformes) se limite longtemps, dans les campagnes reculées d'Anatolie, aux seules figures du gendarme, et, dans le meilleur des cas, du maître d'école : la révolution fut avant tout urbaine. Même dans les territoires où l'État est présent, il doit compter avec les « résistances du quotidien », ainsi qu'avec des prises de parole qui traduisent une certaine marge de manœuvre des citoyens. Ainsi la politique de sécularisation/laïcisation est-elle largement accompagnée d'un processus de confessionnalisation des sociétés. La laïcité turque, plus qu'un outil d'aménagement d'un espace de neutralité politique et confessionnelle, est en fait un outil de régulation, une modalité de gestion du religieux, étant entendu que l'appartenance à l'Islam est une condition implicite de l'appartenance à la

nation turque sécularisée. Ainsi les membres du clergé demeurent des fonctionnaires d'État. De la même façon, c'est le ministère de l'Éducation, par le biais des Fondations pieuses, qui se charge de la formation du clergé. Quant aux réformes sur le vêtement, elles correspondent finalement plus à une logique « d'invisibilisation » plutôt que d'annihilation du religieux. L'idée, c'est de séculariser l'espace public, pas la société dans son ensemble. Sur le plan politique, le régime n'est pas tout-puissant ou totalitaire. Une intense activité informelle perdure, souvent par le clergé. Des ouvrages qui pourraient être perçus comme incompatibles avec les préceptes du PRP circulent abondamment, qui plus est en arabe. Dans l'ensemble, l'adhésion globale au régime n'est qu'un vernis, qui casse dès que la censure laisse un peu de marge en s'assouplissant (Szurek dans Dakhli 2016).

Un autre régime autoritaire : la Perse des Phalavi

Une fois officiellement Chah, dès 1926, Reza Khan (désormais Reza Chah) lance un vaste programme de modernisation, de centralisation, de développement socio-économique et d'« iranisation » du pays. Les réformes proposées sont celles avancées par les milieux réformistes depuis le tournant du siècle. Il s'agit tout simplement de moderniser et de centraliser l'État iranien, pour en faire un État capable de contrôler son territoire, d'y maintenir l'ordre en toute l'indépendance (Djalili et Kellner 2010, p. 45). Reza Chah, militaire de formation, n'hésite pas à instaurer un régime autoritaire, semblable à celui qu'il observe avec attention en Turquie. Le rôle du Majles est considérablement réduit : c'est le Chah qui contrôle le choix des députés, dont l'immunité est supprimée. Les partis politiques sont supprimés, les journaux indépendants fermés, les opposants brutalisés. Ces tendances autoritaires s'accroissent encore pendant les années 1930, au cours desquelles les plus proches collaborateurs de Reza Chah sont écartés et les officiers militaires disgraciés au profit de la police. Progressivement, le souverain s'isole. Paradoxalement, l'image de Reza Chah au sein de la population n'est pas particulièrement négative. Au début de son règne, la population lui est largement favorable. Mais les membres de l'opposition se multiplient au fil du temps, chacun pour des raisons différentes. Certains groupes lui sont hostiles, comme les membres des tribus nomades qu'il brutalise par sa politique de sédentarisation forcée ou les intellectuels de la nouvelle génération, formés en Europe et choqués par son autoritarisme. Le clergé n'apprécie guère le modernisme du nouveau Chah.

Durant son règne, la politique de Reza Chah consiste à renforcer considérablement l'appareil étatique et la bureaucratie. En 1941, le nombre de ministères est passé de quatre à onze, employant alors plus de 90 000 fonctionnaires. Une administration nouvelle est instaurée pour contrôler le territoire. Les provinces passent de huit à quinze et sont organisées en départements, municipalités et districts ruraux. Les représentants aux différents niveaux sont choisis par le pouvoir central : le contrôle du Chah s'exerce donc à tous les niveaux du pouvoir. **Pour financer tout cela, les rentrées financières de l'État sont améliorées, notamment autour des royalties sur le pétrole, de la récupération des arriérés d'impôts, de l'augmentation des droits de douane et enfin de la création de nouveaux impôts sur les biens de consommation** (Djalili et Kellner 2010, p. 46).

Le cheval de bataille du Chah est évidemment la formation d'une armée nationale, et ce tout au long de son règne. L'idée est autant de créer le terreau d'une unité nationale que d'éviter une nouvelle ingérence des puissances européennes. Un plan pour créer une armée de 50 000 hommes est annoncé dès janvier 1922. Les officiers étrangers sont écartés et remplacés par des officiers iraniens. En juin 1925, un service militaire obligatoire est voté (il n'est instauré que dans les années 1930, après des oppositions fortes dans les campagnes et de la part des tribus). Ce service militaire est complété en 1936, révisé en 1938. En 1941, l'armée iranienne aligne 18 divisions de 127 000 soldats et une réserve théorique mobilisable de 400 000 hommes. Des équipements militaires sont acquis, une force aérienne et une marine sont constituées. La police urbaine et la gendarmerie locale (*Amnieh*) sont également renforcées.

Les 12 000 hommes de la gendarmerie voient arriver 7 000 Cossacks. L'armée nouvelle est formée à l'intérieur du pays, dans les campagnes iraniennes (Djalili et Kellner 2010, p. 47 ; *Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 221-222). Ce développement massif de l'armée a des conséquences importantes sur les possibilités politiques de l'État iranien : chaque année, le tiers des dépenses de l'État est englouti par les dépenses militaires. Les rentrées pétrolières sont entièrement utilisées à l'achat de matériel militaire. Tout cela pour une efficacité sur le terrain qui, en 1941, reste encore à démontrer.

Sur le plan économique, Reza Chah enclenche une nouvelle phase dans la modernisation du pays. Le nombre de kilomètres de routes carrossables (praticables pour les voitures) est multiplié par trois entre 1927 et 1938 (de 8 500 à 24 000 km). Le chemin de fer, quasi inexistant avant 1925, se déploie entre la Caspienne et le Golfe persique. 4 700 ponts, 240 tunnels sont aménagés. L'information importante de ces travaux tient à leur mode de financement, par une taxe sur les importations de thé et de sucre. Les ingénieurs, s'ils ne sont pas iraniens, n'ont pas d'intérêts historiques en Iran et n'obtiennent pas de régime de concessions. **Une industrialisation systématique du pays est entreprise par des investissements étatiques.** Les initiatives privées sont encouragées par des mesures fiscales, mais c'est un semi-échec du fait du manque de confiance à long terme dans la stabilité du pays. Dans le domaine pétrolier, Reza Chah commence à remettre en cause le fonctionnement étranger de l'APOC (Anglo-Persian Oil Company) qui n'accordait qu'une petite partie de ses revenus à l'État persan. À partir de 1928, des négociations se multiplient aboutissent à l'annulation des accords de concession et à un conflit devant la SDN en 1932. À Genève, un nouvel accord est trouvé : en échange d'une prorogation du terme de la concession de 1961 à 1993, le nouvel accord prévoit la diminution drastique de son extension géographique, réduite de 80%, et un accroissement des *royalties* grâce à une méthode de calcul fondée sur les volumes de pétrole produit. En matière de commerce extérieur, **l'État établit un certain nombre de monopoles pour protéger son industrialisation** et contrôle les taux de change avec pour résultat le renforcement des liens économiques à faibles devises (Allemagne et URSS principalement). La première chambre de commerce du pays est créée en 1930, une banque nationale (*Melli*) l'avait précédée en 1927. Gros défaut de la politique économique du gouvernement Phalavi : l'agriculture, qui forme l'essentiel des activités iraniennes, est largement ignorée (Djalili et Kellner 2010, p. 48-49).

La société iranienne est modernisée par plusieurs réformes. La première concerne l'éducation. **L'État réorganise et répand l'enseignement (y compris pour les filles).** L'idée est d'uniformiser l'école à l'échelle nationale. Il encourage la réforme de la langue persane en dégageant les mots arabes. Les langues locales sont désormais ignorées par le système scolaire. Rapidement, les écoles se multiplient : le pays compte 650 écoles en 1923, 2577 établissements primaires et secondaires en 1941, pour 231 000 élèves. La formation des enseignants est prise très au sérieux : des écoles techniques sont créées, et une trentaine de collèges de formation sont fondés. Cette formation nouvelle participe à diminuer considérablement le rôle du clergé dans l'éducation des jeunes. **L'université de Téhéran voit le jour en 1935** par la réunion d'écoles déjà existantes : elle compte 3 300 étudiants en 1941. Parallèlement, des dizaines de milliers d'Iraniens bénéficient de programmes de formation pour adultes. **Le service militaire enfin est utilisé pour apprendre à lire et à écrire le persan aux jeunes soldats** (Djalili et Kellner 2010, p. 51-52).

En termes de mœurs, dès 1928, une loi vestimentaire interdit les tenues traditionnelles y compris pour les tribus, imposant des codes vestimentaires occidentaux aux hommes. Le statut des femmes est amélioré et l'extension de leurs droits. **Le dévoilement des Iraniennes est encouragé, avant d'être obligatoire en 1936** (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 233). **Les femmes sont alors, comme les minorités religieuses, des citoyens à part entière.** Sauf que ces réformes sociétales sont assez mal

perçues par les milieux traditionalistes, engendrant des résistances et des violences. De nombreuses femmes y voient un déni de leurs valeurs religieuses (Sanasarian 1983 ; Richard 2009).

Le seul « défaut » dans ce portrait finalement assez positif de l'action de Reza Chah, si l'on fait abstraction du caractère autoritaire de son régime, est d'avoir misé sur le mauvais cheval : c'est l'Allemagne qui est le principal acteur extérieur de la modernisation économique de l'Iran. En 1940, la part de l'Allemagne dans le commerce extérieur iranien est de 45%. Berlin fournit hommes, argent et matériel. Au moment du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Reza Chah fait comme son prédécesseur en 1914 et déclare son pays neutre dans le conflit. Mais, dans le contexte des avancées nazies en 1940-1941, la proximité avec l'Allemagne inquiète les Britanniques : à l'été 1941, les forces anglo-soviétiques décident l'occupation du territoire iranien et la déposition de Reza Chah. Lui est exilé en Afrique du Sud, son fils Muhammad Reza lui succède avec l'accord des alliés (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 242 ; Djalili et Kellner 2010, p. 52-53).

Histoires d'indépendances : Égypte, Iraq et Syrie dans l'entre-deux-guerres

L'indépendance en trompe-l'œil en Égypte

L'Égypte des années 1925-1930 est marquée par la continuelle montée en puissance du *Wafd*, malgré l'opposition interne du roi Fouad. Le souverain dissout à plusieurs reprises le Parlement. Par trois fois en treize ans, en 1925, 1928 et 1930, le fonctionnement institutionnel est suspendu et le pouvoir confisqué par le roi et son entourage (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 244). **À la fin des années 1920, l'Égypte en effet achève de se découvrir une identité politique arabe**, alors que le nationalisme s'était tenu là à un caractère purement égyptien. Le nationalisme égyptien se transforme, se durcit également, et se lie avec des causes extérieures à l'Égypte, comme la cause palestinienne. Peu à peu, l'ensemble des partis égyptiens intègre dans leur programme des revendications sur l'unité arabe. Les associations professionnelles (médecins, avocats...) s'organisent selon une structure panarabe (Cloarec et Laurens 2003, p. 64). Après la crise de 1930*, le pouvoir est confié à Ismaïl Sidqi*, ancien wafdiste rallié au souverain. Une nouvelle constitution est promulguée, qui renforce les pouvoirs du gouvernement et du souverain. Les activités des partis politiques sont strictement contrôlées. Face à la crise économique mondiale, une politique de réformes économiques et sociales est lancée, notamment autour du développement d'une industrie nationale.

En 1935, la situation en Égypte est bouleversée soudainement par un événement extérieur : l'occupation militaire de l'Éthiopie par les troupes italiennes. Ce nouveau théâtre d'opérations pousse la frontière italienne aux portes du Soudan. Les Britanniques, inquiets, veulent imposer une situation politique stable et fiable en Égypte. Cette « normalisation » passe par l'imposition du retour de la Constitution de 1923 et la conclusion d'un nouveau traité avec l'Égypte. Fouad accepte en décembre 1935, mais meurt en avril 1936 (Cloarec et Laurens 2003, p. 72-73). Son fil Farouk*, qui hérite du trône, n'a que seize ans au moment de son accession au trône. Un conseil de régence est désigné par le Parlement pour exercer le pouvoir. Le Wafd, fort de cette situation favorable, remporte à nouveau les élections législatives (mai 1936). **En août 1936, un nouveau traité est signé avec les Britanniques, donnant plus d'autonomie (notamment militaire) à l'Égypte.** Le sujet essentiel de ce traité concerne Suez : le traité autorise les Britanniques à stationner près du canal pour en assurer la défense. Dans le reste de l'Égypte, les troupes britanniques ne sont plus autorisées à être là qu'en cas de guerre. En termes de diplomatie, **l'Égypte entre officiellement dans la Société des Nations le 26 mai 1937, ce qui signifie plus ou moins sa reconnaissance en tant qu'État indépendant** (Cloarec et Laurens 2003, p. 73).

Un nouveau mouvement politique contestataire : les Frères musulmans

En 1928, une association religieuse « ayant pour but la commanderie du Bien et le pourchas du mal » est créée par un jeune instituteur, Hassan al-Bannâ : ce sont les Frères musulmans (*al-Ikhwân al-muslimîn*). Les Frères musulmans sont créés dans une perspective de réislamisation de l'individu et de la société. L'occupation étrangère, notamment à Suez, est désignée comme la cause du mal dont souffre l'Égypte.

Hassan al-Bannâ a été l'élève de Muhibb al-Dîn al-Khâtib, propagandiste du wahhabisme en Égypte. La suppression du califat par Mustafa Kemal en 1924 est l'occasion de questionnements internes à l'Islam autour de la nécessité ou non du califat. En 1925, Alî Abd al-Râziq publie en Égypte *L'islam et les fondements du pouvoir*, où il explique que l'institution califale n'est pas une obligation religieuse, dans la mesure où Muhammad a été le transmetteur d'une révélation divine bien plus qu'un dirigeant politique. Sa démonstration invite plus globalement à repenser l'Islam non plus comme cadre politique et source de loi, mais aussi comme lien unissant le croyant à Dieu. L'ouvrage cause bien des problèmes à son auteur...

C'est dans ce contexte qu'Hasan al-Bannâ élabore la doctrine des Frères musulmans. L'Islam y est présenté comme un système total qui doit commander tous les actes de la vie, individuelle et collective. Le Coran et la Sunna offrent des règles absolues pour toutes les situations. L'Islam est invité à être repensé comme il l'était aux origines, et là se retrouve bien l'influence du wahhabisme. La Société des Frères musulmans rappelle également à l'idée de l'unité de tous les musulmans (panislamisme). Elle exhorte aussi au *jihad* pour se libérer des puissances étrangères et convertir le monde.

Le mouvement des Frères musulmans fonde son ancrage dans la société égyptienne par la création d'écoles, l'organisation de cours du soir pour les adultes et l'édification de mosquées pour la formation spirituelle. Plus tardivement, ce sont des hôpitaux et des dispensaires qui sont fondés. Économiquement, les Frères musulmans proposent une réforme complète, avec l'épanouissement d'une économie nationale, la suppression de l'usure, une réforme agraire et fiscale, le développement d'une sécurité sociale et de la législation sur le travail. Ces divers engagements donnent aux Frères musulmans une visibilité et une traduction concrète sur la vie égyptienne : la croissance de l'organisation est extrêmement rapide, et, en 1943, les Frères sont environ 200 000.

D'après De Gayffier-Bonneville 2016, p. 257 et suivantes ;
voir aussi Cloarec et Laurens 2003, p. 88-89.

Intérieurement, Farouk, bien entouré, devient rapidement très populaire, réussissant à réunir autour de lui des mouvements politiques nouveaux comme celui des frères musulmans (cf. encart). Farouk tente de combattre le Wafd en utilisant la corde religieuse. Il multiplie les actions de bienfaisance au nom de l'Islam, et tente d'imposer un serment islamique à son investiture (1937). Cependant, le gouvernement s'oppose à cette dernière provocation, le souverain s'incline. À la fin de la régence, le gouvernement entre en conflit avec le roi sur la question de la nomination des hauts fonctionnaires. Le roi prend l'avantage, révoque le gouvernement et dissout la chambre. Un nouveau gouvernement est formé par les libéraux constitutionnels et le Wafd essuie une défaite complète aux nouvelles élections de 1938 (Cloarec et Laurens 2003, p. 73-74).

L'Iraq, un modèle du monde arabe ?

En 1925, l'Iraq est un État sous mandat britannique, mais doté d'une monarchie et d'institutions tout à fait fonctionnelles. Le monarque dirige à la fois l'exécutif et le législatif, ainsi que le pouvoir judiciaire en raison de l'application quasi constant de la loi martiale, seize fois décrétée jusque 1958 (Universalis). Les Britanniques ont encore une influence importante, notamment d'un point de vue économique avec la question des accords pétroliers. En 1929, les Britanniques acceptent le principe d'une indépendance réelle de l'Irak, négociée par un nouveau traité (signé le 30 juin 1930). **L'indépendance est effective le 30 mai 1932, avec l'entrée de l'Iraq dans la SDN.** Le pays reste tout de même lié à la Grande-Bretagne pour vingt-cinq ans, avec une coopération en matière de politique étrangère, le maintien de deux bases aériennes britanniques, la disposition du territoire irakien en cas de guerre, l'encadrement britannique de l'armée nationale. Des britanniques sont imposés à la cour du royaume. Au sein du Parti

de la fraternité arabe*, l'opposition grandit contre cette persistance de la présence britannique : elle est dirigée par Yasin al-Hashimi*, ancien officier supérieur de l'armée ottomane durant la guerre (Cloarec et Laurens 2003, p. 55).

L'une des problématiques essentielles de l'indépendance irakienne est économique : il s'agit de l'accès aux nouvelles ressources pétrolières. La SDN insiste dès 1930 pour que le nouvel État indépendant puisse jouir des richesses issues de l'exploitation du pétrole. Mais ce désir s'oppose aux intérêts des concessions déjà en place. La France participe à l'exploitation des pétroles irakiens en tant qu'actionnaire de l'Iraq Petroleum Company (IPC), aux côtés d'autres groupes internationaux (Universalis). L'IPC réussit petit à petit à se faire concéder la quasi-totalité du territoire irakien (418 000 sur 446 713 km²) : autrement dit, le trésor public irakien passait à côté de la majeure partie des revenus du pétrole.

Politiquement, l'Iraq des années 1930 est marqué par la mort de Faysal et ses conséquences (7 septembre 1933). Son fils Ghazi lui succède, mais sans réelle capacité de gouverner : l'instabilité gouvernementale et les manipulations électorales deviennent la règle. **En mars 1935, un gouvernement de coalition est formé autour de Rashid Ali*, Nuri Sa'id* et Yasin al-Hashimi** (Cloarec et Laurens 2003, p. 76). L'opposition passe à un groupe réformateur, la *Jama'at al-Abali*, ancien groupe d'étudiants irakiens de l'université américaine de Beyrouth, qui prône des réformes sociales et économiques : c'est le premier groupe politique d'inspiration socialiste du monde arabe.

La constitution de l'armée irakienne entraîne elle-aussi une forte opposition dans le pays. Dans l'un de ses derniers messages en 1933, le roi Faysal I^{er} fait part de l'espoir qu'à travers la formation et le renforcement de l'armée irakienne : pour lui, elle est l'institution capable de former une nation unie (Rey 2014, p. 33). **L'armée est pensée à la fois comme un vecteur de la construction du nouvel État et comme un creuset pour les multiples groupes confessionnels et ethniques qui forment le pays.** L'armée a aussi un rôle défensif pour le gouvernement, dans la mesure où elle est considérée comme un outil politique de protection d'un système politique récent. L'armée, à la suite de l'indépendance, se révèle la seule institution potentiellement capable de surmonter la fragmentation nationale. Elle est l'outil de la préservation de l'unité. Malheureusement, dès 1934, cette préservation passe par la répression violente de la révolte des Yazidis*, sous la conduite du commandant en chef de l'armée, Bakr Siqdi*. Parallèlement, en 1935, une seconde fonction de l'armée irakienne se fait jour : celle de bras armé de clans politiques qui luttent pour obtenir le contrôle du gouvernement. Lors de la formation du gouvernement de coalition (cf. supra), l'armée est utilisée pour réprimer les mouvements tribaux, eux-mêmes excités par Yasin al-Hashimi dans le Moyen-Euphrate (Rey 2014, p. 35).

Tous ces points ont une importance notable dans la mesure où ils conduisent au matin du **29 octobre 1936 : Bagdad se réveille au bruit d'une invasion militaire, effectuée rapidement.** Pour Bakr Siqdi, l'objectif n'est pas de renverser le régime, mais de contraindre à un changement de premier ministre : **le roi invite alors Hikmat Suleymân*, chef du Parti de la fraternité arabe, à former un gouvernement.** Le nouveau cabinet, clairement installé par l'armée donc, s'appuie sur les membres d'*al-Abali*. Progressivement, Bakr Siqdi s'arroge la conduite des affaires, s'attirant les foudres de tout le monde : il est assassiné en 1937. Le reste des années 1930 en Iraq est marqué par la succession de plusieurs coups d'État, chacun d'eux présentant un schéma et des conséquences similaires : chaque fois, l'armée est impliquée en tant que décideur politique à l'origine de la destitution des anciens formations des nouveaux gouvernements. La décision politique s'en trouve paralysée : techniquement, aucune réforme n'a le temps de voir le jour (Rey 2014, p. 35-36). En 1939, la mort précoce du roi Ghâzi* dans un accident de voiture ne fait qu'accentuer cette instabilité chronique : on parle d'un assassinat. Nuri Sa'id, chef du gouvernement depuis décembre 1938, réussit à imposer comme régent Abdul Illah, fils du dernier roi du

Hedjaz avant l'arrivée des Saoudiens (Cloarec et Laurens 2003, p. 77). C'est dans cette situation que se trouve l'Iraq à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

Syrie et Liban mandataires

La Syrie française, séparée d'un Liban élargi, est divisée au début des années 1920 en quatre États : Damas, Alep, un territoire Alawite et le *djebel Druze*, le tout formant une confédération. En 1924, Damas et Alep sont réunies. En 1925, une insurrection prend racine dans le *djebel Druze*, et s'étend bientôt à Damas ; elle ne fut réduite qu'en juillet 1926 après de sanglants combats (Universalis). En Syrie, officiellement sous mandat français, la recherche d'indépendance passe en partie par la situation difficile des Français dans la zone. L'indépendance irakienne est regardée avec des yeux rêveurs et envieux par les nationalistes syriens (tout au long du programme, les différents pays arabes scrutent et analysent ce qui se passe chez les voisins ; sauf que, parfois, ça déclenche des révolutions spontanées). Les Français craignent également en Syrie des répercussions des événements de Jérusalem (cf. infra). Face à ces « menaces », la Constitution de 1928 est rétablie sous forme de constitutions régionales propres à chacun des États syriens. Les modérés du Bloc national*, dirigés par Jamil Mardam Bey*, veulent accepter le projet afin de passer rapidement à l'étape de l'indépendance. Malgré des manipulations électorales, des membres du Bloc national parviennent à remporter des sièges aux élections de décembre 1931. Avec le soutien du Bloc national, Muhammad Ali al-Abid* est élu président de la République syrienne (Cloarec et Laurens 2003, p. 74).

À partir de là, Français et Syriens n'ont de cesse que de négocier les clauses d'un traité, à l'image de celui signé entre Britanniques et Irakiens en 1930. Les manifestations nationalistes se multiplient, toutes réprimées par les autorités françaises. L'un des points les plus essentiels de ces négociations porte sur le **sort des minorités ethniques et confessionnelles en Syrie**. Les Français souhaitent pouvoir assurer leur protection. Un protocole d'accord est signé à Paris en septembre 1936. Il garantit l'entrée de la Syrie à la SDN et des facilités militaires à la France pour vingt-cinq ans. Des troupes françaises stationnent encore chez les Druzes et les Alaouites, qui ont protesté contre le rétablissement de l'autorité de Damas. **En novembre 1936, nationalistes remportent l'écrasante majorité des sièges au Parlement, et Hashim al-Atasi* est élu président de la République, avec Jamil Mardam Bey comme chef du gouvernement.** Le nouveau Parlement syrien ratifie quasi-immédiatement le traité de Paris. Les Français, de leur côté, traînent la patte en raison d'un conflit autour de la souveraineté sur le *sandjak* d'Alexandrette, « offert » à la Turquie en 1937.

La fin des années 1930 en Syrie, comme en Égypte et en Iraq, est marquée par une certaine instabilité politique. Le gouvernement de Mardam Bey se heurte à des difficultés croissantes. Les mouvements séparatistes empêchent la constitution d'un État unitaire rêvé par les nationalistes. Ces derniers, ou tout du moins les plus radicaux d'entre eux, contestent un traité qui laisse encore de larges possibilités d'interventions aux Français. En octobre 1938, un nouveau haut-commissaire français, Gabriel Puaux, est désigné. Refusant de tenir compte des amendements au traité concédés par le gouvernement syrien, il promulgue des arrêtés modifiant les statuts personnels des populations et libéralisant les relations interconfessionnelles (notamment autour des droits matrimoniaux). Ces arrêtés entraînent une forte agitation populaire, la démission du gouvernement et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement issu du Bloc national. En avril 1939, les plus radicaux des nationalistes prennent le contrôle du parti, qui s'effondre faute de soutien des modérés. La France en vient même alors à suggérer le retour au régime monarchique et mandataire (Cloarec et Laurens 2003, p. 76).

La problématique minoritaire : les questions kurde et palestinienne

La Palestine, « nouvel » espace de cristallisation des tensions

La fin des années 1920 voit la situation en Palestine se tendre considérablement autour de l'affaire du mur des Lamentations. En 1929, des tensions apparaissent entre juifs et musulmans autour du Mur. Des émeutes éclatent. Elles s'étendent à Hébron où des juifs sont massacrés. Les Britanniques nomment une commission d'enquête qui conclut que le Mur était propriété des musulmans et administré par eux. Toutefois, les juifs ont le droit d'y prier à condition de se conformer à certaines réglementations. **Le mufti de Jérusalem, Hajj Amin al-Husseini***, utilise l'émotion populaire pour renforcer sa position à l'égard des acteurs locaux. **En 1931, il parvient à organiser à Jérusalem un Congrès islamique qui réunit 145 délégués de vingt pays.** Le congrès condamne le sionisme et demande l'arrêt de l'immigration juive et une sorte de coalition entre chrétiens et musulmans contre les colons juifs. Le mufti fait plusieurs fois le tour du Moyen-Orient en défendant les intérêts de la cause palestinienne. **Le Congrès de Jérusalem de 1931 représente la première manifestation politique de la question de Palestine dans le monde arabo-musulman** (Cloarec et Laurens 2003, p. 67).

Au fil des années 1930, plusieurs formations politiques entrent dans le débat : en tête, le Parti de la défense nationale* et le Parti arabe palestinien*. La fragmentation de la vie politique palestinienne se fait grandissante. Mais la classe politique partage dans sa grande majorité les mêmes craintes devant l'immigration juive. Une autre source d'inquiétude est la montée des forces populaires radicales qui remettent en cause le pouvoir traditionnel des notables sur la population. En novembre 1935, la majorité de ces organisations politiques réclament la mise en place d'un gouvernement démocratique en Palestine et l'arrêt immédiat des transferts de terres aux colons juifs. La question est débattue au Parlement de Londres, qui accepte de discuter de la situation.

Parallèlement, depuis 1929, **les sionistes ont pris conscience de l'existence d'un mouvement national arabe en Palestine.** Certains juifs gênés par le sionisme politique souhaitent même parvenir à un accord de cohabitation avec les Arabes. Ils sont favorables à la formation d'un conseil législatif dont la constitution prendrait en compte à proportion le poids démographique des deux communautés. David Ben Gourion*, nouveau leader du sionisme palestinien, tente de négocier. Mais c'est aussi l'heure pour les sionistes d'exprimer clairement leur souhait de création d'un État juif en Palestine. Ben Gourion n'a cessé de rencontrer des responsables arabes entre 1933 et 1934. La négociation est donc ouverte (Cloarec et Laurens 2003, p. 68-69).

En 1933, l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne déclenche une première vague d'arrivées juives en Palestine, pour atteindre jusque 60 000 arrivées en 1935. Ces arrivées favorisent un développement rapide de certaines régions palestiniennes, à l'heure de la crise mondiale. Cette évolution qui accroît les inégalités sociales et spatiales inquiète les Arabes. Depuis le rapport de la commission Shaw* et le Livre Blanc de 1930* (cf. encarts), les habitants de Palestine savent qu'il n'y a plus de terres disponibles et que les prochaines vagues de colonisations vont se faire selon des modalités de dépossession des Arabes (Cloarec et Laurens 2003, p. 68).

La naissance du mouvement de résistance palestinien à l'encontre de l'immigration juive date incontestablement de 1936. Les révoltes précédentes trouvent leur source dans d'autres problèmes. Le problème politique existe, mais il n'entraîne pas de réels conflits ouverts entre communautés. **La révolte de 1936 est l'occasion, pour un certain nombre d'acteurs locaux et régionaux, de faire entrer la « question palestinienne » dans le champ des préoccupations prioritaires** (Dakhli 2015, p. 37). Le 15 avril 1936, deux Juifs sont assassinés dans la région de Naplouse par des membres d'un groupe arabe extrémiste, Izz al-Dîn al-Qassam. Rapidement, les deux camps se répondent par assassinats interposés. Le mouvement est spontané et populaire, les partis politiques

suivent par leur soutien. Le 25 avril, ils créent un comité suprême arabe, sous la présidence d'Amin al-Husseini (mufti de Jérusalem). À partir de mai, la violence s'étend aux campagnes : des bandes rurales s'attaquent aux Britanniques et aux sionistes. Ils sont rejoints par des volontaires syriens (Cloarec et Laurens 2003, p. 69). Cette révolte du printemps 1936 ne connaît pas réellement de répression de la part des troupes Britanniques. Elle court jusqu'à la fin de l'année suivante, notamment dans les campagnes. Dans les villes, les révoltés contrôlent les centres décisionnels, chassent les « traîtres » à la révolte, notamment les communautés druzes accusées de collaborer avec les Britanniques (Dakhli 2015, p. 38-39). Le 7 juillet 1937, lord Peel, envoyé sur place pour juger la gravité de la situation, préconise dans son rapport le partage de la Palestine en deux entités politiques différenciées. Dans ce rapport, une carte politique de la région est proposée, laissant le littoral et la Galilée reviendrait aux Juifs, Jérusalem resterait sous domination britannique, le reste fusionnerait avec la Transjordanie pour former un État arabe. Les Arabes refusent catégoriquement le projet du plan Peel, notamment parce que les régions laissées aux Juifs sont les plus riches (Cloarec et Laurens 2003, p. 70). De là, la situation empire. À la fin de l'année 1937, une véritable guerre civile accompagne l'insurrection, les Arabes exécutant toute personne accusée de collaborer avec les sionistes ou les britanniques. Depuis la Syrie et le Liban, les Husseini tentent d'organiser et de contrôler le mouvement. Il faut attendre la fin de l'année 1938 pour que la révolte commence à s'essouffler.

Après la révolte, les différents représentants des partis en présence acceptent de se réunir sous la médiation des Britanniques, à Saint-James (7 février 1939). Les Britanniques proposent la solution suivante : les Arabes auront un droit de veto sur l'immigration juive et les Juifs un droit de veto sur l'indépendance de la Palestine. La proposition est malheureusement refusée par les deux partis. La conférence tout de même aboutit à la publication d'un nouveau Livre blanc limitant l'immigration juive ainsi que l'achat de terres arabes (Dakhli 2015, p. 40-42). **L'immigration juive est limitée à hauteur de 75 000 certificats pour les cinq années suivantes.** Au-delà de ce nombre, il faudrait l'accord des Arabes. Une législation sur les transferts de terres limite la vente de terres arabes aux Juifs. Les Arabes clament le succès, et acceptent immédiatement, mais le mufti et ses partisans décident de boycotter le Livre blanc parce qu'il demande le report de l'indépendance de la Palestine pour dix ans. Les sionistes, eux, refusent catégoriquement le texte (Cloarec et Laurens 2003, p. 72).

La question kurde : une minorité dont personne ne veut

La question kurde (re)naît dès la sortie de la Première Guerre mondiale. Le problème des Kurdes, c'est qu'ils vivent à cheval sur différents pays, de la Méditerranée au Golfe persique, sur un demi-million de kilomètres carrés. Ce sont plusieurs millions de personnes en tout cas (20 millions aujourd'hui). Le traité de Sèvres, en 1920, comble les vœux des nationalistes kurdes en leur offrant la perspective d'un État autonome. Mais c'est une fausse joie : aucun des États de la région n'a alors l'intention de céder des morceaux de son territoire (Universalis).

En Turquie, un an après la signature du traité de Lausanne, le gouvernement turc interdit l'usage de la langue kurde, déporte nombre d'intellectuels et chefs tribaux en raison de leurs convictions nationalistes. **Dès février 1925, les Kurdes se soulèvent dans quatorze vilayet-s.** Le but de l'insurrection est la création d'un État autonome. La répression est particulièrement sévère : des villages sont incendiés ; des tribunaux militaires spéciaux ordonnent la pendaison, le bannissement, l'emprisonnement d'insurgés. Les dirigeants du soulèvement, le cheikh Saïd de Pirane et le colonel Khalid Bey, sont exécutés en août 1925. Au printemps de 1927, un congrès clandestin, qui se tient sur l'Ağri-Dağ (mont Ararat), décide de reprendre la lutte armée jusqu'à l'expulsion des Turcs du Kurdistan. En octobre, le parti *Xoybûn* (« l'Indépendance ») est fondé et, peu après, Ihsan Noury Pacha* est nommé à la tête des forces kurdes. Celles-ci livrent bataille à l'armée turque, mais finissent par capituler après un siège d'un an.

Noury Pacha se réfugie en Iran. Ankara en profite pour multiplier les mesures destinées à étouffer le nationalisme kurde. En 1932, Atatürk décrète que les Kurdes seront désormais désignés comme étant des « Turcs montagnards ». Des dispositions sont prises pour détruire la société kurde traditionnelle et accélérer le processus d'« assimilation ». La déportation de populations vers des régions peuplées de Turcs provoque en 1937-1938 des révoltes, notamment à Dersim (qui deviendra Tunceli), que l'armée d'Ankara parvient à réduire. **Le 8 juillet 1937, la Turquie, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan concluent le pacte de Saadabad*, dont l'article 7 vise à coordonner l'action des signataires dans leur lutte commune contre la subversion, en particulier kurde** (Universalis).

En Iran, **Reza Chah lance une politique de sédentarisation et d'uniformisation de la société.** Les kurdes sont sa cible pour ces deux raisons : ils représentent une minorité nomade. En 1922, il déporte ou arrête plusieurs dizaines de chefs de tribus. Il interdit toutes les organisations et associations sociales ou culturelles, de peur qu'elles ne se transforment en pépinières du nationalisme kurde. Il réprime dans le sang des rébellions locales. En 1934, lors de la visite qu'il rend à Atatürk, il jette les bases d'une étroite coopération entre Téhéran et Ankara pour la lutte contre les tribus kurdes récalcitrantes. Parallèlement à la répression, Reza Chah prend des mesures économiques et sociales pour saper les bases d'un éventuel mouvement séparatiste. Il confisque des terres, déporte des tribus entières dans des régions où elles ne peuvent exercer une quelconque influence, en oblige d'autres à se sédentariser. Mais, comme les événements allaient se charger de le démontrer, Reza Chah ne parvient ni à détruire les structures tribales ni à étouffer dans l'œuf le mouvement national kurde (Universalis).

En Syrie, la région de la Djézireh (nord-est de la Syrie) devient une zone d'expérimentation des politiques de sédentarisation du nouvel État-nation. **La France est la première à mettre en place une politique d'accueil et de sédentarisation des populations chrétiennes et kurdes.** C'est justement dans la région de la Djézireh que l'on décide de les implanter : des réfugiés arméniens et syriaques, puis des milliers de Kurdes y arrivent à la fin des années 1920. Du point de vue territorial et démographique, cette politique a pour effet de redessiner les villages : alors qu'en 1927 on compte 45 villages kurdes, ils sont 700 en 1941, pour une population totale de 141 000 personnes (dont 58 000 kurdes) (Dakhli 2015, p. 35).

Les totalitarismes européens au Moyen-Orient

Dès les années 1920, les totalitarismes européens ont une influence au Moyen-Orient, d'abord parce qu'ils y interviennent, ensuite parce qu'ils influencent des courants de pensée politique nouveaux. **La radicalisation du nationalisme arabe est liée autant à des évolutions sociales propres à la région qu'aux influences des régimes autoritaires, surtout italiens et allemands** (Cloarec et Laurens 2003, p. 66). À partir des années 1930, les totalitarismes allemand et italien font « irruption » dans le monde politique moyen-oriental. Les institutions libérales et constitutionnelles commençaient alors à perdre un peu de l'attrait dont elles avaient joui dans la région : elles ne fonctionnaient pas très bien (Lewis 1997, p. 384). Des mouvements politiques orientaux s'inspirent clairement de ces totalitarismes importés. En Égypte, le mouvement « Jeune Égypte », fondé en 1933, s'inspire de l'exemple italien en prônant un nationalisme centré sur l'Égypte et l'Islam, vantant l'héritage pharaonique du pays, rejetant le parlementarisme (Nasser y fait ses débuts). Les régimes totalitaires européens renforcent ces influences en menant des actions dans la région. Mussolini lance à la fin des années 1920 des campagnes de propagande auprès des populations italiennes résidant dans les pays arabes. Des liens intellectuels sont liés entre penseur fascistes italiens et penseurs nationalistes arabes (Cloarec et Laurens 2003, p. 66).

En raison de l'alliance avec l'Empire Ottoman pendant la Grande Guerre, l'Allemagne a bonne presse au Moyen-Orient. L'idéologie nazie est mal connue des penseurs arabes, notamment la question de l'appartenance à la race sémite. Ce qu'ils voient, c'est la direction spécifique contre les Juifs de

la pensée antisémite nazie. À un moment de crispation des tensions en Palestine, cela doit être pris en compte (Lewis 1997, p. 386). Les penseurs et dirigeants arabes sont admiratifs devant la capacité du régime nazi à déclencher la ferveur populaire. De plus, **l'Allemagne n'a aucune prétention en Méditerranée**, ce qui n'en fait pas un adversaire potentiel (Cloarec et Laurens 2003, p. 66). En 1933, Hitler tout juste élu chancelier, le mufti de Jérusalem Amin al-Husseïni envoie une lettre de soutien au consul allemand, lui proposant même toute l'aide dont il aurait besoin. Après des années de lutte contre les Britanniques et les colons Juifs, le mufti quitte la Palestine pour Berlin, en passant par Beyrouth, Bagdad, Téhéran. En avril 1941, à Bagdad, il participe à un coup d'État organisé par le Premier ministre iraquien, Rashîd Ali al-Gaylânî*, et visant à instaurer un régime pro-allemand (Lewis 1997, p. 385).

Le Moyen-Orient dans la Seconde Guerre mondiale

Le Moyen-Orient, parce qu'éminemment stratégique, est l'objet d'une vive compétition à la veille de la guerre entre les puissances européennes (Hadri et Pelletier 2016, p. 93). Surtout, dans l'esprit du programme, il s'agit ici de se demander comment les événements de la Seconde Guerre mondiale sont vécus par les acteurs moyen-orientaux ? Quel rôle ces derniers cherchent-ils à jouer ? Bref, que se passe-t-il au Moyen-Orient pendant la Seconde Guerre mondiale ?

L'un des aspects importants de la Seconde Guerre mondiale au Moyen-Orient réside en la tentative par les puissances occidentales de se poser en défenseurs/protecteurs de l'idée d'unité arabe. Autrement dit, c'est à qui est assez nationaliste pour accepter les revendications nationalistes des orientaux. Pendant la guerre, **l'Iraq devient le centre du mouvement nationaliste arabe** avec l'arrivée du mufti de Jérusalem à Bagdad, puis celle des réfugiés syriens fuyant la répression française en 1940. Rashid Ali, se présentant comme le chef du mouvement national arabe, cherche à obtenir de l'Allemagne et de l'Italie un engagement en faveur de l'indépendance du Moyen-Orient arabe et contre le foyer national juif. Il obtient un accord secret le 28 avril 1942. En novembre, l'Allemagne se déclare officiellement en faveur de l'indépendance arabe. Nuri Sa'îd, revenu au pouvoir avec l'appui britannique, tente de rendre effective l'unité arabe, reçoit un certain écho en Syrie. Le mufti se présente lui aussi, depuis Bagdad, comme le représentant éminent du mouvement national arabe. Les ennemis de l'Allemagne et des Arabes sont les mêmes : les Britanniques, les Juifs et les communistes. Rencontrant le mufti à Berlin, Hitler promet aux Arabes mais toute intervention militaire en direction du Moyen-Orient est exclue. En dépit des appels du mufti, les Arabes de Palestine refusent de se tourner contre les Britanniques (Cloarec et Laurens 2003, p. 84-86).

En février 1943, une déclaration parlementaire d'Eden laisse entendre que la Grande-Bretagne serait favorable à une certaine forme d'unité arabe. Le gouvernement égyptien wafdiste saisit cette occasion et tente de réunir les différents représentants des gouvernements arabes pour en discuter au Caire. À cette conférence, on discute de la création d'un État « grand syrien » mais les représentants libanais s'y opposent. Sur l'insistance de l'Arabie Saoudite et du Liban, il est convenu que cette unité ne pourra être qu'une association/fédération d'États indépendants. L'Égypte se pose aussi en faveur de cette formule, ce qui lui permettrait de devenir une grande puissance régionale. Un comité préparatoire se réunit à Alexandrie le 25 septembre 1944 et aboutit au Protocole du 7 octobre (Protocole d'Alexandrie*). La première décision du comité est la constitution d'une Ligue des États arabes, formée de tous les États arabes indépendants souhaitant participer. Un conseil de la Ligue représentera tous les pays membres sans différence aucune. Tout recours de la force est proscrit entre les membres de la Ligue. Deux décisions particulières concernent la Palestine et le Liban. Le Liban est rappelé souverain et indépendance dans ses frontières de 1944. Pour la Palestine, le comité rappelle son soutien à la cause de l'indépendance des populations arabes, reprenant les revendications des représentants Arabes depuis le début des années

1930 (cf. supra). La Ligue des États arabes est officiellement constituée le 22 mars 1945, avec son siège au Caire et un premier secrétaire général égyptien, Abd al-Azzam Pacha* (Cloarec et Laurens 2003, p. 86).

Pour conclure cette partie : l'entre-deux-guerres, terreau de transformations politiques et sociales

Les années 1920-1940 apparaissent malgré tout comme des années de construction et d'ouverture fortes. Elles ouvrent une période de développement autonome pour la région : diversité des options politiques, des formes d'affiliation, forts mouvements d'émancipation populaires, voix féministes puissantes... C'est une **période de mobilité sociale importante, par l'accès densifié à l'éducation, le développement des administrations d'État et de l'armée.**

C'est une évolution qui touche tout particulièrement les milieux urbains. Le développement des villes, des ports et des chemins de fer, permet l'accroissement des activités industrielles et commerciales. Toutes les villes ou presque de la région connaissent des mutations profondes. Beyrouth ou Haïfa apparaissent comme le cœur de la nouvelle bourgeoisie. Damas ou Jérusalem, avec certaines villes du Golfe, plus conservatrices, se développent aussi, ne serait-ce que d'un point de vue démographique (Fuccaro 2013 ; Dakhli 2015, p. 42-43).

Sur le plan politique, l'entre-deux-guerres représente une sorte de « temps des Constitutions », sauf en Turquie et en Iran. Devant l'agitation sociale et les nouvelles aspirations nationalistes, les pays mandataires se voient obligés de céder du terrain et de laisser de la place aux négociations avec les notabilités locales. Ces sont en effet les notables qui sont les interlocuteurs privilégiés du dialogue entre mandataires et mandatés : acteurs à suivre. Un autre acteur qui apparaît comme à ne pas négliger avec la grande révolte palestinienne de 1936-38 est le paysan : cette première moitié du XXe siècle voit le paysan devenir participant de plein droit dans la vie politique de la nation. Le lieu de politisation des paysans par excellence est l'armée (plutôt que l'école, celles-ci étant implantées plutôt dans les villes). Politiquement toujours, les expériences parlementaires sont au cœur de cette période clé de l'histoire du Moyen-Orient contemporain, et ce avant même que ne soient déclarées les indépendances des États. Ces expériences sont la continuation et/ou l'héritage des constitutions iranienne et ottomane de la fin des années 1900 (Dakhli 2015, p. 50). **À bien des égards donc, cette période de l'entre-deux-guerres est une charnière, une amorce sociale, économique et politique.**

La question palestinienne embrase le Moyen-Orient (1948-1967)

Le conflit israélo-arabe est de tous les conflits du Moyen-Orient celui qui suscite le plus de passion et de prises de position. Loin d'être extérieures au conflit, ces attitudes en sont l'un des facteurs, des enjeux. Dans son essence même, ce conflit s'externalise, s'extériorise, à l'ensemble de la région, si ce n'est du monde. Les interférences extérieures permanentes des imaginaires politiques font de ce petit conflit, relativement économe en pertes humaines, l'une des affaires les plus essentielles et les plus lourdes de l'histoire contemporaine (Laurens 1999a, p. 63). Pour l'histoire seule du Moyen-Orient, la question israélo-palestinienne a ceci d'intéressant qu'elle devient LA question essentielle, et ce au moins jusqu'à la fin du programme. Surtout, elle a des conséquences démographiques, économiques et sociales majeures, ne serait-ce que du fait de la question des réfugiés. Il existe dans les pays arabes un réel processus d'identification aux Palestiniens, ce qui réactive encore davantage le panarabisme et le panislamisme. D'où la possibilité de se servir de ce conflit comme d'une entrée intéressante pour l'histoire du Moyen-Orient de 1948 à 1967.

La création de l'État d'Israël et le conflit israélo-arabe

À l'origine de la question palestinienne : sionisme et colonisation juive (fin XIXe – 1929)

Le sionisme a été le fondement idéologique et militant pour la création de l'État d'Israël, autant que de la justification de la dépossession terrestre de la nation palestinienne. À ce titre, il est impossible d'ignorer son existence et son fonctionnement dans les décennies qui précèdent cette création (Choueiri 2008, p. 269). Le sionisme a ceci d'intéressant qu'il concentre un certain nombre de problématiques inhérentes au Moyen-Orient contemporain, depuis les conflits interethniques et interconfessionnels jusqu'à l'intrusion européenne dans la région.

Le sionisme fait son apparition en Europe au XIXe siècle, dans la suite du mouvement intellectuel de la *Haskala*, sorte de Lumières juives. Dans les milieux juifs russes, les premiers pogroms et la sécularisation qui semble frapper le monde occidental amène une partie de la jeunesse russe, à la charnière du XIXe et du XXe siècle, à rentrer dans les rangs d'un mouvement nouveau et grandissant : le mouvement sioniste, du nom du prieré de Sion, groupe légendaire chargé de retrouver et protéger la vérité sur le peuple élu. Ces jeunes russes juifs trouvent dans les restes de la « Société pour la propagation des Lumières », fondée à Saint-Petersbourg en 1863, un terreau fertile à leur développement. Rapidement, l'un des fondements de la *Haskala*, à savoir l'intégration des juifs dans les sociétés au sein desquelles ils vivent, est mis à mal. David Gordon (1831-1886) par exemple considère que si l'émancipation signifie la mise sous le boisseau de l'identité juive, alors elle aura échoué (Bensoussan 2002, p. 18).

Les premiers sionistes décident de développer un réel projet d'émigration vers la Palestine, fondement du sionisme politique, à partir des années 1880 et du durcissement de la condition juive en Russie. Les premiers pogroms sont de véritables traumatismes pour les populations juives de Russie. Dans un contexte de développement des mouvements nationalistes, une « nation juive » (plus qu'un peuple juif donc) est rapidement théorisée : elle aussi aurait droit à sa terre, à un État (Bensoussan 2002, p. 24). Le sionisme fait son apparition en Europe occidentale à la même époque, quand les premiers pogroms poussent beaucoup de juifs à l'exil. C'est alors que Theodor Herzl devient une figure de proue du mouvement intellectuel. À trente ans, il abandonne sa carrière de dramaturge et de journaliste (qui n'était pas brillante) pour diriger le mouvement national juif. Sur les bases de ce qui existe déjà dans les mouvements russes, Herzl demande la reconnaissance de la nécessité d'une « solution nationale » pour les Juifs européens, pour laquelle il ressent une urgence absolue (Pappé 2004, p. 47).

Herzl tente d'abord de rallier l'élite juive européenne à la cause sioniste. Les banquiers et les industriels juifs le reçoivent, sans le prendre au sérieux néanmoins. Déçu, il est cependant reconforté par

un certain succès auprès des couches populaires d'Europe de l'Est, en Pologne et en Russie et en Roumanie notamment. Rapidement, il est capable de réunir le premier Congrès sioniste, à Bâle, en 1897. Des idéologues venus de toute l'Europe y discutent de la fondation d'un État juif, d'une nouvelle Terre Promise. Les responsables du mouvement ciblent la Palestine, puis parlent de sa colonisation l'année suivante, au deuxième Congrès sioniste. Mais ils savent qu'ils devront à la fois créer de toutes pièces une nation qui n'allait pas de soi et affronter plusieurs personnalités et organisations hostiles au sionisme (Pappé 2004, p. 48-49).

Les premiers Juifs sionistes arrivent en Palestine au milieu du XIXe siècle, comme des sortes de missionnaires, à l'image des catholiques d'ailleurs. Le vieux mythe du *Yisbouv* (« émigration ») est repris dans les environs des années 1880. Le mythe parle alors d'une Palestine désolée, où arrivent de jeunes pionniers. Les Juifs sont majoritaires à Jérusalem, où en 1880 ils représentent 60% de la population. Le flux migratoire n'avait jamais cessé depuis le XVIe siècle et l'expulsion de la Péninsule ibérique, assurant une présence juive plus que résiduelle en Palestine. C'est donc dans un monde en partie judaïque que ces pionniers arrivent, et sont globalement mal recueillis, puisqu'ils ne cadrent pas avec le mode de vie habituel des populations locales. Ces premiers colons, la première *alya* qui commence au début des années 1880, sont entre 20 et 30 000, arrivés en deux vagues, 1882-1884 et 1890-1891 (à la fin du siècle, près de 75% d'entre eux sont repartis). Ces colons s'installent dans des villages créés de toutes pièces, comme à Samaria où il n'y a que des Juifs roumains (Bensoussan 2002, p. 149-162).

Ces Juifs qui choisissent la Palestine font face à un problème de reconnaissance. Contrairement aux autres émigrés d'Europe de l'Est, ils ne sont pas aidés par l'Alliance, qui considère la Palestine comme une gloire passée du peuple Juif, qui ne serait de toute façon pas prête à accueillir cette émigration (*Jewish Chronicle* du 19 mai 1882). Ce problème à la fois politique et financier a des conséquences importantes sur le tournant que prend le sionisme en Palestine. À partir des années 1890, une nouvelle idéologie agricole se développe sous l'impulsion des Amants de Sion* : elle prône un travail juif des ouvriers agricoles. Concrètement, cette idéologie fait du peuple d'Eretz Israël (nom de la terre promise en hébreu) un projet politique dont le succès, même relatif, dépend de la quantité de bras juifs présents en Palestine : c'est un appel à l'émigration massive (Bensoussan 2002, p. 163). Cette présence étrangère en Palestine a aussi pour conséquence la création d'îlots de colons repliés sur eux-mêmes, qui voient dans la population locale l'une des épreuves matérielles auxquelles ils étaient contraints de faire face. Progressivement, le visage de la Palestine est transformé, aussi par la politique réformatrice de l'Empire ottoman (cf. encart) (Pappé 2004, p. 53). Dans les colonies, l'organisation se fait selon le principe de l'entreprise privée : la terre et l'exploitation doivent appartenir à un exploitant individuel. Par la force des choses, le travail se fait le plus souvent collectivement. Les contributions venues d'Europe servent à combler les différents déficits. Les nouveaux villages sont construits sur un modèle européen, le long d'un axe central, ce qui les différencie des villages arabes. L'accroissement démographique colonial progressif tend à faire de ces colonies des bourgs semi-urbains (Laurens 1999a, p. 136).

L'Empire ottoman en Palestine à la fin du XIXe siècle

Au Levant, Abdülhamid II met en place un jeu savant de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Il fait en sorte que les communautés non-musulmanes bénéficient des grandes mesures d'émancipation, ainsi la nationalité (Bourmaud 2009). Les structures communautaires sont reconnues par l'État, qui leur confie la gestion d'une véritable autonomie, où le culturel se confond avec le confessionnel. Les musulmans sont rassurés par l'islamisation du vocabulaire politique. Les réformes du Tanzimat sont poursuivies, sans inflexion sur le fond, mais avec un discours formellement islamisé. Abdülhamid joue surtout sur son statut de « sultan-calife » : c'est parce qu'il est calife de l'islam qu'il peut se présenter comme le protecteur des communautés non-musulmanes.

Surtout, dans les provinces arabes de l'Empire ottoman, le sentiment d'appartenance à une communauté confessionnelle ne se fait pas au détriment d'une volonté de partage raisonné du pouvoir municipal, sous la

tuelle des autorités ottomanes. Dans chaque communauté, les notables s'imposent d'eux-mêmes, d'abord à l'intérieur des institutions propres à chaque groupe, puis comme représentants à l'extérieur de leurs coreligionnaires au sein des différents conseils administratifs. Cette société cloisonnée vit donc sur la base d'échanges nécessaires et permanents. Une telle situation explique pourquoi l'Empire ottoman ne s'oppose pas, dans les années 1880, à une émigration de Juifs européens dans l'empire : concrètement, les avantages sont énormes, ces Juifs apportant leurs capacités et leurs capitaux. La seule condition, c'est leur dispersion : le sionisme n'est pas vu d'un très bon œil à Istanbul, le sultan craignant de voir la Palestine se transformer en un État juif autoproclamé. D'où l'acceptation de l'immigration juive, tout en luttant pour la restriction des interventions consulaires et européennes dans la gestion des affaires palestiniennes. Là aussi, Abdülhamid joue un jeu de balancement politique et diplomatique constant... et un peu risqué !

D'après Laurens 1999, p. 140-143.

Qui sont les migrants ? Pour la plupart, ce sont des gens dans la force de l'âge, issus des classes moyennes et d'esprit conservateur sur le plan religieux (ils se sentent assez juifs pour faire leur *alya*). Les membres du Bilu* sont un peu plus jeunes, éduqués, laïcisants et populistes. L'intransigeance religieuse de la première génération n'est de toute façon pas durable, et tend à s'adoucir avec la génération née en Palestine. Le facteur commun des colons de cette période, c'est une considération collective et profonde d'être les véritables propriétaires de la Palestine, qui ne peut à terme qu'appartenir en intégralité aux Juifs. Ce sentiment de légitimité est marqué par l'acquisition d'un certain nombre de symboles nationaux, avec la reprise de fêtes agraires juives anciennes, la *Hatikva* (hymne juif), l'étoile de David... (Laurens 1999a, p. 136).

Du côté arabe, dès les premières vagues migratoires, on considère le projet de constitution d'un État juif comme une menace. L'immigration de la première *alya* doit affronter très rapidement un refus arabe, refus accentué par le comportement peu aimable de nombreux colons avec les populations locales. Ce refus néanmoins s'atténue quand les Arabes se rendent compte de l'incapacité des colons à travailler la terre tous seuls. La main d'œuvre arabe est massivement employée dans les exploitations juives, ce qui intègre le projet sioniste, un peu involontairement, dans le système économique local. C'est alors surtout une frange intellectuelle de la population arabe qui conteste le projet sioniste : dès 1902, Rachid Rida* évoque le danger politique que représente le sionisme, et recommande aux musulmans de fonder eux-aussi des colonies fondées sur la loi islamique et le communautarisme (Laurens 2015, p. 132-133).

Après 1908 et la révolution jeune-turque, les hommes politiques arabes font du sionisme l'un des objets de leur opposition au gouvernement central. L'immigration de juifs étrangers en Palestine est en théorie interdite par l'Empire ottoman depuis le début des années 1880. En théorie donc, les colons juifs sont quasi unanimement des clandestins. Sauf qu'en pratique la législation est impossible à faire appliquer réellement. Les sionistes savent cela et jouent sur les provocations, notamment autour de l'utilisation de symboles nationalistes. Avec l'avènement des Jeunes Turcs donc, la situation se tend considérablement (Laurens 2015, p. 135). À la veille de la Première Guerre mondiale, certains responsables sionistes tentent une négociation avec les autonomistes arabes de l'Empire ottoman. Mais, cherchant à s'isoler des Palestiniens, ils trouvent des appuis extérieurs, notamment les Syriens d'Égypte et certains hommes politiques occidentaux (notamment anglais). Avec la déclaration Balfour en plein milieu des conflits, les sionistes rapportent ainsi une première victoire, une sorte de reconnaissance de leur droit à fonder un État, de la viabilité de leur projet politique.

Ce sont les Britanniques qui mettent de l'huile sur le feu en Palestine, non seulement avec la déclaration Balfour, mais aussi en prenant le contrôle de la zone à l'issue de la Première Guerre mondiale et de l'éclatement de l'Empire ottoman (cf. supra). De l'huile sur le feu, parce que l'envenimement du conflit ne peut pas leur être imputé, germant en soi avant la Grande Guerre, et naissant de l'action d'acteurs autres que la Grande-Bretagne. C'est en fait là que le côté « histoire sociale » entre en jeu pour

comprendre ce qui fait la question palestinienne de l'entre-deux-guerres. L'établissement d'une société duale, avec l'existence de deux sociétés parallèles et séparées, avec des trajectoires déconnectées, est un véritable problème pour la pérennisation du modèle de colonisation juive. Ce nouveau modèle se manifeste clairement dans les travaux d'intellectuels juifs, qui commencent dès lors à écrire une histoire du *Yishouv* et à en vanter les mérites. Avec ce modèle, alimenté des deux côtés, les seules relations entre ces deux sociétés sont conflictuelles et violentes. En gros, pendant l'entre-deux-guerres, une partie de la Palestine se transforme irrémédiablement en poudrière (Pappe 1999, p. 100-102).

Pendant l'entre-deux-guerres, la Palestine est sous souveraineté britannique, en collaboration avec des dirigeants locaux. Jérusalem se transforme en capitale, la vieille famille arabe des Husseini devient la famille dirigeante du pays. L'espace palestinien semble surtout unifié par le Conseil islamique suprême, qui tente de reconstituer un espace musulman sunnite homogène à la suite de l'éclatement de l'Empire ottoman (Laurens 2002, p. 63-64). Ce conseil islamique suprême* s'aligne systématiquement sur les décisions de l'exécutif arabe, contre les représentants des colons juifs. Ces derniers sont représentés par une institution analogue, un Conseil Juif, destiné à administrer les affaires de la communauté (Grynberg 1998, p. 61, cf. tableau statistique infra). Dans la pratique, la Palestine est placée sous un régime très fortement centralisé et encadré par les britanniques. L'autorité mandataire trouve plusieurs justifications à cette emprise importante sur la politique locale. D'abord, tout un vaste champ de compétences a été laissé aux communautés pour gérer leurs propres affaires. Ensuite, l'importance du nombre de Britanniques devrait diminuer au fil du temps au profit de celui des citoyens palestiniens. Enfin, les Britanniques sont indispensables pour gérer une population divisée en communautés hostiles : théoriquement, ils temporisent la situation, empêchent cette poudrière d'exploser (Laurens 2002, p. 108-109).

1921	Chrétiens		Musulmans		Juifs	
Statut	Supérieurs	Subalternes	Supérieurs	Subalternes	Supérieurs	Subalternes
Britanniques	165	76	-	-	14	13
Palestiniens	82	967	73	521	36	553

1929	Chrétiens		Musulmans		Juifs	
Conseil(s)	Supérieurs	Subalternes	Supérieurs	Subalternes	Supérieurs	Subalternes
Britanniques	221	122	-	1	18	35
Palestiniens	78	1098	87	1024	50	664

Composition de l'administration mandataire en Palestine en 1921 et 1929

La fin de la guerre est marquée par une troisième *alya*, et ce coup-ci ce sont quelques 35 000 personnes qui arrivent, globalement entre 1919 et 1923. Les nouveaux arrivants, russes pour la plupart et fuyant les pogroms d'Ukraine, sont de jeunes militants, nourris des idéaux socialistes en même temps que d'un sionisme politique intransigeant. Leur enthousiasme idéologique est évidemment galvanisé par la déclaration Balfour, qu'ils interprètent comme la légitimité internationale à occuper la terre palestinienne en vue de la création de l'État d'Israël (Grynberg 1998, p. 61). À cette même période, c'est dans les campagnes que se cristallisent les tensions. Les propriétaires juifs donneraient de moins en moins de place à la main d'œuvre arabe dans les exploitations agricoles. Progressivement, la situation se tend entre Arabes et Juifs. Dès 1920, les prétentions de Fayçal sur la Palestine comme partie intégrante du royaume de Syrie trouvent entendeurs : à l'issue de la fête religieuse musulmane du Nabi Musa (4 avril 1920), la procession dégénère en une attaque des quartiers juifs de Jérusalem, faisant 9 morts (dont 5 juifs) et 244 blessés (211 juifs). Les Britanniques, qui avaient prévenu d'une répression en cas de débordement, sanctionnent les notables, notamment le maire de Jérusalem, Musa Kazim al-Husseini, qui est démis de ses fonctions au profit du chef de la famille rivale, Raghîb al-Nashashibi. Amin al-Husseini, futur maire de Jérusalem, est condamné par contumace à dix ans de prison (Laurens 2015, p. 170-171).

Les années 1920-1930 sont marquées par des tentatives de régulation de l'immigration juive en Palestine. Cette régulation est le marqueur institutionnel d'une réalité idéologique. D'un côté, les sionistes ont conscience que l'État juifs ne sera possible que si les Juifs deviennent une majorité démographique dans la région. De l'autre, les Britanniques ont conscience que les Palestiniens voient d'un très mauvais œil l'éventualité d'un accroissement des flux migratoires juifs. Cependant, à part pour l'année 1924-25 (24 000 immigrants juifs), on ne peut pas parler d'immigration massive. Mais les rapports de force démographique basculent progressivement à la faveur des Juifs, entre 1922 et 1931 (cf. tableau infra). Grosso modo, la croissance démographique juive, poussée par un solde migratoire largement positif, est deux fois plus rapide que celle des populations musulmanes et quatre fois plus rapide que la croissance démographique chrétienne. Plus encore que les musulmans, ce sont les chrétiens qui apparaissent comme les véritables perdants de ce basculement démographique.

(1922 = 100)	Total	Musulmans	Juifs	Chrétiens	Autres
1922	100	100	100	100	100
1926	125	119	178	107	115
1931	149	143	208	124	133

Croissance respective des communautés en Palestine (1922-1931)

Le feu et la poudre en Palestine (1929-1939)

Voir « La Palestine, « nouvel » espace de cristallisation des tensions ».

Portrait économique et social de la Palestine de l'après-guerre

En 1944-45, la Palestine est peuplée d'environ 1 700 000 personnes, dont 550 000 juifs. Depuis le dernier tiers du XIXe siècle, la population arabe est en croissance rapide. La compétition avec le sionisme a renforcé le phénomène et fait de la croissance de la population musulmane l'une des plus fortes (doublement entre 1922 et 1944). Le fait est que cette croissance démographique empêche évidemment les Juifs de prendre statistiquement le pas sur les Arabes : l'immigration juive, limitée de toute façon par les Britanniques, ne fait pas le poids. Cependant, il est tout à fait notable de constater que la population juive, entre 1922 et 1944, a été multipliée par plus de six fois, passant d'environ 80 000 personnes à 550 000 (Laurens 1999b, p. 64).

Cette population palestinienne est globalement très jeune, surtout du côté arabe où 43% de la population a moins de quinze ans. Chez les Juifs, on a plus affaire à une population adulte, entre 15 et 50 ans (60%). Démographiquement, les chiffres montrent de fortes inégalités entre juifs et musulmans. Par exemple, la mortalité infantile est de 139 pour 1000 chez les musulmans, de 57 pour 1000 chez les juifs. Idem pour la scolarisation : en 1944, alors que 97% des enfants juifs sont scolarisés, seuls 32,5% des enfants non-juifs le sont (Laurens 1999b, p. 65).

En partie du fait de l'immigration juive et de ses fondements, l'économie palestinienne est à la sortie de la Seconde Guerre mondiale globalement tournée vers l'agriculture. Le but essentiel est d'acquérir du territoire et de forger un homme nouveau, quitte à entretenir de lourds déficits payés par les institutions sionistes. Ce retour à la terre est d'autant plus volontaire qu'il va à rebours de l'évolution générale qu'est l'exode rural. En effet, malgré la tendance agricole de l'économie, l'évolution est déjà perceptible : c'est celle d'un exode rural, marqué par l'industrialisation et l'urbanisation autant de la société que de l'économie. L'effort de guerre britannique a permis aux juifs de Palestine de s'industrialiser, tandis que les agriculteurs arabes ont liquidé leur endettement. Parallèlement, une petite industrie commence à poindre dans les secteurs urbains. Autrement dit, après les grandes révoltes de la fin des années 1930, l'économie palestinienne se porte bien (Laurens 1999b, p. 69).

Un problème cependant est caractéristique de la Palestine contemporaine, et les Britanniques en prennent conscience assez rapidement, dès les années 1920-1930 : la Palestine est une région surpeuplée. Dans ces conditions difficiles, avec une démographie arabe galopante, l'immigration juive devient un problème démographique plus que politique. Il faut en effet que le développement du Foyer national juif ne se fasse pas au détriment de la population arabe. Les premiers projets de « transfert » de population voient le jour (Laurens 1999b, p. 70). La cristallisation des tensions va dans ce sens : indubitablement, l'une des communautés doit prendre le pas sur l'autre.

Vers l'État d'Israël

Après la Seconde Guerre mondiale, l'approche du terme du mandat britannique sur la Palestine précipite la situation. Les sionistes font pression pour obtenir la création de l'État d'Israël. Pendant la guerre, les forces de l'extrême droite sioniste (l'Irgoun de Menahem Begin et le groupe Stern) ont même commencé à mener des raids contre les Britanniques. Ben Gourion dirige d'une main de fer le sionisme, menant une stratégie politique qui vise à décrédibiliser la puissance britannique dans la zone. Des affaires comme celles de l'*Exodus* ne font que lui donner du grain à moudre (Laurens 1999b, p. 71). À Paris, puis à Londres, les puissances occidentales estiment globalement que le plus raisonnable est de revenir à l'idée de partage de la Palestine, entre un État juif et un État arabe. L'un des points clés des négociations, c'est la démographie : dans les deux camps, il s'agit de s'assurer la majorité démographique dans le nouvel État créé. Pour Ben Gourion tout particulièrement, ce point crucial se focalise rapidement sur le contrôle de la politique migratoire, bridée par les Britanniques depuis le premier Livre Blanc de 1922. Autrement dit, il s'agit d'être en mesure d'accepter autant de juifs que possible dans le nouvel État d'Israël, de manière à gagner rapidement la majorité démographique (Laurens 2002, p. 565-575). En face, les divisions internes de la classe politique arabe la rendent incapable d'un effort concerté d'organisation interne.

En avril 1947, une assemblée générale extraordinaire est réunie à l'ONU et décide de la création d'une commission d'enquête, l'UNSCOP (*United Nations Special Committee On Palestine*), chargée d'élaborer un rapport en vue d'un vote des États membres : concrètement, la question de Palestine va être réglée. L'UNSCOP arrive dans le pays en juin, alors qu'une violente révolte juive fait rage. À l'unanimité, les membres de la commission proposent l'abolition du mandat britannique. La majorité suggère le partage de la zone en trois États : un État arabe et un État juif qui accèderaient à l'indépendance dans les deux ans, un État de Jérusalem sous tutelle internationale. La commission demande également l'ouverture des frontières pour l'immigration de 150 000 juifs. La Grande-Bretagne, refusant d'assumer la responsabilité du chaos, décide le retrait unilatéral et total de ses troupes (80 000 soldats) en septembre, prévoyant le retrait définitif pour le 15 mai 1948. À la fin du mois de novembre 1947, l'assemblée générale de l'ONU le projet est approuvé avec une faible majorité (recommandation n°181) (Cloarec et Laurens 2003, p. 97-98).

Le premier conflit israélo-arabe

En Palestine, Ben Gourion déclare que tant que la population de l'État juif ne sera pas constituée d'au moins 60% de juifs, il n'y aura pas de pouvoir stable ni fort. Les premières solutions les plus radicales sont pensées. En face, les Arabes ressentent le partage comme l'injustice ultime, un comme une violation du droit à l'autodétermination. Dès l'annonce du plan de partage, les violences éclatent, notamment dans la région de Jérusalem. La grève générale est décrétée par les Arabes, les quartiers juifs sont attaqués. Immédiatement, les groupuscules juifs lancent des opérations de représailles. Les autorités britanniques laissent le pays s'enfoncer dans la guerre civile (Cloarec et Laurens 2003, p. 99).

Au moment du déclenchement du conflit, les forces arabes comptent environ 24 000 hommes, dont très peu de Palestiniens. De leur côté les Israéliens disposent de 30 000 hommes, mais sont moins bien organisés et équipés. L'essentiel de ces forces est concentré dans la région de Jérusalem. Les troupes arabes

disposent d'un meilleur armement, d'un plus grand entraînement et de troupes fraîches. Chaque camp se méfie profondément de l'autre, attendant la première étincelle qui permettra l'explosion. Dès février 1948, les sionistes prennent l'avantage dans les principales villes du littoral, que les populations arabes fuient. Cette politique de mise en place des forces humaines précipite la réaction arabe, devenue inévitable. Le plan israélien continue avec le bombardement et la prise d'Haïfa en avril 1948 (exode de 65 000 arabes en quelques jours) ; celle de Jaffa le 13 mai (75 000 déportés) ; l'attaque de Galilée qui entraîne la fuite de civils vers le Liban et la Syrie ; le nettoyage de la route Tel-Aviv – Jérusalem, avec l'épisode du massacre du village de Deir-Yassine*, commis par les groupuscules de l'extrême-droite israélienne (Cloarec et Laurens 2003, p. 99-100).

Le massacre de Deir-Yassine (avril-mai 1948)

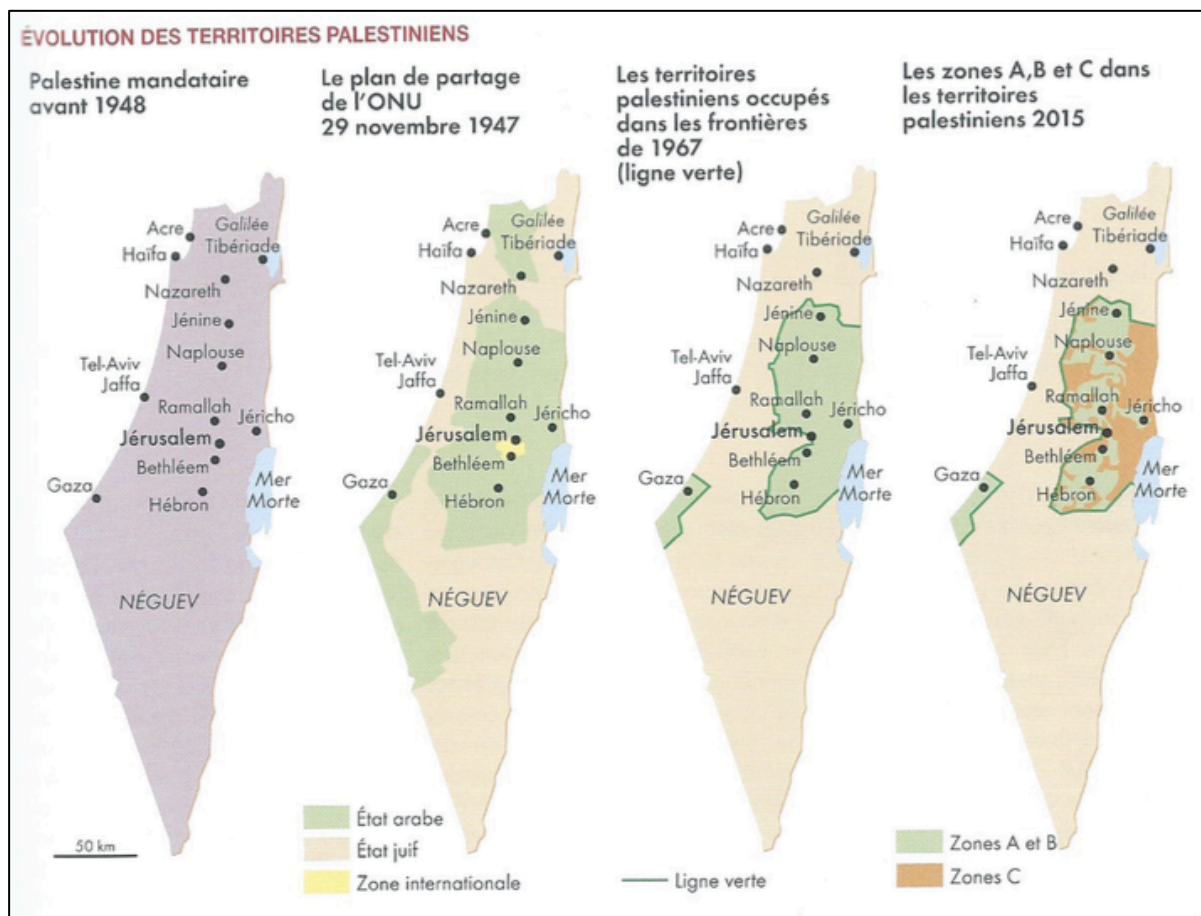
Le massacre des habitants du village arabe palestinien de Deir-Yassine par les forces révisionnistes juives constitue l'un des événements majeurs de la guerre du printemps 1948. Le 9 avril, 120 combattants de l'*Irgoun* et du groupe Stern investissent le village de Deir-Yassine, à l'ouest de Jérusalem. L'attaque s'inscrit dans la logique de l'opération Nahshon, destinée à dégager l'axe Tel-Aviv – Jérusalem et à protéger ensuite les quartiers juifs de Jérusalem. Les miliciens, commandés par Menahem Begin et Itshak Shamir, se livrent à de véritables actes de violence et d'assassinats. Le nombre de victimes arabes civiles se monte à peu plus d'une centaine. La population qui en réchappe est expulsée vers Jérusalem. Le massacre est officiellement condamné par l'Agence juive, et fera l'objet d'excuses publiques de Ben Gourion au roi Abdallah : officiellement toujours, Israël parle d'une bavure (Cloarec et Laurens 2003, p. 215-216).

L'attaque syrienne commence au nord, le 16 mai 1948. La ligne des *kibboutzim* est emportée rapidement, provoquant un exil des populations juives. Les troupes israéliennes réussissent à contenir l'avancée syrienne le 20 mai, les opérations se limitant à quelques échanges de tirs jusqu'au 10 juin. L'essentiel des attaques se fait parallèlement par le sud, via l'armée égyptienne. Les Égyptiens occupent rapidement la région de Gaza, mais se heurtent à la même résistance que les Syriens, à partir du 19 mai. Le sort de la Palestine se joue alors dans la région de Jérusalem, où le général arabe Glubb Pacha tente de se tenir à un *statu quo* respectant le plan de partage de l'ONU (Laurens 1999b, p. 92). Le roi de Jordanie, Abdallah, envoie la Légion arabe, qui entre le 19 mai dans Jérusalem et se saisit des quartiers juifs de la ville (28 mai). La bataille se déplace progressivement vers l'ouest, avant que l'ONU ne réussisse à instaurer un cessez-le-feu, le 11 juin. Pendant cette trêve, les forces se renforcent, passant à 35 000 du côté arabe et à 60 000 du côté israélien. Ces derniers réussissent à se faire livrer du matériel de qualité, ce qui leur faisait défaut jusque là (Laurens 1999b, p. 93).

Au moment de la reprise des combats, à partir du 8 juillet, la supériorité israélienne devient écrasante. La « Guerre des Dix jours » voit le succès israélien dans la région de Jérusalem et en Galilée. La légion arabe accepte un cessez-le-feu le 18 juillet. Le 15 octobre, l'offensive contre l'armée égyptienne permet aux Israéliens de pénétrer jusque dans la péninsule du Sinaï : alors que les Britanniques menacent d'intervenir, les combats s'arrêtent le 7 janvier 1949. Le 4 mars suivant, l'armée israélienne lance une dernière offensive dans le sud du Néguev et atteint la mer Rouge. Les Britanniques prennent position à Akaba afin de protéger la Jordanie. Le cessez-le-feu est établi le 11 mars (Cloarec et Laurens 2003, p. 101-102).

Après la cessation des combats en mars 1949, un premier processus de paix est engagé. Différentes armistices sont signées entre Israël et les différents États arabes au fil des semaines. Les négociations portent évidemment sur l'occupation territoriale de chacun. On voit la création de zones démilitarisées le long des nouvelles frontières, zones desquelles les populations sont évacuées, notamment le long de la frontière avec le Liban. À Lausanne, lors d'une réunion organisée par l'ONU, Israël déclare que son territoire est désormais celui du plan de partage, plus les conquêtes de guerre (cf. carte « Projet et réalité des partages de la Palestine »). Autrement dit, les lignes d'armistice doivent être considérées comme des

frontières internationales. En même temps, Israël refuse de recevoir des réfugiés palestiniens, et ne propose que la création d'un État palestinien placé sous son contrôle : les négociations s'arrêtent net. Reste la question de Jérusalem, qui... demeurera non réglée (Cloarec et Laurens 2003, p. 102-103).



La guerre de 1947-1949 est ce que Rachad Antonius appelle un « moment structurant » de l'histoire des relations entre Palestine et Israël. En effet, elle correspond à l'établissement de nouvelles règles, plus ou moins officielles, de transformation du territoire et des politiques de son occupation. C'est réellement ce conflit, autant que la création de l'État d'Israël, qui fait de ce nouvel acteur étatique un acteur majeur et incontournable de la zone (pas toujours pour de bonnes raisons, certes). Concrètement, le mouvement sioniste passe à l'échelle étatique, en quelques mois, voire en quelques semaines. Israël devient d'une part un État reconnu, ensuite un État annexionniste, capable d'élargir rapidement et largement son territoire « officiel ». Du côté palestinien, le premier conflit israélo-palestinien correspond à l'inauguration d'une problématique désormais récurrente, celle des réfugiés. En effet, la guerre laisse quelques 800 000 personnes déplacées, transformant les territoires israéliens en territoires démographiquement à majorité juive. Ce sont d'ailleurs les conséquences démographiques de la guerre qui sont probablement les plus intéressantes ! Que faire de ces populations ? Comment comprendre le « nettoyage ethnique » (Ilan Pappé) de la Palestine par les armées israéliennes ? Quels sont désormais les contacts entre palestiniens et israéliens ? Pris dans leur ensemble, ces aspects ont entraîné la transformation en profondeur du territoire palestinien (Antonius 2016, p. 116-117).

L'État d'Israël et ses fondements

Quelle est la nature de l'État d'Israël ? Cette question, hautement politique, est importante en ce qu'elle conditionne, autant que les héritages des *alya*-s, ce que va devenir la société israélienne.

Le cadre constitutionnel du nouvel État est préparé à l'automne 1947, par un comité conjoint du Comité national et de l'Exécutif palestinien de l'Agence juive. Le 1^{er} mars 1948, un Conseil du Peuple fonctionne déjà, et ses trente-sept membres approuvent, trois semaines plus tard, la formule d'un gouvernement provisoire prêt à prendre la relève des Britanniques. Ce gouvernement provisoire gère l'État israélien pendant la guerre. Un système électoral est déjà en place : c'est celui des Congrès sionistes, à la proportionnelle stricte à partir de listes présentées par les partis, le pays tout entier étant considéré comme une seule circonscription électorale. Le droit de vote est accordé à tous les « habitants » du pays, âgés d'au moins dix-huit ans, sans distinction de sexe, race ou religion. Les premières élections, qui appellent aux urnes un demi-million de citoyens inscrits sur les listes, donnent une majorité à la gauche sioniste, chargée donc de rédiger une constitution. Un premier texte constitutionnel est adopté en février 1949, sous le nom de *Loi de transition*. Ce texte pose les bases d'une république démocratique parlementaire de type occidental, laïque, reposant sur le suffrage universel et fonctionnant en vertu du principe de la séparation des pouvoirs. Au sommet de l'État, un président sans pouvoirs, politiquement irresponsable, élu par le Parlement pour cinq ans, mais qui signe tout de même toutes les lois. C'est lui qui nomme, sur recommandation du gouvernement, les représentants diplomatiques, les juges et le contrôleur d'État ; il exerce le droit de grâce, joue un rôle dans la représentation diplomatique et joue un rôle mineur dans le processus de formation du gouvernement (il reçoit la démission du gouvernement et nomme le parlementaire chargé de former le nouveau gouvernement) (Barnavi 1988, p. 37).

La Chambre des députés (*Knesset*) dispose des pouvoirs législatifs et de contrôle de l'exécutif, sur l'exemple de la France de la IV^e République, modèle politique de l'Assemblée constituante israélienne. Le système est adapté au fonctionnement des Congrès sionistes, avec une chambre unique, élue à la proportionnelle des voix par listes de parti. Le citoyen est appelé à voter pour des idées plus que des individus, parce qu'il ne décide ni des individus présents sur la liste, ni de l'ordre de cette liste. Les pouvoirs de la *Knesset* sont considérables. Ses pouvoirs législatifs sont théoriquement illimités, et elle dispose de moyens effectifs de contrôle sur l'action gouvernementale. Élu pour quatre ans, elle est la seule habilitée à prononcer sa propre dissolution pendant sa législature. La majorité, souvent étroite mais fortement centralisée autour d'un parti, impose facilement la discipline de vote, assurant *de facto* une certaine stabilité gouvernementale (Barnavi 1988, p. 38-39).

L'État d'Israël est donc théoriquement une démocratie assez libérale, fondée sur une stricte séparation des pouvoirs. Cependant, c'est un début de son existence, et bien souvent par la suite, un État en guerre, et donc sous le coup d'une juridiction d'exception due à l'état d'urgence. Les autorités militaires ont des droits et pouvoirs discrétionnaires étendus, notamment en matière d'emprisonnement préventif. Aussi, toujours autour de la question judiciaire, il existe des tribunaux rabbiniques, qui rappellent la nature confessionnelle de cet État. Des germes autoritaires existent donc. Aussi, la démocratie israélienne est une démocratie à paliers, qui, si elle marche assez bien pour les citoyens juifs, ne fonctionne que moins bien pour les citoyens arabes, et pas du tout pour les Arabes qui n'ont pas droit à la citoyenneté (c'est justement la grande question des réfugiés palestiniens), ce qui crée des inégalités particulièrement marquées dans la société israélienne (Barnavi 1988, p. 42-43).

Pourquoi 1948 ? Un tournant politique et social majeur

Avec la création de l'État d'Israël et le déclenchement du conflit israélo-arabe, l'année 1948 marque la rupture la plus forte de l'histoire de la région. En 1948, la communauté juive en Palestine regroupe 600 000 membres, dont 463 000 nés hors de Palestine. 204 000 immigrants juifs sont arrivés entre 1933 et 1939, principalement depuis les terres nazies. Les colons modifient en profondeur le régime de propriété des terres en Palestine, en achetant massivement des terres à des propriétaires arabes. Pendant le même temps, la population arabo-palestinienne a doublé entre 1922 et 1944. Ils restent pour la grande majorité d'entre eux paysans. Autrement dit, en 1948, la pression foncière en Palestine atteint son maximum (Dalkhi 2015, p. 53). Les déplacements massifs de populations à l'issue du conflit ont été planifiés et exécutés par les forces israéliennes, rayant de la carte un certain nombre de villages et forçant à l'exil près de 800 000 palestiniens. Ces gens sont alors accueillis dans soixante et onze camps de réfugiés, aussi bien dans le reste de la Palestine (Cisjordanie et Gaza) que dans les pays voisins. 1948 est donc un tournant, parce que la fondation d'Israël change la nature de la présence et de l'action sioniste en Palestine : un État est créé, et décide unilatéralement la « refonte » démographique de son territoire pour obtenir une unité confessionnelle fantasmée (Pappé 2006 ; Khalidi 2008).

L'année 1948 se base sur un paradoxe communautaire. Alors qu'une partie des Juifs du monde fait son *Aliyah* (émigration vers la Terre sainte), les Palestiniens commencent leur exil (*hijra*), temps d'émigration et de dispersion. Dans son discours du 14 mai 1948, David Ben Gourion situe les espoirs placés dans l'État d'Israël : « La catastrophe nationale qui s'est abattue sur le Peuple juif, le massacre de 6 millions de Juifs en Europe, a montré l'urgence d'une solution au problème de ce peuple sans patrie par le rétablissement d'un État juif qui ouvrirait ses portes à tous les Juifs et referait du Peuple juif un membre à part entière de la famille des Nations » (cité depuis Dakhli 2015, p. 54). Les événements qui contextualisent ce discours cristallisent une bonne part de la mémoire et de la conscience nationale palestinienne, à partir de 1948. Comme pour les Juifs, **les Palestiniens voient à partir de là la Palestine comme une terre idyllique, pastorale et ancrée dans une nostalgie permanente.** Une culture de la résistance et de l'exil se développe peu à peu, culture qui prend de temps à autres une forme physique, celle de la guerre.

À l'échelle du Moyen-Orient, la Nakba symbolise une première brèche dans l'espoir national arabe. Les guerres israélo-arabes, à partir de 1948, n'ont de cesse que d'affirmer la faiblesse de l'union des régimes arabes. L'afflux de réfugiés palestiniens déstabilise les sociétés des pays arabes du Proche-Orient (Liban, Syrie et Jordanie). La Syrie et la Jordanie offrent la citoyenneté aux réfugiés, mais le Liban les cantonne à un statut juridique d'exception. C'est avec cette crise des réfugiés palestiniens que les États du Moyen-Orient commencent à se cloisonner physiquement, à fermer leurs frontières. Peut-être est-ce là qu'il faille voir un Moyen-Orient éclaté et balkanisé. Or, cette nouvelle vision de la région, de l'État et de la nation (qui quitte peu à peu sa dimension arabisante), a un impact considérable sur l'histoire du Moyen-Orient des années 1948-1967.

Des révolutions aux modernisations autoritaires au Proche-Orient arabe

La période 1948-1967 est marquée par l'entrée des militaires en tant qu'acteurs politiques, et ce un peu partout dans le Moyen-Orient. Quelque part, c'est une conséquence directe de la création d'armées nationales par l'ensemble des États concernés, dans un objectif de construction nationale. Formées et idéologisées, ces armées deviennent, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, capables d'agir directement sur la vie politique, de prendre le pouvoir, de décider de qui peut ou ne peut pas l'exercer... En Iraq, le premier coup d'État militaire date de 1936 (cf. supra). En Syrie, de 1949. En Égypte, un coup d'État est mené par les Officiers libres* en 1952, se nourrissant de la montée d'un fort anti-impérialisme dans le contexte de guerre froide. Progressivement, les régimes parlementaires en place dans ces pays sont mis à

mal, montrant les faiblesses et défauts des systèmes socio-économiques développés jusque là. Le conflit israélo-palestinien joue également un rôle sur ces régimes militaires : des lois martiales sont instaurées plusieurs fois dans les pays limitrophes (Liban, Jordanie) pour pallier aux crises des réfugiés et du positionnement diplomatique (Dakhli 2015, p. 56).

L'Égypte, de l'échec de la monarchie à la République nassérienne

En Égypte, la sortie de la guerre est marquée par la question du retrait des troupes britanniques. En octobre 1945, des manifestations populaires éclatent, le gouvernement suit en demandant officiellement le retrait et la révision du traité de 1936 en décembre 1945 (cf. supra). Malgré l'ouverture des négociations (janvier 1946), les violences populaires se poursuivent. Le projet de traité, refusé par l'accord, reconnaît la souveraineté égyptienne sur le pays. Le gouvernement égyptien est poussé à la démission en décembre 1946. Face à l'impasse, l'ONU est saisie par une plainte officielle. Les Britanniques, qui ont trop besoin de cette base militaire égyptienne pour prévoir toute éventualité en Palestine, font tout pour rester et s'allient aux autres membres du conseil de sécurité. Face à l'impasse diplomatique, le gouvernement de Nahhas Pacha* décide, le 8 octobre 1951, de dénoncer le traité de 1936. Unilatéralement, Farouk est proclamé roi du Soudan, ce qui est refusé par les Britanniques. (Cloarec et Laurens 2003, p. 104-105).

Parallèlement à ces premières tensions, la politique intérieure égyptienne amène à un discrédit important vis-à-vis de la population. Défaite militaire, accroissement des inégalités, absence de représentativité des partis politiques, inertie des gouvernements : tout concourt à ce discrédit de la monarchie parlementaire. Makram Ubaïd*, ancien secrétaire du *Wafd* et ancien ministre (1942), dénonce, dès 1943, les agissements malhonnêtes de membres du gouvernement. Les membres du gouvernement sont juridiquement intouchables. Les élections sont faussées par des pratiques clientélistes. **Tout cela aboutit à un rejet du régime.** Ce rejet passe d'abord par un taux d'abstention important, au delà de 50%. Dans les grandes villes, le taux de participation ne dépasse parfois pas les 20%, comme au Caire ou à Alexandrie. Ce rejet ensuite passe par une adhésion massive, surtout là où l'abstention est énorme, à des associations institutionnellement marginales et contestataires de l'ordre politique et social établi (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 290-291). L'Égypte connaît aussi une vague de violence(s) politique(s) sans précédent : deux présidents du Conseil, le vice-président de la Cour nationale d'appel, le président de la cour d'assises du Caire, le commandant de la police du Caire sont tués en trois ans ; le président du Wafd, l'ambassadeur d'Égypte à Londres et le général Husayn Sirrî Amr font l'objet de tentatives d'assassinat.

Le Wafd apparaît comme la seule alternative politique décente, et remporte les élections législatives de 1950. Sauf que c'est l'impasse. En 1951, l'action iranienne de Mossadegh* (cf. infra) inspire le gouvernement égyptien. Le 8 octobre 1951, Nahhas Pacha propose aux parlementaires de rompre unilatéralement les liens qui unissent l'Égypte à la Grande-Bretagne, espérant obtenir, comme en Iran, le départ des forces britanniques. Sept jours plus tard, le Parlement égyptien approuve à l'unanimité. Le vote est accueilli avec allégresse par la population égyptienne. Sauf que c'était de l'esbroufe : aucune mesure n'est décidée, et les Britanniques, comprenant le bluff (et, il faut l'avouer, s'en foutant un peu), ne bougent pas (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 294). Une petite minorité, dont fait partie Nasser*, se lance alors dans la « guerre des *feddayin** » (octobre 1951), en parallèle d'un mouvement de grève largement suivi par le personnel égyptien des bases anglaises. Les forces britanniques finissent par tenter de réprimer le mouvement. Le 25 janvier 1952, les forces du général Erskine donnent l'ordre de donner l'assaut d'un poste de police à Ismaïlia : 41 policiers égyptiens sont tués, 68 sont blessés. Le lendemain, la ville du Caire toute entière se met en branle. Des bâtiments britanniques sont incendiés, ainsi que des lieux connus pour être fréquentés par des occidentaux. Le soir, le gouvernement wafdiste décrète la loi martiale et envoie l'armée pour réprimer. Le lendemain, le roi démissionne le gouvernement, suspend le Parlement et

retourne à un exercice personnel du pouvoir. La paralysie est alors totale, et le roi perd le peu de crédibilité qui lui restait (Cloarec et Laurens 2003, p. 105).



Figure 2. Les Officiers libres en 1952 dans le bureau du général Naguib (Nasser est assis au bureau, au centre de la photo, Naguib assit aussi, les bras sur le sous-main, à droite)

Dans la nuit du 22 au 23 juillet 1952, les membres du Comité des officiers libres opèrent un coup d'État contre le roi. Un Conseil de la révolution est immédiatement formé et décide de confier la direction du pays au général Naguib, militaire très populaire en Égypte. Farouk abdique au profit de son fils et fuit le pays le 26 juillet. Malgré un retour théorique à la Constitution de 1923, le pouvoir réel reste entre les mains des militaires. Après débat entre ces derniers, les institutions démocratiques sont rétablies et des élections législatives sont annoncées. Une réforme agraire est promulguée, limitant la propriété foncière à 80 hectares par propriétaire ou 125 par famille. L'ancienne classe politique est hostile à cette réforme, mais les militaires les font arrêter. En septembre 1952, Naguib devient officiellement chef du gouvernement (Cloarec et Laurens 2003, p. 105).

La Syrie nationaliste dans l'instabilité

La Syrie est totalement indépendante après le départ des dernières troupes françaises le 7 avril 1946. Aux élections législatives de 1947, le Bloc national se scinde en deux nouvelles forces politiques : le Parti national*, sous la houlette du président de la République Skulri al-Quwwatli* et composé de notables damascènes et défendant l'indépendance de la Syrie à l'égard des autres États arabes ; le Parti du peuple, qui réunit les notables des autres villes syriennes et prône un panarabisme étatique. **L'autre force politique syrienne créée la même année, le Ba'th (Parti de la résurrection arabe et socialiste), tient elle-aussi un discours panarabiste assumé** (Cloarec et Laurens 2003, p. 105-106). Le Parti national emporte la victoire en s'alliant avec des partis indépendants. Cependant, l'absence de majorité claire entraîne un certain immobilisme institutionnel : dès le début, les choses se tendent un peu.

Lors du premier conflit israélo-arabe, la Syrie, avec une armée affaiblie, rentre dans le conflit à reculons. La défaite face à Israël entraîne un mouvement de contestation dans l'armée, où la majorité des officiers est plus proche des mouvements de gauche que des membres du gouvernement. **Adib al-Chichakli*** et **Husni Zaïm***, deux officiers liés au parti socialiste arabe, organisent un coup d'État le 30 mars 1949, arrêtant tous les dirigeants du pays. Zaïm, d'obédience kémaliste, établit de nombreuses réformes visant à laïciser et moderniser la société syrienne (il donne notamment le droit de vote aux femmes). Élu président de la République (en étant le seul candidat en même temps...) en juin 1949, il s'isole cependant rapidement, trop peu conforme aux attentes traditionnalistes de beaucoup de syriens. Le 14 août, il est renversé par un nouveau coup d'État et assassiné. Le nouveau chef de l'État, le colonel Hinawi*, organise une sorte de coalition avec le Parti du peuple. Des membres du Ba'th sont nommés au gouvernement. Le 15 novembre, de nouvelles élections donnent 51 sièges sur 114 au parti du peuple : majorité insuffisante pour gouverner. **Chichakli organise alors un troisième coup d'État, le 19 décembre 1949.** Comprenant que l'indépendance de la Syrie commençait à être en jeu (on parlait d'une union avec l'Iraq), **il s'adjudge la direction du pays, fait proclamer une nouvelle Constitution, où il fait réaffirmer la place de la Syrie au sein du concert des nations arabes.** La *shari'a* est édictée comme source principale de la législation, au grand damne des minorités chrétiennes de la région (Universalis). Conscient de l'instabilité de son pouvoir en raison de la cohabitation avec le Parlement, Chichakli profite du renforcement de l'armée pour faire un nouveau coup d'État le 29 octobre 1951 : son régime devient plus autoritaire, dissolvant les partis de l'opposition et fondant le Mouvement de libération arabe, parti unique d'inspiration arabiste (Cloarec et Laurens 2003, p. 107). Après les trois coups d'État et l'instauration du régime autoritaire, **l'armée syrienne se modernise et se voit dotée de nouveaux pouvoirs. Elle devient l'émanation de la nation et la garante du dévouement à la cause nationale,** et plus largement arabe. Ses effectifs passent de 8 000 hommes en 1948 à 60 000 en 1967. En son sein émerge une génération d'officiers arabistes, protégée et favorisée par le pouvoir en place (Dakhli 2015, p. 56-57).

Le Liban du Pacte national

Au Liban, les premières années de l'indépendance (1943-) s'organisent dans un esprit de « pacte national » entre les différentes communautés. Cet accord non écrit (déclaration de Riyad es-Solh du 7 octobre 1947), destiné à compléter la Constitution, entérine un compromis entre élites des principales communautés. Les charges gouvernementales, administratives, militaires, les sièges parlementaires et bien souvent aussi les postes de responsabilité dans les entreprises privées sont répartis suivant un dosage subtil : 50% pour les chrétiens et 50% pour les musulmans et les druzes dans l'administration ; 6 députés chrétiens pour 5 musulmans et druzes, la présidence de la République à un maronite, celle du Conseil à un sunnite, celle du Parlement à un chiïte, et ainsi de suite, jusqu'aux communautés les moins nombreuses. Chaque décision passe par un consensus entre les dirigeants qui doivent s'assurer du soutien de leur communauté respective (Universalis). Le système politique repose avant tout sur le président de la République, qui dispose de pouvoirs considérables. Au sein de chaque communauté, le système de représentation fonctionne par rivalité entre les élus. C'est cette seconde donnée qui est à l'origine d'une forte instabilité au Liban (Cloarec et Laurens 2003, p. 106).

Parallèlement, le pays se développe considérablement sur le plan économique. Les fruits de cette croissance sont très inégalement répartis, ce qui contribue à accroître encore la contestation. Le président trafique les élections de mai 1947 pour obtenir une révision constitutionnelle en vue d'être en droit d'exercer un second mandat. En 1949, au moment des élections présidentielles, Antoun Saadé* est exécuté par les autorités libanaises après des combats de rue dans Beyrouth. En réaction, le 16 juillet 1951, le premier ministre est assassiné. En septembre 1952, le chef de l'État démissionne suite à une crise politique portant sur l'opportunité de l'entrée du Liban dans une alliance militaire avec les pays

occidentaux. À la sortie de cette crise, **Camille Chamoun***, chrétien maronite, devient **président de la République** (Cloarec et Laurens 2003, p. 106). Porté par le consensus éphémère de ses pairs et assisté d'un Premier ministre modéré, Sami Solh*, il **met en œuvre une série de réformes : nouvelle loi électorale qui affaiblit l'oligarchie traditionnelle ; réorganisation de la justice ; octroi du vote aux femmes ; plus grande liberté pour la presse ; nationalisation de services publics**. En fait, ces mesures confirment le système de division communautaire et renforcent les prérogatives présidentielles, exploitées au profit de la famille et de la clientèle de Chamoun. D'autre part, celui-ci infléchit la politique extérieure du Liban dans un sens pro-occidental : alors qu'une vague de nationalisme arabe enfle après la naissance d'Israël (14 mai 1948), la défaite de Palestine (1949) et surtout l'agression tripartite, franco-israélo-britannique, sur Suez (oct. 1956), les liens du Liban avec les États-Unis se resserrent (Universalis).

Révolutions et radicalisations politiques au Proche-Orient arabe

Partout dans les États du Proche-Orient arabe, dans ces années 1947-1952, les discours sur la nécessité de combattre Israël accompagnent les politiques nationalistes. La radicalisation politique des régimes arabes prend appui sur la guerre de 1948, joue des tensions liées à la guerre froide. Les contextes internes aux États, ceux de la fragilité des institutions et des tensions entre partis et communautés, sont donc à compléter d'un contexte plus global à la région moyen-orientale. Ce qui est certain, c'est que tout un ensemble culturel est porté par des révolutions militaires qui modifient plus ou moins profondément les régimes hérités de la colonisation. L'une des formes principales de cet effacement est la réforme agraire, point à surveiller dans le cadre du programme. Dans tous les pays, les soulèvements populaires s'appuient sur les campagnes, et plus particulièrement sur les paysans, demandant une meilleure redistribution de la ressource foncière (Dakhli 2015, p. 57). La génération politique qui porte ces grandes mobilisations se dote d'un discours idéologique beaucoup plus radical que la précédente. Les deux grandes idéologies affirmées sont l'arabisme et l'anti-impérialisme. Cette génération se conçoit comme une élite révolutionnaire et trouve son identité *via* une identification à un discours politique national radicalisé (Schumann 2008). En général, ces hommes sont issus de la « nouvelle » classe moyenne éduquée (Dakhli 2015, p. 58).

L'Égypte nassérienne

En Égypte, au lendemain du coup d'État, la junte militaire se heurte rapidement à un défaut de légitimité. Elle a évincé le roi sans le juger, engagé des réformes économiques et sociales sans avoir les moyens de les appliquer, promet une reprise du fonctionnement institutionnel sans s'y résoudre. En décembre 1952, quelques semaines après la nomination du général Naguib comme Premier ministre (cf. supra), la constitution de 1923 est abrogée. La formation d'un comité constitutionnel est annoncée. « En attendant », la junte conserve les pleins pouvoirs. Rapidement, une vague d'arrestations fait rage, puis l'ensemble des institutions politiques est dissout, sauf les Frères musulmans (23 janvier 1953) (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 306-307). **Le 18 juin 1953, la monarchie disparaît officiellement avec la proclamation de la République**. Naguib est confirmé comme président, aucune élection n'est programmée. La censure accompagne cette militarisation du gouvernement et des institutions. En juin 1954, un Tribunal de la Révolution complète l'édifice. En quelques mois, les Officiers libres ont complètement changé leurs objectifs et verrouillé quasiment toute potentialité d'opposition.

Toutefois, l'arnaque politique n'est pas totale. **La révolution s'était faite sur l'idée de changer complètement le système politique, pour tendre vers de l'égalité**. Au printemps 1953, le Conseil du commandement de la Révolution entame son programme politique énoncé au moment de la déposition du souverain. Les partisans de l'impérialisme britannique sont muselés, le système des monopoles et de la domination du capital supprimés, le système judiciaire est réformé, l'armée nationale est renforcée. Ces premières réformes permettent aussi de relancer le dialogue avec les Britanniques. Rapidement, le retrait

des troupes britanniques est enfin obtenu. Nasser, peu à peu, se débarrasse de Naguib, qu'il accuse de vouloir accaparer le pouvoir. En janvier, il obtient la dissolution des Frères musulmans, en partie grâce à l'attentat manqué contre lui à Alexandrie à l'été précédent. En février 1954, Naguib démissionne, mais il est quasiment immédiatement rappelé au pouvoir en raison de l'opposition de l'armée (Cloarec et Laurens 2003, p. 119-120). Naguib ouvre le régime, abolit la censure, rétablit le multipartisme. Nasser démissionne. Le 28 mars, les nassériens déclenchent une grève générale, et parviennent, en novembre, après une nouvelle tentative d'assassinat de Nasser par les Frères musulmans, à faire revenir leur « champion » au pouvoir, une fois Naguib déposé. **Le programme de Nasser est clairement édicté dans un ouvrage qu'il écrit lui-même, la *Philosophie de la révolution*. Il définit la politique égyptienne selon trois axes : l'appartenance au monde arabe, au monde africain et au monde musulman.** Son programme est donc essentiellement celui d'une intégration dans le monde, celui d'une politique extérieure. Le livre connaît un grand succès, et la côte de popularité de son auteur grimpe en flèche. Nasser n'a plus d'adversaires politiques (Cloarec et Laurens 2003, p. 120).

Dès 1954, Nasser se pose en champion du monde arabe. Il tente de rallier l'ensemble du monde arabo-islamique, proposant avec le concours de l'Arabie Saoudite la tenue d'un congrès islamique annuel à La Mecque (un seul congrès est tenu). En Égypte comme dans l'ensemble du Moyen-Orient arabe, l'idée du panarabisme reprend « ses droits ». Des échauffourées le long de la frontière israéliennes excitent les tensions (Universalis). Les Russes s'introduisent en vendant des armes à Nasser : un potentiel renforcement militaire égyptien inquiète les Israéliens. Les armes soviétiques sont de plus livrées à une armée aux effectifs gonflés (90 000 hommes répartis en cinq divisions d'infanterie et trois brigades blindées) (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 324-326).

Économiquement, Nasser se voit contraint d'utiliser des moyens drastiques pour booster la modernisation/industrialisation du pays : devenir une grande puissance arabe passe aussi par là. **La modernisation passera par deux processus distincts mais pas contradictoires : 1° une libéralisation des possibilités d'investissement de capitaux dans l'économie égyptienne ; 2° l'instauration d'un cadre institutionnel fort dans des secteurs stratégiques, passant par des nationalisations plus ou moins « massives ».** C'est dans cette seconde partie de la stratégie économique de Nasser que le projet du haut-barrage d'Assouan voit le jour. L'ouvrage doit permettre le stockage pluriannuel de la crue dans un immense bassin de près de 500 km de long et cesser de faire vivre l'Égypte au rythme des caprices du fleuve. Des turbines sont destinées à la production hydro-électrique. La retenue d'eau permettra l'extension du réseau d'irrigation et un accroissement de la surface cultivable, donc de la production agricole (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 329-332).

Après la crise de Suez*, Nasser triomphe et adopte la stature d'un grand tribun populaire. Son aura atteint une ampleur considérable en Égypte. En 1961, il réoriente sa politique vers un socialisme d'État, voyant dans le libéralisme une arme utilisée par l'ennemi impérialiste. **La justice sociale entre tous les corps constitutifs de la société égyptienne est désormais affichée comme un objectif et un impératif absolu.** Cette politique doit mener à l'égalité des chances et à l'uniformisation de la société égyptienne. **Le processus de nationalisation de l'économie est accéléré.** Les communautés étrangères d'Égypte, même les communautés arabes, sont dépossédées. Le capitalisme est détruit sans distinction. En 1966, le secteur public de l'économie représente 90% de la valeur ajoutée industrielle égyptienne. La construction du barrage permet rapidement l'électrification du pays. La politique s'avère payante : entre 1959 et 1965, le revenu national progresse en moyenne de 6% par an. Le paradoxe de cette économie est qu'elle tend à s'ostraciser, ce qui ne correspond pas au discours panarabiste et panislamiste de Nasser. C'est justement cette ostracisation qui représente la faille du système : à partir de 1965, le modèle économique nassérien s'essouffle. Cet essoufflement doit être pris en considération à partir du moment

où il se déroule dans un pays où la **croissance démographique est de plus de 2% par an**. En 1965, Nasser lance une politique de planning familial entraînant une baisse de cette croissance démographique jusqu'au milieu des années 1970 (Cloarec et Laurens 2003, p. 120).

Le paroxysme du nationalisme arabe ? La République Arabe Unie

En Syrie, après les trois révolutions consécutives, Chichakli est élu président de la République avec près de 100% des suffrages exprimés. Aux élections législatives (octobre 1953), le Mouvement de libération nationale emporte 60 des 82 sièges parlementaires. Malgré cette victoire écrasante (et évidemment très démocratique), l'opposition au régime se développe. Dès janvier 1954 des manifestations violentes éclatent des les régions druzes, également à Alep et Homs, toutes soutenues par l'Iraq. La répression commence, mais l'armée se soulève aussi contre le pouvoir, poussant Chichakli à l'exil (25 février 1954). Deux gouvernements successifs tentent d'apaiser la situation. En septembre 1954, de nouvelles élections donnent majoritaires des élus indépendants (proches du pouvoir en place). **Le parti Ba'th s'impose subtilement comme nouvel acteur politique à prendre en compte**, avec 22 sièges. La situation n'est stabilisée qu'en août 1955, quand Quwwatli* devient chef de l'État syrien après l'assassinat du colonel Malki* et la dissolution du PPS (Cloarec et Laurens 2003, p. 122).

En 1958, la Syrie et l'Égypte, rejointes un temps par le Yémen, sont à l'origine d'une expérience politique inédite et totalement issue des rêves panarabistes de la période. **Le nationalisme arabe atteint une période paroxystique de son histoire : cela donne la création de la République Arabe Unie (RAU), fusion entre la Syrie et l'Égypte (1958-1961)**. Le 1^{er} février 1958, une déclaration commune annonce, au Caire et à Damas, la création de la République arabe unie (*al-Gumbūriyya al-'arabiyya al-muttahida*). Les institutions du nouvel État sont soumises, le 21 février, à un référendum et adoptées à la quasi-unanimité. **En même temps, Nasser est désigné comme président du nouvel État. Il promulgue, le 5 mars, une Constitution provisoire. Celle-ci prévoit un gouvernement central, siégeant au Caire, comprenant quatre vice-présidents (deux Égyptiens et deux Syriens) et neuf ministres, dont un Syrien. La province nord (Syrie) et la province sud (Égypte) sont administrées chacune par un Conseil exécutif de onze ministres dans le premier cas, dix dans le second**. Un décret met fin, le 12 mars, à l'activité des partis politiques syriens au profit d'une Union nationale à constituer sur le modèle égyptien. Une loi définit, le 3 septembre 1958, un programme de développement économique de la Syrie pour la période 1958-1968, visant à doubler comme en Égypte le revenu national en dix ans. D'autres textes préparent une réforme agraire inspirée de l'exemple égyptien (Universalis ; Cloarec et Laurens 2003, p. 125 ; De Gayffier-Bonneville 2016, p. 345-364).

La naissance de la R.A.U. entraîne dans le monde arabe une réaction en chaîne. Le roi Sa'ūd d'Arabie, accusé d'avoir tenté par un complot d'empêcher l'union, doit abandonner ses pouvoirs de chef de gouvernement à son frère l'émir Faysal, alors en bons termes avec le Caire. **Les monarchies hachémites d'Irak et de Jordanie se fédèrent à leur tour, le 13 février 1958, en une Union arabe**. Le 8 mars, le Yémen constitue avec la République arabe unie les États arabes unis, unité sans consistance ni lendemain. Hadj Amin al-Husseini demande que ses compatriotes, notamment ceux de Gaza, puissent constituer une branche de l'Union nationale en formation. La vague nationaliste arabe provoque, cette même année, le premier éclatement du Liban (février-octobre) ainsi que l'écroulement du royaume hachémite d'Irak (révolution du 14 juillet).

Face à cette vague géopolitique un peu hallucinante, Nasser se voit obligé de resserrer son emprise sur la Syrie, trop exposée géographiquement aux autres unions arabes. Problème : le parti Ba'th n'est pas d'accord avec cette domination de fait de l'Égypte sur un pays supposé être une alliance totale. Les ministres ba'thistes démissionnent, les officiers membres du parti sont « mutés » en Égypte où ils ont tout le loisir de ruminer. La répression s'abat d'autre part sur les communistes qui font connaître à l'étranger

leur désaccord sur la forme que prend l'Union. Évidemment, la liesse populaire de l'union laisse rapidement la place à la grogne et au ressentiment. **Le contrôle du commerce extérieur, la réforme agraire, l'emprise croissante de la bureaucratie égyptienne, la centralisation très poussée d'un pouvoir situé à 1 000 kilomètres plus au sud accroissent les tensions en Syrie.** La province du nord est littéralement mangée par sa grande sœur sudiste : l'économie, la culture, la presse, tout passe par un processus d'égyptianisation. En 1960, les élections offrent le pouvoir à Nasser, et la représentation politique, pour des raisons démographiques, donne une plus large part à l'Égypte (2/3 des députés sont égyptiens) (Universalis). Après un tout début des années 1960 marqué par des nationalisations à la chaîne et une centralisation politico-administrative largement en faveur de l'Égypte, la Syrie fait sécession. **Le 28 septembre 1961, un coup d'État à Damas retentit.** Quelques négociations sont entamées. La revendication du maintien d'une certaine autonomie présentée initialement par les militaires révoltés bute sur l'intransigeance du Caire. Nasser envisage un moment de mener une opération de force ; mais, se refusant à faire couler le sang arabe, il se reprend assez vite. La sécession syrienne devient un fait accompli (Cloarec et Laurens 2003, p. 126).

Les conséquences de l'échec de la RAU en Syrie

Après la sécession, la Syrie est politiquement animée par une ascension rapide et impressionnante du parti Ba'th, symbole de la résistance à la domination égyptienne. Le Ba'th est de plus le seul parti politique à proposer un programme politique : refus de toute ingérence étrangère, réforme agraire, législation du travail. L'armée, encore une fois, sert de catalyseur aux militants ba'thistes. Après une tentative en 1962, les militaires organisent un coup d'État réussi le 8 mars 1963. Salah Bitar* devient chef du gouvernement, et appelle Nasser à une nouvelle union, en insistant sur l'égalité politique entre les deux pays. Le principe d'une union fédérale entre les deux pays est accepté. En novembre 1963, peut-être un peu trop puissant, le Ba'th est à nouveau dissout et repasse dans la clandestinité (il l'avait été par Nasser en 1959). Le nouvel homme fort, Abd al-Salam Aref*, gouverne jusqu'à sa mort en avril 1966.

Le 23 février 1966, l'armée organise un coup d'État. La faction radicale prend le pouvoir, un triumvirat est installé au gouvernement, avec Salah Jadid*, Nur al-Din al-Atasi* et Hafez al-Assad*. La faction sunnite du parti Ba'th est exclue de toute responsabilité. Alaouites et Druzes s'affrontent alors pour le pouvoir. Les officiers alaouites finissent seuls au pouvoir et fondent, à la fin de l'année 1966, le parti néo-Ba'th, se rapprochant de l'Égypte et soutenant l'OLP.

L'Iraq des coups d'État (1947-1967)

L'Iraq, de 1947 à 1967, est marqué par des phénomènes très similaires au reste du Proche-Orient arabe. L'après-guerre y est une période particulièrement troublée ; économiquement, elle est caractérisée par la mise sur pied d'un plan ambitieux de développement industriel ; politiquement, par une résistance intérieure violente à la diplomatie anglo-saxonne, la tension américo-soviétique devant porter les conflits intérieurs irakiens à leur paroxysme et la création, le 15 mai 1948, de l'État d'Israël mobilisant tous les mécontentements. Mis en route le 24 mars 1952, un plan dirigé par l'Office du développement se proposa de donner au pays des structures modernes, grâce aux revenus pétroliers qui passaient de 13 millions à 32 millions de dinars, et à l'aide de banques occidentales (Universalis). Ce plan de développement économique est assorti, à partir de 1955, du pacte de Bagdad.

Sous la couronne hachémite, la situation intérieure de l'Iraq a considérablement évolué, entraînant une modification sensible du rapport des forces politiques : le pouvoir n'appartient pas au roi – Fayçal II a atteint sa majorité le 2 mai 1953 – mais toujours au régent Abdulillah et surtout à Nuri Sa'ïd. Le Parlement, docile, est neutralisé, les gouvernements se succèdent les uns aux autres, une haute bourgeoisie sunnite domine les affaires. Le début des années 1950 est marqué par la cristallisation d'une opposition autour du refus des méthodes brutales du régent et le rejet nationaliste de la collaboration avec les

puissances occidentales. En 1954, un régime autoritaire est instauré par Nuri Sa'ïd après sa victoire aux élections législatives. L'escalade de l'opposition continue.

Le 14 juillet 1958, l'armée s'empare du pouvoir sous l'impulsion de Qasim* et Abd al-Salam Aref* (Cloarec et Laurens 2003, p. 123). L'assassinat de la famille royale amorce un processus de substitution de l'élite civile et une militarisation rapide des structures de pouvoir. Les anciennes institutions disparaissent au profit d'un comité révolutionnaire qui dispose des prérogatives législatives et exécutives. Cet organisme se révèle rapidement le théâtre de conflits personnels tout en étant le lieu de la prise des grandes décisions concernant le régime. En complément, un tribunal révolutionnaire est mis en place dans l'enceinte du Parlement. Son président, Fâdil `Abbas al-Mahdawî* dispose de l'ensemble des outils de la « justice révolutionnaire » pour conduire une vaste épuration des dirigeants de l'ancien régime. Les séances deviennent le cadre légitimant de sa propre action : la découverte des complots du régime passé, surtout à l'égard des pays arabes, et les auditions des membres de l'élite gouvernementale déchue fonctionnent comme un moment de redéfinition des positions du régime et comme un temps à l'occasion duquel le régime cherche à démontrer la justesse de son combat (Rey 2014).

Dès les premières mesures, et jusqu'à la chute du régime en 1963, les mécanismes sociaux sont progressivement altérés par une prise de contrôle de l'État. Symbole des aspirations sociales, la réforme agraire est décidée dès le mois de septembre 1958. La redistribution des terres prive les grands propriétaires terriens d'une partie de leur pouvoir. Néanmoins cette mesure accélère aussi l'exode rural, reconfigurant plus largement la société irakienne. Bagdad se peuple de nouveaux ruraux, entamant le processus de ruralisation. En parallèle, l'économie pétrolière permet à l'État de se doter d'importants équipements tant civils que militaires. Le temps des grands travaux et des plans, sous l'expertise nouvellement introduite de l'Union soviétique, débute au début des années 1960 (Rey 2014).

Le 8 février 1963, un coup d'État organisé par le général Bakr* (proche du ba'thisme) entraîne la chute et la mort de Qâsim. Abd al-Salam Aref revient à la tête de l'État. Bakr devient président du Conseil. Une répression anti-communistes est menée par les Ba'histes et les nationalistes. En novembre 1963, les seconds font éliminer les premiers. Les kurdes, revenus sur la scène politique avec la révolution de 1958, sont également éliminés après le coup d'État de 1963 (Cloarec et Laurens 2003, p. 123).

En 1967, à la veille de la guerre des Six Jours, le Proche-Orient arabe est marqué par près de vingt ans d'instabilité politique. En Syrie, en Égypte comme en Iraq, ce sont les militaires qui font la pluie et le beau temps sur la vie politique. Des réformes assez similaires sont lancées sur les plans économiques et sociaux : un crédo constant est celui de la réforme agraire. Les partis nationalistes connaissent une forme d'apogée, relancés par la guerre israélo-palestinienne : le monde arabe se sent solidaire.

Le « camp d'en face » : Israël, un construit social complexe

Le processus d'intégration sociale d'un pays en habit d'Arlequin, fait de pièces et de morceaux, est nécessairement long et douloureux. Pour importante qu'elle soit, l'action politique a ses limites. Après la création de l'État d'Israël, plusieurs problèmes se posent. D'abord, il existe une population arabo-musulmane sur place, mais là le problème n'est pas neuf. Ensuite, la création d'Israël est suivie d'une *ahya* considérable (environ 700 000 personnes entre 1948 et 1952) : *comment réussir à faire en sorte que la cohabitation entre vétérans de la colonisation juive et nouveaux venus, souvent des traumatisés de la Shoah, se passe « bien » ?* Surtout, sur quelles bases de société bâtir le bloc des « Israéliens » ? Cette question des « premiers Israéliens » a été tout particulièrement étudiée par l'historien Tom Segev, israélien mais, comme Ilan Pappé, fervent défenseur d'une histoire israélo-palestinienne qui admet les torts de chaque côté (*Les premiers israéliens*, Paris, Calmann Levy, 1998 pour la traduction française, 1986 en anglais). Concrètement, sur quels fondements se base la construction de la société israélienne ?

		Nombre d'immigrés	Origine majoritaire	Part des juifs	Population totale
Palestine	1881-1890	10 000	Slaves	--	450 000
	1903-1914	30 – 40 000	Slaves	6 %	600 000
	1919-1923	35 000	Europe orientale	11 %	750 000
	1924-1928	80 000	Polonais	--	--
	1929-1939	180 000	Europe centrale et orientale	--	880 000
	1939-1948	80 000	Allemagne / Europe nazie	31 %	1 300 000
Israël	1948-1952	700 000	Balkans / Europe orientale / Yémen	--	--
	1956-1966	500 000	Afrique du Nord / Europe orientale	--	2 150 000
	1967-1969	50 000	« Juifs arabes »	--	3 000 000
	1970-1979	400 000	URSS	70 %	3 900 000

Les *alya*-s et la composition démographique de l'État d'Israël

Un Israélien, c'est quoi ? L'Israélien est d'abord défini par sa citoyenneté, indépendante de tout critère religieux, ethnique ou social. La vocation juive de l'État d'Israël n'y change rien. Cependant, l'Israélien est aussi défini par sa nationalité, c'est-à-dire son appartenance ethnique, qui commande, par exemple, la façon dont la citoyenneté est acquise (depuis la loi du Retour de 1950, tout Juif peut demander à s'installer en Israël et acquiert automatiquement la citoyenneté). Enfin, il est défini par sa religion, ce qui livre son statut personnel aux autorités religieuses de chaque communauté. Sur la carte d'identité de chaque israélien figure la nationalité et la religion de l'individu. En raison de cette définition particulière du statut « israélien », la question de l'identité nationale en Israël est d'une complexité sans nom. Elle tient à la fois à l'ambiguïté fondamentale du terme « juif », à l'équilibre politique fragile entre majorité laïque et minorité orthodoxe, et à la volonté de maintenir, au-delà du fait israélien, l'unité de l'ensemble du peuple juif.

Juifs, mais pas de la même manière. L'un des grands clivages de la société israélienne tient aux fortes divisions entre Sépharades et Ashkénazes. Globalement, la différence est géographique : les Ashkénazes viennent d'Europe germanique et slave ; les Séfarades viennent d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Grèce, de Turquie, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. **Sur le plan historique, les juifs séfarades se sont mieux intégrés dans la culture locale non-juive que les juifs ashkénazes.** En terre chrétienne, là où le judaïsme ashkénaze a été florissant, les tensions entre chrétiens et juifs étaient grandes et les juifs avaient tendance à être isolés de leurs voisins non-juifs (les sionistes découlent de cette vision un peu sectaire de la judaïté). Dans les terres islamiques où s'est développé le judaïsme séfarade, séparation et oppression étaient moindres. La pensée et la culture des juifs séfarades ont été fortement influencés par la science et la philosophie musulmane et grecque. La langue Yiddish, que beaucoup pensent être la langue internationale du judaïsme, est en réalité la langue des Ashkénazes. Les juifs séfarades avaient leur propre langue internationale, le Ladino, basé sur Espagnol et Hébreu, tout comme le Yiddish est basé sur Allemand et Hébreu. Au clivage socio-économique très marqué qui existe à l'origine s'ajoute une politique très maladroite menée par les gouvernements travaillistes avant 1977 dans de nombreux secteurs. Mais ce clivage porte également sur les valeurs culturelles propres à chaque groupe. Il s'étend en fait à tous les secteurs de la vie publique et privée. Au moment de la création d'Israël, le rapport démographique, du fait de l'origine slave du sionisme, est en faveur des Ashkénazes. Mais rapidement il s'inverse : en 1949, l'opération « Tapis Volant » permet l'*alya* de quelques 50 000 juifs yéménites (séfarades). En 1950, la Knesset vote la « Loi du Retour » qui reconnaît à tout juif le droit de vivre en Israël et en 1951 le Congrès Sioniste Mondial, réuni pour la première fois à Jérusalem (Ouest) proclame « l'unité du peuple juif en Eretz-Israël ». Rapidement, l'immigration juive se « globalise », et des Juifs de toutes origines géographiques arrivent en Israël : la plupart d'entre eux sont séfarades. Ce qui fait qu'aujourd'hui, une

partie de la communauté ashkénaze, très orthodoxe dans sa conception du judaïsme, se sent enclavée dans le pays.

Israéliens, Arabes et Arabes-Israéliens. **Dans les frontières d'avant 1967, on compte en Israël un peu plus de 1 530 000 Arabes** (sur plus de 7,5 millions d'habitants en 2009). Cette population se divise en chrétiens (environ 15% de l'ensemble arabe) et musulmans. Par ailleurs, il existe une population druze (environ 125 000 personnes). Contrairement aux Arabes, les Druzes accomplissent le service militaire et sont donc plus intégrés à la société israélienne. Les minorités arabes sont dans une situation très délicate, prises entre leur appartenance à la nation arabe et leur loyalisme envers l'État d'Israël : pas facile d'allier les deux !

Tous socialistes ? Avant même la création d'Israël, **le socialisme et le sionisme sont associés pour « permettre » une colonisation plus efficace des terres de Palestine.** Les têtes de file du sionisme, dont Ben Gourion, sont mues par un idéal socialiste très fort. Deux outils tout particulièrement sont représentatifs du sionisme socialiste : le *kibboutz* (colonisation collective) et la *Histadrout* (syndicat des travailleurs israéliens). Dans les années 1950, les *kibboutzim*, qui étaient des fermes fermées et collectivistes (c'est une sorte de « village socialiste ») aux moyens originellement assez rudimentaires, évoluent vers une sorte d'industrie alimentaire (mécanisation, tracteurs, etc.) au mode de vie plus influencé par le capitalisme et les contraintes extérieures. Dans les années 60 les *kibboutzniks* représentent 3% des Israéliens. Cette vision socialiste de l'économie et de la société est clairement utilisée comme moyen d'*accélérer le processus de colonisation*, particulièrement dans le désert du Néguev, grâce à des pompes verticales, des forages en eau profonde, et un réseau d'irrigation qui permet d'irriguer légumes et arbres fruitiers. Semi réussite toutefois, puisque dans les années 60, la diaspora ne s'y installe déjà plus. La réalisation de l'utopie sociale des pères fondateurs d'Israël d'avère difficile, sinon impossible. D'abord, tout le monde ne partage pas les vues des tenants du sionisme socialiste. L'État ayant opté pour un régime politique pluraliste et libéral, le secteur capitaliste était de toute façon voué à se développer. Aussi, il ne faut pas ignorer l'impact de la guerre, ou même de la potentialité constante de la guerre, sur l'économie et la société. Enfin, la pauvreté d'Israël en ressources énergétiques oblige à une ouverture sur le monde : l'agriculture, c'est joli, mais ça ne suffit pas.

La langue : l'hébreu, symbole de la nation. **Pour cimenter la nouvelle nation, l'État compte d'abord sur l'apprentissage de l'hébreu.** Ce n'était plus forcément la langue parlée (les juifs parlaient la langue du pays dans lequel ils avaient migré, ou bien le Yiddish, ou encore l'Arabe), toutefois c'était encore la langue religieuse et aussi parfois la langue de correspondance (comme le latin, en gros) qui dépassait les clivages nationaux. La langue hébraïque est rénovée à partir des textes de l'Antiquité et s'impose ensuite progressivement. **L'idée, c'est qu'elle sera le nouveau ciment de la nation juive.** Elle est enseignée dans les écoles et les nouveaux arrivants doivent l'apprendre, l'armée finissant le travail d'intégration. L'hébreu est une langue intéressante comme « ciment national », parce qu'elle correspond aussi à l'orientation confessionnelle de l'État d'Israël, et pallie à un défaut potentiel du construit démographique de la société israélienne, par des vagues migratoires éclatées, qui viennent de pays différents. L'hébreu permet à des gens qui ne parlent initialement pas la même langue de se comprendre, évitant de construire une société autour d'un melting-pot linguistique trop complexe pour être durable. L'hébreu s'impose donc. De manière intéressante, de nombreux israéliens continuent à utiliser les langues originelles de leur famille dans la sphère privée (tous bilingues !).

L'armée, chancre de l'intégration. À l'été 1949, Ben Gourion se lance dans le projet d'organiser l'armée israélienne. Les raisons sont militaires certes, visant en partie à éviter des dérives comportementales comme celles du premier conflit israélo-arabe ; mais les raisons sont aussi sociétales, nationales : **il s'agit de se doter d'une institution d'intégration, au-delà de la seule école qui ne peut produire des**

« **israéliens** » qu'en plusieurs dizaines d'années. Ben Gourion voit en l'armée israélienne « *une force pionnière et éducative, fondatrice de la nation, l'instrument culturel du rassemblement des immigrés, de leur unification et de leur élévation spirituelle* ». Afin d'assurer que cette armée soit plus un instrument d'unité nationale plus qu'une arme politique, Ben Gourion fait de l'armée israélienne une armée non politisée : il y interdit toute activité politique, bannissant des armées « tous les systèmes partisans ». **L'armée israélienne est aussi un lieu d'ascension sociale, comme ailleurs au Moyen-Orient.**

Une culture « israélienne » ? Du fait de la construction par couches migratoires de la société israélienne, la question de la culture israélienne est assez complexe : c'est plus une question de « synthèse » qu'autre chose ! Reste qu'Israël est un pays à haut niveau scientifique et culturel. Dans les années 1980, on y compte six universités et près de 60 000 étudiants. On dit souvent d'Israël que c'est un pays développé, une enclave au Moyen-Orient. Cependant, **le problème de l'identité culturelle demeure.** Aussi, la culture est utilisée comme outil de façonnage du creuset national israélien. Le cinéma en est un bon exemple. À la création de l'État en 1948, la population juive d'Israël ne compte que six cent mille personnes, un nombre trop réduit pour permettre l'existence d'une industrie cinématographique à caractère commercial. **Ainsi, la grande majorité des films qui y sont produits sont des actualités cinématographiques et des films « éducatifs » commandités par des institutions sionistes** telles que l'Agence juive ou le K.K.L. (le Fonds juif de soutien à Israël), ou par des organismes d'État comme l'Histadrout, le principal syndicat ouvrier d'Israël. Nommé « Réalisme sioniste » (par allusion à son aîné soviétique), ce courant abordait des thèmes tels que l'intégration des immigrés, l'apprentissage de l'hébreu, la construction des villes nouvelles dans le désert, la vie communautaire dans les *kibboutzim* et le développement de l'appareil militaire.

Célébrer la nation. Avner Ben-Amos a montré combien, après la création de l'État d'Israël, la société israélienne a été façonnée par un double mouvement éducatif, qu'il appelle « formel » (l'école) et « informel » (globalement, les cérémonies publiques, éventuellement l'armée). Dans l'un comme dans l'autre des mouvements, **Penseignement se focalise sur l'amour de la patrie et la fidélité à l'État d'Israël.** Les livres dans lesquels les élèves apprennent à lire et à écrire présentent des sujets d'ordre national ou historique, ou d'autres à orientation religion ou traditionnelle. Une matière à l'école primaire s'appelle même « patrie » : on y met l'accent sur l'identité sioniste des élèves. En parallèle, **l'État organise de nombreuses cérémonies destinées à célébrer la nation israélienne,** principalement autour d'un « devoir de mémoire » du génocide, dont l'État se fait une joie de s'octroyer le monopole. Le 4 mai 1949 a lieu le premier anniversaire de l'Indépendance. Les jours précédents, plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient été emmenés jusqu'à Tel-Aviv pour l'événement. À midi, quelques 300 000 personnes, soit un tiers du pays, est là. L'événement tourne quasiment à l'émeute lorsque les gens tentent en masse d'accéder à la tribune officielle (la vue y est plus sympa), les organisateurs n'étant pas réellement préparés à une telle affluence. Quelques temps plus tard, une Fête de l'Armée, exemple d'ordre et de discipline, est célébrée pour redresser un peu l'image. Mais cette cohue de mai 1949 dit tout de même quelque chose de ces premiers Israéliens : dès la création d'Israël, il existe un sentiment national fort, un attachement très grand à l'État et à la Terre. Le 5 mai, dans le journal *Maariv*, Azriel Karlebach se console en voyant la chose ainsi : « *il se peut que le destin ait voulu qu'en ce jour, ce fut le peuple et non l'armée qui envahît les rues* » (Segev 1998, p. 303). Dès 1948, on décide que le 4 mai, jour de l'Indépendance, sera aussi « Jour du Souvenir ». La structure de base des cérémonies du Jour du Souvenir, qui a lieu dans les écoles, se fixe dès les années 1950. Cela se traduit par le port d'une tenue d'honneur, la mise en berne du drapeau, la sirène, un discours du ministre de l'Éducation, une représentation scénique commémorative en présence de parents endeuillés, la lecture des noms des morts à côté du monument et le chant de l'hymne national *ha'Tikva*. Mieux encore, les fêtes nationales israéliennes sont calquées sur le calendrier judaïque : c'est là une manière plus ou moins subtile de lier symboliquement le destin de l'État d'Israël et des Israéliens au

peuple juif depuis l'aube des temps. Dans ce calendrier, les jours de fêtes sont liés à des moments, des étapes de l'histoire du peuple juif. Toujours, présent et passé sont intimement liés : on trouve même dans la Torah une lecture entre les lignes de l'histoire de l'État d'Israël (Ben-Amos 2014).

La Turquie multipartiste entre démocratisation et autoritarisme

Après la Seconde Guerre mondiale, İnönü, président de la République turque et successeur de Mustafa Kemal, décide d'une réorientation de la politique étrangère turque : cette réorientation se fait dans le sens d'une ouverture vers l'occident. La Turquie bénéficie du plan Marshall à partir de juillet 1948, intègre l'OTAN en 1951, participe à l'envoi de troupes en Corée. Cette politique de rapprochement avec l'Occident est poursuivie sur le plan économique : la Turquie peut bénéficier de crédits de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que de capitaux étrangers qui participent à la vitalité économique du pays (Bozarslan 2016, p. 51). Cette nouvelle politique eut pour effet négatif cependant de placer la Turquie dans un état de dépendance économique et financière, et de causer des cycles économiques plus ou moins réguliers, avec des périodes de récessions traumatisantes entre les phases de croissance vertigineuse.

Les années 1950 sont marquées par un tournant majeur de l'histoire politique turque : l'entrée dans un régime multipartiste. Le Parti démocrate doit alors son accès au pouvoir aux espoirs forts qu'il suscite. Le tournant occidentaliste impulsé par İnönü et l'éclat du rêve « antilibéral » des élites kémalistes amènent quatre parlementaires du parti unique (Celal Bayar*, Refik Koraltan*, Adnan Menderes*, Fuad Köpüğü*) à déposer un mémorandum (*Dörtlülük Tabiri*) demandant des élections libres, la séparation des mandats entre présidence de la République et du parti ou encore l'autonomie des universités (Bozarslan 2013, p. 357-358). Une fois le texte rejeté, ses fondateurs créent une nouvelle formation politique : le Parti démocrate (7 juin 1946). Des premières élections législatives en 1946 amènent à la reconduction du Parti républicain du Peuple, à 85% des voix. Mais, **en 1950, le Parti démocrate l'emporte avec 52,67% des suffrages, contraignant le président à démissionner**. Celal Bayar, ancien ministre de Mustafa Kemal, est nommé président ; Adnan Menderes chef du gouvernement.

Le Parti démocrate reste au pouvoir pendant dix ans. Ce nouveau régime constitue un tournant dans l'histoire politique turque. C'est pendant les années 1950 que la Turquie amorce la dernière phase de son passage vers la modernité, celle où la société civile, s'appuyant sur un secteur économique privé en expansion, s'émancipe de la tutelle de la bureaucratie étatique, où les structures intermédiaires entre l'individu et l'État commencent à s'affirmer et où la démocratisation du système politique progresse. Du point de vue de la politique extérieure, le rapprochement avec les États-Unis est poursuivi et renforcé (Universalis). **Cependant, cette période est aussi une période de multiples tensions, malgré les victoires répétées du Parti démocrate en 1954 et 1957.** À défaut de pouvoir répondre réellement aux attentes des électeurs, **le parti démocrate glisse de plus en plus vers une politique exclusivement nationaliste et populiste**. Aussi, le Parti démocrate fit le lit des émeutes anti-grecques d'Istanbul (6 et 7 septembre 1955), qui firent plusieurs morts, des milliers de bâtiments saccagés et/ou détruits, et provoquèrent de nouveaux départs massifs de ce qu'il restait de communautés non-musulmanes en Turquie (Bozarslan 2016, p. 52-53).

Tout au long de la décennie, les élites kémalistes s'opposent fortement à l'exercice du pouvoir par le Parti démocrate. La figure d'Atatürk devient, pour l'un comme pour l'autre des partis d'ailleurs, un repli identitaire, une source de résistance et de radicalisme. Les plus jeunes ne reconnaissent pas dans la Turquie alliée aux États-Unis la Turquie forte et indépendante tant voulue par Mustafa Kemal : ce décalage les pousse à rentrer dans l'opposition et à faire émerger un « néo-kémalisme » un peu détaché de la réalité politique. Le Parti démocrate, qui cède du terrain sur le plan religieux (ré-autorisation de certains cultes de saints, introduction facultative de l'enseignement religieux dans les écoles...), s'attire

les foudres de cette opposition. La promulgation d'une loi de sanctuarisation de la figure d'Atatürk, le 25 juillet 1951, ne change pas les choses. À partir de 1955, les lois électorales sont modifiées pour empêcher l'opposition, dirigée par l'ancien président İnönü, de reprendre le pouvoir. **En 1957, un « Front patriotique » est créé contre les partisans du Parti républicain du Peuple.** Ces mesures eurent pour conséquence principale de radicaliser l'opposition et secondaire de déclencher un mouvement des étudiants turcs. En avril et en mai 1960, la répression fait un mort et de nombreux blessés, l'état de siège est déclaré. Le premier ministre menace de faire intervenir les troupes américaines pour rétablir l'ordre (Bozarslan 2016, p. 53).

En 1960, les kémalistes passent à un nouveau stade de l'opposition en créant un « Comité d'union nationale », formé essentiellement de jeunes officiers issus de tous les bords politiques, avec pour chef le général Cemal Gürsel*. **Le 27 mai 1960, un coup d'État est mené par le Comité.** Le coup d'État se présente comme une révolution et instaure une fête annuelle à sa gloire, gagne le soutien d'une bonne partie de la jeunesse estudiantine et des intellectuels (Bozarslan 2013, p. 360-361). Les membres du gouvernement sont arrêtés (jugés, ils sont exécutés en 1961). **Un régime militaire est instauré temporairement : c'est le « régime des colonels ».** Le problème, c'est ce que traduit ce coup d'État en termes institutionnels. Au sein de l'armée, le Comité manque de représentativité : les officiers putschistes sont globalement d'une vingtaine d'années. En même temps, ils se considèrent comme l'essence même de l'armée, dont les fonctions sont définies à partir d'une mission historique consistant à préserver l'État et la nation. Certes, le régime militaire se veut justicier et obtient la mise à mort du Premier ministre Adnan Menderes et de deux de ses ministres, à l'origine d'un traumatisme historique profond en Turquie (Bozarslan 2014, §. 23). La ligne la plus radicale de la révolution, incarnée par Alparslan Türkeş*, est rapidement écartée. **Des élections sont organisées, une nouvelle Constitution est rédigée.** Cette dernière, plus libérale que la précédente, est approuvée en juillet 1961 par 60% des votants. Malgré le résultat assez démocrate des élections, le Comité place de force la présidence dans les mains de Cemal Gürsel, considéré alors comme le « garant de la révolution du 27 mai ». (Bozarslan 2013, p. 55). En parallèle, pour des questions de légitimité, İnönü, soixante-seize ans, est nommé Premier ministre.

Les années 1960 marquent un retour à l'avant-27 mai : la révolution n'aura été qu'une parenthèse. Un nouveau parti, le Parti de la justice (*Adalet Partisi*), est créé pour succéder au Parti démocrate. Cette nouvelle formation, d'obédience conservatrice, obtient presque autant de voix que le Parti républicain du Peuple (34,5% contre 36,7%) aux élections du 15 octobre 1961. En octobre 1965, le Parti de la Justice obtient la victoire grâce à un jeune ingénieur, Süleyman Demirel. Les élections de 1969 confirment cette nouvelle force politique. **L'histoire politique turque des années 1960 est doublée d'un éclatement des orientations politiques.** Derrière la façade militaire et conservatrice se forme une autre Turquie, fragmentée et radicale, marquée par la mouvance islamiste et une nouvelle contestation kurde. La principale formation de la droite radicale, le **Parti d'action nationaliste*** (*Milliyetçi Hareket Partisi*, ci-après MHP), est fondée en février 1969 sur les bases du mouvement de Türkeş, écarté lors de la révolution du 27 mai. L'orientation s'inscrit clairement dans la tradition pantouraniste* des années 1940 : **le MHP souhaite un État turc homogène, sur des bases militaires et corporatistes et un nationalisme empirique.** L'idée est de créer un Empire turc allant de l'Adriatique à la Chine, sur la base d'une nation des « Neuf Lumières » : nationalisme, idéalisme, socialisme, scientisme, libéralisme (de liberté), paysannisme, développementalisme et populisme, industrialisme et technicisme (Bozarslan 2016, p. 56). Tous ces *-ismes* pour en fait affirmer un idéal mythique, un peu légendaire et carrément fantasmagorique. De l'autre côté du spectre politique, une jeunesse de gauche, inspirée par un syncrétisme entre le kémalisme et l'idéal du 27 mai, s'entérine dans les milieux ouvriers et paysans. Cette jeunesse se regroupe autour du Parti ouvrier de Turquie et abandonne peu à peu, au fil des années 1960, la référence kémaliste pour lui préférer un léninisme extrémiste.

En termes de société, la population turque, entre 1950 et 1970, s'accroît et s'urbanise. La population globale du pays passe de 20 947 000 personnes en 1950 à 35 605 000 en 1970 (44 736 000 en 1980). La part des habitants des villes de plus de 10 000 habitants passe de 18,3 à 59% entre 1950 et 1980. Les structures urbaines du pays s'en trouvent bouleversées, et ce extrêmement rapidement (Bozarslan 2016, p. 52).

L'Iran de Muhammad-Reza Chah

Après l'invasion par les troupes soviétiques et britanniques et la déposition de Reza Chah, le 16 septembre 1941, **Muhammad-Reza Chah devient officiellement le nouveau souverain de l'Empire perse**. Le nouveau souverain est un jeune homme inexpérimenté, ayant fait ses études en Suisse puis dans une école militaire iranienne. Par son éducation, il a un profil très différent de son père, plus réservé, plus ouvert. La personnalité très autoritaire de son père, ainsi que son omniprésence politique, semblent alors un lourd poids à porter pour Muhammad (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 244-245). **Au début de son règne, Muhammad-Reza Chah s'appuie sur le Parlement et s'applique à mener ses actions politiques dans les règles édictées par la constitution de 1906**. La censure est levée, des personnalités disgraciées par Reza Chah, comme Mohammed Mossadegh* et Seyyed Zia*, font leur arrivée/retour en politique, les chefs de tribus réaffirment rapidement leur pouvoir régional, encouragés par les troupes Britanniques à réinstaurer l'ancien système tribal. Le clergé reprend également des activités politiques. Le pluralisme permet au *Toudeb*, nouveau parti communiste iranien, de s'implanter progressivement au Parlement et au gouvernement (Djalili et Kellner 2010, p. 54-55). **Jusqu'au début des années 1950, ce sont le Parlement et les cabinets successifs qui dirigent de facto le pays**. Le jeune monarque conserve cependant des prérogatives militaires.

La suite immédiate de la Seconde Guerre mondiale en Iran est marquée par la « crise de l'Azerbaïdjan ». Avec la fin de la guerre, l'Iran demande le retrait des troupes américaines, britanniques et russes. Les deux premiers partent rapidement, dans l'année. Mais les russes trainent la patte. Depuis leur occupation du nord-ouest du territoire iranien, les Soviétiques ont réduit à néant le contrôle du gouvernement sur l'Azerbaïdjan tout en favorisant le renforcement du *Toudeb*. Parallèlement, ils encouragent la naissance d'une « république du Kurdistan » en aidant le *Komala* (parti démocratique du Kurdistan iranien), dirigé par Qazi Mohammad* (janvier 1946). Face à ce double problème, causé par les mêmes « intrus », le gouvernement iranien saisit le Conseil de sécurité des Nations unies : le 30 janvier 1946, une résolution de compromis recommande des négociations directes entre Téhéran et Moscou. Après négociations, les troupes soviétiques sont évacuées de la région de Téhéran, mais pas d'Azerbaïdjan, où la Russie s'arroge les premiers revenus pétroliers de la région. Un accord finit par être trouvé, prévoyant le retrait des troupes soviétiques le 9 mai (ce qui est effectivement fait), à condition que les soviétiques aient des parts dans l'exploitation pétrolière. La crise se termine en décembre avec l'invasion iranienne de l'Azerbaïdjan, sans résistance (Djalili et Kellner 2010, p. 57-58). Qazi Mohammad est condamné et exécuté. Le Parti démocratique de Qavam remporte les élections parlementaires, laissant le pouvoir à un nationalisme assez fort, notamment sur le plan économique. Ce parti est animé par le Dr Mohammed Mossadegh : c'est son retour en politique.



Figure 6. Mohammed Mossadegh

Le nouveau problème politique majeur est un *leitmotiv* de la politique iranienne depuis les années 1890 : c'est la question de la souveraineté sur les ressources naturelle du pays. Les redevances pétrolières sont dans la seconde partie des années 1940 au plus bas (à cause de la dévalorisation de la livre sterling). Monte l'idée d'une manipulation britannique pour diminuer le montant des redevances. C'est dans ce contexte que Mossadegh forme le Front national, une alliance dont l'objectif est la nationalisation de l'industrie pétrolière (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 256). Sur fond d'attentats politiques (un premier en 1949 aboutit à la dissolution du *Toudeb*, un second en 1951 aboutit à l'assassinat du premier ministre le général Razmara*), le Chah finit par accepter cette nationalisation et nommer Mohammed Mossadegh Premier ministre (28 avril et 1^{er} mai 1951). Une vive contestation des Britanniques aggrave la situation : les revenus du pétrole deviennent inexistant, la production étant purement et simplement arrêtée (Djalili et Kellner 2010, p. 59-60). Après un été de tractations diplomatiques, en septembre 1951, Mossadegh part pour Washington demander un prêt à Truman, le temps de régler le problème avec les Britanniques. Pendant ce temps, la situation économique ne cesse de se dégrader : au printemps 1952, la Banque mondiale propose de garantir la reprise de l'exportation du pétrole en bloquant une partie des revenus pour payer les Britanniques : Mossadegh refuse (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 259).

La politique iranienne est complètement bouleversée par ces problèmes de revenus du pétrole. Les élections législatives de 1952 ne sont remportées par le Front national que grâce à un soutien des religieux, ce qui coûte le siège du président du Parlement, occupée désormais par l'ayatollah Kashani*. En conflit avec le Chah sur la maîtrise du ministère de la Guerre, Mossadegh démissionne à la fin de l'été : le tour de force fonctionne, sa popularité le ramène au pouvoir et il se voit confier ledit ministère (Djalili et Kellner 2010, p. 60). **Après ce tour de force, Mossadegh et le Front national dérivent rapidement vers le populisme, jouant sur l'immense popularité du leader.** Il se débarrasse de l'ayatollah Kashani et tente de faire dissoudre l'assemblée, ce qu'il obtient par référendum (3-10 août 1952). Juste après, avec l'aide de la CIA, **le Chah déclenche un coup d'État en évinçant Mossadegh** (il est jugé et assigné à résidence à Ahmadabad, où il meurt en 1967) : Mossadegh est perçu comme une victime des Américains, le « mythe Mossadegh » est né.

L'évincement de Mossadegh met fin à la période de pluralisme politique enclenchée depuis 1941. À partir de là, le Chah renforce son pouvoir personnel et « oublie » momentanément la Constitution. Cependant, le régime ne se durcit pas immédiatement. Zahedi* et son gouvernement, nommés à la suite de Mossadegh, se maintiennent jusque 1955. Il contribue à la stabilisation de la situation politique et au règlement du contentieux pétrolier. La question pétrolière se règle avec la reconnaissance de la nationalisation et de l'appartenance des installations pétrolières à la Société nationale iranienne du pétrole (NIOC) (19 septembre 1954). La production est confiée à un consortium international, dont la British Petroleum Company possède 40% des parts. Cet accord aboutit à une augmentation notable des revenus pétroliers de l'Iran (Djalili et Kellner 2010, p. 68). En 1954, les élections parlementaires, strictement contrôlées, aboutissent à la constitution d'une assemblée « docile ». **Après la démission de Zahedi, le Chah prend le gouvernement en main propre.** Les opposants (le Front national et les représentants/militants du *Toudeb*) sont pourchassés. En 1957, une police politique,

la *Savak*, est créée : elle sert d'outil pour la répression violente des opposants jusqu'à la Révolution de 1979 (Abrahamian 1999). Les revenus nouvellement augmentés du pétrole sont investis, dès 1955, dans les équipements et les infrastructures du pays, ainsi que dans la relance de l'économie. Le Chah tente rapidement de faire une politique similaire à celle de son père dans les années 1925-1940 : une modernisation « forcée » de l'économie. Cette modernisation est incitée par les Etats-Unis, qui souhaitent éviter de reproduire la catastrophe irakienne (Kauffner 2009).

En 1961, Ali Amini* est nommé Premier ministre et promet une libéralisation importante du pays. **Son projet le plus ambitieux est une réforme agraire**, poursuivie malgré sa démission en juillet 1962 par son ministre de l'Agriculture, Hasan Arsandjani*. À cette réforme s'ajoutent d'autres comme la nationalisation des forêts et pâturages, l'octroi du droit de vote aux femmes, la privatisation des entreprises étatiques pour financer la réforme agraire, la participation des travailleurs aux bénéfices de leur entreprise et la création d'une « armée du savoir », où les conscrits diplômés sont chargés de mener des campagnes d'alphabétisation à travers tout le pays. En résumé, cette période est marquée par une forte libéralisation, perçue comme voulue directement par le Chah puisqu'issue de son gouvernement. Le 5 juin 1963, un référendum est organisé afin de plébisciter ces transformations venues d'en haut (Djalili et Kellner 2010, p. 69 ; *Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 279). Ces réformes constituent les bases de la « Révolution blanche », aussi appelée « Révolution du Chah et du peuple ».

Réformes agraires et développement (1952-1980)

Les années 1950 au Moyen-Orient, ce sont celles d'une modernisation à marche forcée, poussée par des révolutions militaro-populistes. Les réformes agraires sont un point central de cette politique des années 1950-1960, sur fond d'idéal de redistribution des richesses et de réduction des inégalités.

Les réformes agraires, symboles d'une politique ?

Sans surprise, c'est à la grande propriété, jusque là la norme, que s'attaquent ces réformes à visée sociale. Sans surprise aussi parce que les révolutions viennent d'hommes issus de milieux modestes. L'un des *leitmotiv*, c'est aussi de donner la terre à celui qui la cultive, tout du moins qui la pratique, plutôt que de la laisser aux mains de rentiers urbains. Réduire la grande propriété, mais comment ? Une surface maximale pour les propriétés privées est établie : en Égypte, ce plafond est fixé en 1952 à 84 ha par personne, avec en complément un maximum de 42 ha supplémentaire par enfant. Même chose en Syrie (80 ha + 10 ha par enfant, ramené à 55 ha en 1963) et en Iran. Les terres ainsi récupérées sont remises en priorité à des paysans. Le discours politique est celui d'une révolution des normes hiérarchiques : le gouvernement de Nasser crée même en 1966 un « Haut Comité pour la liquidation du féodalisme ». Dans cette même optique, les droits des paysans sur la terre sont sans cesse réaffirmés et renforcés. Les contrats de baux sont désormais écrits (la majorité des contrats étaient oraux, ce qui est un problème lors de conflits d'usage).

Deux particularités de la période. Dans le cas égyptien, ce mouvement de réformes agraires se fait dans le cadre d'une lutte contre l'impérialisme britannique. L'idée sous-jacente, c'est aussi de mettre fin à la domination étrangère sur la terre. Le démantèlement des grandes propriétés, c'est dans bien des cas une forme d'expropriation des colons britanniques. Dans le cas syrien, le processus de réformes se radicalise après 1963. Des fermes d'État sont créées, des grands travaux d'irrigation sont lancés. Surtout, la réforme agraire devient un formidable appui pour le régime politique baasiste dans l'établissement de son pouvoir. Le parti a construit la paysannerie comme une véritable classe sociale, et en a fait une assise fidèle et durable dans le monde rural.

Une révolution réussie ?

Si l'on considère le démantèlement de la grande propriété, les politiques ont réussi. En Syrie, la loi du 27 septembre 1958 officialisant la dépossession des grands propriétaires a concerné 3247 propriétaires, pour près de 1 200 000 ha cultivés. Le décret de 1963 renforce cela en touchant près de 1400 propriétaires de plus. En Égypte, près de 16% des terres cultivées sont réquisitionnées (20% en Syrie). En ce qui concerne la redistribution des terres, la situation est plus complexe. Les grands propriétaires citadins, ceux visés par ces lois, ont globalement réussi à conserver une bonne partie de leur patrimoine économique en se reconvertissant dans

d'autres secteurs. En Iran, la redistribution dans l'économie agricole ne profite qu'à une riche minorité de riches fermiers. En Syrie, les inégalités demeurent fortes : les propriétaires de moins de 10 ha représentent 75% des propriétaires, mais ne possèdent que 23,5 % de la surface cultivée totale.

Les réformes agraires à l'origine d'une mutation sociale profonde ? Les réformes agraires, notamment en Syrie et en Egypte, ont fait de la paysannerie une force politique. En Syrie et en Iraq, l'élite politique traditionnelle est rapidement remplacée par des gens qui affirment leur attachement au monde rural, ainsi Hafez el-Assad qui revendique, en mars 1980, sa nature paysanne.

Les réformes agraires à l'origine d'une mutation économique (agricole) profonde ? Les mesures phares concernent l'irrigation. Les années 1950 à 1970 sont celles de la construction de grands barrages, ainsi le barrage précurseur d'Assouan en Egypte. Ces projets permettent l'ouverture de nouveaux espaces à la culture agricole et le contrôle des crues, qui pouvaient avoir des effets dévastateurs. Un autre aspect, c'est celui de l'injection de fonds dans les campagnes, qui permet la mécanisation et l'amélioration des techniques d'exploitation. La multiplication des banques et crédits agricoles joue de la politique de sortie de dépendance des grands propriétaires et de redistribution des richesses : l'État intervient pour permettre au paysan d'échapper au prêteur à taux usuraire qui le maintenait jusque là sous sa domination.

D'après Mehdi Sakatni, « Les mondes ruraux », dans Leyla Dakhli (dir.), *Le Moyen-Orient. Fin XIXe-XXe siècle*, Paris, Points, 2016, p. 231-268.

La Révolution blanche a le « défaut » de taquiner l'occiput des plus conservateurs, depuis les grands propriétaires fonciers jusqu'aux chefs tribaux, en passant par le clergé. Elle a aussi pour conséquence de provoquer un exode rural. Un religieux peu connu, Rouhollah Khomeyni*, se distingue par son opposition en bloc à la Révolution blanche. Il commence à exciter les gens depuis les *madrassa*-s, et finit par prononcer un sermon véhément contre la corruption du régime et ses liens (présumés) avec Israël. Il est arrêté le 5 juin 1963, ce qui provoque des heurts violents à Téhéran et dans d'autres villes du pays. Ces émeutes sont la première émanation des religieux comme vecteurs de l'opposition politique du règne de Muhammad-Reza Chah, ce qui était monnaie courante à la fin du XIXe siècle (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 280). Khomeyni est libéré en août 1963 en promettant de ne plus intervenir en politique. Évidemment, dès octobre 1963, Khomeyni appelle publiquement au boycott des élections législatives, ce qui lui vaut un nouveau tour en prison. **Depuis sa prison, il diffuse un discours où il accuse le Chah d'être le « chien » des Américains** : c'est ce discours qui lui vaut un exil en Turquie. Quelques mois plus tard il s'installe à Najaf, ville sainte chiite en Iraq (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 282).

Avec la Révolution blanche, le Chah se prive progressivement des appuis traditionnels de la monarchie en Iran. Ses choix politiques permettent l'émergence d'une classe moyenne, qui lui est fidèle jusqu'à ce qu'elle se mette à vouloir rentrer en politique, ce qui est impossible dans un tel régime. Au cours des années 1960, les opposants nationalistes, islamistes et marxistes continuent leurs activités. Certains se mettent à réaliser des opérations de guérilla, réprimée par la police politique (369 guérilleros exécutées en vingt ans). La scène politique officielle est marquée par un bipartisme de façade, mais les chefs de partis sont des amis intimes du Chah, Manoutchehr Eqbal* et Asadollah Alam*. En 1963, un nouveau parti, *Iran-e Novin* (Iran nouveau), rassemblant surtout des technocrates, est fondé, et son fondateur devient Premier ministre (1963) (Djalili et Kellner 2010, p. 70-71).

La Péninsule arabique entre affirmation saoudienne et indépendances littorales

La Péninsule arabique est d'abord marquée par l'ascension et la constitution d'un État qui occupe la plus grande partie de son territoire : **l'Arabie saoudite, entité politique monarchique toujours en place aujourd'hui, est officiellement constituée le 21 septembre 1932.** C'est **Ibn Sa'ud Abd al-Aziz III*** qui en prend la tête, après avoir largement réprimé la révolte des *Ikhwan* qui refusaient l'idée d'un État limité à des frontières reconnues internationalement (cf. supra). Officiellement, le royaume n'a pas de constitution écrite : ses dirigeants s'inspirent du Coran et de la sunna pour gouverner. Ce gouvernement islamique se fait sur la base extrêmement rigoriste du wahhâbisme*. Il n'y a pas d'assemblée élue, de partis politiques organisés ou de syndicats, et le roi dispose de pouvoirs extrêmement larges. En pratique, des groupes et des personnages influents existent, notamment le descendant d'Abd al-Wahhab (fondateur du wahhâbisme au XVIIIe siècle), les chefs de tribus ralliées, certains fils et certaines épouses d'Abd al-Aziz III également. Au fil du temps, le pouvoir se partage de fait entre l'ensemble de ces acteurs politiques et auliques. C'est à la fin du règne d'Abd al-Aziz qu'est prévue cette diffusion progressive du pouvoir : le roi instaure un Conseil des ministres quelques semaines avant sa mort. La construction des institutions saoudiennes s'accélère par la suite et va de pair avec l'association au pouvoir des treize différentes branches de la famille (Universalis).



assurée par Londres. Les Britanniques servent de garde-fous contre les visées expansionnistes de l'Arabie Saoudite, de l'Iran ou de l'Iraq (Cloarec et Laurens 2003, p. 108-109).

Économiquement, la période post-Seconde Guerre mondiale est marquée par l'arrivée des premiers gros revenus pétroliers, multipliés par trois entre 1945 et 1946 (et par dix entre 1946 et 1950, voir tableau récapitulatif chez Cloarec et Laurens 2003, p. 109). En 1950, le Moyen-Orient représente

17% de la production mondiale de pétrole. **Grâce à ces revenus considérables, les économies de la péninsule peuvent se moderniser rapidement par des plans de développement.** Les États pétroliers du Golfe sortent rapidement de la crise économique qui a frappé la pèche à la perle dans les années 1930, notamment le Koweït et Bahreïn. L'économie du pétrole passe comme ailleurs par le biais de compagnies, d'abord sous influence étatique, puis, de plus en plus, privées et indépendantes. **Un système de redistribution des revenus du pétrole aux États du Golfe concernés se met rapidement en place : 50% vont aux compagnies, 50% aux États.** Les compagnies pétrolières acceptent également de payer des impôts aux États producteurs. Les pays de la Péninsule arabe profitent, au début des années 1950, de la nationalisation du pétrole en Iran : beaucoup de compagnies décident d'augmenter leur production dans le Golfe (Cloarec et Laurens 2003, p. 109).

Comme dans le reste des États arabes du Moyen-Orient, la première guerre israélo-arabe constitue un tournant dans l'évolution politique des États arabes indépendants. Au régime des notables, accusé de collusion avec Israël, succède peu à peu un nouveau régime fondé sur le pouvoir des militaires et s'appuyant sur une classe moyenne de plus en plus nombreuse et politisée.

Le Moyen-Orient à la veille de la guerre des Six Jours

À la veille de la guerre des Six Jours, le fait qui apparaît le plus marquant est la division politique de l'Orient arabe. La tentation hégémonique de Nasser est d'abord combattue par les régimes monarchiques d'Iraq et de Jordanie, puis par l'Arabie saoudite, chef de file des pays conservateurs proches de l'Occident. **Le nassérisme progresse en revanche dans les opinions publiques arabes et devient une force politique en Iraq, en Syrie, en Jordanie, ainsi que chez les Palestiniens.** La division des Arabes s'accroît avec l'échec de la RAU et la désunion entre nassérisme et ba'athisme. Tous ces jeux politiques s'appuient sur le contexte de guerre froide : les pays du Moyen-Orient n'hésitent pas à jouer à qui est le plus offrant entre États-Unis et URSS. Les alliances politiques vont et viennent au fil des opportunités politiques (Cloarec et Laurens 2003, p. 135).

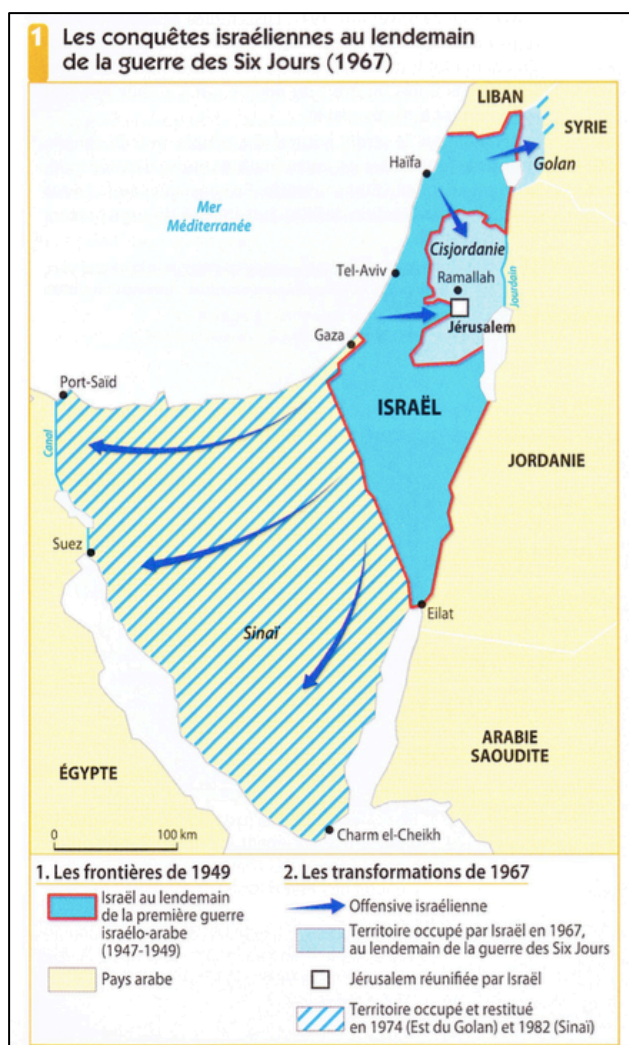
Guerra et paix au Moyen-Orient (1967-1980)

Une guerre universelle et perpétuelle ?

La Guerre des Six Jours (5-10 juin 1967)

Le 5 juin 1967, l'aviation israélienne bombarde les aéroports égyptiens, détruisant l'aviation du pays en quelques minutes. En même temps, l'armée israélienne envahit le Sinaï. Les forces égyptiennes n'ont pas le temps de réagir : elles se replient sur le canal de Suez. L'effondrement égyptien est total le 7 juin : le 8, les Israéliens atteignent le canal de Suez. En quelques jours, 10 000 soldats égyptiens ont trouvé la mort et leur matériel militaire est dans sa plus grande part détruit. Le 9 juin, Nasser démissionne : tout le pays descend dans la rue pour demander le retour sur cette décision. Il revient et démet de ses fonctions le chef de l'état-major égyptien, le maréchal Amer (Cloarec et Laurens 2003, p. 138).

En parallèle de ce front du Sinaï, la Jordanie intervient pour aider les troupes égyptiennes, dès le



premier jour. **Seulement, l'aviation jordanienne subit le même sort que les avions égyptiens.** Pour Hussein, roi de Jordanie, cette intervention est surtout un symbole : il s'agit de sauver son propre pays plus que l'Égypte. Les combats terrestres avec Israël commencent le 5 juin. L'offensive israélienne se concentre sur Jérusalem et le nord de la Cisjordanie. Le 6 juin, Hussein ordonne le repli de son armée à l'est du Jourdain. **Les forces israéliennes occupent Jérusalem-est et l'ensemble de la Cisjordanie le lendemain.** La Jordanie laisse 6 000 morts et 30 000 blessés (pour une armée de 50 000 hommes), contre 300 morts et 1 400 blessés du côté israélien (Cloarec et Laurens 2003, p. 140).

Un troisième front doit être pris en compte : le Golan. L'aviation israélienne attaque les installations syriennes le même jour, de la même manière, avec les mêmes conséquences. Les aéroports irakiens sont bombardés le lendemain. **La conquête du plateau du Golan, à l'est de la Galilée, est entamée le 9 juin : la résistance syrienne s'effondre le lendemain, l'armée se replie sur Damas.** La conquête du Golan vise alors à

opérer une transformation géopolitique de la zone, en favorisant les populations druzes du plateau et en les reliant aux Druzes installés en Israël. 120 000 Syriens sont expulsés ou fuient le Golan dans les six mois qui suivent. Seuls 7 000 Druzes sont autorisés à y rester. Le Golan est aussi un des plus grands réservoirs naturels d'eau de la région, d'où l'importance de sa maîtrise (Cloarec et Laurens 2003, p. 140).

La guerre des Six Jours invite à se poser deux questions. **D'abord, pourquoi cette invasion si soudaine, unilatérale et en apparence impossible à arrêter ?** En gros, comment l'État d'Israël en vient à cette action militaire si violente ? Ensuite, **quelles conséquences de cette guerre des Six**

Jours ? La très courte durée du conflit en lui-même doit être mise en parallèle avec ses conséquences énormes, tant géopolitiques qu'au sein même des États concernés. Ce sont ces deux problématiques qui fondent cette sous-partie.

La guerre des Six Jours est en fait l'aboutissement d'une période d'escalade des tensions entre les pays arabes et l'État d'Israël. Ces tensions sont à la fois internes au Moyen-Orient et résultat de l'intrusion géopolitique des puissances occidentales, notamment les États-Unis et l'URSS. Depuis l'automne 1962, les États-Unis livrent des armes de façon régulière à Israël, politique qui, de plus, a tendance à s'intensifier sous la présidence Johnson (1963-1969). Sur la scène internationale, ce soutien à Israël passe par une cessation des liens, notamment humanitaires, avec l'Égypte, qui se rapproche davantage encore du bloc soviétique. Ce changement géopolitique, plus ou moins décidé par les États-Unis puisqu'ils ne font que suivre l'évolution politique de la région, a pour conséquence de favoriser, au moins sur le papier, une puissance par rapport à l'autre (Cloarec et Laurens 2003, p. 132-133).

Du côté syrien, les bouleversements politiques des années 1960 (cf. supra) se font dans un fond de **nationalisme arabe** et d'**anti-impérialisme**. Dans le discours néo-ba'thiste, la lutte contre Israël prend place de manière légitime dans ces deux combats. La Syrie propose d'armer les populations et de leur offrir un entraînement militaire : la libération de la Palestine doit passer par un engagement total. La radicalisation du discours en Syrie inquiète Israël, qui multiplie les opérations de représailles face aux « commandos » palestiniens. Au début de l'année 1967, la Syrie bombarde les implantations israéliennes les plus proches de la frontière. Le 7 avril 1967, Israël lance un raid dans la région du lac de Tibériade, principalement contre l'aviation syrienne, prétextant une sorte d'action militaire d'anticipation. Nasser entre en jeu au moment où il ordonne, en mai, que son armée prenne place dans le Sinaï : elle sera plus proche pour défendre la Syrie. Nasser demande également le retrait des forces onusiennes de Gaza et du golfe d'Akaba (ce qui est fait le 17 mai), ferme le détroit de Tiran à la navigation israélienne. L'idée n'est pas de lancer le combat (Nasser sait qu'il ne peut pas gagner) mais de faire pression pour amener à la négociation. Sauf que **pour Israël, la fermeture du détroit de Tiran, c'est-à-dire de ses accès à la mer Rouge, constitue un *casus belli***.

Les États arabes renouvellent leurs alliances militaires en mai 1967, comme si la guerre devenait inévitable. Israël panique. Eshkol est pressé par son état-major pour entamer des combats. Ben Gourion, Shimon Pérès et Moshe Dayan approuvent la solution militaire. Le 1^{er} juin, un gouvernement d'union nationale est formé, la droite israélienne entre dans le gouvernement. La solution militaire est adoptée avec le soutien américain : les combats sont imminents. **La guerre des Six Jours est donc le résultat d'une escalade politique, du jeu des alliances entre les pays arabes, des tensions issues de l'intrusion des États-Unis, et, finalement, du manque total de communication entre Israël et les pays arabes** (Cloarec et Laurens 2003, p. 134).

La question des conséquences de la guerre des Six Jours est peut-être un peu plus complexe, et sûrement un peu plus importante dans le cadre de la question au programme. **Géopolitiquement, Israël affirme une puissance militaire insoupçonnée**, une rapidité d'action digne de l'Allemagne nazie et un contrôle impressionnant des différents fronts. La différence de morts entre les deux camps est à ce titre saisissante. Ensuite, **Israël lance de manière officielle une politique annexionniste : son obsession diplomatique, c'est le tracé des frontières**. En Égypte, Nasser comprend la faiblesse de sa position. Il n'ose même pas aller lui-même aux négociations, chargeant l'URSS de représenter l'Égypte dans les négociations de cessez-le-feu. Le gel de la frontière sur le canal de Suez est, dès l'été 1967, surveillé par les casques bleus. Au sommet de Khartoum (août 1967), **les ministres des affaires étrangères arabes réaffirme l'union militaire des nations arabes et l'intransigeance face à Israël** : pas de reconnaissance des frontières ni de négociations avec Israël. En septembre 1967, la question est portée

devant les Nations Unies, qui répondent avec la résolution 242, qui demande le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés pendant la guerre, la cessation de toutes les actions de guerre par chacun des États de la région. L'ONU affirme alors la nécessité de garantir la liberté de circulation sur les voies d'eau internationales de la région ; de réaliser un juste règlement de la question des réfugiés ; de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région (Résolution 242 de l'ONU, acceptée à l'unanimité le 22 novembre 1967). L'autre question qui renait de la guerre des Six Jours, c'est celle des réfugiés palestiniens et de la résistance palestinienne (cf. infra).

La guerre du Kippour (1973)

Le 6 octobre 1973, les armées syrienne et égyptienne attaquent Israël sur deux fronts différents. Les Égyptiens franchissent le canal et attaquent dans le Sinaï sur la ligne de défense israélienne Bar Lev. Plusieurs postes fortifiés israéliens sont pris. Des commandos parachutistes égyptiens réussissent à couper les voies de communication israéliennes de l'intérieur. L'Égypte, qui a appris de ses erreurs, repousse l'aviation israélienne avec des batteries anti-aériennes. Une ligne de défense est établie sur la rive est du canal. Sur le Golan, au même moment, l'armée syrienne force le passage. Le 7 octobre l'armée israélienne semble au bord de la débâcle. Mais l'aviation israélienne réussit, en quelques jours, à repousser les Syriens sur la frontière initiale (13 octobre). Les Syriens se placent alors dans une position de défense, qu'ils ne quitteront plus. Après ces premiers combats, l'armée israélienne est affaiblie, et Tel Aviv fait appel à Washington pour obtenir de nouvelles armes et de nouveaux blindés. Un pont aérien est effectif dès le 14 octobre. Les Israéliens, forts de ce nouveau potentiel militaire, lancent une contre-offensive dans le Sinaï et traversent le canal (Cloarec et Laurens 2003, p. 154). Malgré une nouvelle résolution de l'ONU obligeant l'ensemble des belligérants à reprendre leurs positions du 5 octobre, Israël continue ses offensives contre l'armée égyptienne.

En parallèle, la guerre du Kippour fait l'objet d'une nouvelle utilisation de l'arme politique pétrolière (cf. infra). Le 17 octobre, les représentants des pays arabes pétroliers décident une réduction mensuelle de 5% de la production annuelle de pétrole jusqu'à évacuation des territoires occupés et reconnaissance des droits des Palestiniens. Un embargo est décidé sur les exportations de pétrole à destination des États-Unis. Le prix du baril passe de 3 à 18 \$ en quelques semaines. Fin décembre, il est fixé par les membres de l'OPEP à 11,65 \$. Évidemment, cette hausse profite aux pays producteurs. Cette augmentation des prix du pétrole (premier « choc-pétrolier ») est une conséquence directe de la guerre du Kippour (Cloarec et Laurens 2003, p. 155-156).

En novembre 1973, l'accord du « kilomètre-101 » est accepté entre Israël et l'Égypte, permettant d'initier un désengagement du conflit. L'accord est signé en janvier 1974. Les Israéliens se retirent du canal et s'implantent sur une ligne à vingt kilomètres de là. La zone tampon ainsi créée est occupée par une force tiers. Dans le Golan, les Israéliens se retirent un peu au-delà de la frontière de juin 1967. Sur la question palestinienne, les Israéliens refusent toute idée de représentativité, encore plus d'un retrait en Cisjordanie au profit de la Jordanie. Faute d'accord, une sorte de *statu quo* est instauré. Il faut attendre 1975 et les accord Sinaï II pour voir la situation se détendre autour de Suez (le canal rouvre à la circulation le 5 juin 1975). Les États-Unis, véritables arbitres du Moyen-Orient à cette époque, continuent le processus de paix vers la signature des accords de Camp David, officiellement signés le 26 mars 1979 à Washington (Cloarec et Laurens 2003, p. 159).

Le Liban en guerre

En 1967, le Liban n'intervient pas dans la guerre des Six Jours parce que des divergences politiques l'animent. Les sunnites ont demandé l'intervention, mais les maronites l'ont refusé. Cette scission entre chrétiens et musulmans devient un enjeu politique majeur. La question palestinienne embrase progressivement le pays. Des représentants palestiniens s'établissent à Beyrouth, qui devient une sorte de

capitale du terrorisme palestinien (surtout après 1970). Évidemment, Israël n'aime pas beaucoup cet état de fait, et multiplie les actions de représailles. Dans le sud du Liban, une escalade de la violence s'installe. En novembre 1969, à l'occasion d'une réunion de médiation au Caire, le Liban accepte la présence armée dans les camps palestiniens et autorise les opérations de guérilla dans le sud : la position politique des palestiniens est renforcée (Cloarec et Laurens 2003, p. 149). Les Palestiniens, de plus en plus libres, agissent ouvertement dans le sud du pays. À partir de 1972, Israël engage une politique d'assassinats des responsables palestiniens au Liban (cf. infra).

Politiquement, les années 1970 sont marquées au Liban par une « floraison » des mouvements politiques. Toutes les tendances politiques du monde arabe y sont représentées : c'est-à-dire que l'ensemble du panel des tensions possibles au Liban. C'est bien de causes internes que naît la guerre civile libanaise. **Les bouleversements politiques rejoignent les déstabilisations démographiques et sociales.** L'exode rural engendre le gonflement des agglomérations côtières, phénomène amplifié encore à Beyrouth. Les habitants de la Montagne, chrétiens pour la majorité, ne se mêlent pas particulièrement au tissu maronite, druze et chi'ite des agglomérations de l'ouest. Parallèlement, l'émigration chrétienne vers les pays du monde occidental se fait au profit des populations sunnites, en croissance démographique dans les années qui nous intéressent ici. Les musulmans deviennent plus nombreux probablement dans les années 1970 : ils souhaitent alors un remodelage de la représentation politique, qui tiendrait compte de cette nouvelle donne démographique. **Le mouvement politique musulman se fédère sous l'action de Kamal Joumblatt***, qui revendique une abolition du confessionnalisme politique et s'allie aux Palestiniens. Sauf que l'État est alors incapable de transcender, ou de se surimposer, à ces clivages (Cloarec et Laurens 2003, p. 149).

Le 13 avril 1975, dans une banlieue chrétienne de Beyrouth, Phalangistes (chrétiens) et Palestiniens s'affrontent violemment pendant trois jours. Des milices musulmanes rejoignent le camp palestinien. Le 24 mai, Beyrouth se sépare en deux, entre Front libanais (chrétien) et Mouvement national (musulman). Le président de la République du Liban propose un gouvernement d'union nationale, appelant un sunnite à la présidence du Conseil. Mais rien n'y fait, et les violences s'étendent à tout le pays durant l'été. En novembre, les camps bougent dans Beyrouth, aboutissant à des massacres confessionnels (« samedi noir » du 6 décembre 1975). Rapidement, les milices s'arrogent l'effectivité du pouvoir politique (Dakhli 2015, p. 70).

Tableau 1. La composition confessionnelle du Liban d'après le recensement de 1932 et les estimations en 1984

Confession	1932	1932	1984	1984
	Population	%	Population	%
Chiïtes	154 208	19,6	1 100 000	30,8
Sunnites	175 925	22,4	750 000	21
Druzes	53 047	6,8	200 000	5,6 ¹
Musulmans	383 180	48,8	2 050 000	57,3
Maronites	226 378	28,8	900 000	25,2
Grecs orthodoxes	76 522	9,7	250 000	7
Grecs catholiques	45 999	5,9	150 000	4,2
Arméniens orthodoxes	25 462	3,2		
Arméniens catholiques	5 694	0,7		
Arméniens			175 000	4,9
Syriaques orthodoxes	2 574	0,3		
Syriaques catholiques	2 675	0,3		
Autres Églises locales	528	0,1		
Protestants	6 712	0,9		
Autres chrétiens			50 000	1,4
Chrétiens	392 544	50	1 525 000	42,7
Juifs	3 518	0,4	–	
Autres	6 301	0,8	–	
Population totale	785 543	100	3 575 000	100

Depuis la Syrie, la situation libanaise appelle à l'interventionnisme. Une déstabilisation du Liban signifie une facilité d'accès accrue pour Israël. **La Syrie tente alors d'accroître son contrôle sur le pays. Le 19 janvier 1976, des forces syriennes entrent au Liban.** Assad* propose officiellement sa médiation et avance un programme de réforme, le « document constitutionnel » : l'idée est de retrouver le pacte national de 1943 (cf. supra). Les chefs chrétiens acceptent un premier texte issu de cette médiation, mais les forces de Joumblatt refusent. Après l'échec des négociations, la reprise des combats et l'élection fantoche d'Elías Sarkis* à la tête de l'État (mai 1976), le 31 mai 1976, plusieurs milliers de soldats débarquent au Liban et réussissent peu à peu à faire reculer les forces palestiniennes et progressistes. Des massacres ont lieu, faisant office de répression. Un cessez-le-feu est instauré en octobre, laissant le pays détruit dans une situation de paix relative (Cloarec et Laurens 2003, p. 151).

Vers une guerre irano-irakienne (1968-1980)

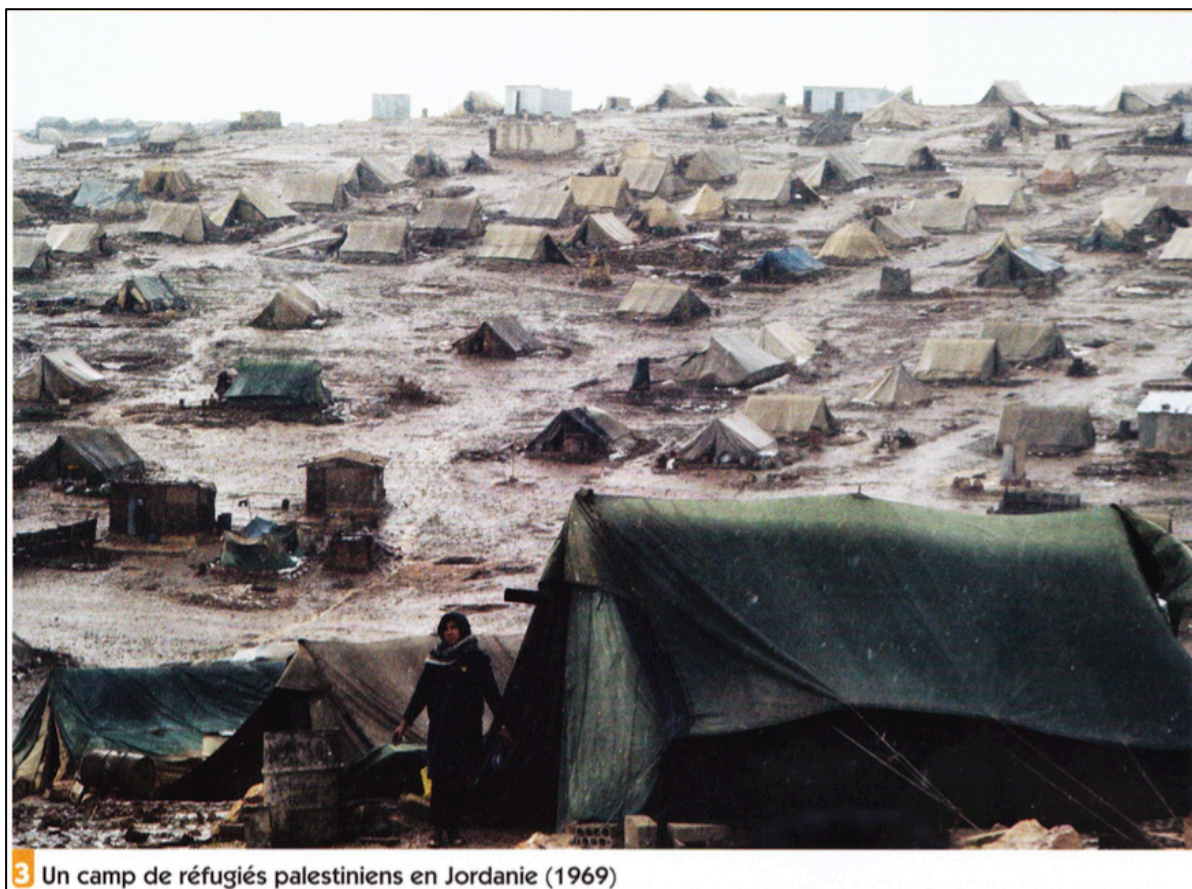
Après l'annonce du retrait britannique de la Péninsule arabique en 1968 (cf. infra), l'Iran développe un discours expansionniste, revendiquant l'île de Bahreïn et une prééminence sur les affaires économiques de l'ensemble des pays du Golfe. Ces pays font appel à l'Arabie saoudite, seule puissance capable de les protéger. En Iraq, Saddam Hussein s'inquiète aussi de cette question de l'éventuelle expansion iranienne au sud, et tente de déstabiliser le régime du Chah en finançant l'opposition (celle de Khomeini, cf. infra). S'instaure à partir de 1971 une sorte de guerre froide dans le Golfe entre l'Iraq et l'Iran. L'Iran profite du retrait britannique pour s'octroyer le contrôle du détroit d'Ormuz, intervient également à Oman pour combattre une rébellion marxiste soutenue par l'Iraq. Cette guerre du Dhofar* dure jusque 1976, se soldant par la victoire iranienne. En même temps, l'Iran soutient la révolte kurde en Iraq depuis les montagnes du nord du pays. La montée des tensions aboutit à un processus de paix, matérialisé par un accord (accord d'Alger) en 1975 dans lequel les deux parties s'engagent à cesser ce jeu de financement des oppositions de l'autre. Ce *statu quo* est maintenu jusqu'à la fin des années 1970 (Cloarec et Laurens 2003, p. 147-148).

La question palestinienne (1967-1980)

L'occupation israélienne des territoires cisjordanien après la guerre des Six Jours bouleverse la situation de plus d'un million de personnes. La Cisjordanie et Gaza sont alors peuplés d'un peu plus d'un million d'Arabes, dont la moitié sont déjà des réfugiés de 1948. L'exode de la population vers la Jordanie se chiffre à environ 200 000 personnes (cf. photo). Le nombre total de réfugiés est encore supérieur à celui de 1948 (1,3 millions contre 960 000). En clair, la guerre des Six Jours accentue encore le problème des réfugiés palestiniens, et rajoute une nouvelle question, celle des territoires occupés avec encore des fortes populations palestiniennes.

Au début, la politique israélienne dans les territoires occupés est relativement libérale : les familles séparées par l'exode de 1967 sont réunies, **la circulation des personnes et des marchandises est autorisée** de part et d'autre du Jourdain. La gestion des affaires de la Cisjordanie se fait conjointement avec la Jordanie. D'un point de vue militaire, les territoires occupés sont perçus par Israël comme des zones tampons. Mais le fait même de l'occupation unilatérale, malgré les dispositions de la résolution 242, demeure. En parallèle, **la résistance palestinienne se durcit : les Palestiniens veulent créer un mouvement populaire, une guerre de guérilla comme en Algérie.** C'est là que la politique d'Israël se durcit, avec arrestations, couvre-feux, destructions d'habitations. **Deux pôles de la résistance palestinienne se lancent : à Gaza et en Cisjordanie.** En Cisjordanie, c'est le *Fath*, c'est-à-dire l'aile droite du mouvement palestinien. À Gaza domine le Front Populaire de Libération de Palestine (FPLP), aile gauche du mouvement, plus organisée et plus radicale. Jusque 1971, les attentats contre les Israéliens se multiplient. Les mouvements de résistance recrutent dans les camps des pays voisins, jouant sur la

solidarité à la cause. Le 21 mars 1968, l'armée israélienne attaque le camp de Karamé, base stratégique du *Fath**, mais l'attaque est repoussée, ce qui renforce la popularité du FPLP.



3 Un camp de réfugiés palestiniens en Jordanie (1969)

En parallèle, l'OLP originelle est dissoute, discréditée par la défaite de 1967. En 1968, les organisations de résistance précitées entrent dans l'OLP et détiennent la majorité au Conseil National Palestinien. **Une sorte de démocratie palestinienne s'instaure. L'objectif principal est la dénonciation du sionisme et le combat contre l'expansionnisme israélien.** Le mouvement palestinien se développe davantage encore en février 1969 avec la présidence de Yasser Arafat*. Une administration, un système de santé, d'enseignement, de finances... sont créés. En quelque sorte, l'OLP se transforme en État. Cet État est financé par les palestiniens de la diaspora et les monarchies du Golfe. Quelques principes démocratiques et égalitaires sont affirmés (Cloarec et Laurens 2003, p. 144).

Après la *Naksa*, le discours politique des autorités palestiniennes change. Les Palestiniens agissent de mois en mois dans le cadre d'une lutte panarabe ou d'une universalisation de leur cause au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Leur action est recentrée sur le maintien d'un lien social dans les camps et le développement d'une « résistance » palestinienne. Cette résistance symbolise et représente les forces arabes révolutionnaires, mais elle se met en marge des États : internationalement, on parle de terrorisme (Qumsiyeh 2001 ; Dakhli 2015, p. 64). Cette vision des choses est renforcée par ce qui se passe dans les pays voisins, à savoir l'abandon du nationalisme arabe au profit de régimes à tendance totalitaire et refermés sur eux-mêmes (cf. infra). La question palestinienne se transforme en une sorte de menace pour les autocraties, qui n'ont pas envie de s'en mêler, peut-être de peur qu'Israël ne prenne la mouche. Tout cela mène les Palestiniens dans une espèce de « lutte pour la survie » (Pappe 2004, p. 205).

Après 1967, Ilan Pappé (historien israélien incontournable sur la question) décrit une radicalisation du combat palestinien, des soulèvements populaires, une forme de guérilla dans les camps et un terrorisme international (Pappé 2004, p. 210-215). **Les têtes du combat palestinien à la fin des années 1960 sont Yasser Arafat, Naïf Hawatmeh* et Georges Habache***. Par désaccord politique, ils se scindent et fondent le FPLP et le Front démocratique et populaire de libération de la Palestine (FDPLP), le second sous l'impulsion de Hawatmeh. Les deux organisations commencent à mener des opérations terroristes audacieuses à partir de la Jordanie et du Liban. Le FPLP se démarque en détournant des avions (trois en 1969) pour les faire exploser (sans les passagers) dans le désert jordanien. Le Fatah* lance quant à lui une idéologie de guérilla depuis les camps. Sauf que la monarchie jordanienne, un peu plus solide que la république libanaise, n'aime pas beaucoup l'image dégagee par ces opérations. Après avoir été visé par un attentat le 1^{er} septembre 1970, **le roi Hussein de Jordanie* déclenche une répression sanglante dans les camps : entre 5 000 et 10 000 Palestiniens trouvent la mort au cours de ce « septembre noir »** (Dakhli 2015, p. 66). Après cet épisode, les organisations palestiniennes s'exilent pour s'implanter au Liban (cf. supra).

En parallèle de cette radicalisation politique, la majorité des Palestiniens entament une sorte de période de survie, qui, étonnamment, ne leur est pas nécessairement défavorable d'un point de vue économique. Pour Ilan Pappé encore, la vie sous l'occupation ne se réduit pas à la dichotomie entre un occupant brutal et des occupés opprimés. **« L'envie de se révolter était tempérée par l'espoir de voir son sort individuel s'améliorer et de profiter de nouvelles conditions socio-économiques qui se mirent en place sous l'occupation »** (Pappé 2004, p. 221). En fait, la politique assez libérale d'Israël sur la circulation des biens et des personnes permet aux deux partis de bénéficier économiquement de la situation. D'un côté, l'économie israélienne bénéficie de la main d'œuvre palestinienne dans une période où elle manque justement de main d'œuvre. De l'autre, les Palestiniens, en travaillant du côté israélien, touchent des salaires indéniablement plus élevés qu'ils ne l'auraient fait dans leur propre pays. Économiquement donc, on peut dire que l'occupation a du bon, même si cela n'enlève rien aux conditions de vie extrêmement précaires et à un statut juridique difficile des Palestiniens dans les camps.

Du nationalisme à l'islamisme : les États du Proche-Orient en mutation(s)

L'année 1967, c'est la *Naksa*, la catastrophe. En 1967, la victoire israélienne semble totale et la claquer infligée résonne dans tout le Proche-Orient arabe. La guerre des Six Jours est une sorte de raclée militaire qui pousse vers la sortie les rêves panarabistes de la période précédente (Dakhli 2015, p. 63). Évidemment, la défaite a des conséquences très fortes sur les politiques internes de l'Égypte et de la Syrie, les deux humiliés de juin 1967. L'Iraq, au même moment, connaît lui aussi des soubresauts politiques importants. Alors quelle arabité après juin 1967 ? Quelles sont les conséquences de la débâcle sur les États égyptien, jordanien et syrien ? Quelle est la suite de la période des régimes militaires ? L'Égypte est-elle capable de faire sa transition post-nassérienne ?

L'échec de Nasser et l'islamisation d'Anouar el-Sadate

En Égypte, la défaite pousse Nasser à faire, peut-être pour la première fois, un bilan de son « règne » sur le pays. En mars 1968, il fait son autocritique, et dénonce au sein de l'État l'existence de « centres de pouvoir ». **Il promet de changer ce système politique défaillant**, présente un nouveau programme politique et le soumet à référendum (30 mars 1968). À plus de 99%, les Égyptiens renouvellent leur confiance au *raïï*. Les élections législatives qui suivent donnent pour la première fois une place aux responsables de l'**Union socialiste arabe***. Le gouvernement est remanié, les pouvoirs du chef de l'État sont accrus : l'idée est de lutter efficacement contre la corruption du système étatique (De Gayffier-Bonneville 2016, p. 379).



Seulement, Nasser est gravement malade. À partir de 1968, son état faiblit rapidement, jusqu'à sa mort le 28 septembre 1970. Ses funérailles font l'objet d'immenses manifestations populaires, mais marquent aussi symboliquement la fin de l'arabisme en Égypte : il en était peut-être le dernier représentant. **À la mort de Nasser, Anouar el-Sadate* assure l'intérim jusqu'à être élu à la tête de l'État.** Il prône rapidement l'instauration d'un régime fondé sur la loi, dénonçant sans le dire le système nassérien. Sadate entre en conflit avec l'armée en souhaitant prolonger le cessez-le-feu avec Israël. Un putsch est tenté, mais Sadate le déjoue (printemps 1971). En septembre 1971, un symbole est enlevé avec la fin de l'utilisation de l'appellation RAU pour « Égypte ». Toujours **en septembre 1971, une nouvelle constitution est proclamée, réaffirmant la place de l'Islam dans le régime, comme religion d'État et source de législation** (Cloarec et Laurens 2003, p. 145).

C'est d'un point de vue économique que la fin du nassérisme est la plus frappante. **Les premières années de Sadate sont celles de l'*infitah*, littéralement de l'ouverture.** Les Soviétiques sont priés de se retirer du pays au cours de l'année 1972. L'Égypte se rapproche des États-Unis après la guerre du Kippour, mais aussi des pays du Golfe et de l'Iraq, dont elle bénéficie des aides financières (investissement des pétrodollars). La réouverture du canal de Suez et le tourisme apportent de nouvelles ressources. La croissance économique redémarre : 7% en moyenne de 1972 à 1986. Cette croissance cependant se fait sur un creusement des inégalités sociales, au profit des grands centres urbains. La croissance démographique reprend dans les zones les moins favorisées, déstabilisant encore un peu plus la situation dans le pays.

Haféç el-Assad

En Syrie, c'est le Ba'thisme qui sort grand perdant de la guerre des Six Jours, mais pas pour longtemps. **Haféç el-Assad* se fait le porte-parole de cette contestation.** Ministre de la Défense, il place ses pions un peu partout dans la hiérarchie militaire, et commence à éliminer ses adversaires politiques. **Le 13 novembre 1970, il s'empare de force du pouvoir, réprime, épure, puis commence une politique de libéralisation du régime.** Le 22 février 1971, il prend officiellement les pouvoirs présidentiels, décision approuvée par un plébiscite le 12 mars (où il emporte 99% des suffrages) (Cloarec et Laurens 2003, p. 147). **Les premières années du gouvernement d'Haféç el-Assad sont marquées par la constitution d'un Front national progressiste regroupant arabistes, communistes et indépendants.** Toute réelle opposition est opprimée. Sur le plan de la politique extérieure, Assad se rapproche de l'URSS, sans réellement l'officialiser par un traité. Sur le plan régional, l'isolement de la Syrie est abandonné au profit d'un nouveau rapprochement avec l'Égypte (avec un nouveau projet de fédération). Seul point d'intransigeance, le conflit israélo-arabe : Israël reste l'ennemi du Moyen-Orient. À l'intérieur, la politique des nationalisations est abandonnée, et le retour d'une réelle diplomatie permet de faire des économies (la guerre coûte trop cher) : l'idée est de permettre le développement de l'économie syrienne (Universalis).

En 1972, un nouveau gouvernement est formé autour de Mahmoud al-Ayoubi* (Assad reste président). Une Constitution permanente est votée en janvier 1973 et des élections ont lieu en mai, attribuant 124 sièges sur 186 aux candidats du Front national. Les élections suivantes, en août 1977, confirment les positions du Front, qui détient alors 159 sièges sur 195. Au sein de cette coalition, c'est le Ba'th qui domine. **Parti d'encadrement des masses plutôt que parti de masse, le Ba'th, dirigé par un Commandement national (panarabe) et un Commandement régional (syrien), n'a pas des assises aussi sûres que ses dirigeants le prétendent.** Cela est dû en partie aux luttes de clans qui, de tout temps, ont divisé sa direction. En outre, le courant rival, installé à Bagdad et qui a récupéré certains des chefs (syriens) du parti, entretient de l'extérieur une tension dont les complots, attentats ou assassinats de personnalités sont, selon les périodes de tension entre les deux capitales, les manifestations visibles (Universalis). **Dans ce système politique, l'armée est omniprésente et privilégiée. Elle est de toute façon déployée à travers tout le pays, et complétée par les Milices de défense, fortes de 30 000 hommes et placées sous le commandement du frère de Hafez al-Assad.**

Les années 1970 sont marquées en Syrie par un déséquilibre de représentativité politique. En effet, le président al-Assad, ses proches et de nombreux fonctionnaires sont Alaouites. Or, les Alaouites ne représentent que 12% de la population syrienne, contre 82% de sunnites. Les minorités druzes et chrétiennes voient aussi en ce monopole une sorte de spoliation. L'intervention au Liban est comprise dans ce cadre comme émanant d'un pouvoir uniquement soucieux de préserver les privilèges d'une minorité établie dans une forteresse soigneusement défendue. **Un regain de ferveur islamique** (l'islam n'est pas religion d'État), perceptible depuis 1976, et dont les Frères musulmans sont les principaux artisans (massacre d'Alep, le 16 juin 1979, et émeutes de Lattaquié des 30 et 31 août 1979), et l'opposition laïque (l'Union socialiste arabe d'abord), à l'audience populaire limitée mais présente dans les milieux intellectuels, dénoncent le « pouvoir alaouite, militaire et ba'thiste ». La formation, en mars 1978, d'un nouveau gouvernement dirigé par un sunnite, Mohammed Ali al-Halabi*, peu différent du précédent, est à cet égard sans signification particulière. Reconduit en février 1978 pour un autre mandat de sept ans (99% des voix), Assad doit prendre en considération une contestation qui gagne même, au début de 1979, quelques cadres de l'armée, sans pour autant que le régime paraisse sérieusement menacé (Universalis). Cette nouvelle évolution politique amène, dès l'année 1980, à une période de crises, à des répressions sévères envers les Frères musulmans en Syrie, menées d'une main de fer par al-Assad.

L'Iraq, le pétrole et la guerre

L'Iraq, bien qu'extérieur au conflit de 1967, est marqué par la défaite arabe, qui entraîne une nouvelle vague de contestation populaire et une radicalisation du régime. **Le 17 juillet 1968, une coalition de militaire et de ba'thisites s'empare du pouvoir et renverse Abd al-Rahman Aref.** Les ba'thistes prennent les rennes du pouvoir, sous la houlette de Saddam Hussein* et Hassan al-Bakr*. **Le régime qui s'instaure est un régime totalitaire destiné à mettre fin à l'instabilité gouvernementale.** Les forces d'opposition sont éliminées et les militaires dominent la vie politique. En Iraq, la radicalisation passe par un renforcement de l'arabisme et un refus catégorique d'accepter de reconnaître la résolution 242 de l'ONU. Le régime conserve les messages arabistes et socialistes. En 1972, un Front national patriotique est créé autour du Ba'th et des communistes, puis un traité d'alliance est signé avec l'URSS. Le 1^{er} juin 1972, Saddam Hussein proclame la nationalisation du pétrole irakien (Cloarec et Laurens 2003, p. 147-148).

Parallèlement, une transformation politique et sociale s'opère avec une reconnaissance partielle des revendications kurdes en Iraq. En effet, **la proclamation de l'autonomie kurde dans le cadre de la République irakienne, le 11 mars 1970, répond en partie aux revendications des Kurdes.** Au début, tout le monde est partagé sur cette décision, qui n'est alors qu'un projet. En mars 1974, le président

Hassan al-Bakr proclame une loi qui établit une région autonome du Kurdistan, divisée en trois provinces avec pour siège Erbil et dotée de deux Conseils, législatif et exécutif. Pour des raisons assez incompréhensibles, les Kurdes n'en veulent pas, et se révoltent. Privés du soutien iranien en 1975 (cf. supra), ils finissent par accepter l'autonomie telle qu'elle leur est offerte.

Économiquement, avec des réserves pétrolières estimées à 4,7 milliards de tonnes pour une production annuelle de 115 millions de tonnes (1978) lui assurant un revenu de 20 milliards de dollars (1979), l'Irak possède des ressources financières nécessaires à son développement. En 1972, le pétrole est nationalisé, accordant à l'Irak une indépendance financière totale. L'agriculture bénéficie la première de cette manne financière. Dès les années 1970, les travaux d'irrigation (régularisation du cours de l'Euphrate), la mécanisation, l'utilisation des engrais et la multiplication des coopératives assurent à cette branche, qui occupe encore la moitié de la population active, un essor remarquable. Ce sont cependant les industries créées autour du pétrole, du gaz et de leurs dérivés qui dominent et domineront pour de longues années encore une économie de type socialiste dans laquelle les secteurs privé et mixte ont leur place (Universalis).

En 1979, avec un bilan qui plait à beaucoup, le président Hassan al-Bakr décide de démissionner, pour raisons de santé. **Saddam Hussein, son second, lui succède logiquement, est élu président de la République.** Il est alors aussi secrétaire général adjoint du commandement national du Ba'th, secrétaire général du commandement régional, et président du CCR (Conseil de commandement de la révolution) : il concentre tous les pouvoirs. Sa prise de pouvoir s'accompagne rapidement d'une purge de son entourage (21 exécutions).

Politiquement, **cette période des années 1967-1980 est marquée, dans tous les pays arabes, par un abandon du nationalisme arabe,** au profit d'une conscience nationale plus intégrée aux frontières intérieures (un égyptien ne se définit plus par son arabité mais par son appartenance à la nation égyptienne). L'arabisme est aussi remis en question au profit d'un islamisme politique, qui tire sa source plus en amont mais connaît un véritable essor au cours des années 1970-1980. En Égypte, cet islamisme politique est assuré par les Frères musulmans, qui renaissent de leur refuge des années nassériennes. En conflit avec les autorités religieuses traditionnelles, le mouvement réclame l'instauration d'une société politique dominée par la loi divine. Depuis l'Arabie saoudite, le wahhabisme commence réellement à se répandre à travers le monde musulman, encouragé depuis les années 1960 par les Etats-Unis, qui trouvent que c'est un excellent moyen de combattre l'arabisme révolutionnaire et le marxisme (Cloarec et Laurens 2003, p. 161). Le wahhabisme n'a pas pour ambition de bouleverser l'ordre social établi, mais recherche la restauration d'un ordre traditionnel, en partie mythique. Ordre institutionnel et officiel en Arabie saoudite depuis sa fondation, il ne se présente pas comme une force d'opposition, bien au contraire. En Iran et en Iraq, sous l'impulsion de Khomeini, se développe un chiisme révolutionnaire, rejetant autant le capitalisme que le communisme pour l'instauration d'une République islamique dans laquelle la loi divine domine intégralement les activités humaines, une sorte de théocratie institutionnelle où l'ensemble des aspects gouvernementaux sont tenus par les religieux.

La Péninsule arabe et ses mutations (1960-1980)

C'est à l'issue de la Seconde Guerre mondiale que les États du Golfe acquièrent une autonomie politique et économique croissante, traduite par la vague des indépendances des années 1960 et par les profondes transformations socio-économiques subies dans les années 1970. L'autonomie acquise par la consolidation des appareils étatiques et l'essor des revenus tirés des hydrocarbures n'empêchent pas le Golfe de participer aux évolutions politiques et sociales du reste du Moyen-Orient. Les conditions de travail des ouvriers donnent par exemple régulièrement lieu à des épisodes de grèves. Ces manifestations tentent rapidement à se concentrer sur la présence et l'influence anglo-saxonne sur l'économie pétrolière.

En 1953, un « Front national » à Dubaï, qui rassemble négociants puis étudiants, proteste contre la tutelle britannique ; en Arabie Saoudite, c'est l'émir Talal, membre de la famille royale, qui incarne l'opposition nationaliste arabe : il est exilé en 1961. Les indépendances des années 1960-1971 se font dans ce contexte contestataire.

Le développement économique des pays du Golfe persique est largement encadré par les États. **Les revenus croissants de l'exploitation pétrolière font des États les principaux acteurs et moteurs de l'économie.** Les années 1950 et 1960 sont celles du développement global des structures, ainsi les infrastructures de santé, d'éducation et de transports, mais aussi les administrations financières et les appareils de police. La création de forces de police permet de recruter une partie de la population bédouine nomade, que l'avènement des transports motorisés et de l'autorité de l'État prive de ressources. **Ce développement administratif et institutionnel accompagne un renforcement constant des régimes politiques autoritaires des pays du Golfe.**

L'explosion du cours des hydrocarbures après 1973 ne fait que précipiter la transformation déjà largement amorcée des sociétés et des paysages du Golfe. La hausse des cours permet aux appareils bureaucratiques de s'agrandir encore, mais cette fois par l'embauche des premiers diplômés du supérieur formés localement. L'intervention de l'État dans le quotidien des habitants est favorisée. Ces transformations sont ultra visibles dans le monde urbain. La croissance annuelle de la population urbaine dans la Péninsule arabique atteint alors 9% (entre 1959 et 1970). La démographie des pays du Golfe est portée par la politique redistributive des États, jusqu'à la diminution de l'indice de fécondité à la fin des années 1970. Riyad passe de 80 000 habitants en 1950 à près de 1,5 million en 1983 (7 500 en 1862). La croissance économique attire aussi une immigration croissante, d'abord originaire des pays arabes (beaucoup d'Égyptiens), les Asiatiques n'arrivant qu'à partir des années 1980. Au Qatar, à la fin des années 1970, 80% de la population du pays est composée d'étrangers.

En 1964, Faysal (1906-1975) monte sur le trône en Arabie Saoudite, après avoir écarté progressivement son prédécesseur, Sa'ud (1953-1962). **Son règne, c'est celui de la hausse considérable des revenus pétroliers du pays.** Mais c'est aussi celui de la refonte de la carte politique de l'ensemble de la péninsule, avec le retrait britannique. C'est ce retrait notamment qui déclenche une vague de prétentions sur les petits pays du Golfe. Plusieurs points doivent donc être abordés pour comprendre l'histoire politique, sociale et économique de la Péninsule ibérique de la fin du programme : la recomposition politique de la péninsule ; le tableau économique contrasté de l'Arabie saoudite des années 1965-1980 ; une société marquée par un radicalisme islamo-politique.

La recomposition politique de la Péninsule arabique

Comprendre la Péninsule arabique et sa recomposition à la suite du retrait britannique implique de mettre en exergue autant les points communs que les divergences des États qui la composent, selon des entrées politiques, sociales, économiques ou religieuses. Le premier point politique de cette recomposition de la Péninsule arabique, c'est le retrait plus ou moins précipité des Britanniques. Cette décolonisation hâtive est une conséquence des problèmes financiers du royaume britannique, couplés à une conscience généralisée de l'inéluctabilité du processus de décolonisation. C'est un peu comme d'enlever une bande de cire : si c'est fait rapidement, ça fait moins mal. Au Moyen-Orient, cette politique de départ précipité entraîne une recomposition assez complexe de la Péninsule arabique, dont l'ensemble oriental et méridional était sous domination britannique justement. C'est en janvier 1968 que le gouvernement britannique annonce qu'il s'apprête à cesser ses relations avec les pays du Golfe. Ce retrait pose alors la problématique de ses modalités, mais aussi de la nécessité (ou de la possibilité) de faire face aux intérêts (économiques) des grands États de la région (Arabie saoudite, Iran et Iraq principalement).

Un peu par défaut, il faut reprendre ce retrait espace par espace. Au Bahreïn, le retrait britannique est accueilli avec une certaine sérénité, compte tenu du fait que le pays ait été depuis un siècle sous protectorat britannique, et donc doté d'institutions propres et fonctionnelles. Cependant, le Bahreïn doit alors réussir à se positionner comme État et à trouver des moyens efficaces d'assurer sa sécurité sans la présence militaire britannique. Au Qatar, même chose. Dans ce qui va devenir les Émirats arabes unis, pareil, sauf que la zone est organisée jusque là en tant que confédération de sept cheikhs. Parce que les États sont voisins et piégés dans des situations similaires, les Britanniques tentent de créer une union fédérale entre eux, mais c'est un échec. D'un côté, Bahreïn et Qatar se disputent certains territoires. De l'autre, les deux même ont conscience d'une forte différence de développement économique avec les sept principats confédérés. Après avoir été reconnu indépendant par le Chah d'Iran en 1970, le Bahreïn choisit l'indépendance totale en août 1971, effective le 16 décembre 1971 (Cordesman 1997, p. 36). Au Qatar, l'indépendance est également choisie, effective en septembre 1971, et confirmée en avril 1972 avec l'adoption d'une constitution provisoire (« loi fondamentale »), basée principalement sur la loi islamique. Le Qatar est immédiatement admis à l'ONU et dans la Ligue Arabe (Cordesman 1997, p. 218). Le cas des Émirats arabes unis est un peu plus complexe, parce qu'il implique la formation d'un État. Officiellement, précipitée par les indépendances des voisins, les EAU sont constitués en décembre 1971, le lendemain de l'expiration des traités entre Grande-Bretagne et émirats. Les Émirats arabes unis rassemblent alors six des émirats historiques – Abu Dhabi, Dubai, Sharjah, Fjairah, Umm al-Quwain et Ajman –, le dernier d'entre eux préférant rester indépendant (il ne tient pas longtemps). C'est Abu Dhabi qui apparaît initialement comme le membre dominant des EAU, même si Dubaï et Sharjah sont en pleine croissance du fait de leurs ressources pétrolières. Constitutionnellement, les EAU sont une fédération, gouvernée par un Président, un Conseil suprême, un Premier ministre et un Conseil des ministres. La fédération a des pouvoirs spécifiques sur le gouvernement de chaque émirat, notamment pour les obliger à contribuer largement au développement de l'ensemble du pays. Le premier Président, c'est le Cheikh Zayed bin Sultan al Nahyyan, le cheikh d'Abu Dhabi. Les autres organes sont tous composés d'au moins un des cheikhs, qui dirigent donc l'État de façon collégiale. Le Conseil suprême, composé des sept cheikhs en place dans chaque émirat, est le véritable organe de gouvernement. Cinq membres au moins doivent accepter toute question importante, et les cheikhs d'Abu Dhabi et de Dubaï ont un droit de veto sur les décisions du Conseil suprême. Le commandement militaire est divisé entre ces deux mêmes cheikhs. La justice est basée sur une application plus ou moins stricte de la *Shari'a*, avec un système dual de juridictions islamiques et civiles. La cour de justice civile s'organise à l'échelle nationale, quand la cour de justice islamique s'organise au sein de chaque émirat. Les deux disposent d'un système d'appel, et les condamnations à mort doivent être confirmées (ou infirmées) par le dirigeant de l'émirat concerné, ou par le Président en personne. En théorie, la *shari'a* n'est pas appliquée aux non-musulmans, qui disposent donc d'un droit d'appel en cas de condamnation non méritée (les peines sont généralement réduites à des pénalités d'ordre civil) (Cordesman 1997, p. 295-296).

Oman, de l'indépendance à la modernisation

Le cas d'Oman est un peu différent. En effet, le sultanat d'Oman est indépendant depuis 1951, et, comme l'Arabie saoudite, marqué par une monarchie pro-occidentale, **tirillée entre des traditions montagnardes conservatrices et une tendance à l'ouverture maritime à la mondialisation.** Le sultanat, qui contrôle l'ensemble de la partie sud-est de la Péninsule arabique, constitue un enjeu stratégique d'importance, ne serait-ce que parce qu'il contrôle la pointe arabique du détroit d'Ormuz, ensuite parce que sa côte s'étend sur la plus grande partie du golfe d'Oman. Évidemment, cette façade maritime d'importance, dans le contexte de l'essor pétrolier des pays du Golfe, devient rapidement un atout économique et géopolitique pour le pays. De cet essor pétrolier, Oman participe grandement, à hauteur de 20% des exploitations de l'ensemble péninsulaire pour l'époque des années 1960-1970

(Cordesman 1997, p. 126-128). Pour le sultanat d'Oman, le retrait britannique constitue finalement plus un inconvénient qu'un avantage. La guerre du Dhofar* menace son intégrité territoriale ; les rebelles contrôlent en 1970 les montagnes et les points côtiers les plus stratégiques, à moitié sur le territoire sud-yéménite, à moitié en Oman. Il faut attendre 1975 pour que la rébellion soit matée, ce qui constitue une étape importante de la stabilisation du territoire omanais.

La guerre du Dhofar (1964-1976)

Au début des années 1960, la province du Dhofar, à cheval entre Yémen et Oman, voit une partie de sa population émigrer dans le reste du monde arabe, fuyant des conditions de vie spartiates. Ces émigrés voient ailleurs la modernisation et l'effervescence politique et intellectuelle de l'époque, et prennent conscience du « retard » de leur région par rapport au reste du Moyen-Orient. **En 1964, les débuts de l'exploitation pétrolière dans le pays, initiée de manière autoritaire par le sultan Sa'id, met le feu aux poudres.** Le climat tendu explose en une révolte plus ou moins généralisée. Celle-ci prend appui sur de nombreuses organisations clandestines, ainsi une branche locale du Mouvement nationaliste arabe ou la Société de bienfaisance du Dhofar, toujours sur fond de nationalisme arabe.

Jusqu'en 1970, la rébellion n'est que contenue, le pouvoir omanais n'arrivant pas à la maîtriser. En 1970, les forces du sultan ne contrôlent plus que la plaine de Salalah et quelques positions fortifiées sur la route Mascate-Salalah. Leurs seuls moyens d'action consistent en des raids aériens réguliers. Lorsque la rébellion s'étend au Nord d'Oman, avec la création en juin 1970 d'un Front Démocratique National, la situation politique est catastrophique. **Les Britanniques, soutenus par les autres émirs de la péninsule et le Chah d'Iran, poussent à l'abdication du sultan Sa'id au profit de son fils Qabous.** L'été 1972 constitue le tournant du conflit. L'armée du régime est aidée par les experts iraniens et du nouveau matériel militaire. En 1973, des offensives très dures sont lancées contre la rébellion. Les combats, globalement « finis » en 1975, se poursuivent sporadiquement jusque la fin des années 1970.

La guerre du Dhofar trouve des explications socio-économiques assez profondes. Elle n'est à aucun moment un alibi pour une poursuite des conflits infra-étatiques à une échelle collective, qu'ils soient tribaux ou tout simplement spatiaux (ville/montagne). La guerre est en revanche l'occasion de règlements de compte individuels et de la poursuite de vendettas familiales. Après le coup d'État de 1970, la situation commence à évoluer vers un ralliement plus général au pouvoir sultanien. Qabous réussit à capitaliser la confiance autour du développement et de la sécurité.

Le sultan Qabous (1970-) opère un virage politique complet. L'argent du pétrole est utilisé dans des programmes de développement à grande échelle (éducation, santé, agriculture), mais aussi dans la modernisation sous tous azimuts des forces armées et la création de divisions tribales, sous l'autorité des cheikhs. Un ambitieux programme de scolarisation primaire, gratuite et sans autre condition d'entrée que la nationalité omanaise, est lancé sous l'égide du nouveau ministère de l'Éducation. Il met l'accent sur la construction massive d'écoles et s'accompagne de campagnes d'alphabétisation des adultes. Les chiffres officiels font état de plus de 200 écoles six ans plus tard ; en 1976, le nombre d'élèves atteint 65 000, dont plus d'un quart de filles. Pour palier au manque de personnel enseignant qualifié, Qabous fait venir des professeurs égyptiens et jordaniens, pays dont il se méfie le moins. Dans le domaine de la santé, Qabous lance un programme de construction d'unités de soins locales. À peine cinq ans plus tard, 12 hôpitaux et 32 cliniques fonctionnent déjà. Cependant, en 1978, une étude des Nations Unies montre que 67 % des enfants souffrent encore d'anémie...

Le Yémen divisé et meurtri

Le Yémen est encore dans les années 1960 divisé en deux entités politiques (Yémen du Nord et Yémen du Sud), dont le sud surtout est sous influence britannique. Depuis le IX^e siècle, le Yémen du Nord est sous le régime de l'imamat, dirigé entre le début du XX^e siècle et jusqu'en 1948 d'une main de fer par l'imâm Yahya (1904-1948). Cet imamat est en fait le descendant direct, la continuité même, des Zaydites, présents dans la région aussi pendant l'intégralité du programme d'histoire médiévale. S'il a su

créer un grand élan national contre les Turcs, Yahya n'a pu chasser les Britanniques, solidement implantés à Aden, port stratégique (voir la thèse de Ph. Périat). Au nord, il s'est heurté à l'expansionnisme d'Ibn Sa'ud, le conflit autour de la possession de la province de l'Asir était l'un des points clés d'un conflit de plusieurs décennies. En politique intérieure, l'imam Yahya, qui souhaite instaurer un État fort, se heurte aux nombreuses révoltes des tribus dans les régions septentrionales et orientales. Il rencontra aussi l'opposition d'une partie de l'aristocratie et des milieux religieux : les *sayyed*, c'est-à-dire les descendants de la famille du Prophète, acceptent de plus en plus difficilement que l'imamat prenne les traits d'une monarchie héréditaire, contrairement aux principes zaydites qui affirment que le pouvoir doit échoir au meilleur des membres de la vaste famille issue du Prophète. En même temps, les sunnites dénoncent avec de plus en plus de force la mainmise zaydite sur l'État. **Mais l'opposition la plus sérieuse allait venir des militaires qui rêvaient d'arabisme et demandaient la modernisation de la société yéménite, jugée trop archaïque. Le 17 février 1948 l'imam Yahya est assassiné** (Universalis).

Son fils, Ahmad, réussit au bout d'un mois à reprendre le pouvoir avec l'aide de l'Arabie Saoudite et de certaines tribus, qui s'opposèrent à Abd Allah al-Wazir, un *sayyed*, qui prend le titre d'imam après l'assassinat de l'imam Yahya. Après avoir été proclamé imam, Ahmad s'aliène un nombre grandissant de Yéménites en multipliant les maladroites. Ainsi, en 1948, il décide de punir Sanaa d'avoir soutenu Abd Allah al-Wazir en permettant aux tribus de piller la ville et en fixant sa capitale à Taïzz. De 1948 à 1962, il échappe à plusieurs tentatives de coup d'État et d'assassinat. **Il eut cependant le mérite de lancer d'importants travaux d'infrastructure, en faisant appel aux grandes puissances. Sous son règne, les Soviétiques construisirent le port d'Hodeida, les Américains la route Moka-Taïzz-Sanaa, les Chinois la route Sanaa-Hodeida.** En politique étrangère, il adhère en mars 1958 à la République arabe unie, qui regroupait l'Égypte et la Syrie (cf. supra). L'imam Ahmad décède de mort naturelle le 19 septembre 1962. Son fils Badr lui succéda aussitôt. Mais, une semaine plus tard, le 26 septembre se produisit un coup d'État dirigé par le général Abdallah al-Sallah, sous l'inspiration de l'Égypte. Ainsi prenait fin l'imamat zaydite, vieux de plus d'un millénaire (Universalis). Ce coup d'État est important pour comprendre l'évolution du pays à partir de 1962. Aussitôt, la République est proclamée. Abdallah al-Sallah devient Président de la République du Yémen. Mais il est plus ou moins étranger dans le pays, et il ne fait pas partie d'une vieille famille de la région. Surtout, il est un allié de la cause égyptienne, et il favorise, dans les premiers mois de l'année 1963, l'entrée dans le pays de plusieurs milliers de soldats égyptiens. Rapidement, Nasser parle de former un Front de Libération pour le Yémen du Sud, et les Britanniques commencent à les serrer bien comme il faut. **À Sanaa, capitale du Yémen du Nord, une police d'État est constituée, un régime assez autoritaire se met en place. L'étatisation a du bon pour la capitale, qui se constitue rapidement d'une couche moyenne de la population, faite de fonctionnaires bureaucrates (8-10 000 personnes)** (Dresch 2000, p. 89 et suivantes).

En 1967, avec la défaite cuisante de l'Égypte face à Israël, le retrait des troupes du Yémen apparaît la meilleure solution pour économiser les forces égyptiennes. Mais la guerre civile se poursuit jusqu'en 1969. De subtiles négociations entre royalistes et républicains permettent d'institutionnaliser la réconciliation nationale en 1970, après la mise en place d'un gouvernement de compromis, présidé par le cadi Abd al-Rahman al-Iryani. **À partir de 1970, la république arabe du Yémen va tenter de reconstruire le pays,** malgré le manque de cadres compétents, et de contrôler les tribus du Nord et de l'Est qui sortaient renforcées de la guerre civile aussi bien politiquement, par le rôle qu'elles avaient joué, que militairement, par le matériel qu'elles avaient pu accumuler. En même temps, les rêves de réunification des deux Yémen vont très vite s'effacer. Le Yémen du Sud, devenu indépendant le 30 novembre 1967, se radicalise de plus en plus. Les orientations contraires des deux pays provoquent des tensions et des accrochages aux frontières, et aboutissent, en octobre 1972, à un véritable conflit armé. Le même scénario se reproduit en mars 1979. Les relations conflictuelles entre les deux Yémens, suivies de périodes de rapprochement et de

tentatives de réunification, ont des répercussions immédiates sur la vie politique interne de chacun des deux États. Ainsi le cadî Abd al-Rahman al-Iryani, jugé trop favorable à Aden, est renversé par les militaires (coup d'État du lieutenant-colonel Ibrahim al-Hamdi, le 13 juin 1974). Ce dernier est assassiné à la veille d'une visite à Aden, le 11 octobre 1977, et remplacé par le lieutenant-colonel Ahmad al-Ghashmi, assassiné à son tour le 24 juin 1978, pour être remplacé par le jeune lieutenant-colonel Ali Abdallah Saleh (Universalis).

L'évolution du Yémen du Sud à partir de son indépendance est également complexe. L'indépendance est marquée par le retrait rapide des troupes britanniques. Dès le mois de juin 1967, celles-ci se retirent de l'arrière-pays, ce qui provoque la fuite à l'étranger de certains sultans, pris de panique devant l'arrivée du F.N.L. De même, en novembre 1967, une partie de la bourgeoisie d'Aden abandonne le pays. Le 30 novembre 1967, le dernier soldat britannique quitte Aden, le jour même où la république populaire du Sud-Yémen accède à l'indépendance. Le nouvel État indépendant doit affronter de multiples problèmes. Les difficultés économiques sont considérables. Le sous-développement du Sud-Yémen est aggravé par le départ des éléments les plus dynamiques de la bourgeoisie commerçante d'Aden, et surtout par la fermeture du canal de Suez. En politique intérieure, des mesures révolutionnaires sont prises : les sultanats et les chérifats sont abolis, et le pays est divisé administrativement en six gouvernorats. Mais le gouvernement central d'Aden impose son autorité sur tout le pays. En 1970, la république populaire du Sud-Yémen devient la république démocratique et populaire du Yémen (R.D.P.Y.) (Universalis).

L'Arabie saoudite et son tableau socio-économique contrasté

Faysal hérite de son frère un pays remarquablement sous-développé en termes d'infrastructures. Après le règne d'Ibn Sa'ud, les ministères sont minés par des budgets limités, présentés comme des sortes de cadeaux royaux. Aucun projet concret n'en sort vraiment pendant un long moment. **En 1965, une planification est formalisée dans le cadre de l'Organisation Centrale de Planification, qui devient le Ministère de la Planification en 1975.** Un premier plan quinquennal de développement commence en 1970, prévoyant une croissance économique annuelle de l'ordre de 9,8% du PIB. Les allocations budgétaires à ce plan sont de 9,2 milliards de dollars, dont 45% étaient supposés être alloués à des projets capitaux. **Ces dépenses publiques sont alors concentrées sur les secteurs de la défense, de l'éducation, du transport.** Au fur et à mesure de l'augmentation des revenus pétroliers, elles augmentent, allant théoriquement jusqu'à 27 milliards de dollars, avec un budget effectif de 21 milliards. Le premier plan quinquennal devait théoriquement créer et développer les infrastructures matérielles, dont des routes, aéroports et ports, l'extension du réseau électrique et téléphonique. Progressivement naissent des services sociaux, des hôpitaux et des centres médicaux, qui touchent une partie grandissante de la population (Al-Rasheed 2010, p. 117).

Dans les années 1960, l'éducation primaire est un doux rêve dans beaucoup de régions d'Arabie saoudite. Nombre de saoudiens fortunés du Najd, de Hasa ou du Hedjaz envoient leurs jeunes fils dans des internats égyptiens et libanais. L'éducation des filles reste inconnue dans la partie centrale du pays : Faysal justement fait de l'éducation des filles une priorité. **L'éducation est un point clé de la politique sociale du gouvernement saoudien dans les années 1960,** représentant rapidement près de 10% des dépenses publiques. **En 1957 ouvre la première université du pays, à Riyad.** La formation professionnelle et l'enseignement supérieur servent surtout de cerise sur le gâteau à la construction de cent vingt-cinq écoles élémentaires et secondaires pour les filles. Cette éducation féminine se fait sous surveillance étroite des ulémas, qui dirige le Ministère de l'Éducation des Filles : l'objectif est avant tout de leur offrir une solide éducation religieuse. **En 1969 ouvre l'Université du Pétrole et des Minéraux, à Dhahran (côte est, sur le Golfe persique).** Deux instituts d'enseignement islamique supérieur sont

fondés sous le patronage étroit du roi (Université Islamique de La Mecque en 1961 ; Université Islamique de l'Imam Muhammad Ibn Sa'ud en 1974). Dans les provinces orientales ouvre l'Université du roi Faysal en 1975. De ces universités sortent rapidement les premières vagues de saoudiens formés et éduqués. L'ensemble de cette politique éducative est dirigé par le Ministère de l'Éducation, créé en 1953 ; en 1975, il est scindé en deux pour laisser une partie à un Ministère de l'Enseignement Supérieur. Cette politique éducative de Faysal, et en particulier celle tournée vers l'ouverture de l'éducation aux filles, fait de lui le roi de la « modernisation », avec toutes les pincettes nécessaires à l'utilisation de ce terme (Al-Rasheed 2010, p. 118-120).

Concrètement, **cette politique de modernisation de la société est à 75% financée par le pétrole**. En 1973, l'embargo sur le pétrole et l'augmentation des revenus liés à son exploitation ne fait que renforcer cette partie de sa politique. Cette évolution soudaine des revenus de l'État permet de développer une machinerie étatique et administrative. Les années 1970 sont donc marquées par un renforcement de l'État tel qu'il est pensé en 1932 (cf. supra) : c'est le roi qui décide de tout. Le projet de 1962, qui devait introduire un Conseil Consultatif (*majlis al-shura*), est abandonné en 1964. Le Conseil des Ministres tombe entre les mains du roi, qui assume parallèlement les fonctions royales et premier-ministérielles. À la tête des ministères sont placés des très proches de Faysal, ainsi à l'intérieur (Nayef) et à la défense (Sultan), au pétrole (Muhammad Zaki Yamani). En parallèle, Faysal réorganise les règles successorales de la monarchie saoudienne, désigne son demi-frère Khalid « prince couronné » (Al-Rasheed 2010, p. 119-120).

De cette politique à deux visages il faut tout de même relever les paradoxes. Les réformes économiques, sociales et administratives de Faysal prennent place dans une société extrêmement conservatrice, dans un État absolutiste, où le roi s'octroie l'ensemble des prérogatives. Quelque part, on peut tout à fait penser que Faysal se laisse ainsi les mains libres pour la modernisation du pays. Il pense en effet que la modernisation économique du pays passe par l'importation de technologies nouvelles, tout en affirmant que cette politique économique est parfaitement compatible avec la conservation d'un Islam authentique, celui du salafisme. Quelque part, tout cela s'explique par la personnalité aussi paradoxale de Faysal, élevé à coups de salafisme lui-même, dans un pays profitant de plus en plus de la manne pétrolière. C'est très intéressant que le discours politique de Faysal soit parfaitement ancré dans ce qu'il serait facile de voir comme un paradoxe, mais qui n'en est pour lui absolument pas un ! Par les premières émissions télévisuelles, Faysal justifie fréquemment cette double politique, de manière à pacifier ses détracteurs (Al-Rasheed 2010, p. 119).

Cette opposition est duale. D'une part, elle est interne au pays, autour d'un groupe assez restreint de personnages haut placés (ou anciennement haut placés), dont certains membres de la famille royale. Parmi eux, Muhammad Ahmar Ibrahim, grand chef d'entreprise, Saud ibn Isa, ancien annonceur radio, Hasan Nasif, ancien ministre de la santé, Daihan Abd al-Aziz, ancien patron de l'administration de Riyad. D'autre part, l'opposition est externe au pays, basée au Caire, autour de la Fédération des Fils de la Péninsule Arabique, dirigée par Nasir al-Said, auteur du *Message au roi Saoud*. Ce second groupe, plus institutionnel, prétend représenter l'ensemble des couches de la population saoudienne, depuis les paysans jusqu'aux docteurs. Au Caire, ces opposants tiennent une radio, à travers laquelle ils appellent à l'abolition de la monarchie saoudienne et la nomination d'une assemblée nationale qui représenterait toutes les couches sociales. Dans les années 1960, à l'échelle du monde arabe, ils se font nassériens et fondamentalement anti-jordaniens (cf. supra). Organisation existante dès le début des années 1960, elle devient l'Union du Peuple de la Péninsule Arabique, et déménage à Sanaa, où est fondé un commandement suprême pour mener des actions concrètes en Arabie saoudite (sans jamais s'entendre réellement sur le fond, et donc sans jamais faire quoi que ce soit de concret). Ils sont tout de même

rejoints temporairement, en 1967, par le roi Sa'ud, celui déposé par Faysal en 1961/2 (Vassiliev 1998, p. 368-370).

En juin 1969, une tentative de coup d'État menée par un groupe assez large d'officiers saoudiens tente d'assassiner le roi Faysal et son frère, mais cette tentative échoue. Elle est suivie d'une vague massive d'arrestations, d'exécutions et de tortures. Le régime s'ancre alors, même éphémèrement, dans une paranoïa toute particulière, qui l'autorise à prendre des mesures répressives impressionnantes (certaines estimations donneraient 2000 prisonniers politiques en 1973, ce qui est énorme pour un pays d'à peine quatre millions d'habitants au début des années 1960 (autour de trente millions aujourd'hui) (Vassiliev 1998, p. 372).

Au final, qu'est-ce donc que de vivre en Arabie saoudite dans les années 1960 et 1970 ? Est-il possible de dresser un portrait de la société saoudienne de cette époque ? Son fonctionnement est fondamentalement mu par le pouvoir des tribus. Les *cheikhs* dirigent techniquement les différentes régions du pays. Le roi, tout puissant grâce aux revenus du pétrole, réussit à les museler en en partageant une partie avec eux. La cour saoudienne est toujours marquée par un agglomérat de ces *cheikhs*, dont les plus importants font partie du premier cercle de l'entourage du roi et de sa famille. Les universités donnent rapidement des bureaucrates, technocrates et autres marchands, qui n'obtiennent aucun pouvoir. La région, la tribu, le dialecte, la famille sont autant de facteurs bien plus importants que l'éducation. La santé et l'éducation, utilisés pour unifier la société saoudienne à l'échelle nationale, ne peut pas particulièrement lutter contre des différences régionales bien trop ancrées dans le temps, l'espace et la société. Quelque part, cette jeunesse saoudienne, qui se lance progressivement dans une consommation de masse du fait de son très haut niveau de vie, se retrouve comme perdue. L'allégeance familiale, tribale et régionale continue à être un facteur décisif dans les mécanismes sociaux des années 1970. L'exogamie féminine est aussi impossible qu'elle est tout à fait concevable pour les hommes : après des études à l'étranger, les saoudiens reviennent souvent avec une épouse étrangère. Les femmes arabes considèrent souvent les saoudiens comme des bons partis économiques. De plus, les saoudiens eux-mêmes profitent de leurs séjours à l'étranger pour contourner les lois internes, qui limitent les unions mixtes : en 1975, une loi oblige les hommes saoudiens à obtenir la permission du Ministère de l'Intérieur pour pouvoir épouser une femme non-saoudienne. À cette même date, il devient illégal pour les femmes saoudiennes d'épouser un non-saoudien, catégorie qui inclut autant les musulmans arabes que les musulmans non-arabes (Al-Rasheed 2010, p. 124-125).

La société saoudienne, au sens de celle des citoyens saoudiens, est très homogène. Tous les citoyens saoudiens sont musulmans, la plupart sont arabes. Les différences tiennent à l'appartenance tribale et régionale, voire urbaine. Les tribus bédouines du Najd ont longtemps été un appui politique important du pouvoir saoudien, offrant aux armées saoudiennes les contingents d'hommes qui ont forgé l'État moderne. En raison de cette importance historique, les *cheikhs*, et tout particulièrement du Najd, conservent un rôle privilégié, dominant la garde nationale et ne devant loyauté directe qu'au roi et à la famille royale. Pour des raisons historiques (le pèlerinage à La Mecque et Médine) et aujourd'hui économiques (le boom pétrolier), l'Arabie saoudite demeure une terre d'immigration. Ces immigrés remplissent des rôles économiques de tous les niveaux et de toutes les compétences, d'autant plus dans les années 1960-1970, alors que la politique éducative en Arabie saoudite ne permettait pas encore d'embaucher des saoudiens qualifiés. Une partie de ces étrangers est arabe, venant, entre autres, d'Égypte, de Jordanie ou du Soudan. Le secteur commercial saoudien est « trusté » par les Libanais et les Syriens ; les Yéménites tiennent les petits commerces de secteur (la fameuse « épicerie arabe »). Pour l'époque d'avant-1980, ce sont surtout ces pays qui sont les pays d'origine des migrants en Arabie saoudite (Peterson 1993, p. 152-154).

D'un point de vue religieux, les saoudiens sont pour la plupart wahhabites, c'est-à-dire qu'ils adhèrent à un mouvement extrêmement orthodoxe de l'islam sunnite, même si quelques communautés chiïtes sont historiquement installées dans les provinces orientales du pays. La nature conservatrice du wahhabisme produit rapidement une société insulaire traditionnelle, qui résiste souvent fortement à l'introduction d'innovations.

Le pétrole et ses conséquences ont tout de même introduit des changements sociaux dans le pays. Une partie de la société, celle justement qui a la vingtaine dans les années 1970, est passée par les bans de l'université et souhaite se libérer du carcan des restrictions tribales. Le pétrole est aussi à l'origine d'une plus grande stratification de la société. Les membres de la famille royale (très nombreux !) jouissent d'un nombre important de privilèges sociaux, qui leur permettent d'avoir des places réservées sur à peu près tous les postes administratifs, militaires et mêmes dans le secteur privé. *Grosso modo*, un membre de la famille royale qui souhaite monter une entreprise n'aura aucun problème administratif, bien au contraire ; à l'inverse, il est interdit à un étranger de devenir chef d'entreprise en Arabie saoudite (Peterson 1993, p. 152-154). La nouvelle richesse offerte par le pétrole change en effet la manière de voir les étrangers. L'Arabie saoudite, avec une population peu nombreuse et largement dispersée dépend complètement de la main d'œuvre étrangère pour son développement et son fonctionnement économiques. En parallèle, Faysal lance une propagande politique à l'échelle du Dar al-Islam (mais pas que), affirmant le pays comme gardien de l'islam et appui des causes musulmanes (avant tout le problème palestinien) (Al-Rasheed 2010, p. 133-134).

L'explosion du cours des hydrocarbures après 1973 ne fait que précipiter la transformation déjà largement amorcée des sociétés et des paysages du Golfe. La hausse des cours permet aux appareils bureaucratiques de s'agrandir encore, mais cette fois par l'embauche des premiers diplômés du supérieur formés localement. L'intervention de l'État dans le quotidien des habitants est favorisée. Ces transformations sont ultra visibles dans le monde urbain. La croissance annuelle de la population urbaine dans la Péninsule arabique atteint alors 9% (entre 1959 et 1970). La démographie des pays du Golfe est portée par la politique redistributive des États, jusqu'à la diminution de l'indice de fécondité à la fin des années 1970. Riyad passe de 80 000 habitants en 1950 à près de 1,5 million en 1983 (7 500 en 1862). La croissance économique attire aussi une immigration croissante, d'abord originaire des pays arabes (beaucoup d'Égyptiens), les Asiatiques n'arrivant qu'à partir des années 1980. Au Qatar, à la fin des années 1970, 80% de la population du pays est composée d'étrangers (Pétriart dans Dakhli 2016).

Le pétrole, premier décideur politique du Moyen-Orient

« En dotant les pays arabes de ressources pétrolières aussi importantes, les caprices de la géologie placent ces pays dans une situation privilégiée parmi les pays du tiers monde et leur permet, à première vue, ou plutôt aurait dû leur permettre, d'assurer dans d'excellentes conditions le développement de leurs économies et l'amélioration du niveau de vie de leurs peuples » (Chevallier et Miquel 1995, p. 587)

Le fait économique majeur, visible dans les lignes précédentes, de l'histoire du Moyen-Orient arabe après 1945 est l'ascension considérable de l'économie pétrolière, notamment dans le Golfe. Cette exploitation, considérée comme un potentiel jusque là, devient de manière fulgurante un enjeu stratégique et économique majeur pour les pays occidentaux. L'essor des revenus pétroliers permet aux pays producteurs, notamment dans la Péninsule arabique, de se lancer dans des politiques nationales de modernisation de l'économie et de la société. Les pays pétroliers forment désormais des cadres locaux capables d'organiser eux-mêmes la production de pétrole (Cloarec et Laurens 2003, p. 136-137).

Après 1945, l'économie pétrolière au Moyen-Orient prend un visage différent de celle en place jusque là, comme en Iran au tournant du siècle. Les compagnies occidentales sont toujours les acteurs principaux de l'exploitation de l'or noir, mais elles s'imbriquent désormais dans un système de partage des richesses ainsi créées (cf. supra avec le cas de l'Arabie Saoudite). Ce partage nouveau se fait en parallèle d'une hausse considérable de la production pétrolière du Moyen-Orient. **La part mondiale de celle-ci passe de 17% en 1950 à 37% en 1960¹**. Cette hausse s'accompagne d'une forte croissance de la demande mondiale : 540 millions de tonnes en 1950, 1 080 millions en 1960, 2 337 millions à la fin des années 1960.

En 1959, les compagnies occidentales poussent à une baisse générale de 9% des prix du pétrole, décision importante pour les États producteurs car elle entraîne une diminution de leurs recettes. En réaction, la Ligue des États Arabes, réunie au Caire en avril 1959, tient un premier congrès arabe du pétrole. L'Iran (avec le Venezuela) est invité en tant qu'observateur. L'idée est de mettre en place une politique de concertation. L'avantage pour les pays réunis, c'est que cinq d'entre eux (Arabie saoudite, Koweït, Iraq, Iran et Venezuela) contrôlent 90% de la production mondiale. En 1960, lorsque les compagnies décident une nouvelle baisse de 10% des prix, les mêmes annoncent la constitution d'une nouvelle organisation : **l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP)**. Adhèrent ensuite le Qatar (1961), Dubaï (1973), pour ne citer que les membres moyen-orientaux. D'autres pays américains, africains et asiatiques en font également partie.

Le pétrole peut-il être une arme politique ? **L'arme pétrolière est brandie pour la première fois en 1967, au moment de la guerre des Six Jours : un embargo des livraisons de pétrole est décidé à l'encontre des pays soutenant l'action israélienne**. En dehors de cet épiphénomène, l'action de l'OPEP est surtout économique : il s'agit d'exercer des pressions de manière à optimiser l'économie du pétrole. **Le 9 janvier 1968 est marqué par la création d'une autre organisation pétrolière, l'Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole (OPAEP)** : l'idée est de poursuivre les tentatives de coordination entreprises durant l'embargo de la guerre des Six Jours. Cette organisation pousse, au début des années 1970, à la nationalisation des productions pétrolières, en Algérie, en Iraq. L'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït détiennent 25% du capital des sociétés concessionnaires (Cloarec et Laurens 2003, p. 137-138).

Ça finit comme ça avait commencé : des « empires » en révolution

La Turquie des années 1970 : un coup d'État couru d'avance ?

Au tournant de la décennie 1970, la Turquie devient le théâtre d'une quasi guerre civile. Le multipartisme se transforme en opposition de radicalismes multiples. Les affrontements et assassinats politiques sont de plus en plus fréquents, jusqu'à devenir quotidiens. Des grèves liées à l'aggravement des conditions économiques et sociales plongent le pays dans une instabilité sociale (dès juin 1970 Istanbul est paralysée par des mouvements ouvriers). Parallèlement à ces premiers mouvements de contestation, les militaires préparent un nouveau coup d'État (Bozarslan 2016, p. 59). **Le 12 mars 1971, les chefs de l'armée publient un mémorandum dans lequel ils exigent la formation d'un gouvernement fort, selon les principes du kémalisme et en faveur de réformes socio-économiques profondes** (Universalis). Le gouvernement démissionne. L'ultimatum/coup d'État est salué par l'élite néo-kémaliste. Un gouvernement de technocrates, dirigé par Nihat Erim, est formé, mais se tourne rapidement vers une politique de répression extrêmement dure. L'état de siège est instauré, des tribunaux militaires sont constitués, les manifestations interdites, le parti islamiste est dissout. En bref, une terreur blanche est instaurée, et elle n'épargne même pas les kémalistes (Bozarslan 2016, p. 60).

¹ Ces chiffres ne prennent pas en compte la production iranienne, considérée par Vincent Cloarec et Henry Laurens comme hors du Moyen-Orient. On peut donc encore les revaloriser, dépassant la moitié de la production mondiale.

Les quatre gouvernements qui se succèdent de mars 1971 à octobre 1973 sont dirigés par des personnalités soutenues par l'armée, tandis que les partis politiques et le Parlement continuent de fonctionner sous la surveillance vigilante des militaires. Tous tentent de mettre en œuvre les programmes préconisés par la bourgeoisie industrielle. Les salaires réels des travailleurs baissent dans des proportions importantes. Au bout d'un moment, les réformes libérales n'ont pas bonne presse. Les réformes fiscale et agraire, demandées par les industriels, n'aboutissent pas.

Ce régime mi-militaire, mi-parlementaire échoue finalement devant l'opposition populaire.

L'armée, pour sa part, réalise que, loin d'agir au-dessus des classes sociales, comme elle croyait le faire, elle s'est faite le fer de lance de la bourgeoisie pour conduire la répression. Elle préfère alors regagner ses casernes. Le gouvernement s'arrête avec les élections d'octobre 1973 (Universalis). Ces dernières ont lieu dans un paysage politique radicalement renouvelé. Le Parti républicain du peuple est beaucoup plus à gauche que du temps de Kemal, et même d'Inönü. Le Parti du salut national, parti islamiste fondé par Necmeddin Erbakan le 11 octobre 1972, mobilise les déçus du Parti de la justice. Les élections consacrent la victoire d'Ecevit et d'Erbakan. Une coalition est fondée, mais se dissout rapidement pour des divergences politiques : Ecevit démissionne. **Après des mois de chaos politique, Erbakan parvient à un accord avec l'ancien chef du gouvernement Süleyman Demirel***. L'idée est de créer un front nationaliste incluant également la droite radicale d'Alparslan Türkeş. Les élections de 1977 voient l'affaiblissement de ce front, qui garde néanmoins une relative majorité parlementaire. Face à l'aggravation de la situation économique et à la violence de masse qui sévit dans le pays (cf. infra), certains députés de la coalition démissionnent en 1979. Ecevit finit par démissionner lui aussi pour laisser le pouvoir à Demirel, qui se montre au moins aussi incapable de faire face à la situation (Bozarslan 2016, p. 61-62).

À partir de 1975, et jusqu'en 1980, la Turquie vit une véritable descente aux enfers, sclérosée par la violence. En cinq ans, cette violence fait 5 713 morts et 18 480 blessés, soit plus que la guerre d'Indépendance de 1919 à 1923. La droite radicale est l'acteur principal de cette violence extrême. Depuis le milieu des années 1960, elle est extrêmement bien implantée dans les villes anatoliennes, notamment les plus multi-ethniques. À partir de 1975, la droite accède au pouvoir et se dote d'assises politiques solides, relayées par la présence massive de ses militants aux postes de fonctionnaires ou aux emplois du secteur public. **Les « Loups gris » (militants d'extrême-droite) commencent à perpétrer homicides et pogroms**, sans que le dirigeant du parti, Alparslan Türkeş, n'intervienne. À partir de 1977, la chose s'aggrave, avec des assassinats politiques d'intellectuels et de militants de gauche. En face, la gauche est laminée depuis le coup d'État de 1971, mais elle renaît sous l'impulsion de mouvements estudiantins. Elle se divise entre gauche « turque » et gauche « kurde ». Les formations sont essentiellement pacifiques, mais certaines se militarisent. C'est à ce moment là, en 1978, que sont fondés le PKK (Parti ouvrier du Kurdistan) et les KUK (Libérateurs nationaux du Kurdistan) (Bozarslan 2016, p. 63). **Cette violence prend autant racine dans des mouvements politiques qu'avec des crispations ethniques : la violence prend une dimension communautaire.** Elle est l'instrument qui permet de monopoliser l'espace politique à l'échelle provinciale, et, partant, de parvenir à une autonomisation de fait par rapport au pouvoir central. La violence milicienne fige les identités communautaires, qu'elle transforme en profondeur en les redéfinissant sur une base « d'inimitié » (Bozarslan 2016, p. 64). Partout cette violence détruit les espaces de mixité et transforme les différences communautaires en fronts militaires. Parfois, ce climat de violence entraîne une simple banalisation du meurtre : on peut tuer son voisin pour un conflit domestique, et dans le contexte, ça passe. Ce qui est certain, c'est que la violence montre bien l'incapacité du pouvoir politique à intégrer les différences entre les membres de la société et à exercer la justice.

Devant cette incapacité de la classe politique de réagir efficacement aux périls qui menacent le pays, les militaires passent de nouveau à l'action le 12 septembre 1980. La junte se constitue en un Conseil

national de sécurité, composé des commandants en chef des trois armes et de la gendarmerie et dirigé par le chef d'état-major, le général Kenan Evren*, qui devient chef de l'État. Le coup d'État est accueilli avec soulagement dans la mesure où il peut éventuellement ramener la paix. La bourgeoisie libérale exprime elle aussi son contentement : l'économie n'aime pas l'instabilité. Dans un contexte où l'absence quasi totale de sécurité était devenue la préoccupation principale, au-delà des considérations politiques ou idéologiques, l'intervention des forces armées bénéficia d'une indéniable popularité (Universalis). Un projet de constitution finit par être préparé, codifiant l'ensemble des pratiques du régime militaire et nommant Evren à la présidence de la République. Sous menace affichée (le « non » est déclaré acte de trahison), la Constitution obtient l'accord du peuple. Les militaires tentent alors de réformer le système politique, en constituant eux-mêmes un parti de droite (le Parti de démocratie nationaliste) et en autorisant la formation d'un parti de gauche (Parti populiste), ainsi qu'un parti libéral (ANAP). Ce multipartisme reste limité, dans la mesure où les partis sont étroitement surveillés par les militaires (Bozarslan 2016, p. 67).

« Vers » la révolution islamique

En Iran, les années 1970 sont celles du passage « de la puissance à la chute » (Djalili et Kellner 2010, p. 71). **En effet, la première moitié de la décennie est marquée par des succès diplomatiques et économiques du souverain.** D'abord, la position internationale de l'Iran se trouve renforcée par l'accession à l'indépendance des États du Golfe en 1971 (Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis) : le vide laissé par les Britanniques est comblé par les Iraniens. Cette nouvelle position géopolitique étend la sphère d'influence de l'Iran non seulement au Golfe persique, mais aussi à l'Océan Indien. La première crise de l'énergie de 1973-74 procure à l'Iran des moyens financiers considérables, mais aussi une place importante dans la région, en tant que décideur politique dans le cadre de l'OPEP. Les moyens financiers sont utilisés à des politiques d'investissement à l'intérieur du pays. Pente ascendante que voilà donc. Pourtant, fin 1975, la situation se renverse complètement. Après deux années de hausse, **les revenus pétroliers amorcent une rapide décrue en raison des réactions économiques des pays importateurs.** Le gouvernement iranien est alors incapable de boucler son budget, mais le Chah continue comme si de rien n'était. L'inflation fait rage dans le pays, et la situation continue à se dégrader en 1976 (Djalili et Kellner 2010, p. 73-74). Le Chah est tenu pour responsable de cette situation, et son image se dégrade rapidement. Pour les Iraniens, les conséquences des rêves un peu mégalomaniaques du souverain sont la hausse des prix, le manque de nourriture et de produits de base, les problèmes de logement, la cessation de certains services publics primaires. Ses relations avec les États-Unis sont aussi perçues négativement : il serait directement à l'origine des politiques économiques et financières menant à l'inflation (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 287).



Figure 7. Khomeyni arrivant à Téhéran le 1er février 1979

Au début de l'année 1977, le régime des Pahlavi a perdu de son image de puissance et de prestige. L'opposition, montante depuis les années 1960 (cf. supra), devient omniprésente. Le 14 novembre 1977, le Chah subit une manifestation un peu envahissante de la part d'étudiants alors qu'il est en déplacement à Washington : on le voit pleurer sous l'effet des gaz lacrymogènes utilisés par la police (Djalili et Kellner 2010, p. 74). Des événements similaires se succèdent. Le 7 janvier 1978, le quotidien *Etelaat* publie un article contre Khomeyni, considéré par le clergé comme insultant pour l'ayatollah. Le lendemain, des émeutes éclatent à Qom : la répression fait des victimes, qui sont immédiatement identifiées à des martyrs. Le 18 février, Tabriz se soulève : nouveaux morts, nouveaux « martyrs ». Le problème, c'est que l'Iran envoie l'armée, faute de police antiémeutes. **Du coup, les morts s'amoncèlent et la situation connaît une escalade de la violence. Cette opposition grandissante est pilotée à distance par**

Khomeyni, qui commence à accorder des interviews officielles dans les médias du monde occidental : il accuse le Chah de voir sa conduite dictée par l'impérialisme. Ce dernier se terre dans un silence qui ne lui est pas favorable, encore moins à mesure que les manifestations et les émeutes s'accroissent. Après un premier changement de gouvernement fin août, une manifestation à Téhéran, le vendredi 8 septembre, tourne au carnage : on parle de centaines de morts. **Ce « vendredi noir » rompt définitivement les liens entre le souverain et l'opposition.** Depuis la France, Khomeyni excite cette dernière. Les 4 et 5 novembre, Téhéran est secouée par de violentes émeutes. Le 6, le Chah prononce un discours où il dit entendre les motifs de la contestation. Le 26 décembre, une grève pétrolière arrête les exportations et paralyse le pays : coup fatal pour le pouvoir. **Le 16 janvier, le Chah quitte définitivement le pays** (*Cambridge History of Iran*, vol. 7, p. 293). **Le 1er février, grâce à cette nouvelle autoroute politique, l'ayatollah Khomeyni fait son retour triomphal à Téhéran.** Le 10, les bases militaires sont prises sans résistance par les insurgés. Le 11, l'état major décrète la neutralité de l'armée : la révolution islamique l'emporte (Arjomand 1988 ; Milani 1994 ; Afkhami 2009).

Comme toute révolution, la révolution iranienne est entraînée par différents facteurs, autant structurels que conjoncturels. **Les changements induits par la Révolution blanche** (cf. supra) **ont ébranlé les fondements traditionnels de la monarchie et de la société.** Le Chah avait perdu une grande partie de ses appuis politiques. La modernisation économique et sociale avait fait naître une nouvelle classe moyenne, qui est devenue celle par qui le glaive fut planté. **La conjoncture géopolitique et économique désastreuse de la fin des années 1970 finit le travail, avec l'incapacité du Chah à réagir de façon appropriée** (Djalili et Kellner 2010, p. 76-77).

Quels sont les objectifs de la Révolution iranienne ? L'islamisme chi'isme demande l'instauration d'une République islamique, dans laquelle la loi divine domine intégralement les activités humaines. Dans

cette république, seuls les religieux seraient admis comme compétents pour gouverner : on parle de théocratie institutionnelle (Cloarec et Laurens 2003, p. 162). Sauf que la mise en place d'un tel système politique prend du temps : le régime ne sera pas « effectif » avant 1982. Dans un premier temps, un gouvernement provisoire est formé, dirigé par Mehdi Bazargan* et affilié au courant religieux du Front national. Cependant, c'est Khomeyni qui détient réellement le pouvoir avec son Conseil de la révolution. Rapidement, les responsables militaires et politiques de l'ancien régime sont mis à mort (tout au long de l'année 1979). Un parti de la République islamique est créé. Le 1^{er} avril 1979, à la suite d'un référendum, l'Iran est proclamé « République islamique ». La nouvelle Constitution est islamiste au possible, avec des références à la volonté populaire et aux pratiques démocratiques. C'est un genre de régime hybride, où légitimité théocratique et libertés démocratiques se croisent. La Constitution se fonde sur la tutelle des juristes théologiens. Le « Guide » est doté d'un pouvoir suprême : il définit les orientations politiques et supervise leur exécution, appelle au référendum, nomme le commandement suprême des armées, déclare la guerre, proclame la paix, ordonne la mobilisation, nomme et révoque les membres du Conseil des Gardiens (jurisconsultes religieux), l'autorité suprême du pouvoir judiciaire, le directeur de la radio et de la télévision, le chef de l'état-major... Il peut également révoquer le président de la République, détient unilatéralement le droit de grâce (Djalili et Kellner 2010, p. 80-81). Voilà, en 1979, comment se profile le nouveau régime iranien.

En guise de conclusion : comprendre le Moyen-Orient contemporain

La modernité. C'est la grande question posée, de manière endogène autant qu'exogène, aux habitants du Moyen-Orient contemporain, depuis le petit paysan jusqu'aux chefs d'États et autres intellectuels/penseurs politiques. Rachid Rida, à la charnière des deux siècles, propose déjà un réformisme musulman qui allie modernité et identité traditionnelle : pour lui, c'est une modernité conforme à l'Islam, une modernité propre à la région, en dehors de considérations occidentalaisantes. Toujours, la modernité du Moyen-Orient est une question de curseur. Les acteurs, quels qu'ils soient, cherchent simplement à le placer au bon endroit. Sans cesse, les cartes en sont rebattues. Premier point intéressant que voilà.

Un autre point intéressant de ce Moyen-Orient contemporain, c'est celui d'une histoire de générations. Les révolutions des années 1900 sont celles d'une génération qui soulève par la force les paradoxes de régimes modernisateurs et autoritaires. Celles des années 1930 sont celle d'une jeunesse qui lit la presse et profite de l'éducation, fait son service militaire, mais ne comprend pas que le nationalisme ne soit qu'un idéal soumis au diktat des puissances mandataires. Les années 1950 sont celles d'une génération nouvelle au pouvoir, génération symbole d'une possible ascension sociale et d'une représentation plus « populaire » des sociétés. Les années 1960-1970, tout particulièrement dans la Péninsule arabique et en Iran, ce sont celles d'une génération qui ne comprend pas que la modernité passe nécessairement par la destruction d'un mode de vie régional qui leur allait très bien. Des cycles générationnels émanent de cette histoire sociale du Moyen-Orient contemporain. Ces cycles, il s'agit donc de capter leurs points communs, leurs origines, mais aussi leurs conséquences : il font partie d'un système, d'une machine qui impulse de grandes évolutions, entraîne de nouvelles contestations comme de nouveaux désirs.

L'année 1980 représente le seuil d'une nouvelle ère. À l'est, un long conflit s'engage : il va durer huit ans et causer la mort de centaines de milliers d'Irakiens et d'Iraniens, marquer l'imaginaire collectif mondial de ces images de combattants islamistes candidats au martyr. L'islamisme « triomphe » ; en face, le nationalisme arabe bégaie. L'arabité et le sunnisme s'imposent, dans une vision peu confessionnaliste que nationaliste. Dans la péninsule Arabique, l'attaque contre la mosquée de La Mecque, le 20 novembre 1979, est suivie par un nouveau durcissement du régime contre les extrémistes et une recherche plus assidue (et plus violente) des chiïtes. Dans le reste de la péninsule, les influences saoudiennes restent dominantes pour encore longtemps. Le pétrole permet le financement d'un déploiement idéologique large : les pétrodollars sont une arme d'influence. En Égypte, les évolutions du Golfe se répercutent sur la société égyptienne, très consommatrice de la diffusion culturelle (et idéologique donc) produite dans le Golfe. L'assassinat d'Anouar el-Sadate en 1979 révèle que les idéaux panarabes et/ou socialistes se sont vidés de leur effectivité politique, par le jeu de la répression nassérienne et l'accumulation des défaites. L'ordre religieux fait son grand retour, l'armée concentre les pouvoirs, les Frères musulmans exultent. À l'échelle du Moyen-Orient, les années 1970 sont celles de la réduction des espaces d'émancipation. L'islamisme, réaction à l'ultra-modernisation des décennies précédentes, opère volontairement un virage à 180°, une sorte de « retour en arrière » (expression qu'il semble difficile d'utiliser, parce qu'elle implique un jugement de valeur). Si l'on accepte que le fil conducteur du programme soit celui de la modernisation, il semble qu'il faille voir en 1980 un désenchantement propre à cette modernité, qui met l'ensemble de la région sur la brèche, entre la présence toujours plus grande de la violence d'État et des guerres régionales et la possibilité de révolte qui demeure.

Personnages historiques cités

‘Abdelaziz Al Sa’ud*
 Abd al-Azzam Pacha
 Abd al-Salam Aref
 Abd al-Wahhab
 Abdülhamid II*
 Adib al-Chichakli
 Adnan Menderes
 Ahmad Shah
 Ahmed Fouad
 Ahmed Izzed Pacha
 Ahmed Riza
 Ahmet Tevfik Pacha
 Ali Amini
 Alparslan Türkes
 Amîn al-Rihânî
 Anouar el-Sadate*
 Antoun Saadé
 Âqâ Mohammad Khân
 Asadollah Alam
 Bakr Siqdi
 Camille Chamoun*
 Celal Bayar
 Cemal Gürsel
 Cemal Pacha*
 Colonel Hinawi
 Colonel Malki
 Damad Ferid Pacha
 David Ben Gourion*
 Dejmâl Pacha
 Ecevit
 Elias Sarkis
 Enver*
 Eshkol
 Evelyn Boustros
 Fâdil `Abbas al-Mahdawî
 Farouk
 Faysal I^{er}*
 Fethi Okyar
 Fuad Köpülü
 Général Bakr (Irak)
 Georges Habache
 Ghâzi (roi d'Iraq)
 Hafez al-Assad*
 Hajj Amin al-Husseini*
 Hasan Arsandjani
 Hashim al-Atasi
 Hassan al-Bakr
 Hassan al-Bannâ
 Hikmat Suleymân
 Huda Shaarawi
 Husni Zaïm
 Hussein bin Ali
 Hussein de Jordanie
 Ibn Sa'ud Abd al-Aziz III*

Ihsan Noury Pacha
 Ismâ'îl
 Ismaïl Sidqi
 Ismet İnönü
 Jamil Mardam Bey
 Kamal Joumblatt
 Kâmil Pacha*
 Kashani (ayatollah)
 Kenan Evren
 Khalid Bey
 Mahmoud al-Ayoubi
 Mahmud Esad Bozkurt
 Makram Ubaid
 Manoutchehr Eqbal
 Marie ‘Ajami
 Marie Yannî
 Mehdi Bazargan
 Mehmet V
 Midhat Pacha
 Mirzâ ‘Alî Asghar Khân
 Amîn al-Sultan
 Mohammed Ali
 Mohammed Ali al-Halabi
 Moshe Dayan
 Muhammad Mossadegh*
 Muhammad Ali al-Abid
 Muhammad-Reza Chah*
 Mustafa Kemal « Atatürk* »
 Nahhas Pacha
 Naif Hawatmeh
 Nasser*
 Nasser-al-Din Shah Qâdjâr*
 Nazira Zayn
 Necmeddin Erbakan
 Naguib*
 Nihat Erim
 Nuar-al-Din al-Atasi
 Nuri Sa'id*
 Qasim (général irakien)
 Qazi Mohammad
 Rachid Rida
 Rashid Ali
 Rashîd Ali al-Gaylânî
 Razmara
 Refik Koraltan
 Reza Khan*
 Rouhollah Khomeyni*
 Sa'id Pacha
 Saad Zaghloul
 Sabahaddin
 Saddam Hussein*
 Saïd de Pirane
 Salah Bitar
 Salah Jadid

Sami Solh
 Sati al-Husri
 Seyyed Ali Akbar
 Seyyed Zia al-Din*
 Tabatabai
 Shakib Arslan
 Shimon Pérès*
 Skulri al-Quwwatli
 Süleyman Demirel
 Talat Pacha
 Theodore Hertzl
 Yasin al-Hashimi
 Yasser Arafat*
 Zahedi
 Zeki Pacha

Bibliographie

- Adadag, Ozgur, « Le cinéma, outil d'éducation et d'enseignement de la révolution sous le régime du parti unique en Turquie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2016, 139 [En ligne].
- Al-Rasheed, Madawi, *A History of Saudi Arabia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- Barnavi, Elie, *Une histoire moderne d'Israël*, Paris, Flammarion, 1988.
- Ben-Amos, Avner, *Israël : la fabrique de l'identité nationale*, Paris, CNRS Éditions, 2014.
- Blanc, Pierre, Chagnollaud, Jean-Paul, *Atlas du Moyen-Orient : aux racines de la violence*, Paris, Autrement, 2016.
- Bloxham, D., *The Great Game of Genocide : Imperialism, Nationalism and the Destruction of the Ottoman Armenians*, Oxford, 2007.
- Bocco, Riccardo, Chatelard, Géraldine, *Jordanie. Le royaume frontière*, Paris, Autrement, 2001.
- Bouquet, Olivier, Pétriat, Philippe, Vermeren, Pierre, *Histoire du Moyen-Orient de l'Empire ottoman à nos jours. Au-delà de la question d'Orient*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- Bourmaud, Philippe, « Construction nationale et discrimination au Proche-Orient », *Vingtième-siècle*, 103, 2009, p. 62-76.
- Bozarslan, Hamit, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte, 2016.
- , *Histoire de la Turquie, de l'Empire à nos jours*, Paris, Tallandier, 2013 (réed. 2015, coll. « Texto »).
- , *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte, 2011.
- , « Au-delà de l'abolition du califat : laïcité, État-nation et contestation kurde », *Les Annales de l'Autre Islam. La question du califat*, 1994, 2, p. 226-235.
- Bozdemir, Michel, Bacqué-Grammont, Jean-Louis, « Mustafa Kemal et le califat », *Les Annales de l'Autre Islam. La question du califat*, 1994, 2, p. 81-105.
- Choueiri, Youssef M., *A Companion to The History of the Middle East*, London, Wiley-Blackwell, 2008.
- Cloarec, Vincent, Laurens, Henry, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Cordesman, Anthony H., *Bahrain, Oman, Qatar and the UAE*, Boulder, Westview Press, 1997.
- Commins, David, *The Gulf States. A Modern History*, Londres et New York, I. B. Tauris, 2014.
- Dakhli, Leyla, « Les premiers temps de la modernisation du paysage médiatique arabe. L'exemple de la presse levantine dans l'entre-deux-guerres », dans Yves Gonzalez-Quijano et Tourya Guaaybess (ed.), *Les Arabes parlent aux Arabes : la révolution de l'information dans le monde arabe*, Arles, Sindbad, 2009, p. 39-52.
- , *Histoire du Proche-Orient*, Paris, La Découverte, 2015.
- (dir.), *Le Moyen-Orient. Fin XIXe – XXe siècle*, Paris, Points, 2016.
- Daniel, Elton L. (ed.), *Society and Culture in Qajar Iran. Studies in Honor of Hafez Farmayan*, Costa Mesa, Mazda Publishers, 2002.
- De Wailly, Henri, *Liban, Syrie. Le mandat (1919-1940)*, Paris, Perrin, 2010.
- Djalili, Mohammad-Reza, Kellner, Thierry, *Histoire de l'Iran contemporain*, Paris, La Découverte, 2010.
- Dresch, Paul, *A History of Modern Yemen*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Dupont, Anne-Laure, Mayeur-Jaouen, Catherine, Verdeil, Chantal, *Histoire du Moyen-Orient du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2016.
- Gayffier-Bonneville, Anne-Claire de, *Histoire de l'Égypte moderne. L'éveil d'une nation (XIXe-XXIe siècles)*, Paris, Champs, 2016.
- Georgeon, François, *Abdülhamid II : le sultan calife*, Paris, Fayard, 2003.

- (dir.), « *L'ivresse de la liberté* » : la révolution de 1908 dans l'Empire ottoman, Paris, Louvain, Walpole, Mass. Peeters, 2012.
- , Vatin, Nicolas, Veinstein, Gilles (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2014.
- Grynberg, Anne, *Vers la terre d'Israël*, Paris, Découvertes Gallimard, 1998.
- Guidère, Mathieu, *Atlas des pays arabes. Des révolutions à la démocratie ?*, Paris, Autrement, 2012.
- Laurens, Henry, *La question de Palestine. Tome premier. 1799-1922, l'invention de la Terre sainte*, Paris, Fayard, 1999 (a).
- , Henry, *Paix et Guerre au Moyen-Orient*, Paris, Armand Colin, 1999 (b).
- , Henry, *La question de Palestine. Tome deuxième. 1922-1947, Une mission sacrée de civilisation*, Paris, Fayard, 2002.
- , Henry, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, A. Colin, 2015.
- Levy, Noémi, « Une institution en formation : la police ottomane à l'époque d'Abdülhamid II », *European Journal of Turkish Studies*, 8, 2008.
- L'Iran, des Perses à nos jours*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2012.
- Lewis, Bernard, *Histoire du Moyen-Orient. 2000 ans d'Histoire, de la naissance du christianisme à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1997.
- Mantran, Robert, *Histoire de l'Empire Ottoman*, Paris, Fayard, 1989.
- Marcou, Jean, « Turquie : la constitutionnalisation inachevée », *Égypte/Monde arabe*, 2005/2.
- Ménoret, Pascal, *L'Arabie. Des routes de l'encens à l'ère du pétrole*, Paris, Gallimard, 2010.
- Mizrahi, Jean-David, « La France et sa politique de mandat en Syrie et au Liban (1920-1939) », dans Nadine Méouchy, *France, Syrie et Liban, 1918-1946. Les ambiguïtés et les dynamiques de la relation mandataire*, Paris, Institut Français d'études arabes de Damas, 2002, p. 35-73.
- Pappe, Ilan, *Une terre pour deux peuples. Histoire de la Palestine moderne*, Paris, Fayard, 2004.
- Peterson, J. E., *Historical Dictionary of Saudi Arabia*, The Scarecrow Press, 1993.
- Pétriat, Philippe, *Le négoce des lieux saints: négociants hadramis de Djedda, 1850-1950*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- Rey, Matthieu, « Un parlementarisme oriental ? Éléments pour une histoire des assemblées au Moyen-Orient des années 1850 aux années 1970 », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, 17, 2012/1, p. 162-176.
- Richard, Yann, *L'Iran, de 1800 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2016.
- Segev, Tom, *Les Premiers israéliens*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.
- Valeri, Marc, *Le sultanat d'Oman. Une révolution en trompe-l'œil*, Paris, Karthala, 2007.
- Vassiliev, Alexei, *The history of Saudi Arabia*, London, Saqi Books, 1998.

Table des matières

Introduction : le Moyen-Orient, un objet historiographique et ses mutations	1
<i>Le Moyen-Orient, qu'est-ce que c'est ?</i>	3
<i>Questions de point(s) de vue : comprendre le Moyen-Orient par lui-même</i>	4
<i>De la géopolitique à l'histoire sociale : une nouvelle historiographie du Moyen-Orient</i>	5
Exit la question d'Orient	5
Un tournant historiographique	5
<i>Un prisme intéressant pour penser le programme : la question de la modernité</i>	6
Le Moyen-Orient à l'heure des réformes (1876-1914)	8
<i>L'Empire Ottoman au XIXe siècle, en quête de réformes</i>	8
<i>Le Moyen-Orient en 1876 : des empires à bout de souffle ?</i>	10
L'Empire Ottoman en 1876 : une puissance en guerre, une puissance en crise	10
L'Iran en 1876	10
L'Égypte vers la domination anglaise (1876-1882)	11
<i>Entre réformes et résistances : histoire(s) croisée(s) des deux empires</i>	12
L'Empire ottoman sous Abdülhamid II (1876-1908)	12
La naissance de la police ottomane	15
École(s) et éducation dans l'Empire ottoman hamidien	16
L'Empire perse, des révoltes à la révolution (1876-1905)	17
Les réformes en Perse	17
Les concessions aux Occidentaux et l'essor du nationalisme perse	17
<i>Les transformations de l'Égypte sous la domination britannique (1882 – v. 1900)</i>	19
Histoire politique de l'Égypte « anglaise » (1882-1905)	19
Sociétés, économies et cultures en Égypte entre les deux siècles	19
<i>Le Moyen-Orient dans la mondialisation : histoire économique et urbaine (1876-1914)</i>	21
Entrée du Moyen-Orient dans la mondialisation ou entrée des Occidentaux au Moyen-Orient ?	21
Les mondes urbains moyen-orientaux (fin XIXe – début XXe siècle)	22
Considérations générales	22
Des villes modernes et mondialisées	23
Toutes gagnantes ?	24
<i>Réformismes, nationalismes et constitutionnalismes à la fin du XIXe siècle</i>	24
Des réformes au réformisme : la Nahda	24
Les premiers mouvements nationalistes	26
Constitutionnalisme et parlementarisme à la fin du XIXe siècle	27
<i>Le Moyen-Orient des révolutions, le Moyen-Orient des constitutions (1905-1914)</i>	27
La révolution constitutionnelle iranienne	27
L'Empire Ottoman à nouveau ébranlé (1900-1914) : les Jeunes Turcs au pouvoir	28
Le printemps du nationalisme égyptien (1906-1913)	31
Une situation explosive	31
Les nationalistes au pouvoir	31
Une opportunité manquée ?	32
<i>Le Golfe persique dans la mondialisation impériale (1876-1914)</i>	33
La croissance urbaine du Golfe persique	33
Le Golfe persique, un entre-deux des empires mondiaux	33
Une proto-étatisation de la Péninsule arabique	34
<i>Un tableau contrasté : le Moyen-Orient à la veille de la guerre (1914)</i>	34
Le Moyen-Orient entre guerre(s) et révolution(s) (1914-1924)	36
<i>La Première Guerre mondiale au Moyen-Orient</i>	36
Des empires dans un conflit qu'ils ne sauraient maîtriser	36
Les sociétés moyen-orientales dans la guerre	38
La question génocidaire (1915)	38
La Révolte arabe de 1916	41
<i>1918 : le Moyen-Orient redécoupé et occupé par les Européens</i>	43
<i>La création d'une nouvelle entité politique : l'Arabie Saoudite</i>	44
<i>Une première au Moyen-Orient : l'instauration d'un foyer national juif en Palestine</i>	45

<i>De l'Empire Ottoman à la République turque</i>	46
De la guerre mondiale à la fin de l'Empire ottoman	46
Les fondements de la République de Turquie	49
De la destruction de l'édifice ottoman : un point sur la question du califat	50
<i>Les bouleversements dynastiques en Iran : l'avènement des Pahlavi</i>	51
<i>L'Égypte constitutionnelle (1918-1924)</i>	52
<i>La Mésopotamie redécoupée : Iraq, Syrie, Liban, Jordanie et Palestine à l'heure mandataire</i>	53
Faysal, roi d'Iraq	53
L'établissement mandataire français en Syrie et au Liban	54
Quel statut pour la Palestine ?	54
La création de l'émirat de Jordanie	55
<i>L'heure du bilan : une carte politique du Moyen-Orient totalement bouleversée (1924)</i>	55
Une région dans un processus d'étatisation et de modernisation (1924-1948)	56
<i>Une société nouvelle ?</i>	56
Nationalisme(s) et panarabisme	56
L'école et l'armée comme vecteurs de la société nouvelle	58
La place des femmes	58
Presses et médias, cultures populaires et nationales	61
<i>La Turquie kémaliste entre nationalisme et laïcisme : l'avènement d'une société nouvelle</i>	66
<i>Un autre régime autoritaire : la Perse des Pahlavi</i>	69
<i>Histoires d'indépendances : Égypte, Iraq et Syrie dans l'entre-deux-guerres</i>	71
L'indépendance en trompe-l'œil en Égypte	71
L'Iraq, un modèle du monde arabe ?	72
Syrie et Liban mandataires	74
<i>La problématique minoritaire : les questions kurde et palestinienne</i>	75
La Palestine, « nouvel » espace de cristallisation des tensions	75
La question kurde : une minorité dont personne ne veut	76
<i>Les totalitarismes européens au Moyen-Orient</i>	77
<i>Le Moyen-Orient dans la Seconde Guerre mondiale</i>	78
<i>Pour conclure cette partie : l'entre-deux-guerres, terreau de transformations politiques et sociales</i>	79
La question palestinienne embrase le Moyen-Orient (1948-1967)	80
<i>La création de l'État d'Israël et le conflit israélo-arabe</i>	80
À l'origine de la question palestinienne : sionisme et colonisation juive (fin XIXe – 1929)	80
Le feu et la poudre en Palestine (1929-1939)	84
Portrait économique et social de la Palestine de l'après-guerre	84
Vers l'État d'Israël	85
Le premier conflit israélo-arabe	85
L'État d'Israël et ses fondements	88
<i>Pourquoi 1948 ? Un tournant politique et social majeur</i>	89
<i>Des révolutions aux modernisations autoritaires au Proche-Orient arabe</i>	89
L'Égypte, de l'échec de la monarchie à la République nassérienne	90
La Syrie nationaliste dans l'instabilité	91
Le Liban du Pacte national	92
Révolutions et radicalisations politiques au Proche-Orient arabe	93
L'Égypte nassérienne	93
Le paroxysme du nationalisme arabe ? La République Arabe Unie	95
Les conséquences de l'échec de la RAU en Syrie	96
L'Iraq des coups d'État (1947-1967)	96
<i>Le « camp d'en face » : Israël, un construit social complexe</i>	97
<i>La Turquie multipartiste entre démocratisation et autoritarisme</i>	101
<i>L'Iran de Muhammad-Reza Chah</i>	103
<i>La Péninsule arabique entre affirmation saoudienne et indépendances littorales</i>	107
<i>Le Moyen-Orient à la veille de la guerre des Six Jours</i>	108

Guerres et paix au Moyen-Orient (1967-1980)	109
<i>Une guerre universelle et perpétuelle ?</i>	109
La Guerre des Six Jours (5-10 juin 1967)	109
La guerre du Kippour (1973)	111
Le Liban en guerre	111
Vers une guerre irano-irakienne (1968-1980)	113
<i>La question palestinienne (1967-1980)</i>	113
<i>Du nationalisme à l'islamisme : les États du Proche-Orient en mutation(s)</i>	115
L'échec de Nasser et l'islamisation d'Anouar el-Sadate	115
Hafez el-Assad	116
L'Iraq, le pétrole et la guerre	117
<i>La Péninsule arabique et ses mutations (1960-1980)</i>	118
La recomposition politique de la Péninsule arabique	119
Oman, de l'indépendance à la modernisation	120
Le Yémen divisé et meurtri	121
L'Arabie saoudite et son tableau socio-économique contrasté	123
<i>Le pétrole, premier décideur politique du Moyen-Orient</i>	126
<i>Ça finit comme ça avait commencé : des « empires » en révolution</i>	127
La Turquie des années 1970 : un coup d'État couru d'avance ?	127
« Vers » la révolution islamique	129
En guise de conclusion : comprendre le Moyen-Orient contemporain	132
Personnages historiques cités	133
Bibliographie	134
Table des matières	136